



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172471 2



\*DM

MERCURE







ALBERT

\* 111



# MERCURE

## DE FRANCE

### DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Edits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

S A M E D I 7 J U I L L E T 1781.



A P A R I S

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de la Harpe,  
rue des Poitevins.

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*



# T A B L E

*Du mois de Juin 1781.*

<p><b>P</b> IÈCES FUGITIVES.</p> <p><i>Mon Rêve, Couplets à Alexandrine,</i> 3</p> <p><i>Saint-Alme &amp; Pulchérie,</i> 4</p> <p><i>Vers sur la Mort de M. Bordes,</i> 49</p> <p><i>Air d'Apollon &amp; Coronis,</i> 52</p> <p><i>Galanterie à Mlle D.,</i> 97</p> <p><i>Essai de Traduction du Prædium Rusticum,</i> 98</p> <p><i>Alise &amp; Arsème, Romance,</i> 105</p> <p><i>Les Trois Systèmes,</i> 145</p> <p><i>Le Pari, Conte,</i> 147</p> <p><i>Vers à M. de la Harpe,</i> 193</p> <p><i>Le Serin &amp; le Moineau, Fable,</i> 194</p> <p><i>Supplique d'un Récipiendaire Franc-Maçon,</i> 197</p> <p><i>Pétronille &amp; St-Leu, Anecd. ib.</i></p> <p><i>Enigmes &amp; Logogryphes,</i> 14, 54, 105, 151, 209</p> <p><b>NOUVELLES LITTÉR.</b></p> <p><i>Le Théâtre François,</i> 18</p> <p><i>Œuvres complètes de M. le C. de B.,</i> 26</p> <p><i>Contes dévots, Fables &amp; Romans,</i> 30</p> <p><i>Nouveaux Contes Turcs &amp; Arabes,</i> 56</p> <p><i>Histoire de la Chirurgie,</i> 71</p> <p><i>Et Navigation, Poème,</i> 81</p> <p><i>Les Bienfaits du Roi,</i> 87</p> <p><i>L'Architecture, Poème,</i> 107</p> <p><i>Œuvres complètes d'Hippocrate,</i> 113</p>	<p><i>Méthode nouvelle pour tracer facilement les Cadrans Solaires,</i> 126</p> <p><i>Itinéraire Portaisif,</i> 129</p> <p><i>Les Styles, Poème,</i> 153</p> <p><i>Réflexions Philosophiques sur l'origine de la Civilisation,</i> 175</p> <p><i>Discours sur la Pucelle d'Orléans,</i> 181</p> <p><i>Jeannot &amp; Colin,</i> 210</p> <p><i>Nécrologe des Hommes Célèbres de France,</i> 223</p> <p><i>Précis de quelques Réflexions Morales &amp; Philosophiques, lu à la Séance de l'Académie de Dijon,</i> 227</p> <p><b>SPECTACLES.</b></p> <p><i>Académie Roy, de Musiq.</i> 88, 186, 230</p> <p><i>Comédie Française,</i> 31, 90, 212</p> <p><i>Comédie Italienne,</i> 36</p> <p><i>Dialogue entre un Spectateur &amp; un Critique,</i> 151</p> <p><i>Académie des Sciences,</i> 38</p> <p><b>VARIÉTÉS.</b></p> <p><i>Lettre aux Rédacteurs du Mercure,</i> 91, 139</p> <p><i>Correspondance Générale pour les Sciences &amp; les Arts,</i> 233</p> <p><i>Gravures,</i> 46, 95, 141, 237</p> <p><i>Géographie,</i> 94</p> <p><i>Musique,</i> 189</p> <p><i>Annales Littéraires,</i> 46, 95, 143, 190, 238</p>
--	--

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,  
rue de la Harpe, près Saint-Côme.

---

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 7 JUILLET 1781.

---

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

### V E R S

*Présentés à M. le Curé de S. Sulpice, par  
une jeune Fille du Catéchisme, le jour  
qu'il en a fait la visite.*

**O** vous, dont le soin paternel  
Daigne guider notre innocence,  
Permettez en ce jour, pour nous si solennel,  
Que nous fassions parler notre reconnaissance.  
Votre cœur pour nous attendri,  
Fait par des guides surs éclairer notre enfance ;  
Vous recevrez le prix de votre bienfaisance ;  
Le bonheur d'un Troupeau chéri  
Du Pasteur est la récompense.  
Vous-même tous les ans vous venez voir les fruits ;

A ij

Que de sages leçons dans notre ame ont produits.

O! comme de cette journée

Nos cœurs desirent le retour!

L'espoir de vous plaire un seul jour

Les rend heureux toute l'année.

## LE BALLET DES DINDONNEAUX,

*Conte.*

**U**N savant Machiniste, un grand Physicien,

Opticien,

Mécanicien,

Très-conformé dans l'art pyrique,

Possédant à fond l'hydraulique,

Étoit cité dans plus d'un entretien,

Comme l'honneur de la gent italique.

Rome étoit son pays, & son nom, Dominique.

Sa réputation ne resta pas toujours

Dans les murs Romains enfermée;

La vigilante Renommée

La sema dans toutes les Cours.

Toute l'Europe en fut vite informée:

On l'admiroit par-tout, & non pas sans raison;

Car son talent valoit bien son renom.

**M**AIS du sort telle est l'injustice,

Qu'un grand Homme vit pauvre au pays des Césars.

Le talent pour y naître y trouve un ciel propice.

Non la fortune. En un mot des Beaux-Arts  
Rome est souvent la mère & jamais la nourrice.

On lui persuade à la fin  
Qu'en France, lieu chéri des filles de mémoire,  
Il pourra recueillir ensemble à pleine main,  
Et les richesses & la gloire.  
L'espérance d'un double prix  
Le détermine ; il part ; il arrive à Paris.

A ses frais le grand Dominique  
Dresse un vaste Théâtre où les Arts, à sa voix  
Soumettant leur pouvoir magique,  
Doivent charmer tous les sens à la fois.  
Sa Renommée, en arrivant en France,  
Avoit apprivoisé le Dieu de la Finance.  
Chez bien des gens l'espoir flatteur  
De voir merveilles sur merveilles,  
Avoit ouvert en sa faveur  
Et les bouches & les oreilles.  
Il débuta ; grands applaudissemens ;  
Les connoisseurs prononcent la sentence ;  
On trouva les détails charmans ;  
On loua le dessin, le choix & l'ordonnance.  
Essai nouveau, nouveau succès.  
Mais las ! malgré le charme & la magnificence  
D'un spectacle amusant & neuf pour les François,  
On vit de jour en jour décroître l'affluence,  
Si bien qu'ayant long-temps soufferts  
Par la recette un vide immense,

A iij

# M E R C U R E

Il vit, contre son espérance,  
Son talent très-vanté, son théâtre désert,  
Pour fruit de ce talent que le goût idolâtre,  
Le malheureux n'eut que de vains lauriers  
Et de très-rudes créanciers,  
Tant, qu'il fut obligé de fermer son théâtre.

APRÈS ce coup, Dominique, dit-on,  
Tout étourdi de son naufrage,  
Faillit en perdre la raison.  
Mais il rappelle enfin ses sens & son courage,  
De ses débris qu'il rassembla soudain,  
Il bâtit en un tour de main  
Une salle sans frais; il affiche, & s'empresse  
D'annoncer des Acteurs nouveaux  
Et des plaisirs d'une nouvelle espèce:  
LE GRAND BALLET DES DINDONNEAUX.  
Ce n'étoit pas une fausse promesse.  
Dominique a pris en deux mots,  
Pour offrir au Public une nouvelle danse,  
Un régiment de ces oiseaux  
Qui doivent danser en cadence.  
Quoi! danser? danser, oui, vraiment.  
Et je vais vous dire comment.  
Au lieu de planches, Dominique  
Avait arrangé de ses mains  
Des tôles qu'embrâsoient des poëles souterrains.  
Quand tout fut enflammé, sitôt que la musique  
Se fit entendre, en un moment

On lâche la gent Dindonique,  
 Qui marche d'abord gravement;  
 Puis la chaleur l'éveille, elle s'agite;  
 Puis d'aller, de venir plus vite;  
 Et puis de s'élever, & par bonds & par sauts.  
 Quand chaque patte eut senti la brûlure,  
 Il falloit voir à l'aventure  
 Trotter, courir ces pauvres Dindonneaux.  
 Chacun vers la coulisse alloit en diligence;  
 Mais, le fouet à la main, des Maîtres de Ballets  
 Étoient là postés tout exprès,  
 Et les faisoient rentrer en danse.  
 O comme nos Danseurs se démenoiént grand train!  
 A peine retombés, ils s'élançoient soudain.  
 La mesure en souffroit, s'il faut être sincère;  
 Mais je gage que l'Opéra  
 N'a jamais eu, jamais n'aura  
 Ballet plus chaud, ni danse plus légère.

De ce nouveau Spectacle on parut enchanté;  
 Et les *braves* de tout côté  
 Voloient & remplissoient la Scène.  
 On y revint avec avidité;  
 Chaque jour la salle fut pleine.  
 Bref, Dominique heureux & riche immensément,  
 Revint au sein de sa Patrie;  
 Et la bêtise ainsi regagna promptement  
 Ce qu'avoit perdu le génie.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Rien*; celui du Logogryphe est *Flamme*, où se trouvent *lame, ame, me & c.*

**QUESTION ÉNIGMATIQUE.**

**U**N jour un bel esprit, que la sage Nature  
Avoit comblé de ses présens, et tous diamans,  
Des Énigmes que lit l'Amateur du Mercure,  
S'applaudissoit de pénétrer le sens :  
Nulle pour lui, dit-il, ne fut jamais obscure....  
En ce cas, lui répond, d'un ton modeste & doux,  
Une jeune personne : Ah, sans être perplexes,  
Vous me direz : *Qu'est-ce que tous  
Hommes, femmes, enfans de l'un & l'autre sexe,  
Au même instant, font ensemble ici-bas,  
Sur la terre, sur l'onde & dans tous les climats ?  
Le savant de rêver. Mais recherche inutile !  
Il est encor dans le même embarras....  
Sans doute, ami Lecteur, tu seras plus habile.*

( *Par feu M. \* \* \*, Avocat à Chartres.* )



## L O G O G R Y P H E .

**S**ANS trop savoir qui étoit mon parrain,  
 Mon nom pourtant est tant soit peu Romain.  
 Sans dire au net le nombre de mes frères,  
 Saches, Lecteur, qu'entr'eux je suis l'aîné,  
 (Non qu'autrefois ce droit me fût donné.)  
 Lorsque je nais, je fais naître ma mère,  
 Qui tient ses jours même de mes enfans.  
 Mais voici bien autre étrange mystère :  
 Dans mes sept pieds je renferme mon père ;  
 Un dépôt cher ; ce qui manque aux romans ;  
 Une liqueur ; ce qu'on devient par elle ;  
 Du Livre saint un Écrivain fidèle ;  
 Ce qui n'est point ; deux Villes des Normands ;  
 Le nid d'un aigle ; une maison flottante ;  
 Pas dangereux ; des jardins une plante ;  
 Une vapeur que transportent les vents ;  
 Le bord d'un fleuve ; un mois, deux élémens ;  
 Terme au trictrac ; une note ; un reptile ;  
 Le nom qu'on donne aux chemins d'une Ville ;  
 Un passe-temps ; un stupide animal ;  
 En vieux François un péché capital.  
 Cherche, Lecteur, dans cette pacotille ;  
 J'y suis nommé par mon nom de famille.



---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*MENZICOFF, ou les Exilés, Tragédie, représentée devant Leurs Majestés, sur le Théâtre de Fontainebleau, au mois de Novembre 1775, par M. de la Harpe, de l'Académie Française; précédée d'un Précis Historique sur le Prince Menzicoff.*

*Longi panas fortuna favoris  
Exigit à misero.* L U C A N.

A Paris, chez M. Lambert & Baudouin, Impr.-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme. 1781. Prix, 2 liv. 8 sols.

DANS un autre article on rendra compte du *Précis Historique sur le Prince Menzicoff*. Nous allons parler de la Tragédie faite sur ce sujet.

ACTE I<sup>er</sup>. Un malheureux gémit dans les déserts de la Sibérie, c'est Vodemar; il se plaint sur-tout de Menzicoff; ses plaintes paroissent justes, elles sont éloquentes, on en est d'abord touché; mais on voit bientôt que Vodemar est un de ces méchans que le malheur aigrit au lieu de les corriger, & qui seront insolens & cruels dans la prospérité, puisqu'ils sont durs & amers dans l'infortune. Bering, Commandant en Sibé-

rie, homme plein d'humanité, &, comme  
il le dit lui-même,

Des ordres de rigueur compatissant Ministre,  
veut consoler Vodemar. Celui répond :

On ne console pas un cœur tel que le mien. . . .  
Des maux que l'on m'a faits l'affreux ressentiment,  
De mon cœur solitaire est l'unique aliment.

On ne peut guères exprimer en plus beaux  
vers un sentiment plus profond ni plus  
horrible.

Béring parle de l'avènement du jeune  
Czar Pierre II.

## V O D E M A R.

Oui, tout ce qu'en ces lieux on nous a fait connoître,  
C'est qu'on nous opprimoit au nom d'un nouveau  
Maître.

Ces vers sont d'une convenance parfaite  
dans le caractère une fois donné de Vodemar,  
& pourroient convenir encore dans  
la bouche d'un malheureux plus intéressant.  
C'est bien là le ton chagrin d'un cœur qui  
souffre.

Béring apprend à Vodemar la disgrâce de  
Menzicoff & son arrivée en Sibérie.

Dieu juste ! c'est assez ; laisse-moi dans ces lieux ;

s'écrie Vodemar,

Témoin de tous ses maux, je ne sens plus mes peines :

Oui, je me croirai libre en regardant ses chaînes.

Je veux que mon aspect ajoute à son malheur. . . .

Que , souffrant sous mes yeux , il souffre davantage.

C'est toujours en très-beaux vers les sentimens affreux d'Atrée.

Comme je le voulois , tu ressens ton malheur.

Vodemar, autrefois rival du Prince Menzicoff, amoureux d'Arzénie, qui a épousé Menzicoff, exilé enfin par le crédit de Menzicoff, ne connoît point ce Ministre, même de vue, & n'en est point connu, sans que cette fiction, assez peu vraisemblable, produise d'autre effet dans la Pièce, qu'une Scène où Vodemar jouit cruellement des plaintes de Menzicoff, qui doit être pressé en effet de les répandre dans le sein du premier malheureux qu'il rencontre, mais qui doit prudemment se contraindre devant un inconnu, puisque l'Histoire nous apprend que Dolgorouki fut rappelé de la Sibérie pour être roué, principalement à cause de l'amertume de ses plaintes & de la violence de ses imprécations contre l'Impératrice Anne. Il est vrai que Menzicoff met dans ses plaintes plus de philosophie que d'amertume; mais il faut craindre encore de faire savoir à ses persécuteurs que, dans l'exil même, on est plus près qu'eux du bonheur! Menzicoff devoit être d'autant plus éloigné de toute imprudence à cet égard, qu'il étoit puni pour en avoir eu. On ne l'avoit d'abord exilé que dans ses terres; il étala en partant

un fait qui annonçoit un Prince prenant possession de ses États plutôt qu'un Ministre disgracié ; ses ennemis se crurent bravés, ils le firent dépouiller de ses biens & envoyer en Sibérie. M. de la Harpe rapporté ce fait, & décrit le départ fastueux qui consumma la perte de Menzicoff, dans des vers dont la beauté nous invite à en orner notre extrait.

Je voulus en tombant imposer à l'Envie,  
 Que ma disgrâce même eût l'éclat de ma vie,  
 Et de ce rang auguste où le sort m'avoit mis,  
 Descendre encor superbe, & grand dans mes débris.  
 . . . . . Une nombreuse suite  
 Remplissoit Pétersbourg des pompes de ma fuite...  
 J'étaisois aux regards ces ordres, ces couleurs,  
 Ces ornemens des Cours, trop éclatantes marques,  
 Des dons qu'à ma fortune avoient fait vingt Monarques.  
 Et je sortois des murs d'où l'on m'avoit banni  
 Plus en triomphateur qu'en coupable puni.

ACTES II & III. Arzénie, que Menzicoff avoit toujours aimée, mais qu'il avoit répudiée par ambition, dans l'espérance d'épouser l'Impératrice Catherine, veuve du Czar Pierre I, & de partager avec elle le trône de la Russie, la tendre & vertueuse Arzénie vient chercher au fond de la Sibérie un époux devenu malheureux. Elle lui apporte des consolations & des secours. Cet incident

produit trois Scènes considérables, qui toutes les trois ont de la beauté; l'une est la reconnaissance d'Arzénie avec Alexan, son fils; l'autre, la reconnoissance de la même Arzénie avec son mari; la troisième, placée entre ces deux là, & qui en fait la liaison, est celle où Alexan sonde les dispositions de Menzicoff à l'égard d'Arzénie, & prépare son père à revoir sa mère. Celle-ci nous paroît la plus touchante; la réserve timide & respectueuse avec laquelle Alexan interroge son père, la grandeur avec laquelle Menzicoff s'accuse, le tableau imposant qu'il trace de ses projets ambitieux, le contraste de ce tableau avec celui de la paix & du bonheur dont il jouissoit dans le commerce d'Arzénie, l'éloge qu'il fait de cette femme, dont il se croit séparé pour jamais, les divers sentimens dont il pénètre le cœur d'Alexan, qui ne peut contenir sa joie & sa tendresse, & qui, impatient de consommer la réunion qu'il a préparée, quitte son père en laissant éclater des transports dont Menzicoff est surpris; tous ces divers mouvemens de l'éloquence dramatique concourent à faire de cette Scène le moment le plus intéressant & le plus passionné de la Pièce. Mais seroit-il permis de dire que les deux Scènes de reconnaissance, sans qu'on puisse énoncer bien précisément en quoi elles pèchent, restent au-dessous de l'attente que la situation fait naître, & ne font pas tout l'effet qu'on desire & qu'on espère: Peut-être l'Auteur

reste-t'il trop le maître de ses transports ; peut-être sent-on trop la main du goût qui arrange tout selon les convenances, quand on voudroit voir le désordre & l'abandon du génie, & ses écarts intéressans, & ses irrégularités heureuses qui émeuvent & qui portent aux larmes.

*Nec satis est pulchra esse poemata , dulcia sunt ,  
Et quocunque volent , animum auditoris agunt .*

Menzicoff, dans la Scène de reconnoissance, rappelle quelquefois, par sa situation & par ses discours, Hérode & Rhadamiste; mais ayant été moins coupable qu'eux, il est aussi moins passionné, dès-lors moins intéressant, ses remords ont moins d'énergie, sa joie moins d'explosion, ses transports moins de fureur. Arzénie elle même n'ayant que de moindres reproches à lui faire, est dans une situation moins tragique. On sent que Zénobie ne pourra jamais être heureuse avec Rhadamiste, ni Marianne avec Hérode; mais Menzicoff & Arzénie seroient très-heureux ensemble, même dans l'exil, & plus dans l'exil qu'à la Cour; & il n'y auroit point de Tragédie si le malheur de ces personnages ne venoit d'une cause étrangère à leurs caractères. Il faut, pour qu'ils soient malheureux, que Vodemar soit un monstre; & qu'il devienne puissant; c'est précisément ce qui arrive. Vodemar, ami des Dolgoroukis, auteurs de la disgrâce de Menzicoff, est fait Gouverneur de la Sibérie; & Béring

n'est plus qu'un subalterne obligé de lui obéir. Vodemar ne se souvient d'avoir été malheureux que pour en prendre droit de rendre malheureux ses ennemis ; il commence par séparer Arzénie de Menzicoff, sous prétexte que personne ne peut, sans la permission de l'Empereur, accompagner un proscrit dans son exil ; & qu'Arzénie, ayant été rejetée par son mari, ne lui est plus rien, & ne peut plus alléguer les droits & les devoirs d'épouse. C'est par ce premier acte d'hostilité de la part de Vodemar, & par ce premier & violent essai de sa nouvelle puissance que finit le troisième Acte.

ACTE IV. Le jeune Alexan, personnage très-dramatique, plein de vertus & de passions, doué de cette sensibilité dangereuse qui précipite dans tant d'imprudences & de fautes, se sentant trop d'avoir été nourri au sein des grandeurs & de la fortune, réclamant pour son père dans sa disgrâce les mêmes respects dont il l'avoit vu comblé dans sa faveur, incapable enfin de plier son courage altier aux humiliations de son nouvel état ; Alexan paroît en suppliant devant Vodemar pour lui demander la liberté de sa mère ; il effuye un refus & des mépris pour la première fois, & dans quelles circonstances ! Le récit qu'il fait à son père de cette scène accablante pour sa sensibilité, est éloquent & passionné. " Mon père !

Je ne vous fis jamais un plus grand sacrifice.

Ma voix étoit tremblante, & mes regards baissés ;  
 Tous mes sens frémissotent de douleur oppressés ;  
 Et si du moins l'aspect de ma mère attendrie ,  
 De ce tigre avec moi conjurant la furie ,  
 N'eût ranimé mes sens de ma honte effrayés ,  
 Peut-être que j'allois expirer à ses pieds...  
 Il repoussoit ma plainte ; & sans daigner m'entendre ,  
 Lançoit sur Arzénie un regard plein d'horreur.  
 Non , jamais la vengeance & la sombre fureur  
 N'ont gravé sur un front un plus noir caractère...  
 Je suis sorti la rage & la mort dans le sein...  
 Dans mon cœur déchiré remportant mes outrages...  
 Je pleurois immobile , & sur la pierre assis.  
 Un Soldat a passé : mes plaintes gémissantes ,  
 Mon visage baigné de mes larmes brûlantes ,  
 Et ma jeunesse enfin , & la compassion ,  
 Sembloient ouvrir son aine à mon affliction.

Sur cette marque équivoque de la pitié du  
 Soldat , l'indiscret Alexan lui demande son  
 épée , lui donne de l'or , lui raconte ses mal-  
 heurs , lui fait part de ses projets de ven-  
 geance ; le Soldat lui promet de le seconder  
 & de guider ses coups jusqu'au sein de Vo-  
 demar. Menzicoff blâme cette entreprise ,  
 & défend à son fils de l'exécuter ; mais ce  
 n'étoit pas assez , peut-être , il falloit lui en  
 ôter les moyens , & ne pas abandonner ce  
 fils à l'imprudence de son caractère. Ces  
 précautions étoient d'autant plus nécessaires ,  
 que le dernier mot d'Alexan annonce qu'il

persiste dans sa résolution. Suit une grande Scène entre Menzicoff, Arzénie & Vodemar; elle n'est pas sans beautés, mais elle ressemble trop à toutes ces Scènes si communes dans nos Tragédies, & si peu vraisemblables, où un Tyran est bravé impunément par les victimes de sa fureur. Un Gâtde arrive; il annonce qu'on vient de trouver Alexan, ayant un fer caché sous ses habits; que déjà dénoncé par le Soldat qui le lui avoit donné, il a tout avoué: on l'amène sur la Scène enchaîné. Vodemar sépare Menzicoff, Arzénie & Alexan, & jouit du plaisir d'avoir trouvé un prétexte à sa vengeance.

ACTE V. ~~Vodemar~~ veut que Menzicoff lui cède Arzénie; il paroît mettre à ce prix la grace d'Alexan. Gengiskan, dans l'Orphelin de la Chine, exige un pareil sacrifice; mais Gengiskan aime Idamé, Vodemar n'aime plus Arzénie, il n'aime plus rien, il ne fait plus que haïr & ne veut plus que se venger; il veut enlever Arzénie à Menzicoff.

Non pour la posséder, mais pour la lui ravir.

Pour tous deux à la fois elle sera perdue.

Il dicte ses superbes loix à cette femme; il la charge d'en faire part à son mari, & d'en obtenir le consentement: elle l'obtient sans le demander, & sur une simple exposition. Quelque noblesse que mette Menzicoff dans les motifs qui le déterminent à un si grand sacrifice, il nous paroît certain

que dans nos mœurs, & sur-tout dans nos mœurs théâtrales, un mari ne doit jamais céder sa femme qu'en mourant. Polyeucte lègue, pour ainsi dire, Pauline à Sévère, mais c'est en courant au martyre; Idamé, à qui Gengis fait la même proposition que Vodemar fait à Arzénie, répond, en parlant de Zamti, son mari :

Il en est incapable ; & si dans les tourmens  
 La douleur égardoit ses nobles sentimens,  
 Si son ame vaincue avoit quelque mollesse,  
 Mon devoir & ma foi soutiendroient sa foiblesse,  
 De son cœur chancelant je deviendrois l'appui,  
 En attestant des nœuds deshonorés par lui.

Ces vers nous paroissent la condamnation de Menzicoff.

Zamti, à la vérité, propose à Idamé d'épouser Gengis, mais c'est en se déterminant à la mort.

Libre par mon trépas vas fléchir un Tartare,  
 Passe sur mon tombeau dans les bras du barbare.  
 Je commence à sentir la mort avec horreur,  
 Quand ma mort t'abandonne à cet usurpateur....  
 Épouse le Tyran sous cet auspice affreux ;  
 Tu serviras de mère à ton Roi malheureux.  
 Règne, que ton Roi vive, & que ton époux meure.

Mais Menzicoff ne parle point de mourir. Enfin Zamti & Idamé prennent le parti de mourir ensemble, & c'est Idamé qui ouvre

cet avis; Arzénie, au contraire, se défend si foiblement d'obéir à Menzicoff, qu'on peut dire qu'elle se rend. On vient la chercher pour la conduire à l'Autel. Béring, chargé de ce triste ministère, le remplit à regret, il montre la douleur d'un homme vertueux; sa consternation, son morne silence, lorsqu'Arzénie l'interroge en tremblant sur le sort de son fils, annoncent des malheurs plus affreux encore que ce mariage. Menzicoff eul, certain de perdre Arzénie, incertain de conserver son fils, effrayé du silence & des discours de Béring.

D'où vient qu'à chaque mot mes sens ont tressailli ?  
 D'affreux pressentimens tout mon cœur s'est rempli..  
 Chère Arzénie.... Hélas! lorsqu'elle m'a quitté,  
 Il m'a semblé qu'en proie aux tourmens que j'endure,  
 J'étois abandonné de toute la Nature.

Cette idée est belle, ce sentiment vrai & cette situation touchante.

Arzénie paroît un poignard à la main avec l'air égaré. Le Tyran avoit égorgé le fils au moment d'épouser la mère; Arzénie, instruite de cette horreur par Béring, en allant à l'Autel, saisit le poignard de Vodemart, au moment où, comme Poliphonte dans Mérope, il présentoit à cette mère éperdue une main teinte du sang de son fils, \* elle lui perce le cœur, & se tournant vers

---

\* Poliphonte croit avoir fait périr Égypthe.

le Conseil de Tobolsk , assemblé pour cette cérémonie ;

J'ai frappé , lui dit-elle , un infâme assassin.  
 Dans le sang de mon fils il a trempé sa main ;  
 Il égorgéoit le fils en épousant la mère.  
 D'un complot sacrilège il reçoit le salaire.  
 Magistrats , prononcez mon arrêt , je l'attends.

Elle revient dans cette incertitude ; mais bientôt Bering vient annoncer que le Conseil s'est déclaré pour elle , & qu'elle est rendue à Menzicoff. Celui ci n'ayant plus rien à craindre pour Arzénie , donne ses regrets à son fils.

Quoi ! l'innocent périt , & son coupable père.....

Arzénie termine la Pièce par ce trait de sentiment , maternel & conjugal à la fois :

Et quel autre que toi peut consoler sa mère ?

Si nous considérons les caractères , celui d'Arzénie est le plus parfait , elle remplit tous les devoirs avec une générosité respectable , & finit par un trait de vigueur distingué ; mais Menzicoff & Alexan ont ce degré d'imperfection , ce mélange de vertus & de faiblesses que les Anciens ont paru désirer dans un personnage tragique ; ils ne sont ni entièrement innocens , ni entièrement coupables. Tous deux ont des torts , mais ils ne méritent pas leurs malheurs. Menzicoff , corrigé par la disgrâce , est devenu un sage ; un sage pourroit être un personnage un peu

froid pour la Tragédie ; les malheurs que Menzicoff éprouve dans le cours de la Pièce, & la manière dont il les sent , le sauvent de cet inconvénient. Alexan est ardent , passionné , fier , imprudent , c'est un personnage très dramatique. Mais Vodemar nous paroît un personnage très-défectueux ; nous osons croire qu'un pareil monstre n'est pas dans la Nature. La rage de haine & de vengeance qui le possède a un trop léger fondement. Quels sont donc ces grands outrages qu'il s'exagère si fort & qui le rendent si implacable ? Un Ministre à qui son crédit faisoit ombre , l'a fait exiler. Ce Ministre est exilé lui-même , & tombe encore de plus haut. Vodemar n'est-il pas vengé ? Mais ce Ministre a été son rival , il a épousé la femme que Vodemar aimoit ; ce seroit pour Vodemar une raison de le haïr , si lui-même aimoit encore cette femme ; mais il ne l'aime plus ; & s'il veut l'enlever à Menzicoff , ce n'est que pour priver celui-ci d'une consolation nécessaire ; en un mot , les torts & les outrages dont Vodemar se plaint , sont trop dans l'ordre commun pour inspirer à d'autres qu'à un monstre une vengeance hors de l'ordre commun. Nous ne trouvons point du tout que Vodemar ait le droit de dire :

Nul peut-être jamais ne fut plus outragé.

Et Menzicoff a trop raison de lui dire :

J'ai cru la politique & la nécessité.

Mais ta basse vengeance & ta férocité  
Foulent un ennemi tombé dans la poussière ;  
Ta cruauté tranquille écrase ma misère.

La vengeance d'Atrée, qui fit reculer d'horreur le Soleil, est consacrée par la Fable ; d'ailleurs, la qualité de frère, l'inceste mêlé au rapt dans le commerce de Thyeste & d'Érope, mettent quelque proportion entre l'outrage & la vengeance, & font d'Atrée & de Thyeste deux frères ennemis, dont la haine ne doit plus avoir de bornes. La vengeance de Vodemar est atroce, sans être ni motivée ni consacrée, soit par la Fable, soit par l'Histoire. Le trait affreux qui forme la catastrophe a, dit-on, des exemples dans l'Histoire, mais ces exemples sont peu connus, peut-être peu avérés, ils sont d'ailleurs étrangers au sujet dont il s'agit ; & l'emploi que l'Auteur en fait dans ce sujet, est de sa part une fiction, mais cette fiction monstrueuse manque de vraisemblance ; & c'est le cas de dire ;

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

D'ailleurs, Vodemar nous paroît plus atroce & plus coupable que le Gouverneur ou le Magistrat qui envoie au gibet le mari ou le frère de la femme qu'il a séduite, en lui promettant la grâce de cet homme. Ce Juge ou Gouverneur du moins, ne fait périr qu'un coupable condamné ; au lieu que si Alexan est coupable, c'est Vodemar qui l'a

forcé de l'être en le réduisant au désespoir, Le Gouverneur qui trompe une femme par la promesse de la grâce de son mari ou de son frère, a un intérêt, celui de la séduire; Vodemar n'en a point d'autre que de désespérer Menzicoff & Arzenie. En vérité, cet intérêt de vengeance est trop inconcevable & trop affreux.

La Pièce n'est point morale, quoique le Tyran soit puni; car Alexan, qui n'a fait qu'une faute, & qui l'a faite par un motif honnête, périt aussi bien que Vodemar. Si l'on dit que la Pièce a une double moralité, en ce que Menzicoff est puni de l'abus de son pouvoir par un des malheureux qu'il a faits, & que Vodemar est puni de la mort d'Alexan par la mère d'Alexan même; nous dirons que cette moralité est démentie par le malheur non mérité d'Arzenie; mais nous avouerons que si la moralité est un mérite de plus dans les Pièces qui en sont susceptibles, ce mérite n'est point essentiel. Il n'est pas nécessaire que les Tragédies soient morales, il suffit qu'elles soient intéressantes & qu'elles fassent de l'effet; & c'est une des plus sottes chimères qui aient passé dans la tête des pédans, que d'avoir voulu trouver de la moralité jusques dans les Pièces Grecques, où la fatalité domine le plus manifestement, par exemple, dans le sujet d'Œdipe.

Nous observerons cependant que ce mérite accessoire de la moralité devient plus nécessaire dans les Pièces dont le nœud tient

tient plus aux personnes qu'aux choses, parce que l'intérêt de ces Pièces est toujours moindre. Les Pièces où les Personnages intéressans sont opprimés par un tyran, ne sont pas les plus touchantes, & semblent avoir besoin de ce mérite de la moralité. Les Pièces qui peuvent s'en passer, & à qui leur propre intérêt suffit, sont celles où le nœud consiste dans un combat entre le devoir & l'inclination, ou dans l'opposition des devoirs, ou dans le jeu naturel des passions; celles en un mot où le nœud est formé par la nature même des choses plus que par le caractère des Personnages, comme le Cid, Polyeucte, Bérénice, Inès, Zaïre, &c.

Les superstitieux demanderont peut-être s'il étoit permis d'altérer par des fictions un sujet si récent & si connu; si le Prince Menzicoff, que plusieurs personnes encore vivantes ont pu connoître, ayant toujours vécu avec Arséniouff sa femme, on a pu supposer qu'il l'avoit répudiée dans l'intention d'épouser la veuve de son Maître; si Arséniouff étant morte dans la route près de Casan, on a pu la faire arriver en Sibérie pour lui faire éprouver des malheurs chimériques; s'il est permis de supposer qu'Alexan ou le jeune Menzicoff, qui revint de la Sibérie & rentra en grâce jusqu'à un certain point, soit mort en Sibérie par la main d'un Bourreau ou par la violence d'un Oppresseur. Nous avouons que nous sommes peu

*Sam. 7 Juillet 1781.*

B

touchés de cette objection Il s'agit dans une Tragedie d'être tragique, & non pas d'être Historien fidèle.

Cette Pièce nous paroît une des plus fortement écrites de l'Auteur, Il avoit à peindre, comme M. de Voltaire dans *Alzire*, un climat particulier & des mœurs propres à ce climat, ce qui fournissoit à la Poësie. Nous aurions pu remplir cet Extrait de morceaux distingués dans ce genre, si nous n'avions pas cherché à être courts : nous nous contenterons d'indiquer les principaux,

*Acte premier, Scène seconde.* Portrait de Charles XII, & tableau rapide de ses conquêtes,

Dans la même Scène, peinture des travaux du Czar & du Prince Menzicoff.

Dans la même Scène encore, description de la Sibérie, & portrait de Menzicoff corrigé par le malheur,

*Acte second, Scène cinquième.* Belle réponse d'Arzénie à Vodemar, qui cherche à l'irriter contre son mari,

*Acte troisième, Scène première.* Tableau du bonheur domestique de Menzicoff, tableau contrastant de ses projets ambitieux.

*Acte quatrième, Scène troisième.* Récit d'Alexan, dont nous avons rapporté une partie,

*Acte cinquième, Scène sixième.* Monologue de Menzicoff & récit d'Arzénie, dont nous avons cité les principaux traits.

Concluons que cette Pièce joint à de très-grandes beautés des défauts qui ne sont pas médiocres.

*VOYAGE Pittoresque de Naples & de Sicile. Premier Volume in-folio. A Paris, chez M. Delafosse, Graveur, rue du Carrousel.*

LE Royaume de Naples, par la beauté & la douceur de son climat, par ses monumens antiques & ses phénomènes, est, de toutes les parties de l'Italie, la plus digne de l'attention, des recherches de l'observateur & de l'homme de goût. Cette contrée, toujours couverte d'un beau ciel, où Bacchus & Cérés se disputent à qui y répandra plus de richesses, ce jardin de l'Europe enfin méritoit bien de trouver des Artistes pour le peindre, puisqu'il étoit le séjour favori des Romains, qui savoient goûter les plaisirs comme la gloire. Quel tableau plus riant & plus terrible!

C'est-là que la Nature en grand se développe,  
 Qu'arrête tout-à-coup, sur la cîme des monts,  
 Le Peintre voit, s'enflamme & saisit ses crayons ;  
 Dessine ces lointains, ce bizarre mélange  
 De vallons, de coteaux qu'enrichit la vendange ;  
 D'où la vigne rampant jusqu'aux rives des mers,  
 Va faire à ses doux fruits boire les flots amers ;  
 Tous ces golfes, ces ports, ces flots parsemés d'Isles,  
 Ces monts brûlans, changés en des côtes fertiles ;

B ij

Des faves de ces monts encor tout menaçans ;  
 Sur des palais détruits d'autres palais naissans ;  
 Et dans ce long tourment de la terre & de l'onde,  
 Un nouveau monde éclos des débris du vieux monde.

Que n'a-t-il parcouru ces lieux enchantés,  
 le Poëte qui a reçu des Muses un pinceau  
 que conduit toujours la main des grâces ! il  
 chanteroit peut-être la patrie de Virgile à  
 l'ombre de ce laurier qui ombrage le tom-  
 beau de son Maître. Mais puisque M. l'Abbé  
 de Lille n'a pas encore rapproché de nous,  
 par la magie de ses talens, cette Ville an-  
 cienne dont le nom est celui d'une des Sirè-  
 nes qui cherchèrent à séduire Ulysse par le  
 charme de leurs voix, du moins livrons-  
 nous au plaisir d'y suivre, sur des plans  
 aussi exacts que curieux, des Voyageurs qui  
 l'ont étudiée avec beaucoup de soin & beau-  
 coup de goût. S'ils ne s'arrêtent pas long-tems  
 dans la capitale du monde, c'est qu'ils craignent  
 de ne plus trouver de Romains à Rome.

Arrivés à Naples, ils visitent l'Eglise Ca-  
 thédrale, parce qu'elle fut bâtie, vers 1280,  
 par un des plus fameux Architectes de son  
 temps. Ils admirent la magnifique maison  
 des Chartreux. Sa délicieuse position, son  
 air salubre & ses richesses leur inspirent  
 même l'envie de l'habiter. Mais ils se rap-  
 pellent qu'un étranger qui s'extasioit sur  
 toutes ses beautés, s'écriant à plusieurs repri-  
 ses, quelle charmante demeure ! le Moine  
 qui le conduisoit répondit tristement :

*Transseuntibus.* Enfin , rien n'échappe à l'œil attentif de ces connoisseurs, ni Monumens, ni Eglises, ni Palais.

Nous devons suivre avec autant de satisfaction que de reconnoissance leurs sçavantes remarques sur la peinture ; quand nous saurons apprécier les quatre fameuses écoles, celle de Raphaël, celle des Carraches, celle du Titien, celle de Michel-Ange, il nous sera permis de juger les Peintres Napolitains, & notre premier hommage sera sans doute pour Solimène, célèbre par la richesse de son imagination & la grande ordonnance de ses compositions, quoiqu'il n'ait pas le mérite si séducteur du coloris.

Puisque la même sensibilité qui nous attache & nous fait aimer les productions des Arts, nous rend aussi précieuses celles des excellens Poëtes, pourroit-on, sous le Ciel qui a vu naître l'élégant & tendre Ovide, oublier que sa patrie fût encore celle du Tasse ? Cet enfant du génie commença à l'âge de vingt-deux ans la Jérusalem délivrée, qui fut traduite dans toutes les Langues de l'Europe, & même dans quelques Langues Orientales ; mais sa gloire fut l'époque de ses malheurs. L'amour en fut, dit-on, l'origine ; & ce qui fait supposer que l'objet de sa passion étoit la Princesse d'Est, c'est que cette sœur du Duc Alphonse montra dans plusieurs occasions une grande sensibilité sur ses disgraces, & que lui-même, en jurant de ne plus aimer, invo-

B iij

quoit toujours ce Dieu qui *éleva jufqu'au Ciel le beau Pasteur d'Ida*, & fit descendre *Diane fur la terre*. D'ailleurs, il confia fon fecret à un ami qui eut l'indignité de le trahir. Désefpéré, il éclata en reproches contre le traître, & fe porta contre lui jufqu'à une de ces insultes hétriffantes pour lesquelles il faut fe battre : \* c'est un préjugé populaire

..... Qu'un verificateur

Entend l'art de rimer mieux que le point d'honneur.

« Mais on renonceroit peut-être aux plaifanteries rebattues fur ce fujet, fi l'on fe rappeloit que le Taffe, le Camoens, Don Alonzo d'Ercilla, tous trois contemporains, & ce qu'il y a de plus fingulier, tous trois Poètes épiques, fe signalèrent également par une valeur brillante. Le Taffe, en allant au rendez-vous, croyoit n'avoir affaire qu'à un feul homme; mais à peine le combat fut-il engagé, qu'il fe trouva entouré par trois frères de fon ennemi... Le péril augmente fon audace, il fait tête aux quatre affaillans, ou plutôôt aux quatre affaf-

---

\* Voici la réponse que fait faire à Pharamond le Spectateur Anglois par un Duellifte à qui ce Prince reprochoit d'avoir contrevenu à fes ordres : Comment m'y ferois-je fomis ? Tu ne punis que de mort ceux qui les violent, & tu punis d'infamie ceux qui y obéiffent. Apprends que je crains moins la mort que le mépris.

ains ; déjà il en a blessé deux, & peut-être il alloit se défaire des deux autres, lorsque des payfans accourus au bruit, firent cesser cet odieux combat. Dès-lors sa bravoure fut renommée, & donna lieu à une espèce de proverbe :

*Colla penna e colla spada*

*Nessimo val quanto torquato. »*

Personne n'est l'égal du Tasse, la plume ou l'épée à la main.

Dans ce moment on lui prodigua les honneurs & les caresses. Bientôt il perdit encore son repos & sa liberté. Mais que peut l'envie contre un grand homme ?

L'envie est sur la terre, & son front est aux cieux.

Le Royaume de Naples peut se flatter encore d'avoir produit le *Cavaliere Marini*. Son Poëme de l'*Aulone*, malgré l'agrément de son style, cette grace, cette naïveté d'expressions qui lui est propre, fatigue par une inépuisable variété d'objets & de descriptions.

Mais c'est sur tout par la Musique que Naples est justement fameuse. L'Europe lui doit les plus grands Maîtres, & M. Piccini est leur Elève. Quand la nature, sans doute pour charmer nos peines, nous préparoit de loin ces Peintres harmonieux, comment l'Art, jaloux de l'imiter, a-t-il pu imaginer qu'en *élaguant un homme*, il lui feroit pousser des sons ? Nous rougissons d'y penser : & qui

oferoit pourtant se plaindre du vol fait à l'espèce humaine , s'il se rappelle d'avoir entendu la voix de Cafarielli ? encore s'il avoit raison ce Philosophe sensible , qui prétend que les *Castrati* chantant sans chaleur & sans passion , sont sur le Théâtre les plus mauffades Acteurs du monde. Mais une Anecdote moderne affoiblit la vérité de sa remarque. « Senefino & Favinelli étoient tous deux engagés à différens Théâtres de Londres; ils chantoient les mêmes jours , & n'avoient pas occasion de s'entendre. Cependant, par une de ces révolutions théâtrales toujours inattendues , quoiqu'elles arrivent fréquemment, ils se trouvèrent un jour réunis. Senefino avoit à représenter un Yvan furieux , & Savinelli, un Héros malheureux & dans les fers. Mais pendant son premier air , il amollit si bien le cœur endurci de ce Tyran farouche , que Senefino oubliant le caractère de son rôle , courut dans les bras de Savinelli , & l'embrassa de tout son cœur. » Malgré cette preuve d'un talent qui nous assure des plaisirs , nous ne pouvons que former des vœux pour l'abolition d'un usage barbare que proscrivent l'humanité , l'Eglise & les Loix.

Naples présente encore à nos Voyageurs une singularité plus effrayante , & qui désole plus l'humanité : c'est le Vésuve dans tous ses aspects. « L'ordre le plus naturel, disent-ils , nous prescrivoit de donner une description du Vésuve avant d'en faire l'histoire ;

& nous ne nous en ferions pas écartés, s'il étoit possible de décrire un objet soumis sans cesse à des changemens nouveaux : mais quel moment, quelle époque choisir pour peindre un volcan, & un volcan toujours en activité? Chacun de ces tableaux cessera, pour ainsi dire, d'être exact à l'instant même où il sera fini. Il faudroit donc le suivre dans toutes ses vicissitudes, & marquer avec soin ou chaque accroissement, ou chaque diminution. » Quoi qu'il en soit, leur plume & leur burin nous donnent l'idée la plus juste d'un des plus étonnans spectacles de la nature. Mais détournons nos yeux de ce mont terrible pour les reposer sur la retraite du célèbre Solimène, située à très-peu de distance du Vésuve. « Avec quel charme ne se promènet-on pas parmi les ruines des maisons de campagne de Cicéron! Avec quel souvenir intéressant n'ira-t-on pas à Ferney, ou bien dans cette isle charmante des jardins d'*Ermenonville!* » L'asyle de l'homme de génie est sacré pour la postérité.

Nous connoissons Naples, & nous n'avons pas encore parlé de ses usages, de ses mœurs, de ses costumes, & sur-tout de la fameuse sédition de *Maxaniello*, Roi pendant huit jours, insensé pendant quatre, massacré comme un Tyran, révééré comme le Libérateur de sa Patrie, & presque comme un Saint. Cét homme de la plus basse extraction, alliant à un caractère féroce une ame témé-

B v

raire & hardie , entreprit de faire abolir les impositions mises sur les fruits & les légumes. Il se met à la tête d'une troupe de mécontents :

« Le jour qu'ils s'assemblèrent, en passant devant le Palais du Vice-Roi , ils virent aux fenêtres & aux balcons quantité de personnes de qualité qui s'y étoient placées pour les voir defiler. Mazaniello fit un signal , & dans l'instant tous ces jeunes gens delièrent de concert les cordons de leurs caleçons , & levant leurs chemises, montrèrent tous leur derrière aux spectateurs , en accompagnant cette action indécente de cris & de huées qui forcèrent tout le monde à se retirer. »

Il nous seroit aussi agréable que facile d'entrer dans quelques détails piquans sur l'Histoire du Royaume de Naples & de Sicile ; mais nous en sommes dispensés par l'Ouvrage même que nous annonçons. Il sera lu sans doute par tous ceux qui , jaloux de connoissances , se plaisent à encourager les talens. Tout le monde connoît déjà les cent vingt-huit estampes de ce voyage , sur lesquelles les Artistes les plus distingués ont rendu des sites , des vues & des tableaux du caractère le plus neuf. Il n'étoit permis que d'en desirer le texte. Nous en jouissons , & il est écrit avec autant d'esprit que de goût. Il nous manque encore la seconde Partie, que nous attendons avec la plus vive impatience.

**NOUVELLE TOPOGRAPHIE**, ou *Description détaillée de la France, divisée par carrés uniformes, &c.* proposée par Soufcription, & dirigée par M. Robert de Hessein, Censeur Royal.

Nous avons donné une notice de cet Ouvrage dans le Mercure du 24 Juin de l'année dernière; mais l'Auteur en a développé lui-même le plan d'une manière plus étendue, dans sa réponse à la Lettre que M. le Chevalier de C., Capitaine en Premier au Corps-Royal du Génie, lui a adressée par la voie du Mercure du 29 Juillet suivant. Cette réponse est insérée dans celui du 26 Octobre de la même année, page 181.

La Carte de la *Région Nord-Ouest*, que nous annonçons aujourd'hui, est une des neuf qui présentent le premier degré de développement des détails de la superficie du Royaume, sur une échelle invariable de 648 toises par ligne; attendu que la grandeur de ces neuf Cartes est, comme celle de la Carte générale, de *vingt pouces trois lignes* en tout sens, tandis que d'un autre côté leur contenance est déterminée à 6481 bans ou petites lieues carrées, chaque lieue ayant 1944 toises de longueur. Par ce moyen, on ne prononcera jamais une Carte de *Région*, qu'on ne se rappelle son échelle & sa contenance, puisque l'une & l'autre sont déterminées pour toujours. D'ailleurs, comme l'échelle des

B vj

Cartes de la Nouvelle Topographie embrasse toute leur étendue , tout Lecteur pourra juger , par le seul regard & sans compas , non-seulement des distances , mais encore des superficies , avec une telle précision qu'il seroit lui-même en état de reconnoître & de corriger les erreurs s'il y en avoit , avantage qui ne se rencontre pas dans les méthodes ordinaires.

Des neuf *Contrées* qui forment les *divisions majeures* de la *Région Nord-Ouest* , quatre seulement renferment des Terres du Domaine de France , les cinq autres étant occupées en entier par la Manche & une partie des *Côtes Méridionales* de l'Angleterre. Celle du *centre* contient les *Isles de Jersey & Grénesey* , qui , quoique fort proches des côtes de France , sont aujourd'hui du Domaine d'Angleterre.

La *Contrée* du *Sud-Ouest* de cette Carte contient l'Évêché de Saint-Pol tout entier , & la majeure partie de celui de Quimper , avec une portion de celui de Tréguier. La *Contrée* du *Sud* contient le reste de cet Évêché & de celui de Quimper , avec l'Évêché de Saint-Brieux tout entier , & une portion de celui de Vannes. La *Contrée* du *Sud-Est* contient ceux de Dôl & d'Avranchetout entiers , près de la moitié de celui de Rennes , & une portion de celui de Vannes & de Coutance. La *Contrée* de l'Est contient le reste de l'Évêché de Coutance & une portion de celui de Bayeux.

Le Discours qui accompagne cette Carte, présente un Abrégé des détails Géographiques, Historiques & Politiques de ces pays. Il est aussi clair & aussi méthodique que le précis qui accompagne la Carte générale. Cette Carte nous paroît d'ailleurs aussi nette & aussi bien gravée que la première.

Nous publierons incessamment la notice de la troisième Carte, qui est celle de l'*Ouest*, & dont la présentation à Leurs Majestés & à la Famille Royale vient d'être annoncée dans la Gazette de France.

Les Souscripteurs qui n'ont pas encore reçu ces deux Cartes, pourront les envoyer retirer chez l'Auteur, rue du Jardinnet, vis-à-vis celle du Paon. Elles sont du prix de 3 liv. 12 sols pour les personnes qui n'ont pas souscrit.

On se rappellera que le prix de la Souscription est de 160 liv. pour l'Atlas complet des 64 premières Cartes, accompagnées de leur Discours, mais qu'on en peut restreindre l'avance à 25 liv. pour les dix premières Cartes, qui forment deux tous séparés des 54 Cartes de Contrées.



*LETTRES de M. de Voltaire à M. l'Abbé Moussinot, son Trésorier, écrites depuis 1736 jusqu'en 1742, pendant sa retraite à Cirey, chez Mde la Marquise du Châtelet, dans lesquelles on voit quelques détails de sa fortune, de ses bienfaits; quelles furent alors ses études, ses querelles avec Desfontaines, &c. publiées par M. l'Abbé D\*\*\*. Vol. in-8°. A la Haye, & se trouve à Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, 1781.*

ON a demandé pourquoi l'on avoit imprimé ces Lettres. C'est une question qu'on pourroit faire sur beaucoup de Livres, & à laquelle bien des Éditeurs, & même des Auteurs seroient embarrassés de répondre. Ici la réponse n'est pas difficile.

On a imprimé ces Lettres, parce que M. de Voltaire étoit un grand Homme, & que ce grand Homme a été calomnié pendant sa vie avec fureur, & bassement outragé après sa mort. On s'intéresse aux détails de la vie d'un grand Homme; & lorsqu'il a été calomnié, la seule apologie digne de lui est de le montrer tel qu'il a été.

Il est doux de voir que le Philosophe qui a soixante ans défendu la cause de l'humanité, n'a laissé échapper aucune occasion de la secourir ou de la consoler. A Ferney la vie de M. de Voltaire étoit publique, l'Europe avoit les yeux sur lui; & parce que

son nom donnoit de l'éclat à ses bonnes actions, on a cru, & sur-tout on a fait semblant de croire qu'elles avoient l'ostentation pour principe. A Cirey, il vivoit dans la retraite, & on voit que sa vie a été la même.

Il étoit occupé du soin de sa fortune, parce qu'il vouloit être indépendant pour avoir le droit de dire la vérité; mais il ne songeoit point à tirer parti de ses Ouvrages: c'étoit pour la gloire qu'il écrivoit, ou pour satisfaire son zèle pour l'humanité. Il mande à l'Abbé Moussinot de céder un manuscrit à un Libraire pour cinquante louis. *Cet argent, ajoute-t'il, sera pour quelque bonne œuvre. Je m'en tiens à mon lot, qui est un peu de gloire & quelques coups de sifflets.*

*Quid mihi fortuna, si non conceditur uti,* dit-il ailleurs, & *uti, c'est faire du bien à chacun suivant notre petit pouvoir.*

M. de Voltaire a fait souvent des ingrats; on voit dans ses Lettres qu'il sentoit vivement l'ingratitude, mais qu'il n'avoit pas de peine à pardonner, & qu'il étoit facile de le désarmer.

Ces mêmes Lettres prouvent combien la grace, la gaieté, la facilité, la clarté du style étoient naturelles à M. de Voltaire. Il plaisante & sur la négligence de ses débiteurs, qui ne le payent point, & sur les banqueroutes qu'il essuie. Ce qui montre que lorsque dans la suite, il a mêlé des plaisanteries à des discussions sérieuses, ce n'étoit point par indifférence, mais parce

qu'ayant plus que personne peut-être la facilité de saisir à la fois tous les rapports des objets, il étoit frappé du côté plaisant qu'ils offroient, quelque vivement qu'il en fût d'ailleurs affecté.

On ne peut s'empêcher de lui pardonner ces plaisanteries qui lui ont été reprochées avec tant d'amertume, si on songe que de toutes celles qui ont été faites sur ses Tragedies, les meilleures sont celles qu'il a faites lui-même.

On voit encore dans ces Lettres la passion qu'il avoit alors pour les Sciences, & surtout pour celles qui sont d'une utilité immédiate. Ce goût qu'il avoit pris dans son premier voyage d'Angleterre ne l'a jamais quitté. L'éducation, son siècle, avoient tourné son génie du côté des Beaux-Arts, avoient allumé en lui l'amour de la gloire; la nature l'avoit fait naître pour la vérité, pour la passion du bien public. Ce contraste a été sensible pendant toute sa vie. A quatre-vingt-quatre ans, il passoit des nuits à corriger la Tragedie d'Irène; & lorsque le moment de l'enthousiasme étoit passé, *ne me trouvez-vous pas bien enfant*, disoit-il à ses amis? Ce vers J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

est l'expression naïve de ce qu'il sentoît dans les momens de calme où son cœur & sa raison lui parloient seuls.

Si ce Recueil n'avoit eu que le mérite d'intéresser les amis, les admirateurs de

M. de Voltaire, on devoit encore pardonner à M. l'Abbé D\*\*\* de l'avoir publié. Mais il paroît qu'il a eu l'avantage d'avoir irrité les ennemis déclarés ou cachés de ce grand homme; & dès - lors on ne peut qu'approuver l'Editeur. Si cet Ouvrage avoit pu diminuer la gloire de M. de Voltaire, ils auroient mis moins d'humeur dans leurs graves censures. Ils ne veulent point permettre à l'amitié de publier des Lettres trop peu intéressantes, disent - ils, & ils ont applaudi à la haine, lorsque, outrageant la foi publique, elle a imprimé, du vivant de M. de Voltaire, des Lettres surprises dont la publication pouvoit l'affliger ou le compromettre.

Ce Recueil de Lettres est dédié à M. le Comte d'Argental, qui a été soixante ans l'ami de M. de Voltaire. Cette amitié si durable, si constante, si inaltérable, seroit une apologie suffisante de M. de Voltaire, s'il pouvoit en avoir besoin.

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite.

Et cela est vrai, sur-tout des longues amitiés.



---

 SCIENCES ET ARTS.
 

---

*OBSERVATIONS sur les moyens de rassurer le Public en cas de l'événement du feu pendant le spectacle, par M. Patte, Architecte du Duc régnant de Deux-Ponts.*

**E**N voyant les fréquens incendies auxquels les Théâtres sont exposés, il n'y a sûrement personne qui ne doive desirer que l'on trouvât quelque expédient capable d'y obvier, ou du moins d'empêcher le Public d'en devenir la victime en cas d'événement pendant le spectacle. Le vrai moyen d'y réussir seroit sans contredit de s'attacher à supprimer le bois de la construction de ces sortes d'édifices, ainsi qu'on en a déjà fait quelques essais en Italie. Le Théâtre de Florence, dit la *Pergola*, & celui de Boulogne, ayant été incendiés il y a environ vingt ans, ont été rebâties l'un & l'autre sans charpente ni menuiserie. Les loges, les corridors, l'avant-scène, ainsi que les escaliers, ont été exécutés partie en pierre, partie en brique, & tous les planchers ou plafonds ont été généralement voûtés. Ces édifices ne sont pas de peu d'étendue, comme on pourroit l'imaginer. La salle de Boulogne surtout est très-spacieuse; elle contient dans son parquet ou parterre huit cent personnes assises, & est décorée de cinq rangs de loges élevés à-plomb l'un au-dessus de l'autre. Les loges des deux premiers sont cintrées en élévation par le haut; celles du troisième & quatrième sont fermées en plate-bande,

& celles du cinquième forment des lunettes dans la voûte en aûse de panier qui tient lieu de plafond : mais ces constructions, quelque favorables qu'elles soient à la sûreté publique, ne sont rien moins qu'avantageuses aux spectacles. La pierre & la brique n'ont ni l'élasticité ni la propriété du bois pour faire valoir les instrumens, pour répéter les sons avec mélodie, pour rendre la voix plus sonore, plus harmonieuse. Aussi observe-t-on que les deux Salles en question sont sourdes, que leurs voûtes plafonnées produisent des espèces de redondances préjudiciables à la netteté du son, que les voix en général y paroissent maigres, sans agrément, & ne reçoivent pas à beaucoup près de leur réaction contre les entours en pierre ou en brique, autant de force que l'on en obtient communément de la grande construction en bois. C'est pourquoi les Architectes qui ont bâti depuis des Salles de Comédie ou d'Opéra, n'ont point été tentés de les prendre pour modèles, & l'on paroît maintenant d'accord sur la nécessité de se servir de matières sonores & élastiques dans leur exécution.

Cependant je crois que, sans préjudicier aux avantages que les Théâtres obtiennent des constructions en charpente & en menuiserie, il seroit plus aisé qu'on ne pense de les exécuter de manière à rassurer le Public contre le danger du feu pendant le spectacle. Il ne s'agiroit pour cela que de voûter en brique tous les corridors, ce qui seroit facile en adossant directement aux loges un bon mur de maçonnerie à la place des cloisons de charpente qui sont d'usage, sauf à lambrisser en menuiserie ce mur en-dedans de la Salle s'il le falloit. Alors si l'accident du feu survenoit, chacun se trouveroit hors de danger dès la sortie de sa loge \* : on auroit derrière

---

\* Bien entendu qu'on n'y seroit plus renfermé à l'or-

foi une retraite sûre dans les corridors, d'où l'on pourroit ensuite, sans confusion, gagner les escaliers, qui devroient, par les mêmes raisons que ci-devant, être toujours bâtis en pierre. Ce que je propose au surplus n'est pas nouveau, & se trouve exécuté avec applaudissement au Théâtre Royal de Turin & à celui de Saint-Charles à Naples.

Quant au Parterre, il n'y auroit qu'à distribuer de part & d'autre des galeries \* où il fût aisé de déboucher par de nombreuses issues, pour lors cet endroit si fréquenté seroit aussi évacué au besoin très-promptement ; & de toutes ces précautions réunies, il résulteroit qu'on seroit délivré de toute inquiétude personnelle à l'égard du feu pendant le spectacle.

Il y auroit encore une réforme à désirer, selon moi, dans la manière d'éclairer la Scène, laquelle contribueroit beaucoup à diminuer les occasions du feu. La plupart de ceux qui fréquentent les Spectacles, ont pu remarquer combien le mélange des portans de lumières avec les chassis de décorations & les toiles suspendues en l'air pour former les ciels est sujet à inconvéniens, tant à cause du voisinage de ces matières combustibles, que de leur mobilité presque continuelle. Aussi se passe-t-il peu de semaines sans qu'il arrive quelques brûlures particulières à des parties de décorations, accidens que l'on regarde comme de peu de conséquence, & auxquels on re-

dinaire, comme en chartre privée, par les Ouvreuses de loges, & qu'il seroit libre à tout moment d'en sortir, & de les ouvrir par dedans à volonté.

\* Il y a bien quelques Salles où l'on remarque de semblables galeries, & il y en avoit à notre Opéra ; mais comme elles ne sont pas de plain-pied avec le Parterre, rarement ont-elles ensemble des communications, & ces galeries ne servent d'ordinaire qu'à faciliter l'entrée à couvert dans le spectacle.

médie à la vérité aisément à l'aide de grosses éponges imbibées d'eau attachées à de longs bâtons ; mais pourquoi faire dépendre sans cesse aussi légèrement la sûreté publique de la négligence ou de la maladresse d'un ouvrier ; & pourquoi ne s'attacheroit-on pas, si cela se peut, à prévenir ces petits événemens presque journaliers, en éloignant des décorations les portans de lumières ? Depuis le grand usage des réverbères, qui ont le double avantage d'augmenter le volume de la lumière, & de pouvoir la diriger au loin à volonté, il est étonnant-qu'on ait négligé de les employer à éclairer la Scène des Théâtres : il ne faudroit pour cela que placer ces réverbères de droite & de gauche sur les murs du fond des coulisses, d'où, à l'aide d'un châssis vertical porté sur pivot, on réussiroit à frapper de leur lumière les décorations & les endroits de la Scène que l'on jugeroit à propos, non-seulement sans aucun risque, mais encore de façon à opérer au besoin des effets piquans & bien plus intéressans que ceux qui résultent de la manière monotone avec laquelle on a coutume d'illuminer les Théâtres.

J'espère que ces Observations ne sauroient, surtout dans les circonstances actuelles, manquer de mériter l'attention de ceux qui pensent qu'on ne peut trop apporter de prévoyance dans tout ce qui intéresse la sûreté publique.

PATTE, *Architecte du Duc  
régnant de Deux-Ponts.*



## G R A V U R E S.

**L**A *feinte Résistance*, Estampe gravée d'après le dessin peint à gouache par M. Huet, Peintre du Roi. Prix, 1 livre 4 sols. — *Le Serpent sous les fleurs*, faisant pendant à cette première, gravée d'après le dessin de M. Huet. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Hemery, Graveur, rue S. Jacques, entre la Place de Cambrai & le Collège du Plessis, maison d'un Tapissier. Ces deux Estampes sont gravées avec soin par les sieurs Patas & Godefroy, dont les talens sont connus & estimés.

*Antiquités d'Herculanum*, troisième Cahier, contenant douze Planches. Prix, 6 liv. in-8°. & 9 liv. in-4°. franc de port partout le Royaume où il y a Bureau de Poste. A Paris, chez David, Graveur, rue des Noyers.

*Note des Éditeurs de cette Collection.*

L'accueil que le Public a fait aux deux premiers Cahiers de cet Ouvrage, nous a engagés à redoubler de zèle & de soin pour mériter de plus en plus son suffrage ; nous avertissons MM. les Souscripteurs qu'à cette troisième Livraison ayant employé pour la partie typographique un papier plus analogue à celui des gravures, ils recevront à la fin du premier Volume les deux premiers Cahiers imprimés sur le même papier, avec les fautes corrigées.



## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**M**ÉMOIRE *Physique & Médicinal, montrant des rapports évidens entre les phénomènes de la Baguette Divinatoire, du Magnétisme & de l'Électricité, avec des Eclaircissemens sur d'autres objets non moins importans qui y sont relatifs*, par M. T... D. M. M. in-8°. - A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins. On trouve à la même adresse, 1°. un *Mémoire chimique & médicinal sur la nature, les usages & les effets de l'air & des airs, des alimens & des médicamens*, Ouvrage qui a remporté le prix double de l'Académie de Toulouse en 1778, par M. Thouvenel, Docteur en Médecine, Volume in-4°. 2°. Un autre *Mémoire chimique & médicinal sur le mécanisme & les produits de la sanguification*, qui a remporté le prix de l'Académie de Pétersbourg en 1776, par le même Auteur. 3°. Un *Mémoire chimique & médicinal sur les principes & les vertus des eaux minérales de Contrexville en Lorraine*, par le même.

*Histoire Universelle*, nouvellement traduite de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres, in-8°. Tome XXVIII. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

*Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque, Romans du seizième siècle*, N°. S. A Paris, chez le même Libraire.

*L'Ambigu Comique, ou le Remède à l'Ennui*, Prix, 1 livre 16 sols. — *Anacréon en belle humeur, ou le plus joli Chanfonnier François*. Prix, 1 livre 4 sols. — *Almanach du bon François*. Prix,

1 livre 16 sols. — *Domino*, ou *Jeu de Cartes pour la poche*. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques. On trouve à la même adresse huit cent Ouvrages de même espèce à un quart de remise sur le prix du catalogue.

*Recherches sur les Végétaux nourrissans qui, dans les temps de disette, peuvent remplacer les alimens ordinaires, avec de nouvelles Observations sur la culture des pommes de terre*, par M. Parmentier, Volume in-8°. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

*Histoire des Maladies épidémiques qui ont régné dans la Province de Dauphiné depuis l'année 1775*, par M. Nicolas, Docteur en Médecine, Volume in-8°. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez le même Libraire.

## T A B L E.

<i>Vers à M. le Curé de S. Sulpice</i> ,	3	<i>Lettres de M. de Voltaire à M. l'Abbé Moïssinot</i> ,	438
<i>Le Ballet des Dindonneaux</i> ,		<i>Observations sur les moyens de rassurer le Public en cas de l'événement du feu pendant le Spectacle</i> ,	42
<i>Conte</i> ,	4	<i>Gravures</i> ,	46
<i>Enigme &amp; Logogryphe</i> ,	9	<i>Annonces Littéraires</i> ,	47
<i>Menzicoff</i> , Tragédie,	10		
<i>Voyage Pittoresque de Naples &amp; de Sicile</i> ,	27		
<i>Nouvelle Topographie</i> ,	35		

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 7 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 6 Juillet, 1781. DE SANCY.

---

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 14 JUILLET 1781.

---

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

### ÉPIQUE A MON AMI.

**A**MITIÉ, doux foyer où notre cœur s'épure,  
O flambeau presque éteint qu'alluma la Nature,  
Quel pouvoir ont tes feux ! ils enflamment mes sens !  
C'est de toi que je veux recevoir des présens ;  
Ta main les embellit, c'est ton cœur qui les donne ;  
D'un faux éclat jamais l'orgueil ne t'environne.  
Si Plutus peut fixer les aîles de l'Amour,  
Toi, sans un vil métal, tu t'accrois chaque jour,  
Et tu taris les pleurs que la douleur m'arrache ;  
De ton œil pénétrant jamais je ne me cache,  
Sûr que mes passions, d'un Ami bienfaiteur,  
Pour moi ne feront pas un rigide censeur.

AMI, si je prétends aux dons de la fortune,  
Tu m'épargnes les soins d'une brigue importune ;

Sam. 14 Juillet 1781.

C

Si je veux de Bacchus respirer la gaité,  
 Tu me fers d'Echanson, tu bois à ma santé ;  
 De prévenir mes goûts tu te fais une étude,  
 Et je te vois chagrin de mon inquiétude ;  
 Heureux de mon bonheur, ton plaisir le plus doux,  
 Quand la douleur m'accable, est d'affoiblir les coups.  
 Et cependant, cruel... Il part, il me délaisse :  
 Le départ d'un Ami commande la tristesse.  
 Quoi ! le sort, envieux de mes plus doux plaisirs,  
 Pendant deux jours entiers t'enlève à mes desirs !  
 Je crois ençor te voir, dans mes bras je te presse,  
 Un songe qui te peint entretient mon ivresse.  
 Mais, hélas ! mon réveil en devient plus affreux ;  
 Les lieux où je te vis attendrissent mes yeux ;  
 Mes pleurs, mes tristes pleurs coulent sur la fougère  
 Où tu goûtois le soir un repos nécessaire ;  
 Ces forêts, si long-temps témoin de mon bonheur,  
 De mes ennuis mortels semblent croître l'horreur.

Vous, qui de l'amitié méconnoissez les charmes,  
 Et qui désapprouvez ma tendresse & mes larmes,  
 Sachez que son flambeau dans les cœurs vertueux,  
 Ardent comme l'Amour, porte les mêmes feux.  
 En vain, pour dissiper la douleur qui m'obsède,  
 Je crois que la lecture en sera le remède ;  
 Vingt fois je prends un livre & vingt fois de mes mains  
 Il s'échappe & me rend à mes premiers chagrins.  
 Young, le seul Young par sa sombre éloquence  
 Me plaît, en augmentant les ennuis de l'absence.

Il est passé ce temps où, pour tromper la nuit  
 Que l'hiver à sa suite en despote conduit,  
 Nos loisirs consacrés aux filles de Mémoire,  
 Ajouroient au plaisir, ajoutoient à la gloire.  
 Dédaignant un Auteur dont les tristes travaux  
 Par la louange même endorment les Héros,  
 Nous parcourions ces vers, délices de nos Belles,  
 Qu'inspira le desir & qu'Amour fit pour elles;

.....

Bernard, dans l'Art d'Aimer, digne rival d'Ovide,  
 Étoit tout-à-la-fois & mon maître & mon guide;  
 Atendri par Gresset sur tes fâcheux revers,  
 Ververt, je te suivais au parloir de Nevers;  
 Pour avoir un Ouvrage en traits brillans fertile;  
 Nous prenions tour-à-tour & Virgile & Delille;  
 Aimant avec Pétrarque & Laure & ses rigueurs,  
 Les malheurs de l'Amour faisoient couler nos pleurs;  
 De Gessner, de Berquin la plume simple & pure  
 A nos yeux d'un seul trait retraçoit la Nature;  
 Conteur inimitable, Apôtre du plaisir,  
 La Fontaine enseignoit l'art honteux de jouir;  
 Philosophe léger, moraliste agréable,  
 Voltaire, en le raillant, charme un sexe adorable;  
 Ses Écrits que l'Amour de son aîle effleura,  
 Charmans comme le Dieu qui toujours l'inspira,  
 Sont inscrits par l'Amour aux fastes de Cythère:  
 Que le temps paroît court en feuilletant Voltaire!

D'UN bonheur qui n'est plus pourquoi m'entretenir ?  
Cet Ami consolait tarde trop à venir, ....

Si c'étoit lui... Je vois mon chien qui, plein de joie,  
Va, court, saute, revient, l'annonce, crie, aboie.  
Tout me dit qu'il se rend à mes pressans desirs.  
Mon Ami ! je pensois à nos anciens plaisirs,  
Ma plume les traçoit ; mais quittons le Parnasse,  
Je vole dans tes bras, je te serre & t'embrasse.

( Par M. Santerre de Magny, âgé de 17 ans. )

STANCES adressées à M. DE LARIVE.

VAINQUEUR de la nature, après trente ans de veilles,

Le Kain se vit fameux ;

Par ses divins accens il charmoit nos oreilles

Et fascinoit nos yeux.

MAIS ton sort, ô Larive ! en marchant sur les traces,

A bien plus de douceurs,

Sans un pénible effort le favori des Grâces

Est le maître des cœurs.

OUI, de tes nobles traits la beauté gracieuse

Captive tous les sens ;

Et du Dieu des combats ta voix majestueuse

Imite les accens.

AU tombeau de le Kain Melpomène arrachée

Par tes brillans succès,

A repris pour toi seul la couronne attachée  
A de tristes Cyprés.

APPRENDS - MOI, s'il se peut, par quel prestige,  
aimable,

Dans tes transports brûlans,  
Tu montres tour-à-tour un front si redoutable  
Ou des traits si touchans.

C'EST ainsi que Milton de l'Ange des ténèbres  
Peint le séjour affreux,  
Et changeant tout-à-coup des accens si funèbres,  
Nous porte dans les cieux.

( Par M. Lamontagne aîné. )

## LE COUCOU ET L'ALOUETTE,

*Fable imitée de l'Allemand de M. Hagedorn*

L'ALOUETTE au Coucou tint un jour ce langage :

Ami, dis-moi pourquoi parcourant l'Univers;

La Cicogne, après maint voyage

Parmi tant de climats divers,

N'en fait pas plus que nous? — Il n'est pas difficile,

Répondit le Coucou, d'en savoir la raison.

Un sot voyage en vain, & change d'horison,

Il n'en revient pas plus habile.

( Par M. le Chevalier de la Croix Labeigne. )

## ÉPIGRAMME.

CERTAIN Rimeur, connu par maint & maint affront,  
 En lisant mes Écrits les tronque & les altère.  
 Pour me venger de lui je ferai le contraire;  
 Je lirai les siens tels qu'ils sont.

( Par M. L\*\*\*\*\*. )

Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
 du Mercure précédent.

LA réponse à la question Énigmatique est  
*Vieillir*; le mot du Logogryphe est *Janvier*,  
 où se trouvent *an, vie, vrai, vin, ivre,*  
*Jean, rien, Eu, Vire, aire, navire, rayin,*  
*rave, nue, rive, Juin, air, eau, Jan, ré,*  
*ver, tue, jeu, âne, ire.*

## É N I G M E.

U T I L E à la fois & nuisible,  
 L'on me recherche & l'on me fait  
 Malheur à quiconque m'aigrit,  
 S'il est un tant soit peu sensible!  
 Je sers très-souvent à cacher  
 Les riches trésors des Bergères,  
 Et je punis les téméraires  
 Qui parviennent à m'arracher!

( Par Mlle Gillier, d'Ervy-le-Châtel. )

## LOGOGRYPHE.

**S**ANS être dans le Ciel, je ne suis point sur Terre ;  
 J'offre à Paris sur-tout un secours salutaire.  
 Je meurs tous les matins, tous les soirs je renais ;  
 Cependant, si l'on veut, je ne mourrai jamais ;  
 Il faut, pour cet effet, atroser mes entrailles  
 D'une douce liqueur qui m'arrache à la mort.  
 Je suis environné de si foibles murailles,  
 Que ton œil à travers peut percer sans effort.  
 Je n'ai ni cou, ni bras, ni tête ; en récompense  
 J'ai tantôt deux, tantôt trois & tantôt quatre yeux ;  
 Je répands un éclat plus ou moins radieux,  
 Selon que plus ou moins on nourrit ma substance.  
 Au reste, j'ai neuf pieds ; en les décomposant  
 Tu trouveras un meuble où se puise la joie,  
 Mais plus souvent encore où la raison se noye ;  
 Une note en musique ; un insecte rampant ;  
 Ce qui trop haut déplaît dans une compagnie ;  
 Un être chimérique, enchanteur séduisant  
 A qui l'homme abusé quelquefois sacrifie ;  
 Pour finir en un mot, tout fripon dans Paris  
 Évite avec grand soin les endroits où je suis.

( Par M. Richard, Étudiant en Rhétorique  
 au Collège de Lizieux. )

---



---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*ORAISONS FUNÈBRES de l'Impératrice-Reine*, par M. l'Évêque de Blois & par M. l'Abbe de Boisimont, l'une chez Didot l'aîné, Imprimeur du Clergé, rue Pavée, l'autre chez Demonville, Imprimeur de l'Académie Française, rue Christine.

**I**L semble que M. l'Évêque de Blois ait toujours eu en vue ces quatre beaux vers de *Brutus*,

Vous pouvez resserrer par un accord heureux  
Des peuples & des Rois les légitimes nœuds,  
Et faire encor fleurir la liberté publique  
Sous l'ombrage sacré du pouvoir monarchique.

« La Reine, dit l'Orateur, soupçonne  
» qu'il y a plus souvent des opprimés que  
» des rebelles, & elle est sûre que la  
» fidélité est dans le cœur de ses sujets,  
» parce que la justice & la bienfaisance  
» sont dans le sien. . . . Elle aime mieux  
» croire au malheur qu'au crime, & en  
» montant sur le trône il lui est doux d'an-  
» noncer qu'elle croit n'avoir que des sujets  
» fidèles. Elle n'en aura jamais d'autres, . . .  
» La Reine (en se remettant avec son fils  
entre les mains des Hongrois, que ses an-

«êtres avoient si souvent traités en rebelles )  
 » vient d'apprendre à tous ses successeurs  
 » qu'il y a plus de ressources dans la fierté  
 » d'un peuple libre que dans la crainte des  
 » esclaves; qu'on avoit plus souvent occupé  
 » ses ancêtres de leur autorité que de l'amour  
 » de leurs sujets, parce que ceux qui embou-  
 » rent les Rois ont quelquefois plus d'intérêt  
 » à les faire obéir qu'à les faire aimer. »

Ces maximes vaudroient mieux que de l'éloquence, si elles n'étoient pas de l'éloquence.

L'Oraison Funèbre de la même Impératrice, prononcée au nom de l'Académie Française dans la Chapelle du Louvre, le Vendredi premier Juin 1781, par M. l'Abbé de Boismon, a beaucoup de beautés de ce genre utile, elle en a de tous les genres; & l'Auteur des belles Oraisons Funèbres de M. le Dauphin, père du Roi, de la Reine son aïeule, du Roi Louis XV, ne pouvoit dégénérer dans un sujet aussi beau que l'éloge de Marie Thérèse.

Il ne perd pas, non plus que M. l'Évêque de Blois, une occasion d'avertir, par l'exemple de Marie-Thérèse, l'autorité de se rendre aimable par son propre intérêt. On recherche tant la puissance, la puissance sans bornes, sans contradictions, on ne la trouvera que dans l'amour. Quel est essentiellement le plus puissant de tous les Monarques? Celui qui est le plus aimé.

« La bonté de Marie-Thérèse, dit M.

l'Abbé de Boismont, sera plus absolue que  
 le despotisme même. Ah ! la soumission  
 est sans réserve, lorsque la liberté est sans  
 alarmes; plus de barrières entre elle & le  
 cœur des indociles Hongrois. Tout est  
 calme, tout repose à ses pieds; & ce n'est  
 pas ce repos affreux qui, dans la servitude  
 ressemble au silence de la mort: c'est la  
 douce confiance d'une famille nombreuse,  
 satisfaite & tranquille sous la main pater-  
 nelle. *Conquievit in conspectu ejus, &*  
*siluit omnis terra.....*

Qu'on vende aux Souverains ses talens  
 & ses veilles, je n'en suis pas surpris.  
 Hélas ! veulent-ils être aimés ? C'est le  
 trône, c'est la puissance, ce n'est pas  
 l'homme sensible que l'on sert. Dans Ma-  
 rie-Thérèse, c'est la gloire de Marie-Thé-  
 rèse même qu'on idolâtre : c'est à son ame  
 qu'on se dévoue.....

La division de ce Discours est simple &  
 vaste. La première Partie traite de la gloire  
 de Marie-Thérèse ; c'est l'histoire de ses  
 malheurs & de ceux de l'Europe pendant  
 sa vie. La seconde Partie est le Tableau de  
 l'administration de Marie-Thérèse, c'est-à-  
 dire du bonheur de ses Sujets sous son règne.

La première est celle qui offre le plus de  
 ces tableaux de détail, de ces morceaux  
 propres à orner un extrait ; mais ils sont en  
 si grand nombre, que nous nous contente-  
 rons de les indiquer pour la plupart, tant  
 pour éviter l'embaras du choix, que pour

ne pas charger cet extrait de citations trop longues & trop fréquentes qui perdroient au moins le mérite de l'encadrement.

Le tableau général des guerres de 1741 & de 1755; la retraite de Marie-Thérèse en Hongrie; sa noble confiance dans les Hongrois; l'enthousiasme généreux dont elle les remplit; le développement de toutes les circonstances; de tous les détails de cette scène touchante & de ses suites; la fermeté avec laquelle Marie-Thérèse soutient la mauvaise fortune; la modération qu'elle signale dans la prospérité; les vertus de chaque situation, de chaque moment qui se trouvent si naturellement dans son ame; l'usage qu'elle fait du calme pour améliorer ses États, & des brages pour se perfectionner elle-même; le portrait du Roi de Prusse, le parallèle de ce Prince & de Marie-Thérèse; ce morceau si philosophique, si profond, où l'Orateur nous représente Marie-Thérèse se concentrant dans le caractère de son peuple pour le rendre plus sage & plus heureux, & résistant à l'attrait; à la séduction des nouveautés brillantes que son siècle lui offroit. Ce morceau; & tous les précédens que nous venons d'indiquer, & en général tous les grands morceaux du sujet, sont traités avec toute la dignité, tout l'intérêt, toute l'éloquence qui leur conviennent & qu'on devoit attendre de M. l'Abbé de Boismont. Si, pour abrégé, nous ne nous arrêtons point à transcrire ni à considérer ces beautés du

premier ordre, nous nous arrêterons encore moins à relever quelques expressions, ou exaltées, ou recherchées, ou obscures, foibles ombres dans un Ouvrage tout étincelant, ou de génie ou d'esprit.

La seconde Partie, en peignant la douce, la consolante, la vivifiante Administration de Marie-Thérèse, développe toutes les qualités également grandes & aimables qui formoient le caractère de cette Princesse. Parmi les principaux traits qui peuvent être détachés de ce beau tableau, & considérés à part, nous remarquerons sur-tout le parallèle de Marie-Thérèse d'Autriche avec la célèbre Élisabeth d'Angleterre. « Toutes deux honorant leur sexe, leur pays, leur trône, ont donné des leçons de génie aux Rois; &, ce qui est plus rare encore, ont consacré le génie au bonheur des peuples; toutes deux, exercées par le malheur, ont appris, dans la lutte pénible contre l'adversité, à fortifier leur caractère, à étendre les ressources de leur ame, à se soumettre les événemens, & à se faire un héroïsme de circonstances autant que de principes. Élisabeth, plus créatrice peut-être, & plus hardie, a préparé les ambitieux destins de l'Angleterre: Marie-Thérèse, plus mesurée, a déployé cette intelligence conservatrice qu'exigeoit la longue & antique domination de l'Autriche. La première, réprimant un peuple impatient & fougueux, également ter-

» rible, soit qu'il sente l'excès de la servi-  
 » tude ou de la liberté, le contient sans  
 » l'avilir, & détournant cette activité in-  
 » quiète vers de grands objets, lui créa, si  
 » j'ose ainsi parler, un nouvel apanage, la  
 » mer; une nouvelle patrie, les deux Mon-  
 » des; la seconde, excitant un peuple calme,  
 » & dès-long-temps plié par la douce dis-  
 » cipline des lois & des camps, lui a in-  
 » piré le goût d'une richesse utile, & d'un  
 » genre de conquête conforme à ses mœurs,  
 » celle de son propre pays par le travail &  
 » l'industrie. Ainsi l'une tourna vers l'Em-  
 » pire & la Fortune le génie de la liberté;  
 » l'autre a dirigé vers un bonheur tranquille  
 » le génie de l'obéissance. Toutes deux ont  
 » joui d'un pouvoir presque absolu; mais  
 » l'espèce de despotisme d'Élisabeth tenoit  
 » à son caractère; celui de Marie-Thérèse à  
 » la Constitution de l'État. Élisabeth, par  
 » sa fierté naturelle, tendoit sans cesse le  
 » ressort d'un Gouvernement où les droits  
 » des peuples étoient indécis, où les bornes  
 » mobiles de l'autorité étoient déplacées à  
 » chaque règne par la foiblesse ou la fer-  
 » meté des Monarques; Marie-Thérèse, en  
 » montant sur le trône, hérita d'une Puif-  
 » sance illimitée, appuyée sur plusieurs  
 » siècles, accrue &, pour ainsi dire, consacrée  
 » par l'opinion, cette première Législatrice  
 » des États qui fonde ou justifie tous les  
 » droits; mais cette Constitution sans équi-  
 » libre, trouva son contre-poids dans l'ame

» de la Souveraine qui devoit y présider.  
 » L'une enfin, par ses succès & sa grandeur,  
 » força le fier Breton de lui pardonner le  
 » despotisme de sa volonté; l'autre, par sa  
 » modération & sa douceur, tempéra le  
 » despotisme des armes & de la Législation  
 » arbitraire; elle n'en retint que le droit  
 » d'être bienfaisante sans contradiction, &  
 » de faire envier à l'indépendance même  
 » l'heureuse nécessité de lui obéir. »

Voilà tout ce que l'éloquence la plus ingénieuse, la plus féconde en ressources, en idées nobles & fines, en mots heureux, a pu imaginer pour mettre Marie-Thérèse à côté d'Élisabeth; l'Histoire, d'un seul mot, va la placer au-dessus.

La cruauté a souillé la gloire d'Élisabeth; la bienfaisance a consacré celle de Marie-Thérèse; & les noms intéressans du Comte d'Essex, du Duc de Northfolck, & sur tout de Marie Stuart, ne s'élèvent point contre sa mémoire. « Ah! s'écrie l'Orateur, c'est dans les murs de Vienne, c'est à l'aspect du Palais Impérial qu'il faudroit parler. Que de voix gémissantes s'éleveroient du sein de ce Palais! Quel auditoire que celui qui seroit formé de tous les malheureux que Marie-Thérèse a secourus! Chaque mot que je prononcerois retentiroit jusqu'au fond de leur ame; chacune de mes pensées se peindroit dans leurs traits, & seroit justifiée par leurs larmes... Reconnoissez, leur dirois-je, ce trône, où l'in-

» indulgence, la pitié, l'humanité furent tou-  
 » jours assises, les mains étendues vers le  
 » besoin & le malheur; c'est au pied de ce  
 » trône qu'un Croate, prêt à fuir son dra-  
 » peau pour voler au secours de sa famille  
 » expirante dans la misère, trouvoit sa  
 » femme & ses enfans baignant de leurs  
 » larmes les genoux d'une Bienfaitrice géné-  
 » reuse; c'est de-là qu'il partoit pour en-  
 » flammer tout son pays, & grossir l'Armée  
 » Impériale de tous les enthousiastes qu'il  
 » alloit associer à sa reconnoissance. ...  
 » C'est par ces détours ignorés que l'amé de  
 » Marie-Thérèse s'échappoit sans laisser au-  
 » cune trace, pour s'unir à la noble indi-  
 » gence, qui pouvoit rougir & de l'aveu  
 » du besoin & de l'humiliation du secours.  
 » Rappelez-vous le Danube rompant ses  
 » digues, roulant au sein de vos foyers le  
 » ravage & l'horreur. Quelle main protec-  
 » trice vous soulevoit au milieu des ondes  
 » écumantes, & portoit jusqu'à vous la  
 » consolation & la vie? Représentez vous  
 » les flammes dévorant vos asyles, vos  
 » femmes, vos enfans, vous-mêmes assis  
 » sur leurs débris fumans: quelle main  
 » bienfaitante essuya vos pleurs & répara  
 » vos pertes? Ah! sans doute, à ce récit  
 » attendrissant, les soupirs, les sanglots  
 » s'échapperoient avec violence de tous les  
 » cœurs: je me troublerois moi-même au  
 » milieu de cette scène éloquente, & mon  
 » trouble, mon silence, l'égarément de

» mes esprits la loueroient bien mieux que  
 » toutes mes pensées. . . . Ah ! ce ne sont  
 » pas les Grands, c'est le peuple qui pro-  
 » nonce l'apothéose des Rois. »

Si les malheureux ont besoin de secours,  
 les Héros ont besoin d'honneurs, & ils y  
 ont droit. « Marie-Thérèse croira-t'elle en  
 » pouvoir répandre assez sur l'illustre com-  
 » pagne du Héros de Chotémitz ? Que fera-  
 » t'elle pour le Héros même ? Elle déposera  
 » dans ses mains victorieuses tous les droits  
 » de ce trône qu'il a soutenu. Dans ce camp  
 » où tout parle de son triomphe, justice,  
 » grâces, récompenses, tout dépendra de  
 » son autorité : il sera Roi. Elle chargera  
 » le fils de ce grand Homme d'un ordre  
 » qu'il n'ouvrira que sous les yeux du vain-  
 » queur, à la tête de son armée, qu'ap-  
 » percevra-t'il alors ? Une carte de la Bo-  
 » hême, le nom du village de Chotémitz  
 » tracé en caractères apparens, & au-dessous  
 » on lira cette inscription digne des temps  
 » héroïques, écrite de la main de Marie-  
 » Thérèse même : *C'est ici que votre père a*  
 »  *sauvé mon Empire, je ne l'oublierai ja-*  
 »  *mais....* C'est avec ce goût, cette recher-  
 » che, cet art dont le cœur seul a tous les  
 » secrets, que Marie-Thérèse paye les servi-  
 » ces & le zèle....

» Il est dans toutes les bouches, il pas-  
 » sera dans tous les âges, ce mot vraiment  
 » Royal, que la vanité des Conquérans &  
 » des Rois ne devoit point trouver : mot à

» jamais mémorable réservé au cœur de  
 » Marie-Thérèse. Hélas! pourquoi, ô mon  
 » Dieu! avez-vous permis qu'il fût le der-  
 » nier? *Je lègue à mon Armée...*

C'est après avoir ainsi excité l'attendrissement par le tableau de la bienfaisance toujours touchante ou délicate de Marie-Thérèse, que l'Orateur nous parle de la mort de cette Princesse, & entreprend de nous en consoler. « Ne la pleurons pas, dit-il, pleurons ces Rois dont la vie entière n'est que l'oubli de la vie même.... La mort pour elle fut un bienfait. Le ciel a voulu qu'elle emportât sa gloire toute entière, qu'aucune ombre, aucune tache ne ternît cette belle vie; car, hélas! qu'est-ce en général que la vieillesse?..... Et en particulier qu'est-ce que la vieillesse sur le trône? Il semble que ces rides, qui ne respectent pas les fronts couronnés, aillent s'imprimer alors, pour ainsi dire, jusques sur les lois, sur l'autorité, sur les conseils. Plus d'activité dans les esprits, plus d'énergie dans les courages; le bien est négligé, le mal n'est pas prévu, tout se défunit: on remarque bientôt dans la même Nation deux intérêts & deux peuples; l'un redoute ce que l'autre espère; l'approche d'un nouveau règne rend les maximes de l'ancien moins respectables, & le Souverain se survit en quelque sorte pour voir ses derniers momens ou obscurcis ou méprisés. Mais mourir lorsqu'on

» marche d'un pas toujours ferme dans la  
 » carrière, lorsque la lumière qui nous en-  
 » vironne est encore toute vive, lorsque le  
 » présent garantit l'avenir, ce n'est pas  
 » mourir en effet, c'est se cacher dans sa  
 » gloire.»

Expression hardie, qu'on a du censurer  
 comme hasardée, & qu'on peut admirer  
 comme sublime.

Ces exemples suffisent pour faire con-  
 noître combien le talent de M. l'Abbé de  
 Boisfont a de souplesse & de fécondité,  
 combien son éloquence est étendue & va-  
 riée. Les morceaux que nous n'avons fait  
 qu'indiquer la montreront tantôt imposante  
 & majestueuse, tantôt rapide & entraî-  
 nante. Parmi ceux que nous avons cités, le  
 parallèle de Marie-Thérèse d'Autriche &  
 d'Élisabeth d'Angleterre annonce de grandes  
 vues & de grandes ressources. Le tableau  
 de la bienfaisance de Marie-Thérèse pré-  
 sente une foule de traits attendrissans; c'est  
 par-tout le langage d'un cœur touché. Le  
 récit du trait de Chotémitz se rapproche du  
 naturel & de la simplicité de l'Histoire. Les  
 réflexions sur la vieillesse des Rois sont d'une  
 Philosophie qui nous paroît être le caractère  
 dominant de l'Ouvrage, & le mérite prin-  
 cipal de l'éloquence de M. l'Abbé de Bois-  
 font.



*AMUSEMENS DU JOUR, ou Recueil de petits Contes dédiés à la Reine, par Mde de Mortemart. A Genève; & se trouve à Paris, chez Couturier fils, Libraire, quai des Augustins; & à Versailles, chez Severe Dacier.*

NOUS avons parmi les Auteurs de Romans presque autant de femmes que d'hommes. Mde de Mortemart vient encore augmenter le nombre de celles-ci; elle paroît avoir senti que les énormes Volumes n'étoient pas faits pour être lus à la toilette, & l'on peut juger par le titre seul, que le Recueil qu'elle publie est une Brochure de ce genre; elle contient le *Songe*, conte allégorique; l'*Oracle*, conte Oriental; *Luerdab*, conte Persan; *Oka & Crinkavel*, contes de Fées; les *deux Amis*, conte Indien; *Justine*, ou les *égaremens d'un cœur sensible*, anecdote François; *Zoé*, anecdote Allemande. On trouve dans ces légers Opuscules des descriptions riantes, de sages réflexions, des traits de Morale heureusement exprimés, & des portraits agréablement touchés. « Si j'ai pu esquisser quelques aimables portraits, dit l'Auteur dans son Épître dédicatoire à la Reine, l'on pourra reconnoître que j'avois choisi le plus beau modèle, mais qu'il faudroit un autre pinceau pour rendre ses traits chéris de bienfaillance, s'ils n'étoient gravés dans tous les cœurs. »

**LE NOUVEAU MONDE**, Poëme, par  
M. le Suire, de l'Académie des Sciences,  
Belles-Lettres & Arts de Rouen.

*Tu Spiegherai, Colombo, per l'alto Oceano*

*Lontane sì le fortunate antenne. . . . .*

*. . . . . Lunga memoria*

*Degnissima di Poema e d'Istoria.*

T. Tasso, Ger. Lib.

A Éleuthéropolis, & se trouve à Paris,  
chez Quillau l'ainé, rue Christine; la  
Veuve Duchesne, rue S. Jacques; la Veuve  
Tilliard; rue de la Harpe; Esprit, au Palais  
Royal, 1781. 2 Vol. in-12. Prix, 3 liv.  
12 sols brochés.

IL faut être juste; on ne peut pas dire que  
ce Poëme, dont le sujet est vaste & beau,  
ait précisément tout le mérite du Poëme de  
*Conches*, ou de celui de *l'Architecture*. Parmi  
les dix ou douze mille vers, plus ou moins,  
qu'il contient, on ne trouvera pas une seule  
faute contre la mesure, ni contre l'arran-  
gement des rimes; on voit passer en revue,  
dans la Préface, les principaux Auteurs qui  
ont écrit sur le nouveau Monde & les prin-  
cipaux Poëtes épiques; & si nous entendons  
bien le jargon des Préfaces, le dernier ré-  
sultat des trente pages dont celle-ci est com-  
posée, est que l'Auteur efface & tous les  
Poëtes épiques & tous les Auteurs qui ont  
écrit sur le nouveau Monde. Il ne parle que

de succès, d'éditions subséquentes, de persécutions même, suites & garans de ce succès; il craint d'être persécuté comme son Héros, & pour des causes à-peu-près semblables: on sent que ses craintes à cet égard sont des espérances.

Proprement toute notre vie

Est le Curé Chouart, qui sur son mort comptoit

Et la Fable du pot au lait.

M. Le Suire demande à n'être pas jugé sur les règles ordinaires de l'Epopée, il a doublement raison: 1°. parce que ces règles ayant été faites d'après le petit nombre de Poèmes épiques qui pouvoient seuls alors servir de modèle, ne doivent point être étendues avec une certaine rigueur, aux Poèmes qui peuvent démentir ces règles par des innovations heureuses; 2°. parce que ce Poème ne ressemble en effet à aucun de ceux qui ont réussi jusqu'à présent; il n'y ressemble, ni par le fond, ni par la forme, ni par le nombre des Chants, ni par leurs titres; chaque Chant a son titre particulier, comme les chapitres de certains Romans, & forme, pour ainsi dire, un petit Poème à part. Il y en a vingt-six. En voici les titres; les *Amours*, le *Voyage*, l'*Amérique*, les *Combats*, l'*Interprète*, le *Mexique*, le *Fanatisme*, la *Pyramide*, le *Pérou*, le *Tremblement de Terre*, les *deux Frères*, les *Montagnes*, la *Ville ambulante*, les *Spéctacles*, les *Déserts*, l'*Auto-da-fé*, l'*Isle fortunée*, l'*Alceste*.

*Américaine, le Retour, le Triomphe, l'Italie, le Prisonnier content, le faux Concile, l'Hymenée, les Prisons.* En voilà vingt-cinq; & on sent que l'Auteur pouvoit en faire vingt-cinq fois vingt-cinq, s'il eût voulu; mais le titre du vingt-sixième est tel, qu'il falloit absolument finir par celui-là: c'est la *Mort*.

*Mors ultima linea rerum est.*

Une particularité encore de ce Poëme, est de présenter, comme une Pièce de Théâtre, la liste des principaux personnages; & cette liste est si nombreuse, qu'on la prendroit pour celle d'une Pièce de Shakespeare.

On indique aussi, comme dans une Pièce de Théâtre, le lieu de la scène, & ce lieu de la scène est dans les deux Mondes.

L'Auteur débute d'un ton qui n'annonce certainement pas un Poëme épique, mais qui annonce quelque chose, & quelque chose que l'Auteur ne tient pas dans la suite.

Ramené par le temps au sein de ma Patrie,

Promenant à l'écart ma douce rêverie,

Épris des vains honneurs de la célébrité,

Je chéris en secret & fais l'obscurité.

Sans redouter la mort, éloignée ou prochaine,

Spectateur attendri de la misère humaine,

Je supporte les Grands, je plains les malheureux;

Le ciel a ma prière, & la terre a mes vœux.

Ces vers, disons-nous, ne sont pas épi-

ques ; mais il y a du piquant , de la naïveté , & une sorte de Philosophie dans cet *illego* ; chaque vers , & presque chaque hémistiche , a du sens ; & si le reste du Poëme répondoit à cet exorde , il faudroit lui chercher un titre particulier , ou convenir que l'Épopée peut avoir plus d'un ton ; mais ce n'est pas la peine de chercher un titre pour un recueil de vers , tels que ceux-ci :

Des Nautonniers sanglans s'échappoient à la nage,

De l'Inde Occidentale on amenoit au port

Des trésors amassés sur ce funeste bord ,

Et des hommes couverts de blessures mortelles :

Pour s'être disputé ces richesses cruelles.

Nouveau Monde , me dis-je , où l'on nous voit courir ,

Que tu causas de maux , & qu'on t'en vit souffrir !...

Alors un feu sacré me pénètre & m'enflamme ,

Et je chante ces vers où je répands mon ame ,

Et votre serviteur , pour terminer ma phrase.

Colomb est en prison , une jeune fille vient l'y trouver ; c'est Clémence Isaure , l'Institutrice des Jeux Floraux ; quoiqu'elle n'ait pas été plus Contemporaine de Christophe Colomb , que Didon ne l'avoit été d'Énée ,

Elle offre des secours au sage qu'elle enchante ;

Il imprime un baiser sur sa main bienfaisante ;

Et d'un œil éloquent secondant ses accens ,

Il dévoile en ces mots le trouble de ses sens.

Cette consonnance régulière de trois en trois syllabes, *éloquent, secondant, ses accens*, fait un effet bien agréable.

« O des infortunés Déesse tutélaire,  
 « Qui vous fait m'honorer d'une faveur si chère ?  
 « Quel être secourable, ami du genre humain,  
 « A pu vous envoyer dans ce noir souterrain ?  
 « Et de quelle contrée, en ce lieu déplorable,  
 « Venez-vous m'apporter un secours favorable ? »  
 En voilant sa rougeur cette Beauté sourit,  
 Et lui répond ces mots, dont le charme attendrit.

Ces mots, que nous ne rapporterons pas de peur d'être trop longs, ne sont ni bien ni mal, & n'ont point de *charme qui attendrissent*. En général, les Auteurs devroient prendre garde à ces éloges qu'ils se donnent quelquefois à eux-mêmes, sous prétexte de les donner à leurs personnages; car si le Lecteur ne les confirme pas, c'est un ridicule; & lors même qu'il les confirme, il peut encore trouver mauvais qu'on l'ait prévenu.

Le Poëte nous apprend encore que le Héros est enchanté d'un si doux langage.

Et par un *timbre* heureux, cet organe vainqueur  
 Murmure à son oreille & va toucher son cœur...

Cette jeune Beauté *se faisant violence*,

Le regarde, soupire, & le quitte en silence.

La porte est refermée avec un bruit affreux...

Cet

Cet âge encor si tendre & ces traits gracieux ,  
Et ce doux intérêt dont brilloient deux beaux yeux.

Rendent Colomb amoureux , quoiqu'il ne  
soit déjà plus jeune , & voilà pourquoi ce  
premier Chant est intitulé *les Amours*.

Isaure revient dès le lendemain.

*Une terrasse ouverte , où le soleil rayonne ,  
De la tour qui l'enferme est l'heureuse couronne.  
De-là ses yeux errans , quand les cieux sont serens ,  
S'étendent sur les flots . . . . .*

*Sur la terrasse , un jour , ils respiroient tous deux ,  
Élevés dans les airs au comble de leurs vœux.*

Colomb fait à sa nouvelle Maîtresse un  
compliment de voyageur , en lui disant qu'il  
ira sous d'autres cieux faire répéter , à des  
échos étrangers , le nom d'Isaure.

*Cent peuples inconnus sur ces rives épars ,  
Et qui vont du néant sortir pour nos regards ,  
Instruits de votre nom , frappés de votre gloire ,  
Me verront préférer votre chère mémoire ,  
Le simple souvenir de vos tendres appas ,  
Aux plus rares beautés qui parent ces climats.*

Isaure plus avisée , trouve que c'est prendre  
le plus long.

Et ses yeux semblent dire : « Hélas ! qu'est-il besoin ,  
Pour trouver le bonheur , de le chercher si loin ? »

Ces deux vers pourroient n'être pas mau-

Sam. 14 Juillet 1781.

D

vais dans un Conte ou dans une Epigramme.

Colomb & Ifaure voyent , de leur terrasse , un combat entre un Vaisseau Espagnol ou Portugais & un Vaisseau Anglois.

La soif de l'or , guidant ces Nautonniers avides ,  
 Les avoit fait voler vers ces lieux homicides ;  
 Et la rivalité , pour un frivole gain ,  
 Leur avoit mis le fer & la flamme à la main ,  
 Au couple spectateur , un des Guerriers expose  
 De leur acharnement cette futile cause.

Colomb part,

On le nomme *Amiral des mers qu'il va courir ,*  
*Vice-Roi des États qu'il pourra conquérir.*

Mais à côté de ces vers d'une simplicité burlesque , on trouve celui-ci :

Il sort de son cachot pour agrandir le monde.

Malgré son fatras obscur ,  
 Souvent Brébeuf étincelle ;  
 Un vers noble quoique dur  
 Peut s'offrir dans la Pucelle.

A l'exception de ces foibles lueurs , qui sont même très-rares dans ce Poème , ce sont par-tout les expressions , les tours , les formes de la prose. Que l'Auteur n'écrit-il donc en prose. Il y a montré quelque talent. Son Poème en prose , intitulé : *Isaac & Rebecca*,

ou les *Noces Patriarcales*, n'est point du tout un ouvrage sans mérite. Il y a beaucoup plus de poésie dans la prose de ce Poëme, que dans tous les vers du *Roman du nouveau Monde*. Son petit Roman politique & satyrique, intitulé : *les Amans François à Londres, ou les Délices de l'Angleterre*, étoit assez bien conçu, & avoit fait quelque sensation, même dans le Monde & au-delà du cercle des Littérateurs. L'Auteur sûrement écrit trop & trop vite. Il a voulu écrire en vers, & en vers épiques, sans entendre la Langue poétique, sans avoir la moindre idée du style de l'Epopée. L'Auteur ne se plaindroit pas tant des prétendus faiseurs & destructeurs de réputations, s'il vouloit travailler un peu plus sérieusement & un peu plus lentement à la sienne, & sur-tout méditer ce précepte d'Horace :

*Sumite materiam vestris, qui scribitis, aquam  
Viribus, & versate diù, quid ferre recusent,  
Quid valeant humeri.*



**MONDE PRIMITIF** analysé & comparé avec le Monde Moderne, considéré dans divers objets, concernant l'Histoire, le Blason, les Monnoies, les Jeux, les Voyages des Phéniciens autour du monde, les Langues Américaines, &c. ou Dissertations mêlées, remplies de Découvertes intéressantes, avec une Carte, des Planches & un Monument d'Amérique, par M. Court de Gebelin. Huitième Volume in-4°. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée.

CE nouveau Volume commence par une vue générale du Monde Primitif. Elle consiste, 1°. dans la récapitulation rapide des Volumes qui ont déjà paru, des principales idées qu'ils renferment, & des avantages qui en résultent pour les connoissances humaines. 2°. Dans un tableau des objets que doit renfermer la suite de cet Ouvrage; & 3°. dans l'exposé des causes & des moyens qui ont conduit l'Auteur aux découvertes qui forment le Monde Primitif.

A la suite de ce Discours, vient une dissertation sur l'Histoire Orientale du sixième siècle avant J. C. époque brillante qui met l'Auteur à même de rassembler sous les yeux de ses Lecteurs une multitude de faits & de découvertes qu'on n'avoit pas même soupçonné.

Parmi les diverses découvertes qu'offre ce morceau, l'on trouve l'origine du nom pri-

mitif de l'*Espagne* ; nom sous lequel elle fut connue de tous les Orientaux , & qui ayant échappé à tous les Savans , avoit fait disparoître de l'Histoire des faits précieux , tels que l'expédition de Nabuchodonosor en Espagne, & le Voyage de Ménélas autour de l'Afrique. Le nom d'Hespérie ne fut d'ailleurs que la traduction grecque de ce nom primitif, qui existe encore de nos jours.

L'Auteur passe de-là aux navigations des anciens Phéniciens , qu'il distingue en Phéniciens navigateurs sur la Méditerranée & sur l'Océan , & en Iduméens , navigateurs sur la mer rouge, sur la mer des Indes , & jusques dans la mer du Sud en Amérique. Ceux-ci tenoient les anciens *Égyptiens* dans leurs fers, & les empêchoient d'avoir plus d'un vaisseau pour le commerce sur la mer rouge : ces derniers, les Iduméens , connoissoient , selon lui , la bouffole , en usage uniquement sur la mer des Indes , d'où elle nous est venue par les Sarrafins aux onzième & douzième siècles.

M. de G. s'efforce de dissiper l'obscurité chronologique qui couvroit le règne des derniers Rois de Babylone , & qui avoit empêché jusqu'ici d'appercevoir l'accord qui règne à cet égard entre l'Histoire profane & l'Histoire sacrée.

L'essai qui suit ces recherches peut être considéré comme un Ouvrage complet , divisé en trois Parties. L'Auteur y discute l'origine du blason & de tout ce qui le compose.

On ne l'envisagea jamais que sous un point de vue particulier, comme un ensemble de signes arbitraires propres à distinguer un certain nombre de Familles, sans pouvoir rendre raison ni de ces signes, ni de leurs noms, ni du rapport qu'ils peuvent avoir avec le bonheur général des hommes. M. de G. va infiniment plus loin, il annoblit le blason lui-même, en liant ces objets avec la nature elle-même, avec la formation des peuples, & avec le bonheur de l'humanité.

Il prouve d'abord que le blason fut très-antérieur aux croisades, qu'il naquit avec les États Agricoles, qu'il fut pris dans la Nature elle-même, qu'il se lia avec l'existence des anciens Peuples, qu'il en régla nécessairement les divers ordres, & qu'ayant existé une fois, ses traces & ses effets n'ont jamais pu cesser. Prenant pour exemple les droits des Familles Patriciennes de Rome, il fait voir comment elles tinrent leurs prérogatives étonnantes d'elles-mêmes ou de la Nature, & non de Romulus ni d'aucun autre Roi : de-là sort un jour absolument nouveau sur l'Histoire primitive de Rome, & sur les causes de ces longues disputes qui s'élevèrent, long-temps après, entre ces Familles dégénérées pour la plupart, & les Familles Plébeïennes parvenues à un haut degré de puissance. Marchant toujours avec le flambeau de l'étymologie, il fait voir que le mot *Gens* signifie l'homme de la terre, le Noble par excellence,

*E-genus* celui qui est sans terre, sans propriété, & *Per-egrinus* l'homme industriel, l'Étranger qui venoit chercher sa subsistance sur le terrain des *Gens*. Tout ce que l'Auteur dit ici sur l'origine des Familles Patriciennes de Rome, s'accorde parfaitement avec ce qu'il a déjà eu occasion de dire sur les Antiquités primitives de Rome.

On voit que les noms même du blason & de ses diverses couleurs, telles que *gueule*, *sinople*, &c. sont des mots orientaux parfaitement assortis à leur nature, ce qui s'accorde très-bien avec la haute antiquité du blason; car s'il avoit été inventé dans l'Occident, les noms seroient occidentaux & non orientaux. Le mot *blason*, qui ne signifie rien en Europe, est en Orient le nom des Armoiries: *gueule* y signifie rouge, d'où *gul-issan*, l'empire des roses; *sinople*, le bled en herbe, d'un verd naissant, couleur de l'*espérance*, &c. Il montre ensuite en quoi consistoient les droits d'armoiries, de couleurs, de généalogie, de bouclier, d'enseigne, &c. & parcourant les Armes parlantes & les symboles armoriaux de l'Antiquité, il en montre les rapports avec l'Agriculture, les Vignobles, le Commerce Maritime, &c. avec les trois grandes Divinités protectrices de l'Univers.

Dans la seconde Partie, il traite du rapport des couleurs avec les saisons, les planètes, la vie humaine, &c. du droit primitif de colorer son corps, son bouclier, son

habit, sa maison, son char doré, &c. Il explique un passage de *Nahum* qu'on avoit absolument défiguré : développant l'origine & les droits des Hérauts d'Armées, il prouve que les Hébreux en eurent, & sous quels noms ils furent désignés dans leurs Livres sacrés, observation qui avoit échappé à tous les Savans.

Dans la troisième Partie, on apprend en quoi consista le droit de monnoie, quelle fut son origine ; elle existoit dès le temps d'Abraham & des premiers Empires de l'Asie. M. de G. prétend qu'on n'y voyoit d'abord que les Divinités ou leurs emblèmes ; il nomme le premier homme qui osa substituer son nom à celui des Dieux ; il existe même encore des monnoies de l'ancien Empire Égyptien, quoiqu'elles soient restées inconnues à tous les Savans, même à ceux qui en possèdent, parce qu'ils les cherchoient toujours avec des têtes de Rois qui ne pouvoient y être.

Le court espace qui nous reste, nous empêche d'entrer dans le même détail sur les Dissertations suivantes.

1. *Noms de familles.*
2. *Bouclier d'Achille* chanté par Homère, qui, selon l'Auteur, n'est autre chose que le Calendrier grec mis en tableaux.
3. *Livre Égyptien découvert dans le Jeu des Tarots.* Dissertation singulière sur l'origine de nos Cartes.
4. *Les sept Rois Administrateurs des*

*Empires.* Dissertation tendante à démontrer que les Anciens peignirent sous l'emblème des sept Rois tout ce qui composoit une administration parfaite. M. de G. fait voir ensuite comment ces sept Rois allégoriques ont été inférés à la tête des Rois de plusieurs Peuples, & comment ils se sont confondus avec ceux de Rome.

5. *Dissertation sur le mot Var*, signifiant eau, & devenu l'origine & la base du mot *Vérité*.

6. La famille très-étendue du mot *Pod*, désignant tout ce qui est élevé, vaste, puissant.

7. Les rapports de la Langue Suédoise avec toutes les autres.

8. Ceux des Langues de l'Amérique entr'elles & avec celles de l'ancien Monde. On est étonné de la multitude de mots *Caraiibes*, *Péruviens*, *Méxicains*, *Algonquins*, de toutes les *Isles* de la mer du Sud, de la *Californie* même, &c. qui ressemblent à ceux des Peuples connus.

9. Un Monument gravé sur un rocher d'Amérique, & que M. de Gebelin regarde comme un ouvrage des Carthaginois. Nous n'entrerons point dans l'examen critique de cette multitude d'opinions nouvelles; c'est aux Savans & aux Philosophes qu'il appartient d'en apprécier le degré de vraisemblance & d'utilité.

*TRAITÉ des Éviçtions & de la Garantie formelle, dans lequel sont traduites & discutées les Lois Romaines du Digeste & du Code sur cette matière, avec la conférence des Coutumes, des Ordonnances, des Arrêts notables de France, & les systèmes soutenus à ce sujet par les plus fameux Interprètes des Droits Romaines & François, par M. Berthelot, Avocat au Parlement, & Docteur Aggrégé de la Faculté de Droit de Paris. 2 Vol, in-12. A Paris, chez Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques.*

Cette matière, dont l'usage est fréquent & l'application difficile, tient ses principes du droit Romain; nos Ordonnances, nos Coutumes, nos Arrêts de Règlement semblent l'avoir pris pour modèle; aussi M. Berthelot en fait-il la base de son Ouvrage; il en résulte un avantage, sur-tout par la forme qu'il lui a donnée. La Loi Romaine, traduite exactement, fait partie de son exposé; ceux qui parlent sont les Préfets du prétoire, & leurs Assesseurs qui nous donnent les motifs de leurs Arrêts. Ceux qui ne veulent point suivre des idées abstraites dans une langue peu familière, seront sans doute bien aises de pouvoir lire en François ces fameuses Lois civiles si renommées par leur sagesse. Mais souvent les décisions du Droit Romain sont si éloignées du principe, qu'il

n'est pas facile de rétablir dans l'esprit les idées intermédiaires qui, par une chaîne non interrompue de conséquences, ont mené au résultat : M. Berthelot a entrepris de rendre palpables des Loix dont la subtilité échappoit à la réflexion.

Afin de ne pas manquer son but d'utilité, il a cru devoir expliquer avec exactitude le texte des Ordonnances & de toutes les Coutumes du Royaume; en sorte que son Livre rassemble les avantages des Traités qui l'ont précédé, & a le mérite d'être applicable à toute la France. Il n'y a pas un texte difficile, une opinion de quelque importance qui ne soient discutés. Ce ne sont pas des élémens, mais un Traité approfondi qui suppose un homme très versé dans la science du Droit Romain.

## S P E C T A C L E S.

### COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**E Vendredi 6 de ce mois, on a donné la première représentation de *Richard III*, Tragédie en 5 Actes, par M. de Rozoy, Citoyen de Toulouse.

Après la mort d'Édouard IV, usurpateur du Trône de Henri VI, Richard, Duc de Gloucester, frère du premier, se fit proposer la couronne par ses partisans, aidés du Duc de

Buckingham. Il feignit d'abord de la refuser ; mais enfin il parut céder à leurs instances , & se fit couronner. Déjà fouillé de crimes affreux , il ne craignit pas d'immoler à son ambition ses deux neveux , dont l'un étoit Édouard V , qui fut pendant deux mois & demi un fantôme de Roi , & Richard , Duc d'Yorek , son frère. Le desir d'affermir son autorité , l'engagea à rechercher la main de sa nièce Elisabeth , fille aînée d'Edouard IV , mais il n'en éprouva que des mépris. Enfin , ses cruautés révoltèrent tous les cœurs ; Buckingham même s'éleva contre celui dont il avoit été le complice , & paya de sa tête sa double trahison. Mais Henri , Comte de Richemont , qui prétendoit avoir au trône des droits plus puissans que ceux du Duc de Gloucester , profita de la haine que celui-ci avoit inspirée aux Anglois , & secondé par le Lord Stanley , qui avoit épousé en secondes noces la Comtesse de Richemont sa mère , aidé des François , qui lui donnèrent deux mille hommes , quelques vaisseaux & une somme d'argent , il débarqua au Port de Milfort. Le 22 Août 1485 , les Armées de Richard & de Henri se trouvèrent en présence à Bosworth ; après un combat sanglant , pendant lequel le Lord Stanley abandonna Richard , dont jusqu'alors il avoit feint d'épouser les intérêts , Henri demeura vainqueur , & le corps du Tyran fut trouvé sur le champ de bataille percé de coups , & entouré de morts & de mourans.

Le Comte de Richemont fut proclamé Roi par son Armée, sous le nom de Henri VII; il épousa quelques temps après la Princesse Elisabeth, que son aversion pour la Maison d'Yorck l'engagea à traiter avec une dédaigneuse indifférence.

Tel est le trait historique sur lequel M. de Rozoy a bâti le système de l'Ouvrage qu'il vient de faire représenter. Nous avons avancé que cette Tragédie étoit imitée de Shakspeare, nous avons eu tort; cependant on voit que l'Auteur Anglois n'étoit pas inconnu à M. de Rozoy, & qu'il lui a fourni quelques idées. Au reste, il seroit difficile de trouver un Ouvrage dont la conduite fût plus mal entendue, dont le style fût plus négligé, pour ne pas employer d'autre expression. Les trois premiers Actes sont d'une obscurité difficile à éclairer; le quatrième offre des situations intéressantes, mais qui en rappellent d'autres déjà portées avec succès sur notre Scène; le commencement du cinquième Acte a des beautés, le dénouement est absolument manqué. Voilà tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, & ce que nous prouverons en détail quand l'Ouvrage sera imprimé.

Nous ne pouvons finir cet article sans parler d'un fait qui a revolté tous les honnêtes gens. Le jour même de la première représentation de cette Tragédie, on répandit dans les endroits publics des placards, dont le but étoit de la tourner en ridicule; &

d'ameuter la foule contre son Auteur. Ce libelle , plus plat encore que méchant , auroit produit un effet contraire à celui qu'en attendoient les ennemis de M. de Rozoy , si sa Pièce eût été plus raisonnable & plus sagement écrite ; au surplus , quel qu'en ait été le succès , *on peut être honnête homme & faire mal des vers* ; mais un libelle est une chose déshonorante , & Gresset a dit , avec raison , *un écrit clandestin n'est point d'un honnête homme*. Pour l'honneur de la Littérature , il faut croire qu'il n'est pas un Homme de Lettres capable de satisfaire sa vengeance par des moyens aussi bas & aussi honteux.

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

ON vient de remettre à ce Théâtre *la Joie Imprévue* , Comédie de Marivaux , en prose & en un Acte.

M. Orgon a envoyé à Paris son fils Damon pour y acheter une Charge. Le Banquier par les mains duquel celui-ci doit en recevoir le prix lui en a déjà fourni la moitié ; mais un Chevalier d'industrie qu'il a rencontré dans l'hôtel garni où il demeure , l'a engagé à jouer , & lui a gagné tout ce qu'il a reçu ; mais il veut rejouer pour rattraper son argent. Cependant Damon a vu Constance , fille de M<sup>de</sup> Dorville , il en est devenu amoureux , & il a eu le bonheur de plaire. Pendant qu'il joue & qu'il

aime, son père arrive à Paris où il est témoin de sa conduite; mais il ne se découvre qu'à Pasquin, valet de Damon, & se prépare à donner à ce dernier une leçon dont il puisse profiter. Il demande Constance en mariage pour son fils; en conséquence Mde Dorville, à qui Damon ne s'est pas fait connoître, lui ordonne de cesser ses visites, & le voilà exclu de la maison de sa maîtresse. Orgon avoit chargé son fils de remettre une lettre à Mde. Dorville: cette lettre, chose incroyable, n'a pas encore été rendue, & par son moyen il rentre dans la maison; mais tout le monde se réunit pour le tromper. La mère de Constance, en consentant à le recevoir encore, lui déclare que cela ne détruit en rien les vues d'établissement qu'elle a pour sa fille. Orgon fait remettre à Damon, par Pasquin, une lettre dans laquelle il lui annonce son arrivée, & son projet de le marier à une des plus aimables filles de Paris; & puis, à l'aide d'un déguisement, couvert d'un domino pareil à celui que le Chevalier est convenu de prendre pour se faire reconnoître au bal, il joue avec son fils, & lui gagne le reste de la somme destinée à l'acquisition d'une Charge. Cette perte met Damon au désespoir, son père se découvre, & lui pardonne en faveur de ses remords; Mde Dorville paroît avec sa fille; & après un qui proquo qui résulte de l'ignorance dans laquelle on a laissé les deux amans, on les unit l'un à l'autre.

Cette Comédie est très-médiocre, & répond très-peu à son titre. La conduite en est invraisemblable, l'intérêt à-peu-près nul, & le dénouement seul est imprévu, non par le mariage qui l'amène, mais parce qu'il arrive à l'instant où l'on s'y attend le moins. On voit que l'Auteur a voulu être comique, & qu'il a atteint le but contraire en amenant des situations oiseuses & des colloques entre les Valets, qui ne produisent rien pour l'action, qu'ils rendent plus froide en l'allongeant : enfin, ce choix n'annonce pas beaucoup de discernement dans la personne qui a conseillé de la remettre ; & il est bien étonnant que les Comédiens Italiens ne se servent de leur ancien Répertoire que pour nous faire aller de Marivaux à Boissy, & de Boissy à Marivaux, tandis qu'ils ont tant d'autres Ouvrages que le Public reverroit avec plaisir, & qui le dédommageroient de l'ennui que lui cause souvent le bavardage de l'un, & l'esprit alambiqué de l'autre.

---

Le Samedi 7, on a donné, pour la première fois, *Léonore ou l'Heureuse Épreuve*, Comédie en deux Actes, mêlée d'Ariettes, Musique de M. Champein.

Angello, jeune débauché, connu & redouté par l'excès de son libertinage, s'est introduit chez le Peintre Manelly sous le nom de Farelly, & y est devenu amoureux de Léonore ; mais il n'a osé se faire connoître

sous son véritable nom, parce que ses erreurs l'ont rendu odieux à Léonore, que son père lui destinoit pour épouse, & dont il a refusé la main. Manelly a découvert le secret de Farelly, l'amour que sa fille lui a inspiré, & celui qu'elle ressent elle-même. Avant d'en instruire Léonore, il s'assure de la sincérité du retour de Farelly, & cherche à l'éprouver. Réduit à s'entretenir avec le Portrait de Léonore qu'il a fait dans ses momens de loisir, le jeune homme fait demander Léonore en mariage par le valet de son père, & est refusé sous le nom d'Angello. Il se détermine à quitter la maison de Manelly, en demandant pour toute grâce d'emporter avec lui un des tableaux du cabinet du Peintre. Celui-ci y consent, en en exceptant le portrait seul de Léonore : c'est positivement celui que desire Farelly ; ce dernier refus le pénétre de douleur ; mais Léonore, que son père a mise au fait du nom & de ses projets sur Angello, déclare à son père qu'elle oublie ses erreurs en faveur de la sincérité de son repentir & de son amour, & elle lui donne la main.

Ce Poëme est lent, triste & froid. L'action n'a rien d'intéressant ; parce que l'Auteur n'a pas su tirer parti des situations qu'elle lui donnoit, & qu'il l'a ralentie par le grand nombre de morceaux de chant, avec lesquels il a coupé ses Scènes & son Dialogue. On n'a pas trop deviné de quelle nature est l'épreuve que Manelly fait subir à Angello ; on a trouvé que Léonore avoit souvent l'air de se jeter à

la tête de son Amant : enfin , on a pensé qu'un tel Ouvrage n'annonçoit pas une connoissance bien étendue de la Scène & de ses effets.

La Musique , quoique fort applaudie , a éprouvé quelques critiques. On y a remarqué des réminiscences. On reproche au Compositeur de n'avoir pas un Style assez suivi, d'étouffer la partie du chant par des accompagnemens trop chargés & trop bruyans , d'avoir enfin manqué quelquefois l'expression à force de la chercher ; mais on y a trouvé du talent & des motifs d'espérance encore plus marqués que ceux que l'Auteur a donnés jusqu'ici. Nous ne disons rien d'un air de bravoure chanté par Mde Trial. Nous nous laissons de répéter des observations inutiles , & de parler à des sourds. D'ailleurs , si le Public est content de ce qu'on le croit fait pour être pris par les oreilles , à la bonne heure.

## A C A D É M I E.

**D**ES personnes qui ne se sont point fait connoître, ont écrit au Secrétaire de l'Académie des Sciences pour lui demander, si la *Théorie des Assurances Maritimes*, proposées par cette Compagnie pour sujet du Prix de 1783, doit être envisagée sous l'un ou l'autre des deux points de vue suivans : ou en considérant les Assurances en elles-mêmes, c'est-à-dire, en donnant les règles qui peuvent déterminer pour l'Assureur les conditions les plus favorables, ou en considérant les Assurances comme un objet d'Administration.

La réponse du Secrétaire est, que l'Académie, en conséquence de ses Réglemens, s'occupant uniquement des objets de Mathématiques & de Physiques, & s'étant toujours abstenue de discuter ni de juger les matières relatives à l'Administration, c'est uniquement sous le premier point de vue, c'est-à-dire, sous celui de la Théorie Mathématique des Assurances, que la question doit être traitée.

VARIÉTÉS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

MONSIEUR,

AYANT vu dans le Mercure de France une analyse du Voyage Littéraire de Provence de M. P. D. L. je n'ai pu m'empêcher de relever quelques erreurs dont j'ai l'honneur de vous instruire, afin qu'elles ne puissent être à votre préjudice, & qu'elles ne retombent que sur leur Auteur.

*Page 18.* « Il faut moins attribuer (dit le Père Papon) cette fréquence du vent (le Nord-Ouest) à la rapidité du Rhône qu'au voisinage des hautes montagnes, & sur-tout du mont Ventoux, dont le sommet est couvert de neige la plus grande partie de l'année; l'air y est par conséquent plus dense & plus frais que celui de la plaine, & s'y précipite avec une force augmentée par le resserrement de ces montagnes qui donne plus d'activité au courant. »

Il paroît que M. Papon, en donnant au Public son Voyage Littéraire de Provence, n'a pas fait attention que son raisonnement ne pouvoit s'accorder avec la Géographie du Comtat; en effet, le voisi-

nage du mont Ventoux ne peut absolument influer sur les vents violens qui règnent dans cette Province.

Le Ventoux, quoique fort élevé au-dessus du niveau de la mer (de 1040 toises) & de 914 au-dessus du village de Redouin, qui est au pied de la montagne, n'est cependant pas d'une assez grande étendue pour refroidir les vents qui y passent si rapidement : d'ailleurs, cette montagne est à l'Orient du Comtat, & n'y présente que le flanc occidental, étant presque parallèle à l'Équateur, & le vent qui y règne avec le plus de violence est le même qui se fait sentir dans tout le reste de la Provence (le Nord-Ouest.) Or, est-il possible que le Nord-Ouest puisse tirer sa violence & sa densité, quant au Comtat, d'une montagne qu'il ne rencontre qu'obliquement & en quittant ce pays ? Il est plus naturel d'attribuer la fréquence & la densité de ce vent aux montagnes de l'Auvergne, du Gévaudan, des Cévennes & du Vivarais, pays tous situés au Nord-Ouest de la Provence, & où sont les plus hautes montagnes du Royaume, qui, la plupart du temps étant couvertes de neige & le vent soufflant du côté de l'Auvergne, les parcourt pendant un long intervalle de temps, ce qui le rafraîchit au point qu'il nous fait chauffer en Provence dans la saison des grandes chaleurs quand il vient après une pluie, & dans un temps où il n'y a pas la moindre apparence de neige sur le Ventoux.

Bien plus, je soutiens que cette montagne & celle de Lure, sa voisine, & dans sa même direction à-peu-près de l'Est à l'Ouest, garantissent beaucoup la Provence de la fureur du mistrol (le Nord-Ouest) ou vent magistral ; & la preuve bien convainquante en est que le Comtat, qui est à l'Occident de ces montagnes, en éprouve des ravages affreux lors-

qu'il ne fait que sécher le fumier des rues des petites Villes du reste de la Provence.

En réfutant ce qui concerne le Nord-Ouest, je compte qu'on voudra bien faire la même application de principes pour ce qui concerne les autres vents froids & violens, comme le Nord & le Nord-Est.

*Page 30.* M. Papon dit que la rigueur du climat de la Ville d'Aix décida du choix que les Romains firent de ce lieu pour y bâtir la Ville, à cause des eaux thermales qu'ils y trouvèrent. . . . Ce passage n'est pas bien clair. L'Auteur a-t-il voulu exprimer le froid du climat ? L'expression seroit bien forte. A-t-il voulu parler du chaud qu'il y fait ? Le mot rigueur seroit ici déplacé & à contre sens.

*Page 101.* M. Papon est tombé dans la même erreur que M. Bernard, de l'Académie de Marseille, dans son Ouvrage sur les mines de charbon de Provence, qui a remporté le prix à cette Académie en 1780, en rapportant l'anecdote des deux mineurs des eaux sulphureuses de Dauphin : il est bien vrai qu'ils faillirent y périr par l'odeur méphitique qui en sortit ; mais un paysan les tira assez à temps pour leur sauver la vie, & les outils y restèrent sans qu'on ait eu envie d'aller les chercher.

*Page 173.* M. Papon, en parlant de cassis, fait mention du corail qu'on trouve dans ces parages, & tout de suite il explique la manière dont il est produit ; mais en lisant les Voyages de Cook, Banks & Solander dans les mers du Sud, où plusieurs fois leurs vaisseaux faillirent périr sur des rochers immenses de corail, il me paroît qu'il faudroit des polypes prodigieux & en bien grand nombre pour produire des masses si énormes & si étendues.

A l'article des Plantes de la Provence, l'Auteur prétend que la seule différence qu'on trouve entre le safran cultivé & le safran agreste, consiste dans la culture. M. Gérard de Cotignac, qui lui a fourni

cet article, assurément n'a pas fait mention d'une pareille différence, qui, dans le fond, seroit nulle; mais il y en a une bien essentielle, qui est que le safran cultivé fleurit en automne, & le safran agreste fleurit à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps; différence que le plus habile Agriculteur ne fera jamais disparaître: d'ailleurs, M. Dantoine, célèbre Botaniste de cette Ville, m'a assuré avoir trouvé une différence sensible dans la comparaison de ces deux Plantes.

M. Papon dit à l'article du grand génévrier, que cet arbre n'est bon qu'à brûler. Il ignore donc que c'est de lui qu'on tire l'huile de cade, qui fait aujourd'hui une branche considérable de commerce.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis insérer dans cette Lettre: si vous trouvez mes observations faites pour mériter une place dans votre Journal, je vous prie de les y insérer.

SAINT-CLÉMENT, Officier d'Infanterie.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

*C*MOIX d'Histoires intéressantes, telles que la Conjuratiou Pazzi contre les Médicis; la renaissance des Lettres en Italie; l'éducation singulière de Charles-Quint; des Anecdotes curieuses sur les Sforces, Ducs de Milan; sur les trois filles du Duc de Nevers, dites les trois Grâces, & plusieurs autres faits peu connus recueillis dans l'Histoire de diverses Nations, Volume in-12. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

*D*iscours de Retraite pour les Religieuses, par M. l'Abbé de Montis, 2 Volumes in-12. Prix, reliés

5 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Vaugirard, au coin de la rue Férou; Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques; & Laporte, Libraire, rue des Noyers.

*Le Guide de ceux qui veulent bâtir*, Ouvrage dans lequel on donne les renseignements nécessaires pour réussir dans cet Art, & prévenir les fraudes qui pourroient s'y glisser, par M. Camus de Mézières, Architecte, 2 Volumes in-8°. Prix, 6 livres brochés, & 7 liv. 4 sols reliés. A Paris, chez l'Auteur, rue du Foin-Saint-Jacques, au Collège de Maître Gervais; & chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

*Oraison funèbre de l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche*, par M. l'Abbé de Sauvigny, in-8°. A Paris, chez Jorry, Imprimeur-Libraire, rue de la Huchette, & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

*Laudatio funebris Aug. Mariae - Theresiae - Austriacae*, Universitatis nomine ac jussu habita, in exterioribus Sorbonæ Scholis. A. C. F. Dupuis, Eloquentiæ Professore, in-4°. Parisiis, apud Viduam Thibouft, in Platea Cameracensi.

*Notes critiques sur l'Éloge du Dauphin*, par M. l'Abbé Boulogne, in-8°. A Paris, chez la Veuve Thibouft, Place Cambrai.

*Le Trident*, Poème présenté au Roi, par M. Digard de Kergüette, ancien Ingénieur du Roi, in-4°. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

*Collection complète des Œuvres spirituelles du Père Judde*, recueillies par M. l'Abbé Lenoir du Parc, 2 Volumes in-12. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot; Crapart, Libraire, Place S. Michel; Esclapart, Libraire, Pont Notre-Dame.

*Description sommaire des Ouvrages de Peinture, Sculpture & Gravure exposés dans les Salles de l'Académie Royale, par M. D. V. in-12. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Debure père, Libraire, quai des Augustins.*

*Observations de Médecine-pratique. Quelles sont les maladies qui résultent de la dégénération de la lymphe par l'influence des six choses dites en Médecine non naturelles, par P. B. Deshayes, Docteur en Médecine, & Médecin de la Maison du Roi. A Paris, chez Guillot, Libraire, rue de la Harpe, près du Collège de Bayeux; & à Versailles, chez Dacier, Libraire, rue du vieux Versailles.*

*L'Iliade d'Homère en vers, par M. le Baron de Beaumanoir, 2 Vol. in-8°. Prix, 3 liv. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.*

## T A B L E

<i>EPIÏTRE à mon Ami,</i>	49	<i>comparé avec le Monde Mo-</i>	
<i>Stances à M. de Larive,</i>	52	<i>derne,</i>	76
<i>Le Coucou &amp; l'Alouette,</i>	53	<i>Traité des Evictions &amp; de la</i>	
<i>Epigramme,</i>	54	<i>Garantie formelle,</i>	82
<i>Enigme &amp; Logogryphe, ibid.</i>		<i>Comédie Française,</i>	83
<i>Oraisons Funèbres de l'Impé-</i>		<i>Comédie Italienne,</i>	86
<i>ratrice-Reine,</i>	56	<i>Académie,</i>	90
<i>Amusemens du jour,</i>	67	<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i>	
<i>Le Nouveau Monde,</i>	68	<i>curé,</i>	91
<i>Monde Primitif analysé &amp;</i>		<i>Annonces Lisétraires,</i>	94

## A P P R O B A T I O N.

**J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le Mercure de France, pour le Samedi 14 Juillet. Je n'y ait rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 13 Juillet 1781. DE SANCY.**

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 21 JUILLET 1781.

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

LES BOULEVARDS DE PROVINCE,

*Épître à M. CR. VAND., d'Orléans.*

LE printemps à nos Boulevards  
Rend la verdure & tous leurs charmes ;  
Déjà nos Beautés sous les armes  
Y viennent briguer nos regards.  
La *mode* assigne sous des hêtres  
Le plus brillant des rendez-vous ;  
Nos merveilleux, nos petits-mâtres  
Exhalent l'ambre le plus doux.  
Nos Abbés armés de lorgnettes ,  
Nos Robins aux cheveux flottans ,  
Nos aimables impertinens ,  
Et la foule de nos coquettes

Sam. 21 Juill 1781.

B

En lévite , en chapeaux galans ,  
 Couronnés de riches aigrettes ,  
 Recueillent dans ces courts instans  
 Le fruit de leurs longues toilettes.

ALLONS observer de plus près  
 Cet essaim poussé par l'usage  
 Guettons ( mes crayons sont tout prêts )  
 Les ridicules au passage.

Je veux , en t'offrant mes tableaux ,  
 Ami , te rendre encor plus chères  
 Ces promenades solitaires ,  
 Ces bois , ces prés & ces ruisseaux  
 Qu'enfin , grâce à moi , tu préfères  
 Au bruyant concours de nos sots.

QUELLE est cette maman si ronde ,  
 Jeune de loin & presque blonde ,  
 Qui vieillit en venant à moi ?  
 C'est l'éternelle *Célimène* ,  
 Qui depuis vingt ans se promène ,  
 Boude & rit sans savoir pourquoi.

EST-CE l'amitié qui rassemble  
 Ces trois Nymphes qu'on suit de l'œil ?  
 Non , non , mais la crainte , l'orgueil  
 Les joint , & réunit ensemble  
 Des rivales & non des sœurs ;  
 Une gaité feinte & folâtre

Les rassurant sur le Théâtre,  
Leur fait braver les Spectateurs.

AMI ! garde-toi bien de rire  
Des *Alteffes* que tu vas voir :  
Observe sur le grand trottoir  
Vingt bégueules au faux sourire,  
Toujours parlant sans se rien dire,  
Vrais personnages de parloir !  
Présidentes & Conseillères,  
Lieutenantes & Trésorières,  
Elles marchent vaines & fières  
De la Charge d'un plat époux,  
Et ne pensent qu'avec courroux  
Au début de leurs bons vieux pères.

BELLE encor, parée avec art ;  
*Ninon*, dans la lice attirée,  
Et d'adorateurs entourée,  
Les enchaîne d'un seul regard.  
L'Amour sur ses lèvres respire,  
Mais il fuit son perfide cœur :  
Sa voix trahit ceux qu'elle attire,  
Son geste ment, & son sourire  
Comme ses yeux est imposteur.

DANS une demi-solitude,  
Sous l'ombrage d'un petit bois,  
Parmi des prudes de son choix,  
J'entrevois la fraîche *Gertrude*,

E n

Dont l'œil voit tout en tapinois ;  
 La riche & modeste dentelle  
 Couvre & pare son cou charmant ;  
 Une croix, dévot ornement,  
 Qu'un fin crystal orne & recèle,  
 Et sa bague de sacrement,  
 Ont remplacé le diamant  
 Qui moins que ses yeux étincelle.  
 Dieux, sous son ajustement noir,  
 Son *Andromaque* & son mouchoir,  
 Qu'elle intéresse & qu'elle est belle !  
 Mais... qu'elle a l'air de le savoir !

ARRÊTE, Muse ! quelle audace !  
 Sans art, sans but & sans esprit  
 Je peins ce sexe qu'on chérit,  
 Tandis qu'aux hommes je fais grâce  
 Médire est une volupté,  
 On sent cela sans être femme !  
 Mais notre sexe, en vérité,  
 Vaut-il les frais de l'épigramme ?

Eh ! quels sont les Héros du jour !  
 Ç'a, Mesdames, en conscience ?  
 Des enfans à frêle existence ?  
 De vrais colifichets de Cour ?  
 Des amans *nuls* ou sans prudence ?  
 Des maris *jaloux sans amour*,  
 Tyrans moins rares qu'on ne pense ?

VOYEZ-VOUS passer sous vos yeux,  
 Dans ces bosquets si peu rustiques,  
 Ces pédans au front sérieux,  
 Aux rides creuses & caustiques,  
 Au long regard mystérieux ?

Et ces rieurs si sardoniques,  
 Petits colets, conteurs cyniques,  
 Blaffards, blasés, tout bilieux,  
 Colporteurs d'œuvres satyriques,  
 De vénéneuses philippiques,  
 Et de libelles ténébreux ?

Et ces persifleurs scandaleux  
 Des mœurs & des vertus antiques,  
 Plaisantant la terre & les cieux,  
 Et saisis de terreurs paniques  
 Dès qu'un rhume s'empare d'eux ?

VOYEZ les nobles sans aïeux,  
 Bien bêtes & bien dédaigneux,  
 Fixant de profonds politiques,  
 Formés par nos Mercures bleus,  
 Et par les pamphlets bataviques.

Sous ces ifs taillés en portiques,  
 Et tapissant vos murs fameux,  
 Par la *Pucelle* & par nos preux,  
 Voyez ces rimailleurs gothiques,  
 Chantant en vers fastidieux

L'anecdote des cotteries ,  
 Et faisant pâmer leurs *Sylvies*  
 Qui les nomment *délicieux*.

**MAIS** , silence ! c'est entreprendre  
 Sur vos talens & sur vos droits.  
 Oui, oui, Mesdames ! c'est par fois  
 Un grand plaisir de vous entendre ,  
 ( Assises sur de verds sofas ,  
 D'un air distrait , sans y prétendre , )  
 Blazonner les sots & les fats ;  
 Mais la revanche est douce à prendre ,  
 Et vous ne faites point d'ingrats.

**C'EST-LA** que Momus vous effleure  
 Des traits qu'il décoche en riant ;  
 Là , qu'un nom moqueur & plaisant  
 Circule & souvent vous demeure.

**C'EST-LA** que le jeune François,  
 Voyant de loin , lorgnant de près ,  
 ( Pour vous mieux marquer son estime )  
 D'un coup-d'œil choisit sa victime ,  
 Se forme , essaie avec succès  
 Ces airs sémillans & coquets  
 Qui le rendent , ma foi , sublime.

**QUE** fais-je , ô Dieux ! mon cher C...  
 Sans efforts pourras-tu me lire ?  
 Ton cœur , né si doux & si bon ,

Doit abhorrer l'aigre satire.  
C'en est fait, je reprends le ton.  
De ton esprit & de ta lyre.

Je le hais ce genre pervers;  
Et tu fais si jamais ma plume  
Connut cette triste amertume,  
Le poison de l'ame & des vers !  
Quand je fuis les longues allées  
Où de nos *Vénus* étalées,  
Les charmes se font admirer,  
C'est pour ne pas y respirer,  
Avec le chaud & la poussière,  
Un esprit de critique amère  
Et le besoin de censurer.

A CE monde faux & frivole,  
Et des vrais plaisirs dégoûté,  
Qu'une douce Société  
Ennuie & jamais ne console,  
Laissons une odieuse école  
De luxe & de *dicacité*.

Dans ton parc si frais & si vaste,  
Loin du tumulte & loin du faste,  
Allons, conduit par l'Amitié ;  
Et dans nos entretiens utiles,  
Que les *Raynacs* & les *Virgiles*  
De nos plaisirs soient de moitié.

E iv

PRÉS fleuris, vignobles fertiles,  
Bois sombres, campagnes tranquilles,  
Heureux qui, parmi vos douceurs,  
Coule des jours purs & paisibles,  
Que charment des femmes sensibles  
Et des amis chers aux Neuf Sœurs!  
Si Palès, qu'en secret j'adore,  
Comble mes innocens desirs,  
Ah! j'en fais le serment encore,  
Je fuis la ville & ses plaisirs.  
Sur les coteaux, dans mes loisirs,  
Assis sous un vieux sycomore,  
Sans dédain, comme sans regrets,  
Je contemplerai ces palais  
Qui se perdent au sein des nues;  
Et sur les tours interrompues  
D'un temple célèbre à jamais,  
Je verrai s'allonger ces grâces,  
Machines dans l'air suspendues  
Qu'assiègent les brouillards épais,  
Noires vapeurs qui, comme un dais,  
Couvrent les cités corrompues,  
Leurs habitans & nos forfaits.

RETRAITE heureuse & bien aimée,  
Quand pourrai-je enfin t'habiter?  
Oh! qu'avec joie on doit quitter  
Le bruit, la fange & la fuinée  
Pour livrer son ame calmée

Au doux bonheur de *végéter* !  
Ce mot t'étonne ; mais , écoute :  
Lorsqu'on a servi les humains ,  
C'est un droit qu'on acquiert sans doute.  
Ami , mes titres sont-ils vains ?  
Je comptois trois lustres à peine ,  
Et déjà je portois la chaîne  
Que je traîne encore aujourd'hui ;  
En la rompant , je ne souhaite  
Que de jouir dans ma retraite  
Du repos qui m'a toujours fui.  
Ainsi , le tonnerre & l'orage  
Grondent pendant que je t'écris.  
Bientôt dans l'humide nuage  
Brillera l'écharpe d'Iris ;  
Et les haleines épurées  
De zéphire enfin de retour ,  
Se jouant sur les fleurs dorées  
Qui peuplent mon riant séjour ,  
Finiront l'orage & le jour  
Par la plus belle des soirées.

( *Par M. Béranger.* )



*IMPROMPTU* écrite, dans un Café, au bas de l'Énigme du Mercure du 7 Juillet, en réponse à quelqu'un qui avoit cru la deviner en écrivant en marge, rien.

**V**OUS vous trompez sans contredit,  
 Vous, qui croyez que rien est le sens de l'Énigme :  
 Moi, sans être un devin sublime,  
 Je gage que le mot, est que chacun vieillit.

( Par M. Majeur, Abonn. )

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
 du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Épingle* ; celui du Logogryphe est *Réverbère*, où se trouvent *verre, ré, ver, verbe, rêve.*

### É N I G M E.

**U**N brutal m'enlève à ma mère,  
 M'arrache d'abord les cheveux !  
 Prélude, hélas ! des maux affreux  
 Qui doivent combler ma misère.  
 Le fer à la main, mon boutreau  
 Me fait.... Tu frémis, ô Nature !  
 Me fait au ventre une ouverture,

Et m'effondre ainsi qu'un levreau.  
 Puis il retourne sa victime,  
 Et sans pitié me fend le dos,  
 Me mutile ; & dans un abyfme,  
 Où croupiffent de noires eaux,  
 Me précipite... & m'en retire  
 Pour m'y replonger mille fois.  
 Il faut , après un tel martyre,  
 Suivre à la poftè le fatyre.  
 Et quand il m'a mife aux abois,  
 Lors il me jette à la voirie, ...  
 Tu ris. ... ô ciel ! quelle noirceur !  
 Cruel ! ... tes mains , je le parie,  
 En ont fait autant à ma fœur.

( Par M. C. . . . Avocat. )

## L O G O G R Y P H E.

**H**ABITANT fortuné du plus beau des féjours,  
 Je coule dans la paix la plus heureufe vie ;  
 Je respire la joie , & je chante toujours :  
 Ne fais-je pas digne d'envie ?  
 Faut-il m'expliquer clairement ?  
 Écoutez ; quatre pieds composent tout mon être.  
 Si vous cherchez à me connoître,  
 Arrangez-les diverfement.  
 D'un fiècle vous aurez la centième partie ;  
 L'art de fendre fans barque un perfide élément ;

E vj

Ce qui tranche nos jours, & qui fait le tourment  
 De la femme qui veut sans cesse être jolie ;  
 Un gros poisson de mer ; une Ville, un pronom ;  
 Je vous présente encor une Sainte, & le nom  
 De l'animal au chant si plein de mélodie,  
 Coursier à longue oreille, aimant peu le galop,  
 Et qu'on nomme souvent rossignol d'Arcadie.

Ma foi, Messieurs, j'en ai dit trop.

( Par M. Fréville. )

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*L'AVEUGLE PAR AMOUR*, par l'Auteur  
 de *Stéphanie & de l'Abailard supposé*,  
 avec cette Épigraphe :

Mourante pour lui seul, je mourois consolée.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris,  
 chez P. Fr. Gueffier, Imprimeur Libraire,  
 au bas de la rue de la Harpe. Vol. in-18.

**E**UGÉNIE, fille du Marquis de Lursal, perd ses parens dans un âge fort tendre ; elle est mise dans un Couvent par les ordres de son tuteur, qui lui propose bientôt & lui présente pour époux le Duc d'Ossane. Celui-ci ne lui inspire que de l'estime. Elle se lie de l'amitié la plus tendre avec une jeune Pensionnaire nommée Mlle Dolmelle, dont

le frère fait connoissance avec elle, en se disant l'envoyé du Duc, & l'un des Officiers de son Régiment. Voir Eugénie & l'aimer n'est que l'affaire d'un instant. Eugénie de son côté ne partage que trop tôt les sentimens de Dolmelle; ils sont heureux, ou du moins ils croient l'être. Un oncle de Dolmelle, son bienfaiteur & son appui, tombe malade; il est obligé de l'aller joindre dans ses terres, qui sont fort distantes de la Capitale. Là il rencontre une vieille Dame nommée Alaminte, qui lui propose la main de sa nièce, très-jolie & prodigieusement riche. Dolmelle aime trop Eugénie pour accepter une pareille proposition; il la refuse, & Alaminte en est indignée; elle jure en son ame de se venger de ce refus, & elle ne réussit que trop, comme on va le voir.

Le Comte de Dolmelle réunit tous les avantages du corps & de la figure; mais son esprit est crédule, & le caractère de son amour le porte naturellement à la jalousie, & même à la défiance. Alaminte, qui a découvert son amour pour Eugénie, lui donne des soupçons sur la foi de cette dernière; elle lui fait entendre, avec beaucoup d'adresse, qu'Eugénie peut être ne l'a aimé qu'à cause des graces de sa figure, mérite frivole à la vérité, mais qui séduit trop souvent les jeunes personnes. Plusieurs lettres d'Eugénie à son amant s'égarèrent malheureusement dans ces entrefaites, & le silence d'Eugénie, auquel Dolmelle ne devoit point s'attendre,

ne fait que confirmer ses soupçons ; cependant, comme il connoît l'ame d'Eugénie, sûr qu'il en sera plus aimé encore si elle apprend qu'il lui est arrivé quelque grand malheur, il lui mande qu'un accident affreux l'a privé de la vue, & qu'il est devenu tout-à-fait aveugle. Qu'on juge de l'impression terrible que fait cette nouvelle sur l'ame tendre & vraie d'Eugénie ! Son tuteur n'est plus ; elle peut disposer de son sort & de sa main : bienféances, périls, elle brave tout pour voler au secours de son malheureux amant ; elle quitte son Couvent avec Mlle Dolmelle, son inséparable amie. Comme elles sont prêtes d'arriver dans les terres qu'habite le Comte, un second envoyé apporte à Eugénie une autre lettre (mais celle-ci a été écrite par Alaminte), dans laquelle le Comte fait dire à son amante qu'il n'ose point la recevoir, de peur de l'effrayer, & qu'il va à jamais s'envelir dans un Cloître. Cette seconde lettre est pour Eugénie un coup de foudre : égarée par son amour, par sa douleur & par son désespoir, elle prend une résolution autant au-dessus de son sexe que de son âge. Son tuteur lui avoit laissé, avec beaucoup d'autres curiosités naturelles, une liqueur dont l'effet étoit de faire perdre la vue sans rien ôter aux yeux de leur beauté, & elle étend sur les siens cette liqueur ténébreuse. Pendant ce cruel sacrifice, Mlle Dolmelle ayant été prévenir le Comte de l'arrivée de son amante, tous

deux revolent au devant d'elle, & qu'on se figure leur surprise, & sur tout le désespoir de Dolmelle, lorsqu'il voit sa belle maîtresse noyée dans les larmes, & tournant vers le Ciel & vers son amant des yeux qui ne peuvent plus les contempler ! Transporté, furieux, il veut se tuer & tuer l'infâme Alaminte. Eugénie, son intéressante victime, l'adorable Eugénie le désarme par sa douceur, le calme par sa résignation & sa constance plus qu'humaine.

« Eh ! crois-tu, lui dit-elle, crois-tu que  
 » j'envie au reste des humains la lumière  
 » dont tu ne te consoles point de me voir  
 » privée ? Il est, il est pour le cœur où tu  
 » régnes une clarté plus douce, plus vive,  
 » plus durable : le déclin des jours, les  
 » voiles de la nuit, le poids même des an-  
 » nées tant que ta maîtresse respirera n'y  
 » pourront apporter nul changement. Nous  
 » sommes bien loin des temps inévitables  
 » où la beauté se flétrit, où la santé s'altère,  
 » où l'âge se prononce tristement sur les  
 » traits ; cependant ils viendront pour toi-  
 » même ces temps rigoureux auxquels la  
 » destinée a soumis l'homme, & dont  
 » l'amour, que dis-je, hélas ! l'amour le  
 » plus fidèle ne peut le garantir : eh bien !  
 » je n'en appercevrai pas en toi les ravages,  
 » non qu'ils eussent pu te rendre moins ai-  
 » mable à mes yeux ; mais avec quelle ter-  
 » reur une amante doit voir tout ce qui lui  
 » rappelle que peut-être elle est condamnée

» à ne pas finir la première, & qu'il n'y  
 » a d'immortel que son sentiment ! »

Voilà de quel style tout ce Roman est écrit : en est-il de plus pur, de plus élégant & même de plus énergique ? Mais poursuivons. Un coupable que l'on pardonne, profite ordinairement de ce moment d'indulgence pour obtenir une nouvelle grâce. Le Comte demande la main d'Eugénie & l'obtient. La Comtesse a des terres superbes : c'est-là, c'est dans ce beau séjour que les deux époux coulent avec Mlle Dolmelle les jours les plus heureux ; ils y passent trois printemps sans que rien trouble leur félicité ; mais en est il qui soit durable ? Un procès de la plus grande importance les oblige d'aller à Paris. Le Duc d'Ossane, qui a épousé cette même nièce d'Alaminte que le Comte avoit déjà refusée, habite la Capitale, ainsi que son épouse. Celle-ci, aussi méchante qu'Eugénie est vertueuse, ne tarde pas à troubler le bonheur que sa rivale goûte avec un époux adoré : d'abord, pour gagner la confiance de Dolmelle & le faire tomber plutôt dans ses pièges, elle lui fait l'éloge le plus pompeux d'Eugénie, & sous main elle lui envoie des lettres anonymes, où l'on cherche à ternir ses vertus. Ces lettres & les fréquentes visites du Duc chez Eugénie renouvellent la jalousie de Dolmelle. La Duchesse profite de ce moment ; elle s'arme de tout ce qu'elle a d'aimable pour séduire le Comte. Il est jeune, impétueux, ardent ; il

de vient infidèle : son crime est suivi des plus vifs remords ; il retourne même chez Eugénie pour en implorer le pardon. On lui dit mystérieusement qu'elle est avec le Duc, & qu'elle a dit qu'on ne laissât entrer que ce dernier. Dolmelle s'alarme. Eugénie lui fait un mystère de son entrevue secrète avec le Duc. Dolmelle, presque certain alors de l'infidélité d'Eugénie, revient chez la Duchesse, lui laissant voir toutefois qu'il adore Eugénie. De nouveaux indices lui confirment ou semblent lui confirmer la perfidie de son épouse : il rentre enfin chez lui, accablé, presque mourant des maux que souffre son ame. Sur ces entrefaites le vieux Baron Dolmelle, son oncle, & Mlle Dolmelle sa sœur arrivent. Les époux se revoient. Dolmelle, toujours déarmé par la présence d'Eugénie, lui propose de retourner habiter la campagne. Eugénie refuse cette offre, & Dolmelle alors voyant son épouse préférer un séjour que le Duc habite, ne doute plus qu'elle ne l'ait trahi. La Duchesse, à force d'artifices, l'entraîne dans les terres de la Baronne de Zénaville. Le Duc, quoique toujours épris en secret d'Eugénie, profite de l'absence du Comte, non pour la séduire, mais pour faire passer sur la tête de Dolmelle le duché de Lursal que sa Maison avoit autrefois possédé. Voilà ce qui a occasionné ses fréquens têtes-à-têtes avec Eugénie, & excité la fureur jalouse de Dolmelle. Ce fut encore pour cette raison qu'Eugénie

avoit refusé de partir avec le Comte. Bientôt cependant Eugénie, par le conseil même du Duc, va joindre son époux chez la Baronne de Zénaville. Là se passent plusieurs événemens qui mettent dans tout leur jour les vertus d'Eugénie, le caractère emporté du Comte & les vices de la Duchesse. Les bornes de cet Extrait ne nous permettent pas d'en rendre compte : il faut les lire dans l'Ouvrage même pour voir avec quel art, avec quelle vérité l'Auteur fait peindre & manier les passions. Le pathétique y est porté à son comble. Enfin tout s'éclaircit. Le Duc toujours généreux, toujours honnête, découvre que sa femme le trompe, ainsi que Dolmelle; elle est bientôt punie, & l'innocence triomphe. Alaminte, l'infâme Alaminte, à qui cette méchante femme ne paye point la seule pension alimentaire qu'elle se fût conservée en la mariant au Duc, Alaminte se traîne mourante chez la Duchesse, la poignarde, & se tue après elle. Le Duc cependant, à force de recherches, a trouvé un Oculiste très-versé dans la connoissance des simples, & qui lui fait espérer la guérison d'Eugénie. Le Comte est auprès d'elle : éclairé par ses fautes, repentant, furieux, désespéré, il se plonge son épée dans le sein, & se fait une blessure presque mortelle; il veut mourir à côté de son épouse, mourante aussi de l'excès de ses infortunes. On lui dresse à l'insu de celle-ci un petit lit non loin de celui d'Eugénie.

Quarante jours se passent dans les tourmens, dans les larmes & dans l'attente de la mort. Mademoiselle Dolmelle, pendant cet intervalle, n'a point quitté son amie ; elle lui a prodigué les soins les plus tendres, ainsi que la Baronne de Zénaville, qui regarde Eugénie comme sa fille. Une nuit cependant le besoin du repos oblige Mlle Dolmelle & la Baronne de s'éloigner. Les femmes de la Comtesse, sa garde & celle du Comte sont endormies. Eugénie, que la chaleur oppresse, se plaint du bandeau que l'on a mis sur ses yeux. Le Comte l'entend : pâle, défait, expirant, il se lève, il se traîne jusqu'au lit d'Eugénie, & de ses mains défaillantes détache le bandeau qui l'importune. O bonheur ! Les simples que pendant quarante jours on a appliquées sur les yeux d'Eugénie lui ont rendu la vue ; elle voit son amant, le reconnoît, l'embrasse : quelle situation ! Nous n'en connoissons pas de plus touchante dans aucun Ouvrage de ce genre. Les deux amans renaissent, leurs forces & leur santé reviennent peu-à-peu ; c'est l'amour autant que la Nature qui a opéré ce miracle. L'Oculiste est comblé de présens, le Duc de bénédictions. Quelque temps après il épouse Mlle Dolmelle, qui n'a pu résister à ses vertus, & ces quatre époux sont aussi fortunés qu'il soit possible de l'être.

Un plan où tout se lie, où tout se développe, des caractères bien soutenus, bien

contrastés, des situations tantôt pathétiques, tantôt terribles, toujours déchirantes, une imagination vive, mais dirigée par le goût, de la décence dans les tableaux les plus passionnés : voilà ce qui caractérise ce Roman, Ouvrage d'une Femme connue déjà par des productions non moins estimables ; il est précédé d'une Épître à Madame de la Fayette, dont nous allons citer quelques vers.

Par toi, la Muse du Roman,  
De sa parure antique & chère,  
Se vit rendre tout l'ornement ;  
Et ton cœur fut le Talisman  
Qui seul t'enseigna l'art de plaire.  
Le cœur s'exprime simplement ;  
Il guida toujours ton génie,  
Et tu préféras sagement  
Le langage du sentiment  
Au jargon de galanterie.

• • • • •  
Pour moi, qui jamais n'ai su feindre,  
Pour moi, je dois en convenir,  
Que l'habitude de sentir  
Prive de l'heureux don de peindre ;  
Me permets-tu de ramasser  
Quelques fleurettes sur ta trace,  
S'il en est encore au Parnasse  
Que ta main ait pu me laisser ?

Nos plus jolis Romans ont été composés

par des Femmes; mais aucune de celles qui ont le mieux écrit en prose n'a composé des vers aussi agréables. Mde la Comtesse de B... est la première qui réunisse ce que la Nature semble avoir divisé.

*(Cet Article est de M. le Chevalier de C.....)*

**DESCRIPTION générale & particulière de la France**, Ouvrage enrichi d'Estampes d'après les dessins des plus célèbres Artistes, dédié au Roi. A Paris, de l'Imprimerie de Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, 1781, grand *in-folio*, nom de Jésus, & se vend chez les sieurs Née & Compagnie, Graveurs, près la Porte S. Michel; Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinot; Mérigot jeune, quai des Augustins; Esprit, au Palais Royal, & les principaux Libraires du Royaume.

Le seul projet d'une Description Historique de la France, considérée sous tous ses rapports, est une de ces entreprises nationales qui font honneur au siècle éclairé qui les conçoit, & à la Société d'Amateurs, de Gens de Lettres & d'Artistes qui se chargent de l'exécution. La connoissance des lieux & la représentation des monumens doivent toujours accompagner l'Histoire si l'on veut la rendre utile & agréable. La pure Géographie n'est qu'une nomenclature dont la sécheresse est plus propre à inspirer le dégoût de l'étude qu'à instruire; l'Histoire

deviendrait bientôt inintelligible sans le secours qu'elle emprunte des Cartes. Quelque bien exécuté que fût cet Ouvrage, il auroit toujours besoin de la Gravure, non pour multiplier de vains ornemens dont on surcharge les Livres modernes, & qui ne servent qu'à en augmenter la valeur; mais en rappelant la Gravure à sa véritable destination, elle serviroit à tracer les Cartes & les Plans Topographiques des lieux, la vue des endroits les plus pittoresques du Royaume, celle des Villes, Bourgs & Châteaux les plus remarquables, la représentation des Monumens antiques & modernes, celle des objets de l'Histoire Naturelle & de tous ces chefs-d'œuvres de la Nature & de l'Art, dont la description la mieux faite & la plus détaillée ne peut même donner une idée claire sans l'image de la chose.

Tel est l'avantage du plan de la nouvelle *Description Pittoresque & Philosophique de la France*, que la Géographie & l'Histoire y marchent de front pour s'éclairer l'une par l'autre, & qu'elles sont accompagnées d'Estampes qui représentent les objets décrits par l'Homme de Lettres.

Il y a déjà eu huit livraisons d'Estampes dont nous avons déjà rendu compte successivement dans les temps où elles ont paru. Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de la première Partie du Texte qu'on vient de mettre au jour.

L'on n'a fait d'autre objection contre le plan de cet Ouvrage développé dans le Prospectus, que celle de la difficulté d'exécuter un projet aussi vaste. Les Éditeurs doivent rassurer par ce qu'ils ont déjà mis au jour. Ils y ont profité des recherches de M. Beguillet sur l'Histoire de son pays; ils invitent les Académies & les Savans répandus dans les Provinces, à leur communiquer leurs recherches & leurs lumières sur l'Histoire Naturelle & Civile des Pays qu'ils habitent. Ce concours de tant de personnes ne peut manquer de rendre cette nouvelle Description de la France un Ouvrage national aussi curieux qu'instructif, tant pour ceux qui veulent approfondir les objets, que pour les gens du monde qui se contentent de les effleurer.

La Préface qui est à la tête de ce Volume, rend compte des motifs qui ont porté les Éditeurs à distribuer les Provinces en *cinq grands Départemens* déterminés par le cours des cinq grands fleuves qui arrosent la France. Cet ordre naturel, qui réunit les avantages de toutes les autres divisions adoptées jusqu'ici, en a de particuliers, tels que ceux qui résultent d'une belle distribution pour l'Histoire Naturelle, Civile & Économique du Royaume, & sur-tout pour l'Histoire ancienne, puisque ce sont les mêmes lignes de démarcation qui servoient autrefois à distinguer les principaux États des Gaules avant la conquête des Romains,

& lors de l'établissement de la Monarchie Françoise. On fait qu'autrefois les Gaules ont été divisées en cinq grands Départemens; savoir, 1°. la *Germanie* & la *Batavie*, arrosées par le Rhin & toutes ses branches: 2°. la *Belgique*, renfermée entre le Rhin, la Seine & la Marne, & arrosée par la Moselle, la Meuse, l'Escaut, la Somme, &c. 3°. la *Celtique*, coupée en deux par la Loire, & comprise entre la Seine, la Saône, le Rhône & la Garonne: 4°. l'*Aquitanique*, comprenant le cours de la Garonne & des rivières y affluentes, & le côté oriental des Pyrénées: 5°. la *Ligurie Gauloise*, renfermée entre le Rhône & les Alpes, qui comprenoit en même-temps les Peuples Montagnards, comme les Allobroges & tous ceux qui habitoient les régions Alpines.

Lors de l'établissement de la Monarchie Françoise, les mêmes fleuves servoient de bornes & de limites aux Nations barbares qui s'étoient établies dans les Gaules. On y trouve également les cinq Départemens bien distingués par le cours des mêmes rivières; savoir, 1°. le *Département Salique & Ripuaire* compris entre le Rhin & la Seine sur le terrain des Belges: 2°. celui de la République des *Armoriques*, compris entre la Loire, la Seine & le long des côtes de l'Océan: 3°. le *Département Visigot*, qui s'étendoit dans l'Aquitanique & la Celtique, depuis la Loire à la Méditerranée, & des Pyrénées

Pyrénées au Rhône : 4°. celui des *Bourguignons*, le long de la Saône & du Rhône jusqu'aux sources du Rhin & aux Alpes : 5°. enfin celui des *Allemands* le long du Rhin. On remarque encore aujourd'hui, en suivant la même division, les traces de la domination de ces différens Peuples dans les dialectes des Provinces, dans les mœurs & usages, dans les loix & coutumes locales.

Ce n'est que long-temps après, que tous ces Etats, réunis & séparés à plusieurs reprises, n'ont plus formé qu'un même corps de Monarchie sous un seul Chef; les diverses Provinces du Royaume, qui composoient autant de petites Souverainetés, ne sont plus aujourd'hui que de simples *Gouvernemens Militaires* & par commission. Ainsi, en adoptant pour la Description moderne la *division politique & militaire de la France en douze grands Gouvernemens généraux*, qui est la plus universellement admise, & telle qu'elle subsistoit encore à la dernière tenue des Etats - Généraux du Royaume sous Louis XIII, en 1614, ces grands Gouvernemens, & les petits qui y sont enclavés, se classent naturellement d'eux-mêmes dans les cinq grands Départemens, arrosés par autant de fleuves qui ont tous une direction opposée & divergente pour embrasser dans leur cours tous les pays qui doivent composer la Description de la France.

Le premier Département est celui de la  
*Sam. 21 Juillet 1781.* F

Seine, comprenant l'ancien *Domaine des Rois Francs*, & connu pendant les deux premières Races, sous le nom de Royaume de *Neustrie*, dont une partie fut concédée aux Normands. Il comprend les quatre Gouvernemens de *Paris & Isle de France*, de *Champagne*, de *Picardie* & de *Normandie*. Avant de décrire ces quatre grandes Provinces, on doit donner l'ancienne Géographie comparée à la moderne, & le Tableau historique de leurs révolutions successives jusqu'à la réunion des parties qui en avoient été détachées.

Le second *Département*, celui du Rhône, embrassera les Provinces de l'ancien Royaume de Bourgogne, également divisées en quatre grands Gouvernemens généraux; savoir, ceux de *Bourgogne*, de *Lyonnois*, de *Dauphiné* & de *Provence*, avec les petits Gouvernemens qui y sont enclavés. L'ancienne Géographie & l'Histoire de ces Provinces précèdent toujours leur description.

Le troisième *Département* est celui de la Loire & des rivières qui viennent perdre leur nom dans ce fleuve. Il renferme toutes les Provinces comprises sous les deux Gouvernemens généraux de l'Orléanois & de la Bretagne; il comprend l'Histoire des Peuples Armoriques & des Bretons, qui ont eu leurs Souverains particuliers jusqu'au seizième siècle.

Le quatrième *Département*, qui est celui de la *Garonne*, contient les Provinces d'A-

quitaine & l'ancien Domaine des Visigots, dont Toulouse étoit la Capitale. Tous ces pays sont naturellement divisés en deux *grands Gouvernemens*, comme ils l'étoient à l'époque des derniers Etats tenus à Paris en 1614; savoir, le Gouvernement de *Guyenne & Gascogne*, & celui de *Languedoc*. L'Histoire de la Narbonnoise sous les Romains, celle des Visigots sous trente trois Rois, des Marquis de Gothie, des Comtes de Toulouse & des Ducs d'Aquitaine qui leur ont succédé, offrent un beau sujet à traiter dans ses rapports avec celle de la Monarchie.

Enfin, le cinquième & dernier *Département* sera celui du Rhin; il contiendra tous les Domaines acquis par la Maison de Bourbon. Ces Provinces, réunies à la France après en avoir été si long-temps séparées, seront divisées en cinq Gouvernemens, celui de *Franche-Comté*, celui des *Trois-Evêchés*, celui de *Lorraine & Barrois*, celui d'*Alsace* & celui de *Flandre*. L'Histoire & la Géographie de toutes ces Provinces se trouveront à la tête de leur Description.

L'Auteur commence aujourd'hui le *Département du Rhône* par l'Histoire des *Bourguignons*, Dominateurs des contrées arrosées par le Rhône & la Saône. Cette Histoire, divisée en cinq époques, est terminée par de savantes recherches sur les loix, mœurs, coutumes & usages anciens de ces

Peuples. Tel est le plan de cette *Entreprise* immense.

On travaille actuellement à la Description de Paris, & l'on fera marcher de front les deux Départemens du *Rhône* & de la *Seine*, afin de jeter autant de variété dans les Livraisons du Texte, que les Graveurs en mettent dans celles des Estampes.

Il n'y a point de confusion à craindre à cet égard, puisque chaque Gouvernement militaire formera un Tome à part, dans lequel on rassemblera les Estampes qui y auront rapport. En commençant par le Gouvernement de Bourgogne, on a voulu faire suite aux Tableaux pittoresques de la Suisse, publiés par M. de la Borde, Fermier-Général, & les sieurs Née & Masquelier.

C'est au Public à soutenir cette grande *Entreprise*. La Soucription n'exige aucune avance : on paye en recevant, & l'on peut ne souscrire que pour la partie que l'on desire.

*HISTOIRE de la République des Lettres & Arts en France, année 1780. Vol. in-12.*

*Indocti discant, & ardent meminisse periti.*

A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Quillau l'aîné, Libraire, rue Christine; la Veuve Duchêne, rue S. Jacques; Esprit, au Palais Royal.

L'AUTEUR, qui a déjà publié l'année

1779 , & promet de donner aussi 1778 , époque à laquelle commencera l'Ouvrage ; en expose lui-même une idée suffisante : « M. le Suire établit, dit-il, une République  
» Littéraire subsistante au milieu du Gouvernemen-  
» t politique. » Il a pour but d'ériger un monument dont on ne pourra bien juger que quand on verra plusieurs années réunies. Il veut faire un corps de différentes parties auxquelles il tâche de donner de l'ensemble & de la liaison.

Son but est moins de donner une idée de chaque Ouvrage, que de faire voir de quel côté les études & les travaux se sont tournés dans le temps qu'il décrit,

Le Chapitre de Voltaire & J. J. Rousseau nous a paru intéressant. Il y est question entre autres des tombeaux de ces deux grands Hommes. Celui de J. J. a été très-fréquenté en pèlerinage. Cet homme célèbre a toujours eu beaucoup de partisans. « Quand il  
» parut sur l'horison, dit M. le Suire, Voltaire remplissoit tout de sa gloire. L'envie  
» étoit forcée de l'admirer en silence. On le louoit à haute voix ; mais en secret on  
» n'étoit pas fâché d'avoir quelqu'un à lui opposer. La Nature présenta un homme  
» d'un grand talent. On le reçut avec transport. On l'éleva en face de l'idole enviée ;  
» on dressa autel contre autel. Sa conduite singulière & tranchante opposée à nos  
» mœurs, parut de la vertu la plus décidée.  
» Des persécutions apparentes ou du moins

» exagérées , une pauvreté noble , volon-  
 » taire , tout annonça le juste de Platon , le  
 » Socrate , l'Épictète , le Stoïcien moderne.  
 » En soutenant son parti , c'étoit la vertu  
 » même dont on embrassoit l'image. Cette  
 » idée étoit séduisante , sur-tout pour les  
 » jeunes gens , &c. »

L'Auteur jette ensuite des fleurs sur la tombe de M. Dorat ; il caractérise sa manière , déplore sa destinée , & met en opposition ce brillant Écrivain avec M. l'Abbé de Condillac , Métaphysicien profond , dont il raconte aussi la mort , & détaille les Ouvrages. Il associe au même convoi funéraire les autres hommes illustres que nous avons perdus l'année dernière , donnant une idée rapide du caractère & des travaux de chacun d'eux. Ensuite sortant des tombeaux , il va s'égarer sur des variétés , & raconte quelques anecdotes piquantes. Il passe de là dans les Académies , dont il décrit les opérations , qui consistent principalement à proposer pour sujet de leurs prix des questions intéressantes. Ces questions ont pour but l'accroissement des lumières & l'avantage qui en résulte pour le bien de la société.

M. le Suire en vient bientôt au Chapitre sérieux des Sciences. Mais il tâche toujours d'égayer son sujet. Il fait reconnoître sa gaieté jusques dans l'article de la Médecine , en décrivant la façon de guérir de M. Mesmer.

« Il a , dit M. le Suire , une table qu'il

» appelle magique, autour de laquelle ses  
 » malades attendent la santé par inspira-  
 » tion. On les récréé par le son des instru-  
 » mens, & leur maladie doit partir avec une  
 » fugue. »

Après avoir décrit les travaux, l'Auteur  
 peint l'esprit qui les dirige, & qui règne de  
 nos jours dans l'empire Littéraire. « Nous  
 » avons une immense collection de richesses;  
 » on a senti la nécessité d'en former un  
 » corps. Après avoir taillé les pierres, il  
 » falloit construire l'édifice. C'est ce qu'on  
 » a prétendu faire par la composition de  
 » l'Encyclopédie. Depuis cette époque, plu-  
 » sieurs gens de plume, dans un siècle où  
 » la Littérature défrichée est devenue davan-  
 » tage à la portée du vulgaire, ont formé  
 » des entreprises Littéraires. De-là toutes  
 » les compilations qui paroissent journal-  
 » lement. »

L'Auteur attaque aussi les abus de quel-  
 ques Journaux. « L'usage de feuilleter ces  
 » Ecrits périodiques, a mis chaque Lecteur  
 » dans la malheureuse habitude de discu-  
 » ter, de vétiller; au lieu de juger d'après  
 » son cœur, & de se livrer ingénument à  
 » l'impression que devoit lui faire un Ou-  
 » vrage, il se met à critiquer, à déraisonner  
 » par principes comme les folliculaires; il  
 » prend leur ton méprisant, & perd le  
 » plaisir & le fruit de ses lectures.

» L'érudition que les Savans en us avoient  
 » jadis cultivée, mais que les petits maîtres

» du Parnasse affectoient depuis long-temps  
 » de dédaigner, s'efforce de ressusciter chez  
 » nous; mais elle prend un cours différent  
 » de ci-devant. On se fondoit jadis sur des  
 » autorités, sur des passages grecs & latins.  
 » Aux fables des Anciens on substitue à pré-  
 » sent des conjectures fondées sur des con-  
 » noissances Physiques & Astronomiques. »

L'Auteur expose à ce sujet le système de  
 M. Bailly sur un Peuple du Nord d'où nous  
 viennent toutes nos connoissances, & il  
 jette en passant quelques idées pour la réfu-  
 tation de cette hypothèse; ensuite il re-  
 marque que nous avons malheureusement  
 passé les limites du beau & du vrai. Nos pré-  
 décesseurs avoient brillé par l'un & par  
 l'autre: nous voulons frapper en produisant  
 l'extraordinaire. Quant au goût, nous don-  
 nons dans le gigantesque & l'outré: quant  
 à la Philosophie, nous nous jetons dans le  
 paradoxe. Rousseau en a donné l'exemple,  
 & M. Linguet a enchéri excessivement sur ce  
 modèle, &c.

Telle est en partie la substance du Cha-  
 pitre intitulé: *L'Esprit du jour*. Du Poétique  
 & du Lycée l'Auteur passe au Théâtre, &  
 d'abord à celui de l'Opéra, qu'il appelle *une*  
*Académie hermaphrodite*. Il rend compte  
 des nouveautés qu'on y a données; ensuite il  
 peint la supériorité que le Théâtre François  
 a reprise, sur tout par *la Veuve du Mala-*  
*bar*. Le Théâtre Italien n'a eu que les seconds  
 honneurs, mais ce partage est encore assez

beau. Il a donné des Comédies, des Opéras à Ariettes & des Opéras en Vaudevilles. L'Auteur englobe ensemble tous les petits Spectacles forains, sans savoir, dit-il, s'ils sont bien d'accord entr'eux ; c'est, selon lui, le seul asyle où le genre laïmoyant n'ait pas encore pénétré. Du Parnasse il va faire la cour à Minerve dans le Temple des Arts.

La Musique est chez nous dans un état si florissant, qu'au dire de plusieurs personnes nous sommes dans le siècle d'or de la musique. La Peinture fournit peu, parce que ce n'est pas une année de Sillon. L'Architecture continue d'être en vogue ; tous les Arts concourent avec la Littérature & les Sciences, & conspirent avec le Gouvernement pour la prospérité de la Nation.

Enfin, après avoir peint en gros le résultat des travaux qu'on a vu paroître dans toutes les parties, quoique le déclin soit sensible, l'Auteur finit par cette remarque.

« Nous produisons tant de nobles efforts  
 » au milieu d'une guerre qui elle-même  
 » est conduite avec humanité, & que le  
 » Monarque soutient sans charger aucune-  
 » ment son peuple. Nos Rivaux, nos Enne-  
 » mis vantent eux-mêmes notre bonheur,  
 » envient notre sort, & nous admirent en  
 » nous combattant. Nous jouissons de  
 » tous ces avantages avec l'espérance de  
 » plus grands encore quand nous pourrons  
 » y joindre celui de la paix. Nous sommes

F v

» dans une brillante carrière, avec une prof-  
 » périté encore plus brillante. Comment  
 » ne serions-nous pas le peuple le plus gai,  
 » puisque nous sommes le plus heureux ? »

Voilà le précis de cet apperçu. Nous  
 avons transcrit l'Auteur le plus qu'il nous  
 a été possible, pour donner une idée de son  
 style & de la variété qui règne dans son  
 Ouvrage.

**COURS de Mathématiques à l'usage des**  
*Élèves du Corps Royal du Génie*, par  
 M. l'Abbé Bossut, de l'Académie Royale  
 des Sciences, Honoraire & Associé libre  
 de l'Académie Royale d'Architecture, de  
 l'Institut de Bologne, de l'Académie Im-  
 périale des Sciences de Saint-Petersbourg,  
 Examineur des Elèves du Corps Royal  
 du Génie, Inspecteur-Général des Ma-  
 chines & Ouvrages Hydrauliques des  
 Bâtimens du Roi, &c. Troisième édition,  
 revue & augmentée. Tome I<sup>er</sup>, *Arithmé-  
 tique & Algèbre*. A Paris, chez Claude-  
 Antoine Jombert, fils aîné, Libraire du  
 Roi pour le Génie & l'Artillerie, rue  
 Dauphine, 1781. in-8°.

L'AUTEUR de cet Ouvrage déjà connu &  
 jugé par les Géomètres, a cru devoir, dans  
 cette nouvelle Édition, y ajouter quelques  
 nouvelles théories, simplifier plusieurs dé-  
 monstrations, en présenter de nouvelles,  
 lorsque celles qui se trouvent dans les Ou-

vrages des Géomètres lui ont paru trop peu directes ou trop compliquées pour des Commençans.

Ce Volume est le premier d'une nouvelle Édition du Cours de Mathématiques de M. l'Abbé Bossut. Il contient, outre les Éléments d'Arithmétique & d'Algèbre, un Discours sur les Mathématiques, un sur l'Arithmétique & un sur l'Algèbre. Ces Discours renferment un Tableau historique des progrès de ces Sciences, suffisant pour ceux qui ne font pas des Mathématiques leur principale occupation, ou qui ne s'y intéressent que comme Philosophes.

Ils sont écrits avec la noblesse qui convient aux matières sérieuses, & avec la simplicité dont le bon goût ne permet pas de s'écarter en écrivant sur les Sciences. Nous ne ferons pas ici de comparaison entre cette Édition & les précédentes. Nous observerons seulement qu'elle renferme plus d'objets sous un moindre Volume, & surtout plus de choses qui appartiennent à l'Auteur, qu'on ne doit s'attendre à en trouver dans un Livre Élémentaire.



*RÉFLEXIONS IMPARTIALES sur le progrès réel ou apparent que les Sciences & les Arts ont fait dans le dix huitième siècle en Europe, &c. précédées d'un Discours de Sa Majesté le Roi de Suède, en Suédois, traduit en François & en vers Italiens, & d'un Essai sur l'explication historique que Platon a donnée de sa République & de son Atlantide & qu'on n'a pas considérée jusqu'à présent, pour servir d'introduction aux mêmes Réflexions, Tome I, par M. Bartoli, Antiquaire de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles - Lettres, &c. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins, 1780. in-8°.*

DANS les *Réflexions impartiales*, dont il ne paroît encore que le premier Volume, M. Bartoli se propose d'examiner « la réalité ou l'apparence des progrès qu'on a fait faire aux Sciences & aux Arts dans notre siècle en Europe. » Mais il a fait précéder ce tableau de l'éloquent Discours prononcé par le Roi de Suède le 30 Octobre 1778, à l'Assemblée des États de son Royaume, & d'un Essai sur l'*Atlantide*, dans lequel il a entrepris de prouver qu'on ne doit pas confondre cette Isle ni ces Atlantes, avec les Isles & les Atlantes sur lesquelles plusieurs Auteurs anciens ont écrit; & que Platon n'a eu d'autre but que de parler d'Athènes sous le voile de l'allégorie.

On peut compter parmi les époques les plus intéressantes des Athéniens, 1<sup>o</sup>. leur liberté perdue par les factions des Diacriens, des Pédiens & des Paraliens; 2<sup>o</sup>. leur liberté recouvrée après la mort ou l'exil des tyrans; 3<sup>o</sup>. la destruction de leur puissance dans la guerre du Péloponèse par la défaite totale de leurs soldats & de leurs flottes à Syracuse.

D'un côté Plutarque dit que Solon commença un grand Ouvrage en vers sur l'histoire ou la fable Atlantique, qui étoit inséparablement inhérente aux Athéniens: de l'autre, Diogène Laërce, sans parler de cette histoire ou de cette fable, nous apprend que Solon a composé cinq mille vers, dont le sujet est la République d'Athènes. Platon dit que Solon, son parent, interrompit le poëme Atlantique à cause des séditions qui ravageoient Athènes. Les amis de Solon (suivant Plutarque) ne cessoient de lui répéter que le tyran le feroit mourir s'il venoit à comprendre comme il parloit de lui. Le Poëme Atlantique de Solon eut donc pour sujet la première de ces trois époques d'Athènes. Telle est la conséquence qu'en tire M. Bartoli.

Platon avoue quelquefois qu'il aime à ne parler de certaines matières qu'en énigme & par images; mais si le voile de l'allégorie étoit nécessaire au sage Platon, c'est surtout lorsqu'il avoit à parler des désastres & des vices d'Athènes. Il avoit dit ailleurs que

« toutes les Républiques mal gouvernées défendent sous peine de mort aux Citoyens de parler de la constitution du Gouvernement. »

Ce qui a le plus contribué sans doute à induire en erreur sur l'explication de l'Atlantique, c'est que Platon finit par faire abîmer & engloutir cette Isle ; mais il ne s'agit ici que d'une submersion métaphorique, d'une disparition politique : l'Isle y étoit *assise* ; elle *cessa de paroître*, c'est-à-dire, de briller : c'est l'état de la décadence politique exprimée allégoriquement. Platon dit : *Il y a en même temps, & non pas il y fut une puissance de Rois*. Il en résulte que cette puissance existoit encore.

D'ailleurs, si la submersion indiquée dans le *Timée* eût été physique, comment pourroit-on concilier ce dialogue avec le *Critias*, où il s'agit, *ex professo*, de l'isle Atlantide ? Platon y déclare expressément que *Jupiter corrigea les Atlantiques pour les rendre plus modestes*. C'est une plaisante manière de corriger les habitans d'une isle, que de submerger l'isle, de l'abîmer ! Si ces Insulaires eussent été réellement submergés, le mot *corrigea* eût été, de la part du Philosophe Platon, une assez mauvaise plaisanterie. Platon va plus loin. Pour ranimer le courage de ses Concitoyens, il leur annonce, dans le *Critias* ; que la puissance des Atlantiques sera rétablie. Leur submersion n'est donc qu'allégorique.

Tel est à peu près le Précis de l'Essai, dans lequel M. Bartoli propose aux Savans sa nouvelle explication de l'isle des Atlantes. L'entassement de ses preuves annonce une vaste érudition. Mais on nous dispensera de suivre sa démonstration pas-à-pas, parce que cette discussion nous meneroit trop loin. D'ailleurs, M. Bartoli, plus jaloux de s'entretenir avec les Savans que d'amuser les gens du monde, a moins songé à semer de fleurs sa dissertation, qu'à la hériffer de citations & d'autorités; & ce faste d'érudition pourroit bien ne pas plaire à tous nos Lecteurs.

Après cet essai, l'Auteur passe aux *Réflexions impartiales sur le progrès réel ou apparent des Sciences & des Arts*, qui doit avoir une suite. Quant à ce qu'on en lit dans ce premier volume, nous avons eu beau redoubler d'attention, nous n'avons pu y voir que le projet de réfuter l'opinion des Littérateurs François, qui attribuent aux Provençaux la renaissance de la Poésie en Italie. Ainsi, ce juge impartial ne se trouve jusqu'à présent que le vengeur de son pays. Quoi qu'il en soit, il est à désirer que M. Bartoli continue l'Ouvrage qu'il a commencé. Ses réflexions, ne fussent-elles pas bien impartiales, pourront toujours être utiles à ses Lecteurs. Avec une aussi vaste littérature, il ne sauroit écrire sans ajouter à la masse des connoissances publiques; & nous devons nous féliciter de le voir adopter la langue françoise, pour faire part à

ses Lecteurs du fruit de ses études & du  
résultat de ses opinions.

---

## S P E C T A C L E S.

---

### COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi 11 de ce mois, on a remis  
l'*Irrésolu*, Comédie de Destouches, en cinq  
Actes & en vers.

Un homme dont toute l'irrésolution con-  
siste à passer sans celle du desir d'épouser  
une jeune personne à celui d'en épouser  
une autre, ne présente pas un caractère  
assez varié pour devenir intéressant. D'ail-  
leurs, la foiblesse d'esprit qu'on doit  
toujours supposer dans un irrésolu, peut-  
elle produire un caractère? Nous ne le  
croyons pas. Destouches dit dans la Pré-  
face de cet Ouvrage: qu'asservi par la règle  
étroite des vingt-quatre heures, il n'a pas  
voulu mettre Dorante à un plus grand nom-  
bre d'épreuves, pour ne pas tomber dans  
l'invraisemblance, & ne pas offrir un ca-  
ractère digne des petites maisons; & dans ce  
point, Destouches a raison. Mais il laisse en-  
tendre qu'il regarde son personnage comme  
un homme qui n'a d'autre défaut que l'irré-  
solution, & qui, loin d'être méprisable, peut  
mériter d'être plaint. Si quelque chose peut  
prouver que Destouches n'a pas toujours  
aperçu la véritable fin de l'Art Dramatique,

& qu'il manquoit de cette force comique, de cette raison profonde qui distinguent Molière de ses rivaux, c'est cette dernière observation. De quel agrément peut être au Théâtre un personnage qui tient de la nature un défaut qui le rend à plaindre? Et si l'Auteur le place dans des situations dont il devienne la victime, & qui appellent le rire sur une foiblesse en elle-même fort indifférente, quel but peut-il se proposer? Celui de l'utilité? Cela est impossible; car, que fait à la morale un défaut dont on ne sauroit se défaire, & qui tient au tempérament? Rien sans doute. L'agrément ou l'utilité, voilà ce dont il faut que s'occupe un Auteur Comique, & tant mieux quand on peut faire marcher de front ces deux objets; mais quand le premier marche seul, employer, pour le faire naître, des moyens qui affligent gratuitement l'humanité, c'est ne pas annoncer beaucoup de philosophie. Le véritable but du Théâtre est l'amendement des mœurs & la correction des ridicules. Mais il faut distinguer deux espèces de ridicules, dont l'une appartient à la Scène, & l'autre doit en être bannie. La première espèce, tient à la sottise, à l'amour-propre mal-entendu, souvent à l'insolence, quelquefois à de mauvaises habitudes. Celle-là mérite qu'on la poursuive; quoiqu'il ne soit pas toujours facile de la corriger; la seconde tient à une foiblesse involontaire d'esprit ou de cœur, à une organisation vicieuse,

le ridicule qui en résulte est un défaut né dont il est aussi malhonnête de blâmer celui en qui on l'apperçoit, que de se moquer d'un bossu qui ne cherche point à se donner les airs d'un joli homme; enfin, c'est plutôt une infirmité qu'un ridicule. C'est positivement dans ce cas que se trouve l'*Irrésolu* de Destouches, & cet Auteur auroit dû voir qu'un tel personnage n'est point du tout Dramatique.

Ces réflexions ne nous empêcheront pas de rendre justice au mérite qu'on remarque souvent dans cette Comédie. Le contraste des caractères de Célimène & de Julie est réellement piquant, ainsi que celui des deux vieillards, Pyraute & Lisimon. Le personnage de Julie est très-agréable & supérieur à tous les autres. Nous ne donnerons pas les mêmes éloges à celui de Mde Argante. Outre qu'il est extrêmement chargé, il est souvent d'une indécence révoltante; & ce n'est pas sans beaucoup d'humeur qu'on lui entend dire de son mari,

Il avoit en biens fonds dix mille écus de rente;  
 Mais je connus depuis qu'il avoit de surplus,  
 En billets au porteur, plus de cent mille écus.  
 Cinq ans avant sa mort, il m'en fit confidence,  
 Et je sus me contraindre à tant de complaisance,  
 Que le pauvre benêt crut que je l'aimois fort  
 Et qu'il m'a confié ses billets. Il est mort,  
 Grâce au Ciel, &c.

Ce n'est pas avec moins de répugnance

qu'on la voit disposée à frustrer ses filles de ces cent mille écus, si Dorante veut consentir à l'épouser.

Tout ce que nous venons de dire contraire un peu ce qu'on a avancé quelque part sur Destouches; que par-tout dans ses Ouvrages, on trouve *la nature, le vrai & l'honnête*. On a porté beaucoup de jugemens sur le talent de cet Ecrivain; mais nous n'en connoissons pas d'aussi judicieux d'aussi sain, d'aussi bien apperçu que celui que l'on en trouve dans les Mémoires Littéraires de M. Palissot. Nous nous abstenons de le citer, parce que l'Ouvrage qui le renferme est dans les mains de tout le monde.

---

Le Samedi 13, on a remis le *Mariage Forcé*, Comédie de Molière, en un Acte & en prose.

Cette petite Pièce fut d'abord représentée au Louvre. Elle étoit alors en trois Actes avec des Intermèdes, & on la nomma le *Ballet du Roi*, parce que Louis XIV y dansa. Elle fut réduite à un Acte, & jouée avec succès sur le Théâtre du Palais Royal. On a prétendu que l'aventure du Comte de Grammont avec Mlle Hamilton avoit donné à Molière l'idée de cette Comédie; quelques Critiques ont combattu cette opinion, qui ne fait rien au mérite de l'Ouvrage. On peut le regarder comme une farce; mais chez Molière, les farces même portent le cachet du génie, & annoncent l'homme

profondément instruit des effets de la Scène. Voltaire a dit, en parlant du *Mariage Forcé*, qu'on y remarquoit *plus de bouffonnerie que d'art & d'agrément*. Nous oserons combattre cette idée, malgré le respect dont nous sommes pénétrés pour l'Auteur de Mahomet. Certainement on trouve dans le *Mariage Forcé* beaucoup de bouffonnerie, & les deux Scènes de Marphurius & de Pancrace n'en sont pas exemptes; mais qu'on les lise, ou qu'on les écoute avec attention, & l'on y reconnoitra le grand Peintre des mœurs & le fléau des ridicules nuisibles; on verra avec quel *Art* ces deux Scènes sont filées, comme la transition de l'une à l'autre est heureuse & nécessitée par la situation d'esprit où est le pauvre Sganarelle, on sentira que l'opposition des systèmes des deux Philosophes est tout-à-la-fois plaisante & comique. Que l'on jette un coup d'œil sur le dénouement, on trouvera d'abord surprenant qu'on engage un homme à prendre femme, en lui proposant de se battre, ou en le persuadant à coup de bâtons; mais on reconnoitra Molière au silence qu'il fait garder à Sganarelle, battu & obligé de céder à la force, & ce silence est un coup de Maître. C'est dommage qu'on ait à reprocher à Molière des libertés beaucoup trop fortes dans les expressions, ainsi que de n'avoir point assez respecté les mœurs dans le personnage de Dorimène,

Mais à l'humanité, si parfait que l'on fut,  
Toujours par quelque foible on paya le tribut.

## V A R I É T É S .

L E T T R E à M. D U H. . . .

SANS avoir l'honneur d'être connu de vous, mon cher Monsieur, je me suis donné celui d'aller plusieurs fois pour vous voir; j'ai été étonné de ne vous point rencontrer chez vous; mais on m'a dit que les hommes célèbres sont presque toujours invisibles.

Tandis que l'on se bat sur les mers, tandis qu'on dispute de philosophie sans être Philosophe, tandis qu'on s'occupe de modes, de Salle d'Opéra, ou qu'on se fait *Anglomane*, savez-vous bien ce qui me passe par la tête? C'est une réforme dans nos moulins.

J'ai voulu lire dans un Livre gros comme un four, qu'on appelle l'*Encyclopédie*, l'article Moulin; cet article ne m'a rien appris du tout; il décrit inutilement les Moulins des environs de Paris; il prétend que cette invention nous vient des *Croisades*, sans nous dire quels étoient autrefois les moyens qu'on employoit pour pulvériser le bled.

Pour moi, Monsieur, je pense que les meules de pierre sont du plus pernicieux usage, sur-tout dans les pays où elles sont rassemblées par un lien de fer, & cimentées avec du plâtre. La nécessité de piquer ces grosses masses, prouve seule combien notre farine doit être remplie d'émanations pierreuses que le frottement de ces globes pernicieux dépose dans l'aliment de première nécessité; de sorte que les Pratiques de chaque Moulin ont avalé tout ce qui manque aux vieilles meules. Je ne parle point de la quantité de grain qui se perd & se dérobe

dans les cavités de ces grosses roches, dont encore une fois les débris nous passent dans l'estomac, & des parties imbroyées qui gâtent les plus belles farines : c'est à vous, Monsieur, à saisir l'importance d'une chose que mon petit génie de Montmartre ne fait qu'indiquer.

Voici les moyens que j'oppose à cet abus ; mais ma méthode ne sera point adoptée, parce qu'il est presque impossible de faire sortir le pauvre monde de l'ornière de la routine.

Je formerois la meule dormante, c'est-à-dire, celle de dessous, de matière solide quelconque ; j'en revêtrois la surface supérieure d'une vigoureuse lame de fer battu & râpeux ; & la meule active, c'est-à-dire, la meule supérieure, seroit faite d'un bois sec *alourdi* en proportion nécessaire & circulairement engénée, avec la surface inférieure aussi garnie d'une tôle en forme d'une grosse râpe qui broyant nettement & facilement le grain entre ces dentelures réciproques, produiroient une farine saine & mille fois supérieure à celle dans laquelle nous croquons habituellement un quinzième à-peu-près de parties terreuses & sabloneuses qui se trouvent nécessairement dans le *caput-mortuum* des meules de pierre. Il n'y a que vous, Monsieur, qui puissiez faire attention aux réflexions d'un Meûnier dans cette grande Capitale, où les sots mangent du pain en méprisant celui qui le fait, & en oubliant de bénir la terre qui le donne.

Je suis, mon cher Monsieur,

Votre très-humble Serviteur,  
Pierre ZEPHIRINET, ancien Meûnier à Montmartre.

---

## GRAVURES.

**D**IANE au bain. Cette jolie Estampe, gravée par M. Viel d'après le tableau de feu M. Mettay, Peintre du Roi, peut faire le pendant de celle de Susanne au bain, gravée par M. Porporati. Prix, 6 liv.

*Vénus & l'Amour*, Estampe très-bien gravée par M. Schuttze, Pensionnaire de S. A. S. & Électorale de Saxe, d'après le tableau de Jules Romain; elle peut aussi servir de pendant à celle de Lédà, gravée par M. de Saint-Aubin, d'après le tableau de Paul Véronèse, qui est au Cabinet de Mgr le Duc d'Orléans. Prix, 4 liv.

On trouve ces deux Estampes à Paris, chez Chéreau, Graveur, rue des Mathurins, près de la rue de Sorbonne.

---

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**O**PUSCULES chimiques & physiques de M. T. Bergman, recueillis, revus & augmentés par lui-même, traduits par M. de Morveau, avec des Notes, Tome premier. A Dijon, chez Frantin, Imprimeur du Roi; & à Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins.

*Essai sur la Minéralogie des Pyrénées, suivi d'un Catalogue des Plantes observées dans cette chaîne de montagnes*, Ouvrage enrichi de Planches & de Cartes, Volume in-4°. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins; Jombert, Libraire, rue Dauphine; & Esprit, Libraire, au Palais Royal.

*Elémens de la Langue Françoisse*, par M. Fau-  
 leau, Volume in 8°. A Paris, chez l'Auteur, rue du  
 Hâfard; Nyon, Libraire, au Collège des Quatre-  
 Nations; Colas, Libraire, Place Sorbonne; Esprit,  
 Libraire, au Palais Royal.

*Mémoires de la Cour d'Auguste*, tirés de l'An-  
 glois du Docteur Thomas Blackwell & de Jean  
 Mills, *Écuyer*, son Continuateur, par M. Feutry,  
 seconde Édition, revue & corrigée, 3 Vol. in-12.  
 A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue  
 Dauphine.

*Tomes XLIII & XLIV du Répertoire univer-  
 sel & raisonné de Jurisprudence*, publié par M.  
 Guyot, in-8°. A Paris, chez Panckoucke, rue des  
 Poitevins, & Dupuis, Libraires, rue de la Harpe,  
 près de la rue Serpente.

---

## T A B L E.

<p><b>L</b>ES Boulevards de Pro-          vince, Epître, 97          Impromptu, 106          Enigme &amp; Logogryphe, <i>ibid.</i>          L'Aveugle par amour, 108          Description générale &amp; parti-          culière de la France, 117          Histoire de la République des          Lettres &amp; Arts en France, 124</p>	<p>Cours de Mathématiques &amp;          l'usage des Éléves du Corps          Royal du Génie, 130          Réflexions impartiales sur les          progrès des sciences, 132          Comédie Françoisse, 136          Lettre à M. du H..., 148          Gravures, 143          Annonces Littéraires, <i>ibid.</i></p>
--	--

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le  
*Mercur de France*, pour le Samedi 21 Juillet. Je n'y ai  
 rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris,  
 le 20 Juillet 1781. DE SANCY.

---

---

# MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 28 JUILLET 1781.

---

---

## PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

---

---

### V E R S

*A MISTRESS B\*\*\*, sur la haine  
qu'elle porte au nom François.*

**A**U seul nom d'un François vous devenez colère,  
Je vois vos beaux yeux s'enflammer.

Eh, qui peut contre nous ainsi vous animer !

Nous craignons tant de vous déplaire,

Vous savez si bien nous charmer !

Faut de fierté fier mal aux Belles ;

Le courroux n'est pas fait pour elles.

Il dépare leurs traits, écarte les plaisirs.

Faire pour exciter les plus tendres desirs,

Livrer nous au penchant où l'Amour vous entraîne ;

Je vous réponds de vos succès, ...

Eh ! pour vous venger des François,

Sam. 28 Juillet 1781.

G

Qu'est-il besoin de votre haine ?

C'est bien assez de vos attraits.

## LE PETIT CHIEN ET SA MAITRESSE,

*Fable.*

CERTAINNE femme avoit un Chien  
 Dont elle rafoloit : de tels goûts ne sont rares :  
 O ! combien j'en connois de beaucoup plus bizarres !  
 Pour raison je n'en dirai rien,

MAIS revenons à notre femme ,  
 Baissant , flattant son favori  
 A la journée. On dit que le mari  
 Avoit , à ce sujet , grondé par fois Madamie ,  
 Et toujours inutilement ,  
 Autant en emportoit le vent ;  
 Elle le laissoit dire... & lui, la laissoit faire.  
 A mon avis, cet homme étoit prudent.  
 Pour un Chien , après tout , faut-il avoir la guerre ?  
 Et puis garre l'événement.  
 Femme pour se venger a plus d'une manière.

BIJOU , c'étoit le nom de ce chien tant aimé ,  
 Étoit bien fait aussi pour plaire ;  
 Deux grands yeux bien fendus , un regard animé ,  
 Des oreilles à fleur de terre ,  
 Le poil diversement de taches parsemé ,

Une taille svelte & légère,  
 Tout en lui vous auroit charmé.  
 À ces dons, qu'il tenoit de la seule Nature,  
 Ajoutez ceux de la culture.

IL sautoit, dançoit, rapportoit,  
 L'une & l'autre partie donnoit,  
 Et la révérence faisoit ;  
 Je pense même qu'il parloit,  
 Car la Dame lui répondoit.

C'étoit à ses leçons qu'il étoit redevable  
 De tous ces différens talens.  
 La toilette, le jeu, la table,  
 Du sexe ces doux passe-temps,  
 (Chose aujourd'hui presqu'in croyable)  
 Elle avoit tout quitté pour ces soins importans.

MAIS les enfans, dira quelqu'un peut-être,  
 Sans doute étoient des prodiges aussi ;  
 Une femme qui pense ainsi  
 Dût se faire un plaisir de leur servir de maître.

OH ! c'étoit fort bon autrefois ;  
 Mais de nos jours l'Hymen a d'autres lois :  
 Du soin de ses enfans il dispense une mère ;  
 N'est-ce pas assez de les faire ?  
 ( Par M. l'Abbé Deherm . )



*Explication de l'Enigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Plume*; celui du Logogryphe est *Ange*, où se trouvent *an*, *nâge*, *âge*, *ange* (poisson), *Agen*; *en*, *Anne* (Sainte), *âne*.

**É N I G M E.**

TANTÔT un Roi me compte au rang de ses Provinces,

Tantôt j'habite au sein des bois.

Souvent on me reçoit à la table des Princes,

Souvent aussi dans le palais des Rois.

C'est sans doute un honneur; mais mon plus noble titre

Est de voir les humains me prendre pour arbitre.

On connoît ma droiture; & si l'avidité

Vous dispute votre héritage,

Employez mon secours; avec intégrité

J'assigne à chacun son partage

Plus sûrement que tous les Gens de Loi,

Et ne prends jamais rien pour moi.

( Par un Pandoure. )



## L O G O G R Y P H E , A P H I L I S .

**T**U veux, jeune Philis, que, par un Logogryphe,  
 J'exerce, en t'égayant, ton esprit curieux :  
 Puissest-tu déchiffrer l'ancien Hyéroglyphe  
 Que mon foible crayon présente à tes beaux yeux !  
 Mon être singulier, ou plutôt le mystère  
 Que ta sagacité va pénétrer soudain,  
 N'offre point un seul mot : trois forment d'ordinaire  
 Mon ensemble, chéri de tout le genre-humain.  
 Pour les bien prononcer l'étude est inutile,  
 Beauzée & du Marsais, Grammaticiens savans,  
 Se sont tus sur ce point ; car les plus ignorans  
 Savent articuler ce langage facile

Sans maîtres & sans documens.

Des deux sexes par-tout il devient l'idiôme.  
 Familier aux Bergers, il est connu des Rois ;  
 Et celui qui cueillit la trop fatale pomme,  
 Dans les vergers d'Eden, s'en servit bien des fois,  
 Mais sa substance est donc énigmatique, obscure ?  
 Hé bien ! de ces trois mots, si communs en François,  
 Le premier t'offrira dès l'instant, je te jure,  
 Un pronom personnel, que ta bouche, je crois,  
 Naguère a fait entendre en certaine lecture ;  
 Que j'aimerois, Philis, oublier le second  
 Dans les doux entretiens où tu charmes mon âme !  
 Que j'aimerois, au lieu de ce terme trop long,

G üj

Déformais employer... Mais tu n'es pas ma femme.  
 Reste le dernier mot. La langue a beau vieillir,  
 De tous ceux inventés par l'humaine industrie,  
 Ce mot, malgré le temps, vivra pour l'enrichir.  
 Il sera respecté par notre Académie.

( Par M\*\*\*. )

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*M É M O I R E S* de la Société Royale de Médecine. Tome II<sup>e</sup>. in-4<sup>o</sup>. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

**L**ES Volumes que publie la Société de Médecine renferment trois parties : les *Éloges des Académiciens qu'elle a perdus*, l'*Histoire des travaux de la Société*, & des *Mémoires particuliers*.

Les *Éloges* contenus dans ce Volume sont ceux de *Linnaeus*, d'*Arnaud de Nobleville*, de *Macbride*, & de *Barbeu du Bourg*.

Nous en citerons quelques fragmens.

« On sera peut-être surpris (dit M. Vicq d'Azir, en parlant de Linnæus) que  
 » nous n'annonçons point le Savant auquel  
 » cet Eloge est consacré, avec le titre de  
 » *Chevalier Von-Linne*; mais ayant à choisir  
 » entre deux noms, dont l'un a été illustré  
 » par les Sciences, & l'autre créé par la

» faveur, nous avons dû préférer le pre-  
» mier.

» Peu de temps avant sa mort il traça,  
» dans une feuille écrite en latin, son ca-  
» ractère, ses mœurs & sa conformation  
» extérieure: Que l'on ne regarde pas l'a-  
» mour-propre comme la cause de cette sin-  
» gularité; M. Linnæus s'y est peint avec  
» des couleurs défavorables; il s'y est accusé  
» d'impatience, d'une extrême vivacité,  
» même d'un peu de jalousie. On apperçoit  
» aisément que ce tableau a été fait dans un  
» de ces instans où l'homme le plus ver-  
» tueux n'est frappé que par ses défauts; au  
» reste, on y reconnoît un Naturaliste dans  
» la manière précise dont il parle de sa per-  
» sonne. Il a porté la modestie & la vérité  
» jusques dans cette esquisse; & l'on peut  
» dire qu'après avoir décrit la Nature en-  
» tière dans tous ses détails, il a mis la der-  
» nière main à son Ouvrage, qui seroit resté  
» incomplet s'il ne s'étoit pas décrit lui-  
» même.

» Le Gouvernement de Suède lui a fait  
» élever un magnifique tombeau dans l'Église  
» Cathédrale d'Upsal, & le Roi a fait frap-  
» per une médaille, offrant d'un côté le  
» portrait de M. Linnæus, & de l'autre une  
» Cybèle avec les attributs des trois règ-  
» nes, & cette légende: *Deam luctus angit*  
» *amissi*. Sa Majesté a ordonné que l'on  
» ajoutât, *Jubente Rege*, afin de faire mieux  
» connoître sa volonté à cet égard. En effet,

» les monumens sont moins destinés à per-  
 » pétuer la mémoire des grands Hommes,  
 » qu'à honorer celle des Nations & des  
 » Rois qui savent rendre hommage à la  
 » science & à la vertu. »

Cet Eloge est remarquable sur-tout, par une nomenclature exacte des travaux d'un des hommes les plus laborieux & les plus féconds qui aient jamais existé, & par la manière dont tous ses Ouvrages y sont appréciés. L'équité la plus exacte a dicté tous ces jugemens.

M. de Nobleville, Médecin d'Orléans, a été plus utile encore par ses vertus que par ses travaux.

« La bienfaisance est la vertu des ames  
 » douces & sensibles ; elle doit donc être  
 » celle de notre Académicien, elle avoit  
 » même sur lui toute la force que les pas-  
 » sions prennent ordinairement sur les hom-  
 » mes. Il s'annonça à Orléans comme le  
 » Médecin des pauvres. *« Que mes Confrères ;*  
*disoit-il, se chargent du traitement des per-*  
*sonnes opulentes, je me dévoue entièrement à*  
*celles qui sont dans l'indigence, & on ne me*  
*disputera point cette part que je me suis faite.*

« Plusieurs Citoyens aisés se plainquirent  
 » amèrement de cette préférence, soit parce  
 » que le mérite de M. de Nobleville étoit  
 » connu des gens du monde ; soit parce  
 » que pour l'ordinaire, ils desirerent vivement  
 » tout ce qui paroît s'éloigner d'eux, &  
 » qu'ils ont beaucoup de peine à obtenir.

» M. de Nobleville savoit que les pauvres  
 » ont besoin qu'on les nourrisse avant de  
 » les traiter, & il s'épuisoit en charités.  
 » C'auroit été peu pour lui de consom-  
 » mer ainsi pendant chaque année un revenu  
 » assez considérable, & de rendre aux in-  
 » digens des services dont sa mort auroit été  
 » le terme; il voulut que ses bienfaits lui  
 » survécussent, & il les perpétua en ache-  
 » tant une maison grande & commode  
 » qu'il destina aux assemblées du Collège  
 » de Médecine, & sur-tout aux consulta-  
 » tions gratuites que les Membres de cette  
 » Compagnie y donnent chaque semaine,  
 » depuis cette époque, en faveur des pau-  
 » vres, à l'exemple de la Faculté de Médec-  
 » cine de Paris. Une des conditions de cette  
 » Institution est, que si le Collège de Mé-  
 » decine d'Orléans cesse ou néglige ces con-  
 » sultations, la maison appartiendra dès ce  
 » moment à l'Hôpital-Général de la ville.  
 » Cette clause paroît dure à ceux que  
 » l'esprit de corps domine & aveugle; mais  
 » M. de Nobleville n'ignoroit pas qu'il étoit  
 » Citoyen avant d'être Médecin, & que les  
 » devoirs de l'humanité sont toujours les  
 » premiers que l'on ait à remplir. »

M. Macbride s'est distingué sur-tout par  
 d'heureuses applications de la nouvelle théo-  
 rie de l'air gazeux à l'économie animale. Doc-  
 teur en Médecine, Chirurgien-Accoucheur  
 & Chimiste occupé des Arts, il comp-  
 toit pour rien sa santé lorsqu'il pouvoit se

rendre utile sous un de ces rapports ; il mourut à Dublin en 1778, âgé seulement de 53 ans.

« Sa perte dans un âge aussi peu avancé fut suivie d'une consternation universelle. Il étoit devenu un de ces hommes dont une nation s'honore, & toute l'Irlande prenoit part à sa conservation.

« Nées pour la peine autant que pour le plaisir, dévouées en quelque sorte à l'éducation & au bonheur des hommes, destinées à leur fournir le premier aliment & à leur prodiguer les premiers soins, exposées à un grand nombre d'infirmités & de maladies dont cette noble fonction est la source, les femmes ont toujours eu l'intérêt le plus vif à s'occuper de leur santé & à choisir un Médecin habile. Celui dont elles ont jugé la sensibilité & les connoissances proportionnées à leur tempérament & à leur caractère ; celui auquel elle ont révélé les secrets d'une constitution foible & délicate ; celui qu'elles ont en même temps chargé de la conservation de leurs enfans, & des mains duquel elles les ont reçus, est devenu, pour ainsi dire, nécessaire à leur existence ; le perdre est un malheur qu'elles ressentent vivement ; que l'on juge, d'après cette réflexion, des regrets que la mort de M. Macbride excita parmi les Dames les plus respectables de Dublin, dont il étoit le Médecin & l'Accoucheur.

» Les mères de famille ont répandu des  
 » larmes sur son tombeau , les Poètes y ont  
 » jeté des fleurs, ses Concitoyens lui ont  
 » consacré des éloges : il manquoit à sa  
 » gloire d'être loué par ses Confrères au  
 » milieu des armes & au-delà des mers qui  
 » divisent les Empires , sans mettre d'autre  
 » éloignement entre les Savans que celui de  
 » la distance dont leur génie & leurs travaux  
 » franchissent aisément l'intervalle. »

M. du Bourg fut à la fois Homme de  
 Lettres, Philosophe, Physicien & Médecin.

» L'époque la plus mémorable de la vie  
 » de M. du Bourg , a été sa liaison avec ce  
 » Philosophe , qui semble être né pour  
 » allumer le flambeau des Sciences en Amé-  
 » rique , pour transporter les Arts & l'in-  
 » dustrie de l'ancien monde , & sur-tout  
 » pour briser les premiers anneaux de ces  
 » chaînes que le despotisme d'un peuple  
 » libre s'efforçoit d'étendre au-delà des  
 » mers, & d'appesantir sur sa patrie.

» Le génie de M. Franklin anima M. du  
 » Bourg , qui comptoit, parmi ses plaisirs  
 » & ses chagrins les plus vivement sentis,  
 » les succès ou les malheurs de la patrie si  
 » chère à son ami , & qui se glorifioit d'avoir  
 » été en France le premier allié des Amé-  
 » ricains.

» M. du Bourg ne reçut point en naissant  
 » ces rares dispositions , qui sont la source  
 » du génie ; mais il dû à la Nature des ta-  
 » lens que le travail a cultivés & rendu fruc-

« tueux. Son nom sera inscrit parmi ceux  
 « des Citoyens utiles & des Litterateurs les  
 « plus zélés; lié avec celui de M. Franklin,  
 « il attirera les regards de la postérité,  
 « qui n'oubliera point l'ami de ce grand  
 « Homme. »

Ces citations suffisent pour faire con-  
 noître le ton simple, ingénieux & noble  
 de ces éloges. Nous ajouterons que la dis-  
 cussion des Ouvrages publiés par les Auteurs,  
 y est faite avec une critique à la fois modérée  
 mais juste, qui rend les éloges de M. de  
 Vicq dignes de servir de modèle en ce genre.  
 Mais pour imiter avec succès le Secrétaire  
 de la Société de Médecine, il faudroit avoir  
 approfondi comme lui toutes les Sciences  
 qu'ont cultivées les Savans dont on est  
 chargé de faire l'éloge. C'est à ce prix seul  
 qu'on peut acquérir le droit de n'être  
 que juge.

L'Histoire de la Société renferme l'extrait  
 de toutes les Observations qui ont été com-  
 muniquées à la Société par ses Membres ou par  
 ses Correspondans. Nous indiquerons en par-  
 ticulier, 1<sup>o</sup>. des Recherches de M. Vicq d'Azir  
 sur l'inoculation de la maladie des bêtes à  
 cornes, qui a été si funeste à plusieurs con-  
 trées de l'Europe. Comme il paroît constant  
 que les veaux nés de vaches qui ont eu la  
 maladie ne contractent étant inoculés en bas  
 âge, qu'une maladie légère, & qui cepen-  
 dant suffit pour les préserver, il en résulte  
 que par ce moyen on peut se former au

bout de quelque temps, dans les pays où l'épizootie est habituelle, un troupeau à l'abri de la contagion.

2°. Un tableau des inoculations faites en Franche-Comté: c'est la seule Province de France où l'inoculation soit à la portée du peuple. Des Inoculateurs payés par le Gouvernement, parcourent les campagnes, & inoculent gratuitement tous ceux qui leur sont présentés lorsqu'ils les jugent bien disposés. On doit cet établissement à M. de la Corée, Intendant de cette Province.

En 1776 & 1777, le total des Inoculés a été de 1771; 13 n'ont point eu la maladie, 21 ont eu une petite-vérole, ou grave ou suivie d'abcès, 7 sont morts, mais 6 de ces morts doivent être attribuées à des complications de maladies. Il en résulte donc que sur 1752 inoculés, 22 seulement, c'est-à-dire, un sur 79, ont eu une maladie grave, & qu'un seul y a succombé. Si on compte ceux qui sont morts de maladies compliquées, nous trouverons sur 1758 inoculés 28 ou 1 sur 62 qui ont eu une maladie grave, & 7 ou 1 sur 251 qui sont morts. Remarquons cependant que l'on ne peut se mettre à l'abri des complications dans la petite-vérole naturelle, & que cela est très-possible pour la petite-vérole inoculée.

Par exemple, ici l'un des 6 enfans qui ont succombé avoit la gale, & c'est à la gale, rentrée deux mois après l'inoculation, que sa mort doit être attribuée. Dans un autre la

petite-vérole étoit compliquée avec une coqueluche épidémique, & dans les 4 autres avec la rougeole. Or, on voit qu'en n'inoculant que lorsqu'il ne règne pas d'autre épidémie, on éviteroit les accidens de ce genre. Quant au premier accident, on a observé qu'un grand nombre d'enfans galeux ont été inoculés en Franche-Comté sans inconvénient. Ainsi, on pourroit regarder cette mort comme étrangère à l'inoculation, & on auroit alors, sur 1758 inoculés, 27 maladies graves ou 1 sur 65, & 6 morts ou 1 sur 293.

À la suite de l'Histoire se trouvent les Mémoires des Membres de la Société qu'elle a jugés assez intéressans pour les insérer en entier.

Nous citerons, 1<sup>o</sup>. un Mémoire de M. Raimond, de Marseille, sur la constitution topographique de cette ville. On y trouve une Observation singulière sur les Fous, traités à Marseille dans un hôpital à part. Sur 35 qui y entrent année commune, il en sort 28 de l'hôpital; en sorte que la folie est à l'hôpital de Marseille une maladie curable au point de guérir 4 malades sur 5. Cela fait-il l'éloge de l'humanité avec laquelle les Fous y sont traités, ou celui de l'habileté des Médecins de Marseille; ou enfin à Marseille, (où l'on remarque ici que sur 4115 habitans il y en a un chaque année qui est artaqué de folie) cette aliénation d'esprit si commune, est-elle d'un autre genre que celle qui est dans nos

Provinces Septentrionales beaucoup plus rare & en même-tems beaucoup moins curable ? Il paroît qu'il y a deux espèces de folies , l'une qui semble n'être que la maladie appelée vapeurs, portée à l'extrême, l'autre qui paroît être plutôt une maladie des organes de la pensée. Les aliénations d'esprit si communes à Marseille ne seroient-elles pas de la première espèce ?

2°. Un Mémoire très-détaillé & très-instructif sur le traitement électrique que M. Mauduit a fait éprouver à un grand nombre de malades.

3°. Un Mémoire de M. l'Abbé Teissier, qui confirme la propriété vénéneuse qu'on attribue depuis long-temps à l'ergot du seigle, & que, depuis quelques années, l'on avoit révoquée en doute.

Enfin, un Mémoire de M. Vieq d'Azir sur l'opération de la taille.

Ce deuxième Volume nous a paru digne du premier. C'est en multipliant des Recueils aussi pleins d'Observations intéressantes pour les Physiciens, & de connoissances utiles à l'humanité, que la Société de Médecine répond à ses détracteurs : c'est ainsi que Cinna, Britannicus, Zaire & le Misantrope furent la réponse de nos quatre grands Poètes aux Critiques du Cid, d'Andromaque, de Brutus & de l'École des femmes. L'effet de ce moyen est long; mais de tous ceux qu'on peut employer pour réduire ses détracteurs au silence ou aux injures, il est le plus noble, le plus sûr,

& même le seul peut-être dont l'intérêt personnel bien entendu devoit se servir.

*PANÉGYRIQUE DE S. LOUIS, Roi de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre, en présence de MM. de l'Académie Française, le 25 Août 1780, par M. l'Abbé du Tems, Chanoine, Archidiacre de l'Église de Bordeaux, & Vicaire-Général de Cambrai. in-8°. A Paris, chez Demonville, Imprimeur de l'Académie Française, rue Christine.*

C'EST un beau spectacle, sans doute, de voir les Nations sortir du néant, s'étendre, s'accroître, se précipiter ensuite dans l'abyssme qui engloutit toutes les générations; de contempler la superbe Babylone brisée, suivant l'expression d'un Prophète, *du marteau dont elle avoit brisé l'Univers*, en proie à des vainqueurs, vaincus à leur tour par le conquérant & le fléau de l'Asie; de considérer le colosse de la puissance Romaine tombant sous le poids de sa propre grandeur, devenu le partage des barbares qui, sur ses ruines sanglantes, établirent des dominations nouvelles. Mais quelque intéressant que puisse être le tableau général des événemens qui changent la face des Empires, il en est un particulier, plus digne encore de la curiosité d'un François, je veux parler des révolutions qui ont porté le Royaume de Clovis au plus haut degré de

puissance & de gloire. L'Auteur du Discours dont nous rendons compte, les a tracées avec autant d'énergie que de noblesse, dans l'Éloge du saint Roi qu'il a prononcé en présence de la plus illustre Compagnie Littéraire de l'Europe. Dans la première partie, il compare Saint Louis avec son siècle, & il présente, à notre admiration, la supériorité & l'influence de ses lumières. Il développe, dans la seconde, le caractère du Saint qu'il célèbre, & il offre, à notre amour, le rare assemblage de ses vertus. L'Orateur, forcé de peindre le Gouvernement féodal, à rajetini cette partie de son sujet par un parallèle entre la Constitution Germanique & l'Aristocratie monstrueuse, qui a, pour ainsi dite, étouffé la puissance des Carlovingiens. Voici comment il s'exprime :

« Près de nous il existe encore une République de Souverains, assez semblable à celle qui jeta nos pères dans le chaos de l'Anarchie. Peu différentes dans leur origine, qu'elles devoient l'être & par leurs progrès & par leur destinée, toutes deux prirent naissance dans les bienfaits du Monarque, prodigués jusqu'à l'épuisement, par les Louis-le-Débonnaire, par les Charles-le-Chauve, par les Charles-le-Simple. Les dons de la foiblesse furent bientôt parmi nous le patrimoine de la force; mais distribuées à la valeur par la prudence, les graces des Henri, des Othon, ne devinrent qu'insensiblement

» l'héritage de l'ambition. Comme la foudre  
» qui se nourrit des vapeurs de la terre,  
» pour y répandre subitement l'épouvante,  
» le désordre & la mort, on vit tout-à-  
» coup l'orgueil des Seigneurs François ren-  
» verser la Législation de Charlemagne, &  
» briser en mille éclats le tronc qui les avoit  
» enriehis. Mais en Germanie, comme un  
» fleuve qui pas à pas étend son domaine,  
» le pouvoir des Grands, plus lent &  
» moins terrible dans sa marche, envahit  
» peu à peu l'autorité Impériale. En France,  
» les arrières-fiefs ne firent qu'accroître la  
» confusion des Coutumes & le nombre des  
» Tyrans; chez nos voisins, la dépendance  
» immédiate du même Chef maintint jus-  
» qu'à l'inter règne une sorte d'harmonie  
» dans l'Empire. En France, où les efforts  
» d'une Couronne héréditaire faisoient pen-  
» cher l'Etat vers la Monarchie, Louis VI;  
» par l'établissement des Communes, pré-  
» para la décadence des grands Vassaux. En  
» Allemagne, où les intérêts des fiefs en-  
» chaînoient ceux d'une Couronne élective,  
» les excès du désordre en furent le remède,  
» & la Bulle d'or de Charles IV affermit la  
» Constitution Germanique. Armé de sa  
» politique & de ses succès, le vainqueur  
» de Bouvines diminua le contrepoids de sa  
» puissance; avec l'or des Indes, le trop  
» ambitieux Charles-Quint eût acheté des  
» Princes la balance du pouvoir; mais, ainsi  
» que ses successeurs, il sauva la liberté de

» l'Empire en voulant l'affervir ; enfin ,  
 » l'Allemagne obéit à des Loix pour se  
 » préserver d'avoir un Maître ; mais il  
 » falloit un Maître à la France pour avoir  
 » des Loix , & ce fut Saint Louis qui les  
 » donna pour le bonheur de la Nation. »  
 Il seroit difficile de rapprocher d'une ma-  
 nière plus fine , les époques , les progrès ,  
 la destinée des deux Gouvernemens dont il  
 s'agit. Ce morceau nous a paru réunir les  
 connoissances de l'Historien éclairé , & les  
 vues du Philosophe observateur , au mérite  
 de l'Ecrivain non moins distingué par la vi-  
 gueur d'un pinceau brillant , que par les traits  
 d'une imagination féconde. L'Orateur par-  
 court les Loix & les Etablissmens de Saint  
 Louis. Parmi les désordres qui déchiroient  
 le cœur paternel du Saint Roi , il cite la  
 main-morte , dont il retrace l'origine avec  
 autant de courage que de vérité : « Jour  
 » qui éclairas le premier Tyran , jour à ja-  
 » mais déplorable , que ne puis-je effacer  
 » jusqu'à la trace des malheurs que tu as  
 » vu naître ! Que ne puis-je faire oublier  
 » pour toujours les paroles que le premier  
 » oppresseur a fait entendre à son esclave !  
 » Tiens , lui a-t-il dit , voilà des fers pour  
 » toi , pour ta postérité ; courbe ta tête sous  
 » le joug que j'impose à ta foiblesse ; je fais  
 » qu'un guide intérieur te dirige ; mais je  
 » te défends de penser & de sentir. Je con-  
 » nois la noblesse de ton origine ; mais ,  
 » au nom de l'orgueil , je te dégrade ; je

» n'ignore point que tu es libre par essence ;  
 » mais , au nom de la force , je t'asservis.  
 » Si je te permets d'avoir une compagne ,  
 » elle partagera ton infortune & tes fers ;  
 » si le Ciel t'accorde des rejetons , héritiers  
 » de ta servitude , ils seront ma proie ; si  
 » un téméraire ose approcher de ces lieux  
 » pour te donner un égal , je l'enchaîne au  
 » sol où tu respirez. Vas , arrose cette terre  
 » de tes sueurs , mon mépris sera la récom-  
 » pense de tes travaux : fais-moi vivre au  
 » sein de la volupté , je te ferai mourir au  
 » sein de la peine & de l'avilissement ; &  
 » lorsque ton corps épuisé descendra nud  
 » dans la poussière , on m'apportera ta main  
 » sanglante , pour qu'elle serve de trophée  
 » à ma puissance. » Ici l'Auteur fait allusion  
 à la coutume où étoit le Seigneur , de faire  
 couper la main droite de son main-mortable  
 décedé , pour marquer que cette main avoit  
 appartenu au Seigneur , & qu'elle ne pour-  
 roit plus le servir. Après avoir montré ce  
 que fit le Saint Monarque pour adoucir la  
 rigueur de la servitude , il dit : « Alors , que  
 » pouvoit-il faire de plus , que de préparer  
 » une révolution ? Modérant l'ardeur de son  
 » zèle , il évite avec soin les périls d'une  
 » entreprise précipitée : semblable à un Gé-  
 » néral , qui , n'osant combattre une armée  
 » trop nombreuse , lui enlève des convois ,  
 » la gêne , l'affoiblit , & par des marches  
 » savantes , s'achemine à la victoire , Saint  
 » Louis se gardera bien d'attaquer de front

tous les vices, tous les abus du Gouver-  
 nement François; feignant même de res-  
 pecter les intérêts des Grands, il dérobe  
 à ses contemporains la marche de son  
 génie; à la faveur du masque de son siècle,  
 il s'avance dans la postérité, il commande  
 à l'avenir, & lors même qu'il n'est plus,  
 il règne encore. Oui, Messieurs, nous  
 devons toute notre législation à celle de  
 Louis IX. Eh ! quel autre que lui a re-  
 placé dans les mains de nos Monarques  
 les droits épars du Sceptre avili, pour en  
 former la puissance publique ! Si parmi  
 nous il se trouvoit quelqu'un qui doutât  
 de la profondeur des vues de Saint Louis,  
 voyez, lui dirions-nous, par quel ressort  
 simple & puissant il renverse les Tribunaux  
 Souverains de ses plus redoutables Vas-  
 faux : reconnoissez dans l'établissement des  
 appels, de degré en degré jusqu'au trône,  
 le lien le plus capable de réunir, dans un  
 pouvoir commun, tous les Membres d'un  
 vaste Empire : considérez avec quel art il  
 courbe les Seigneurs sous le joug de ses  
 Réglemens par l'abandon des amendes, &  
 comment il enchaîne la tyrannie par l'a-  
 varice : contemplez les Baillis, qui, comme  
 autant de Tribuns de la Souveraineté re-  
 naissante, franchissent les limites du Do-  
 maine, pour répandre dans les Provinces  
 l'esprit de subordination & d'harmonie,  
 pour étendre les cas royaux, & ramener  
 à l'unité tous ces petits états domestiques

» érigés par la barbarie féodale : admirez la  
» sagesse du père dans les droits exercés par  
» le fils sur les Tribunaux d'Edouard, Roi  
» vassal & presque sujet; l'ouvrage de l'aïeul  
» dans les corps institués par Philippe-le-  
» Bel, pour être les Ministres, les lumières  
» & les soutiens de l'autorité : je pourrois  
» dire enfin, admirez la grandeur du Saint  
» Roi dans la puissance de la Monarchie ;  
» c'est lui qui, en rétablissant la dignité de  
» la Couronne, assurera pour ses successeurs  
» le recouvrement des grands Domaines &  
» le droit de parler en maîtres; c'est lui qui,  
» en créant les vraies forces de son Empire,  
» arrachera la France au joug Britannique,  
» & qui, sous Charles VII, Prince plutôt  
» couronné par la fortune que par la gloire,  
» tentera du moins de réunir, par les Loix,  
» des Etats regagnés par les armes; c'est lui  
» qui, sous un règne de sang, dictera les  
» préceptes de la raison à un peuple en dé-  
» lire, par l'organe de L'Hôpital, digne de  
» servir de modèle à tous les Chefs de la  
» Justice; c'est lui qui, en préparant l'ordre  
» & la procédure de nos Tribunaux, pla-  
» cera parmi les Rois Citoyens un Monar-  
» que, dont le Règne, égal à celui d'Au-  
» guste, doit marquer à la postérité les bor-  
» nes de la grandeur & du génie; c'est lui  
» qui enrichira le Code François d'Ordon-  
» nances immortelles, par le ministère de  
» d'Aguesseau, de ce Sage qui, avec plus  
» de confiance dans ses forces, eût occupé

» un des premiers rangs parmi les bienfai-  
 » teurs de la Nation; en un mot, c'est sur  
 » les traces de Saint Louis que s'est traînée  
 » à pas lents la Législation Françoisé, qui,  
 » pour avoir besoin encore d'un Lycurgue  
 » courageux, n'en rend pas moins immortel  
 » le Prince dont la main habile a retiré le  
 » Sceptre des ruines de l'anarchie. » C'est  
 ainsi que l'Orateur attache au règne de Saint  
 Louis le fil des événemens qui ont préparé  
 la grandeur de la Nation Françoisé; il ne  
 pouvoit pas employer une tournure plus  
 heureuse, pour assurer à son Héros cette  
 supériorité de lumières qui l'a rendu le Res-  
 taurateur de la Monarchie, le Guide & le  
 Bienfaiteur de la postérité.

M. l'Abbé du Tems nous paroît avoir  
 mieux saisi, que tous les Panégyristes ses  
 prédécesseurs, le caractère de Saint-Louis. Il  
 commence sa seconde partie en ces termes :  
 « Quelle est donc la destinée de l'homme ?  
 » Né pour être heureux par la sagesse, pour-  
 » quoi faut-il qu'il trouve des obstacles à  
 » la vertu dans la vertu même ? Pourquoi  
 » l'indulgence semble-t-elle incompatible  
 » avec la fermeté, la modération avec l'hé-  
 » roïsme, l'amour de la patrie avec l'amour  
 » des autres peuples, la politique avec la  
 » justice, la science du trône avec la science  
 » du ciel ? Pourquoi faut-il que la route du  
 » bien conduise aux excès du mal, & que  
 » tous nos pas vers la grandeur soient, pour  
 » ainsi dire, des traces de notre foiblesse ?

« Saint Louis marqua sa gloire d'un cara-  
 « tère inconnu jusqu'à lui. Un mélange de  
 « bonnes qualités presque contraires, forma  
 « en lui une sorte de contraste qui le dis-  
 « tingue dans la foule des Rois ; & comme  
 « si Dieu s'étoit plu à verser sur lui tous  
 « ses dons, pour en faire l'étonnement  
 « & l'admiration du monde, il allia la  
 « bonté la plus touchante avec la justice la  
 « plus exacte, l'amour de la paix avec un  
 « enthousiasme guerrier, l'humilité la plus  
 « profonde avec la majesté la plus impor-  
 « tante, toutes les vertus chrétiennes avec  
 « toutes les qualités royales. Se montrant  
 « sous des formes diverses, selon les lieux  
 « & les tems, on eût dit qu'il changeoit  
 « d'ame avec les circonstances : toujours  
 « différent de lui-même, mais toujours ver-  
 « tueux, on admira en lui pour la première  
 « fois un grand homme, peut-être sans dé-  
 « faut. » M. l'Abbé du Tems développe,  
 dans le reste de son Discours, le contraste  
 piquant qu'il a annoncé ; d'un côté il fait  
 voir la bonté & la clémence de Saint Louis,  
 de l'autre la sévérité de sa justice ; à son  
 amour pour la paix, & aux sacrifices qu'il  
 a faits pour l'obtenir, il oppose l'ardeur  
 guerrière que Louis montra dans les guerres  
 saintes. Voici comment il parle de ces expé-  
 ditions fameuses : « Détracteurs de Louis,  
 « c'est en vain que vous essayez d'obscurcir  
 « sa gloire : remontez jusqu'à ces tems où  
 « un solitaire enthousiaste, formé pour son  
 « siècle,

» siècle , peignoit avec tant d'énergie la de-  
 » solation de nos frères , courbés sous le  
 » joug comme les animaux les plus vils pour  
 » tracer de pénibles sillons, en proie à tous  
 » les outrages d'une servitude accablante ,  
 » souvent placés entre l'apostasie & la mort :  
 » réunissez-vous dans la Capitale de l'Au-  
 » vergne aux auditeurs d'un Souverain Pon-  
 » tife, qui, par des traits non moins pathé-  
 » tiques d'une éloquence plus sage, cherchoit  
 » à détourner contre les Tyrans de la Palesti-  
 » tine l'ardeur de nos guerriers, qui déplo-  
 » roit avec tant d'amertume la profanation  
 » des lieux saints , les calamités de l'Empire  
 » d'Alexis démembré depuis Héraclius , par  
 » les triomphateurs de l'Afrique , de l'Es-  
 » pagne , de l'Italie , bientôt maîtres de l'U-  
 » nivers ; alors , qu'eussiez-vous fait ? ré-  
 » pondez : *sicut patres vestri , ita & vos.*  
 » Transportez-vous ensuite dans les champs  
 » de Vezelais , où , si habile à dominer les  
 » esprits , l'Abbé de Clairvaux embrâsoit  
 » tous les courages ; où , les signes de la  
 » milice sacrée ne suffisant plus à la mul-  
 » titude, il déchira ses propres habits pour  
 » en faire des croix : alors , seuls contre  
 » tous , vous eussiez résisté , sans doute ? ah !  
 » disons plutôt , *sicut patres vestri , ita &*  
 » *vos.* Revenus au Règne de Saint Louis ,  
 » représentez-vous les nouveaux Souverains  
 » dépouillés par les Soudans d'Egypte & de  
 » Syrie , les Chrétiens gémissant sur les  
 » ruines de leurs conquêtes , & sur les

Sam. 28 Juillet 1781,

H

» souillures de Sion , une foule de captifs  
 » soulevant avec effort des bras chargés de  
 » chaînes pour appeler un Libérateur : té-  
 » moins d'un tel spectacle, qu'eussiez-vous  
 » fait ? *Sicut patres vestri, ita & vos.* Vous  
 » blâmez le zèle de Saint Louis ; mais , de  
 » nos jours , n'avez-vous pas applaudi à des  
 » entreprises contre ces Pirates de l'Afrique,  
 » qui voudroient rendre toutes les Nations  
 » tributaires de leur avidité ? Ou , ce qui  
 » vous touchera peut être plus encore, ne  
 » croyez-vous pas que la Justice ait pu s'ar-  
 » mer contre un peuple qui, insultant à  
 » tous les pavillons, trouble dans les deux  
 » Indes, & jusques dans nos ports, le com-  
 » merce des autres puissances ? Et vous,  
 » changeant de poids & de mesure au gré  
 » de vos caprices, vous réclamez le droit  
 » des gens pour des usurpateurs barbares,  
 » qui, tout couverts du sang de vos frères,  
 » où les soumettant à l'erreur par la crainte,  
 » préparoient des fers au monde ? Soyez  
 » d'accord avec vous mêmes, & je réponds :  
 » *sicut patres vestri, ita & vos.* » On ne  
 » pouvoit pas justifier les Croisades avec  
 » plus d'adresse & de vérité ; ceux qui de nos  
 » jours blâment ces entreprises avec le plus  
 » d'emportement, eussent arboré la croix  
 » du tems de Saint Louis, peut-être même  
 » que loin d'en être les Censeurs, ils en eussent  
 » été les Apôtres. Quoi qu'il en soit, nos an-  
 » cêtres trouvent leur excuse dans l'enthou-  
 » siasme universel, qui, comme une fièvre

contagieuse , les embrâsa pendant deux siècles. D'ailleurs , il est vrai de dire que les Croisades furent une ligue formée pour la défense des Empires ; si elles dégénérent en scandales & en désastres , il ne faut s'en prendre qu'à la corruption des Croisées ; & sans estimer la sagelle par l'événement , ajoutons qu'il ne leur manqua que le succès , pour occuper le premier rang dans les fastes de la Politique & de la Religion.

Nous ne finissons pas , si nous rapportions tout ce qu'il y a de remarquable dans le Discours de M. l'Abbé du Tems. Nous nous bornerons à dire que l'Auteur a parfaitement développé cette singularité de grandeur , cette sorte de contraste qui distingue Saint Louis dans la foule des Rois ; qu'il a rajeuni son sujet par des idées neuves , par des rapprochemens auxquels personne n'avoit pensé avant lui , tels que le portrait de l'Angleterre , le parallèle entre S. Louis & Charlemagne , où l'élégance du style ajoute au mérite des pensées. Mais un morceau vraiment pathétique , c'est le convoi du Saint Monarque , dont la pompe funèbre traverse la France au milieu de la désolation publique. L'Orateur , qui en cela n'est qu'Historien , fait accourir le plus grand nombre des François sur la route de Lyon à la Capitale , pour rendre les derniers devoirs au plus chéri des Maîtres. Après avoir dit que si du fond d'un cercueil Saint Louis pouvoit interroger son peuple , personne ne

pourroit l'accuser d'avoir été son oppresseur, il fait paroître une foule de Citoyens de tous les ordres, & même des Provinces entières, qui tour-à-tour adressent, à la cendre de Louis, les témoignages les plus touchans de la douleur. Comme les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur cet Excellent Panegyrique, nous renvoyons nos Lecteurs à l'Ouvrage même, que l'Auteur a enrichi de notes vraiment instructives. Les recherches qu'il a faites sur la main-morte, lui donnent des droits à la reconnoissance de l'humanité entière. Elles doivent être d'autant mieux accueillies, qu'elles ont le mérite de l'à-propos, l'Académie Françoisse ayant proposé pour sujet du Prix de Poésie, l'abolition de la servitude dans les Domaines de Louis XVI. Nous ajouterons que l'Orateur montre une ame d'une fierté noble & courageuse, qui déteste l'injustice & la tyrannie; son Discours honore autant son cœur que son esprit & ses talens. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir un style trop soigné, & peut-être des mouvemens trop uniformes dans sa première partie, ce qui nuit quelquefois aux effets de son éloquence. Mais c'est le cas d'appliquer, ou jamais, cette maxime d'un Poète Philosophe: *Non ego paucis offendar maculis, &c.*



*DICTIONNAIRE raisonné de Physique*,  
 par M. Briffon, de l'Académie Royale  
 des Sciences, &c. deux Volumes in-4°.  
 de Discours & un de Planches. A Paris,  
 Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

ON ne peut disconvenir, dit un de nos plus grands Philosophes \*, que depuis le renouvellement des Lettres, on ne doive en partie aux Dictionnaires les lumières générales qui se sont répandues dans la Société, ce zèle & ce germe de Science qui dispose insensiblement à des connoissances plus profondes. L'utilité de ces sortes d'Ouvrages les a peut-être rendus trop communs ; de sorte qu'aujourd'hui, lorsqu'on se propose de les justifier, on trouve beaucoup de personnes difficiles à convaincre. Il est cependant certain que l'on a peut-être moins de reproches à leur faire qu'aux Méthodes, aux Elémens & aux Abrégés publiés avec tant de profusion, & quelquefois avec si peu de discernement sur les différentes Sciences. La satire des Dictionnaires n'a donc aucun fondement solide. Plus une Science est cultivée, plus ce genre de production est utile au Public. Il fournit un moyen commode pour trouver sur-le-champ les renseignemens que l'on cherche ; & à cet avan-

---

\* M. d'Alembert. *Discours Préliminaire de l'Encyclopédie*, page 173. *Mélanges de Littér.* T. 1.

tage qu'un Dictionnaire, même médiocre, présente, il en joint un autre lorsqu'il est bien fait, celui de suppléer, par la précision des Extraits & par les lumières de la critique, à un grand nombre de Traités qu'il n'est ni aisé de réunir, ni facile de lire & de comparer ensemble : travail dont l'Auteur d'un Dictionnaire se charge toujours, & qui doit faire le principal mérite de la Collection.

L'Ouvrage que nous annonçons est digne de ce double éloge. Dans un siècle où les Sciences semblent occuper tous les esprits, & où la Physique sur-tout est tellement répandue, que ses notions principales sont devenues une partie essentielle de l'éducation, un Dictionnaire destiné à en exposer les principes avec exactitude doit être bien accueilli.

Le Dictionnaire de M. Briffon est sur-tout remarquable, en ce qu'outre une Nomenclature complète, presque tous les articles importans sont autant de Dissertations détachées faites avec l'impartialité nécessaire dans une Science de faits.

On y remarque une belle suite d'Expériences sur la pesanteur des métaux pris dans tous les états possibles, & comparée avec celle de l'eau distillée. M. Briffon a même étendu ce travail aux pierres, & il ne laisse presque rien à désirer à ce sujet.

La tendance réciproque des molécules insensibles de la matière, est prouvée par la

cohésion des corps solides , par la forme sphérique que les gouttes fluides affectent , par l'ascension des liqueurs dans les tubes capillaires , par les cristallisations & les affinités chimiques ; mais l'Auteur observe avec raison que ces attractions suivent une loi très-différente de la gravitation des corps célestes , dont il développe les principes avec la plus grande sagacité.

Deux opinions sur la matière de la chaleur ont chacune des partisans célèbres. Les Auteurs de la première regardent la chaleur comme une substance propre & individuelle , qui n'est que la matière même du feu. La facilité avec laquelle les corps s'échauffent dans le vuide , même en les isolant autant qu'il est possible , & sur-tout les belles Expériences faites nouvellement par le Docteur Crawford , favorisent beaucoup ce sentiment. La seconde opinion fait consister la chaleur dans les vibrations des parties insensibles de la matière , & ne considère le feu que comme l'agent le plus propre à produire ces vibrations. M. Briffon indique les argumens pour & contre , & n'adopte aucune de ces idées. Le Lecteur aime à trouver cette indifférence dans un Auteur qui , cherchant à l'instruire & non à le persuader , laisse à son esprit le plaisir d'analyser les Expériences , & celui de faire un choix.

Les Physiciens ne sont pas non plus d'accord sur la nature de la lumière. Plusieurs pensent que chacun de ses atomes

est lancé par le corps lumineux avec une vitesse extrême. D'autres croient qu'il existe dans l'espace un fluide très-élastique & très-subtil, sur lequel le corps lumineux agit par des vibrations analogues à celles des corps sonores dans l'air. Ces deux opinions sont fondées sur des raisons très-fortes que M. Brisson expose sans prendre aucun parti ; mais ce qui peut nous dédommager de notre ignorance sur la nature de la lumière, ce sont les grandes découvertes qui ont été faites sur son mouvement progressif, sur sa décomposition en une infinité de rayons homogènes, sur le parti que l'on a su tirer de ses propriétés pour agrandir ou rapprocher les objets très-petits ou trop éloignés. Ces belles Expériences sont bien développées par M. Brisson. On peut en dire autant de l'Arc-en-ciel, qui est peut-être le phénomène le mieux expliqué de la Physique, & de tout ce qui concerne la réflexion & la réfraction de la lumière.

L'article *Électricité* est un des mieux traités de l'Ouvrage. L'Auteur y développe les principaux systèmes proposés pour l'expliquer. Quoiqu'il semble pencher pour celui de M. l'Abbé Nollet, cependant, loin d'affoiblir les argumens qui favorisent les autres, il les appuie souvent de preuves inconnues à leurs Auteurs : telle est une très-belle Expérience indiquée à M. Brisson par M. de Parcieux, relativement à la bouteille de Leyde, & qui, de toutes celles que l'on

a faites sur cet objet, nous paroît la plus concluante en faveur de l'opinion de M. Franklin. Le grand phénomène du tonnerre & son analogie avec l'Electricité, y sont présentés avec le même soin & la même impartialité.

L'article *Aimant* n'est pas moins étendu. Il y décrit la manière d'augmenter sa vertu en l'armant, celle d'en faire par le moyen d'un aimant naturel ou artificiel, & même sans le secours d'aucun aimant, & uniquement au moyen du fluide invisible qui, suivant toutes les apparences, produit les phénomènes magnétiques. Rien de ce qui a été fait sur cet objet intéressant n'y est oublié.

Ce qui ajoute un nouveau prix au travail de M. Brisson, c'est un Discours préliminaire dans lequel il indique l'ordre de lecture que doivent suivre ceux qui se proposent de puiser dans cet Ouvrage les principes de la Physique. — Lu de cette manière, ce Dictionnaire devient un Livre élémentaire très-utile. On n'a rien épargné pour en rendre l'intelligence facile. Il y a un Volume entier de Planches très-bien gravées, & qui suffisent pour donner aux personnes éloignées des Cabinets de Physique, une bonne idée des machines dont il est fait mention dans l'Ouvrage, ou qu'elles peuvent avoir besoin de faire construire. L. N.

## S P E C T A C L E S.

## COMÉDIE ITALIENNE.

LE Vendredi 20 Juillet, on a représenté, pour la première fois, *Ariane abandonnée*, Mélo-Drame, imité de l'Allemand, musique de M. George Benda.

Ce Mélo-Drame est divisé en trois Scènes, qui n'en font réellement que deux, comme on va le voir par l'analyse que nous allons mettre sous les yeux de nos Lecteurs.

SCÈNE I<sup>re</sup>. Ariane est endormie sur un rocher. Thésée vient la voir pour la dernière fois. Les Grecs, indignés de la passion qui l'enchaîne aux pieds d'une femme, l'ont menacé de massacrer la Princesse s'il ne consentoit point à quitter l'Isle de Naxos. Il balance entre l'amour, la reconnaissance & la gloire; mais il cède à l'idée de la mort d'Ariane, & part en gémissant.

SCÈNE II<sup>re</sup>. Ariane, réveillée par les derniers mots de Thésée, cherche des yeux son amant, & ne le trouve point. Elle le croit occupé à poursuivre les lions & les tigres; elle tremble, elle appelle Thésée, l'écho seul lui répond; elle redouble ses cris, mais en vain. Une voix inconnue se fait entendre, c'est celle de l'Oréade, ou de la Nympe des rochers qui lui ont servi d'asyle; cette voix lui apprend que Thésée est parti,

& qu'il l'abandonne. Ariane s'évanouit, & revient à elle pour passer tour-à-tour de la douleur la plus profonde, au desespoir, à la fureur & au delire. La voix de l'Oreade se fait entendre une seconde fois; elle annonce à la Princesse un liberateur, & lui déclare en même-temps qu'elle doit être sacrifiée à Neptune. Un orage affreux s'élève, le ciel s'obscurcit, la foudre éclate, les éclairs semblent embrâser tout l'atmosphère: Ariane errante de rocher en rocher, agitée par la terreur, élève ses mains suppliantes vers les Dieux, l'orage redouble, elle cède à son effroi, & se précipite dans les flots.

On sentira sans peine que si la situation d'Ariane, abandonnée dans une Isle déserte par un amant qui lui doit tout & à qui elle a tout sacrifié, porte avec elle un intérêt très-vif, cet intérêt, dans un Ouvrage comme un Mélodrame, s'affoiblit & s'éteint insensiblement par la continuité de la même situation. En effet, dès l'instant du départ de Thésée, tout est prévu pour le Spectateur dont la curiosité n'a plus rien à désirer, & il ne peut trouver dans une suite de sentimens & de mouvemens presque tous semblables, le dédommagement de ce qu'il a perdu. Un homme sensible contemple avec plaisir un tableau, quoiqu'il ne lui présente qu'une Scène, & quelquefois même un seul personnage dans cette Scène; mais au Théâtre, ce n'est point un tableau isolé qu'il vient chercher, c'est une galerie de tableaux; c'est par l'opposition des Sujets,

& la variété des expressions & des figures; que son attention se soutient & que son plaisir s'accroît. Cette comparaison établit, d'une manière qui nous paroît évidente, la différence qui existe entre une Pièce de Théâtre & ce que l'on appelle aujourd'hui un Mélo-Drame. Dans celui dont nous rendons compte, nous avons trouvé des longueurs, des répétitions, & ce défaut est d'autant plus remarquable, que les couleurs employées par le Poëte & par le Musicien, en acquièrent un degré de monotonie qui amène bientôt la langueur & l'ennui. La Scène d'Ariane est très supérieure à celle de Thésée, & elle devoit l'être. On peut néanmoins lui reprocher des superfluités. Ariane perd trop de temps à se rappeler les charmes de Thésée, son amour, son courage, sa victoire sur le Minotaure, & ce qu'elle a fait pour lui. Elle doit sans doute parler de ce dernier objet pour faire contraster sa confiance avec la perfidie de Thésée, mais elle doit le faire en peu de mots. S'il est dans la nature de s'appesantir quelquefois sur les causes & les motifs du chagrin qu'on éprouve; dans un Mélo-Drame, un tel sentiment doit être exposé avec des traits rapides, & capables de suppléer aux développemens que permet & qu'ordonne un sujet dialogué & mis en action. Le délire de la Princesse a des beautés. Elle croit voir les Furies, elle les implore contre son perfide amant, elle se félicite d'abord de sa vengeance; mais bientôt elle s'attendrit,

s'effraye des tourmens qu'on prépare à Thésée, & s'écrie: *Arrêtez, arrêtez, je l'aime encore.* Ce mouvement est beau, théâtral & pathétique. Le reproche le plus grave que l'on puisse faire à l'imitateur du Drame Allemand, c'est d'avoir présenté de grandes idées avec un style souvent foible, diffus & trop au-dessous des images qu'il cherche à rendre. Ce n'est pas ainsi que l'immortel Citoyen de Genève a écrit son Pigmalion. Quel feu ! quelle vigueur ! quelle énergie dans sa manière d'écrire ! Il ne paroît pas qu'il ait pensé comme l'Imitateur, que le Mélo-Drame exige *une espèce de sécheresse & de simplicité de style ;* & s'il n'a pas écrit la Scène Lyrique en vers, il a au moins revêtu sa prose de tournures & d'expressions poétiques. Par ce moyen, le langage des passions est plus chaud, plus animé, il frappe davantage l'ame & l'esprit, & il en résulte un accord plus parfait, mieux entendu entre la déclamation naturelle & les phrases musicales qui viennent soutenir & peindre les mouvemens auxquels le cœur du personnage est en proie. *La Poésie, dit l'Imitateur, prononce trop fortement ce qu'elle exprime.* Pourquoi donc les Grecs, ce peuple qui réunissoit tant de goût à une sensibilité si exquise, pourquoi les Grecs avoient-ils une Mélopée ? Pourquoi cherchoient-ils à donner plus d'accent à leur poésie déjà pleine d'harmonie & de nombre ? Personne n'ignore que l'effet de la symphonie des chœurs n'étoit point détruit par le chant de

leur déclamation. Il faudroit faire une Brochure pour répondre à tout ce que dit l'Imitateur dans ses réflexions sur le Mélo-Drame, qu'il regarde comme un genre *très-borné & très-difficile*. Qu'il soit borné, rien n'est plus clair, & c'est un bonheur pour l'Art dramatique, mais difficile, personne n'en conviendra; car tout le travail de ce genre consiste à écrire un ou deux Monologues en phrases découpées, herissées de points, d'exclamations, d'imprécations, & ornées de quelques images écrites en style oriental. Nous ajouterons que si ce genre a des difficultés, c'est pour le Musicien, parce que la nécessité où il se trouve de ne pas faire languir l'action, ne lui permet que très rarement de développer ses motifs, parce qu'il est forcé de jeter de tems en tems çà & là quelques traits tout au plus indicatifs de ses idées, & le plus souvent vagues & sans aucune expression. Heureux quand il rencontre une situation qui, obligeant l'Acteur au repos, laisse au Compositeur la liberté de donner une marche à son style, & de montrer les ressources de son génie. C'est ce qui est arrivé à M. Benda, dans son Ariane, où l'on trouve d'ailleurs une belle facture, beaucoup d'harmonie, & l'art de rendre de grands effets par des moyens simples & sagement combinés. On y distingue aussi de tems en tems des traits de mélodie, mais rares, apparemment parce que ce sujet n'en comportoit qu'un petit nombre. Au total, M. Benda a paru digne

du succès qu'il a eu en Allemagne, & on a regretté qu'un Musicien de son mérite ait paru si tard en France.

Il ne nous reste plus qu'à parler des Acteurs qui ont joué dans ce Melo-Drame, M. Michu & Mde Vertheuil. On leur a donné les plus grands éloges, & nous savons que leur zèle & leur intelligence les ont mérités. Mais nous sera-t-il permis d'observer encore une fois, que chaque Théâtre a son genre auquel il soumet l'habitude de ses Comédiens; que le genre Tragique exige un grand usage & de grands moyens; qu'une jolie figure & une voix douce & agreable ne suffisent pas pour représenter un héros tel que Thésée. Si, dans la situation donnée, il n'est pas encore le compagnon d'Hercule, il est déjà le vainqueur du Minotaure: ce rôle demande donc une représentation imposante & fière, un physique noble & vigoureux. Beaucoup d'esprit & de grâces ne suffit pas non plus pour la représentation d'Ariane; & ce n'est pas assez d'avoir de l'ame, il faut encore pouvoir la communiquer, la répandre, pour ainsi dire, & la nature n'a pas donné cet avantage à tous les Comédiens. Mde Vertheuil, si souvent agreable dans la Comédie, ne nous a point paru faite pour la Tragédie; & soit par la faute de son organe, soit qu'elle ait déjà perdu l'habitude du genre, nous n'avons pas remarqué dans Ariane le même talent qu'elle nous a fait voir ailleurs. Il est des convenances

qu'il ne faut point perdre de vue , sous peine de détruire absolument l'illusion théâtrale. Cette vérité est si ancienne , qu'elle en est devenue triviale ; il faut pourtant la répéter , puisqu'on affecte de l'oublier. Qu'on ne nous soupçonne pas d'avoir eu l'intention de chagriner les deux Comédiens dont nous venons de parler. Si l'Albane avoit voulu travailler dans la manière de Michel-Ange des Batailles, tout Amateur auroit eu le droit de lui reprocher une ambition déplacée , & l'Albane n'en auroit pas moins été le Peintre des grâces & de la volupté.

---

L'étendue de cet Article nous force à remettre au N<sup>o</sup>. prochain l'examen de quelques Débuts.

---

## A C A D É M I E

**L**E 19 de ce mois il y a eu une Séance publique à l'Académie Française pour la Réception de M. de Chamfort, successeur de M. de Sainte-Palaye. Le Discours du Récipiendaire a très-bien soutenu l'opinion avantageuse qu'on avoit de sa manière d'écrire, de sentir, & sur-tout d'apprécier les hommes & les choses. Le coup-d'œil qu'il a jeté sur les travaux Littéraires de son Prédécesseur, la peinture qu'il a tracée des qualités morales de ce laborieux Écrivain, aussi chéri qu'estimé de ses Confrères & de

Public, lui ont obtenu des applaudissemens unanimes. On a reconnu le goût de M. de Chamfort dans le style & l'ordonnance de son Discours; sa sagacité dans plusieurs observations sur la langue Françoisë; sa Philosophie dans un parallèle entre la Morale de notre âge & celle de la Chevalerie; sa galanterie & la finesse de son esprit dans la peinture de l'influence des femmes sur l'héroïsme & les vertus de nos antiques Chevaliers; la sensibilité de son ame dans ce qu'il a dit sur du Guesclin & sur l'amitié dont M. de Sainte-Palaye & son frère, M. de la Curne, ont offert le modèle le plus rare & le plus attendrissant.

M. Séguier a répondu au Discours du nouvel Académicien avec cette éloquence facile qu'on a si souvent applaudie au Barreau. A la manière dont il a su apprécier & les Ouvrages de Molière, & ceux de la Fontaine, & ceux de M. de Chamfort, leur panégyriste, on a dû s'appercevoir que la Littérature est aussi familière à ce Magistrat que la science des Loix.

Mgr le Prince de Condé, qui honoroit l'Assemblée de sa présence, y a reçu les hommages qu'on doit à son rang, à son amour pour les Lettres, à ses qualités sociales & militaires.

Un Écrivain qui a l'esprit de toutes les circonstances, & auquel l'Académie Françoisë est redevable de la célébrité de ses Séances publiques, M. d'Alembert a lu

l'Éloge de Mgr le Prince de Clermont, considéré seulement comme Académicien ; Eloge remarquable par des vérités utiles & hardies, présentées avec un art dont l'Auteur seul possède le secret ; par des allusions où les coupables trouvent une censure dont ils n'oseroient se plaindre, par des observations sur l'esprit constitutif de l'Académie Française, qui exclut de son sein les pensions, les rangs, les préséances, & tout ce qui tend à détruire l'égalité parmi les hommes réunis en Sociétés Littéraires.

Dans la même Séance on a publié le Programme que l'on va lire :

*PRIX extraordinaire & annuel, proposé par l'Académie Française.*

UNE Personne publique & connue, a remis à l'Académie le Mémoire suivant, dont l'Auteur ne s'est point nommé.

*A Messieurs de l'Académie Française.*

M E S S I E U R S ,

« Un Citoyen qui aime les Lettres, & qui les  
 » croit utiles à l'humanité, desire fonder un Prix en  
 » faveur de l'Ouvrage de Littérature dont il pourra  
 » résulter un plus grand bien pour la Société ; Ser-  
 » mon, Pièce de Théâtre, Roman, Prose, Vers,  
 » Histoire, Traité de Jurisprudence, Réflexions  
 » morales, Dissertation politique, Mémoire sur les  
 » Sciences ou sur les Arts, Recherches érudites, au-  
 » cun genre n'est exclu

« Ce Prix sera obtenu sans être demandé, & ad-

» jugé sans examen ; c'est-à-dire , qu'il suffira que  
 » les Juges déclarent quel est , parmi les Livres qui  
 » auront paru dans l'année précédente , & dont ils  
 » auront eu connoissance , celui qui leur paroît  
 » devoir contribuer le plus au bonheur temporel de  
 » l'humanité. L'Académie décidera si les Ouvrages  
 » de ses Membres doivent concourir.

» Le Citoyen qui a conçu cette idée , supplie  
 » l'Académie d'agréer l'hommage qu'il rend aux  
 » Lettres , & d'être Juge du Prix. Une somme de  
 » douze mille livres est déposée , pour être employée  
 » en une rente viagère sur la tête du Roi ; & du  
 » revenu annuel , il sera acheté une Médaille d'or  
 » qui formera le Prix.

### *Motifs de cette disposition.*

» Un Géomètre méprisoit une Pièce de Théâtre  
 » applaudie , parce qu'elle ne prouvoit rien ; ce  
 » Géomètre avoit tort : mais un Citoyen aura raison ,  
 » si , pour régler l'estime & l'intérêt que mérite un  
 » Livre , il demande : quel bien en résulte-t'il ? Je  
 » fais aujourd'hui cette question , & c'est à l'Académie  
 » qu'il appartient de répondre. On a représenté  
 » les Lettres & les Connoissances humaines  
 » comme un fléau ajouté à tous ceux qui désolent le  
 » monde : ainsi souvent on a calomnié notre Religion ,  
 » nos Lois & les Institutions les plus sages ;  
 » & si le sort de l'Univers avoit changé suivant nos  
 » opinions , l'imprudence de nos vœux auroit augmenté  
 » la masse de nos maux. Les Lettres n'ont pas besoin  
 » d'apologie ; mais les Hommes qui les cultivent peuvent ,  
 » comme le Laboureur Romain , mettre leurs prétendus  
 » poisons sous les yeux de leurs accusateurs.

» On prétend que notre Nation est légère & frivole.  
 » Je ne me permets point d'en être le Juge ni

20 le Censeur ; mais je vois un Peuple oisif désertter  
 20 les monumens du Génie pour courir aux farces  
 20 du Reimpart : je vois se multiplier les Éditions de  
 20 Romans médiocrement intéressans & foiblement  
 20 écrits ; un Livre sérieux & profond est estimé,  
 20 mais n'est pas lu : je vois les Auteurs d'Ouvrages  
 20 qui doivent passer aux générations suivantes ,  
 20 n'être connus , recherchés , sèrés dans la Société,  
 20 que pour quelques débauches d'esprit qui doivent  
 20 les faire rougir de leurs succès. Aussi , tandis que  
 20 la Presse gémit pour une foule de Brochures plai-  
 20 santes , épigrammatiques , licencieuses , il nous  
 20 manque une Histoire de France complete &  
 20 lisible , un Corps de Droit Public François , un  
 20 Recueil d'Expériences sur la nature de notre  
 20 climat & sur ses influences. Nous n'avons point  
 20 de Description du sol de nos Provinces & des ri-  
 20 chesses qu'il renferme ; richesses que chaque siècle  
 20 découvre successivement , & qui n'ont échappé  
 20 aux siècles précédens que faute de recherches , &c.  
 20 Dans ce désordre , il faut que les Chefs de la Lit-  
 20 térature disent à quiconque est entré dans cette  
 20 carrière : *En voilà le but ; & à la Nation : Voilà ,*  
 20 *dans la classe des Gens-de-Lettres , ceux à qui*  
 20 *vous devez le plus.*

20 Sans doute on objectera que ces vues sont  
 20 trop grandes pour une si petite disposition ; car  
 20 jamais on n'épargna un reproche à une action  
 20 louable : mais vous ne penserez pas ainsi , vous ,  
 20 Messieurs , qui , dans toutes choses , considérez le  
 20 motif & les conséquences , & qui savez qu'un  
 20 fait peu important peut être l'origine d'un grand  
 20 bien. Que le foible exemple que je donne soit  
 20 suivi ; que tous ceux de mes Concitoyens qui  
 20 jouissent d'une fortune supérieure à la mienne ,  
 20 fassent un sacrifice égal au mien , & les Lettres ,

« les Sciences & les Arts trouveront des secours immenses ! »

L'Académie a reçu cette proposition avec toute la reconnoissance & l'estime que mérite le Donateur ; mais elle n'a pu , relativement à son institution & à ses loix , se permettre d'accepter la donation qu'aux conditions suivantes :

1°. Que parmi les Ouvrages utiles au bien de l'humanité qui auront paru dans le courant de chaque année , elle donnera la préférence à celui qu'elle jugera le mieux fait & le mieux écrit. Ce mérite devant procurer à l'Ouvrage un plus grand nombre de Lecteurs , n'en remplira que mieux l'objet d'utilité que le Donateur a principalement en vue.

2°. Que la Compagnie ne portera aucun jugement sur les Ouvrages qui auront pour objet des matières de Théologie ou de Jurisprudence locale & contentieuse , ou celles dont s'occupe l'Académie des Sciences \* , ou enfin les matières d'Administration & de Politique , dont la discussion ne seroit pas permise par le Gouvernement.

3°. Qu'elle ne jugera que des Ouvrages écrits en langue Françoisè , l'Auteur pouvant être d'ailleurs ou François , ou Étranger.

4°. Qu'elle pourra , suivant que les circonstances lui paroîtront l'exiger , ou remettre le Prix , ou le partager entre deux ou plusieurs Ouvrages , ou le donner double.

5°. Qu'elle exclura ses Membres du Concours.

Le Donateur ayant approuvé ces conditions , l'Académie a , d'une voix unanime , & de l'aveu du Roi son auguste Protecteur , accepté la donation proposée.

---

\* Le même Citoyen a donné à l'Académie des Sciences une pareille somme de douze mille livres pour des objets d'utilité publique , relatifs aux Sciences & aux Arts.

Elle annonce donc aux Gens de Lettres qu'à la fin de Décembre 1782, elle adjugera le Prix dont il s'agit à celui qui aura donné au Public l'*Ouvrage le plus utile*, en se conformant d'ailleurs aux conditions exposées ci-dessus.

Ce Prix sera une Médaille d'or de la valeur de douze cent liv.

Le Concours sera ouvert à commencer du premier Janvier de la présente année 1781.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront admises à concourir.

Quand l'Académie aura décerné ce premier Prix, elle en donnera tous les ans un semblable, qui sera annoncé par un semblable Programme.

Elle auroit bien désiré de faire connoître le Citoyen à qui les Lettres & l'humanité sont redevables de cette donation; mais il a constamment persisté à garder l'anonyme.

## G R A V U R E S.

**N**OUVELLE Topographie, ou Description détaillée de la France, divisée par carrés uniformes, &c. proposée par souscription, & dirigée par M. Robert de Hessein.

La Carte de la *Région Ouest*, dont nous avons promis la Notice en publiant celle de la *Région Nord-Ouest*, est la deuxième des neuf qui présentent le premier degré de développement des détails de la superficie du Royaume sur une échelle de 648 toises par ligne.

Les principaux objets qu'elle contient sont la mer Océane depuis les Isles de Glénauft jusqu'à la Gironde; la Bretagne méridionale depuis Quimper & Rennes; la moitié de l'Anjou; le Bas-Poitou jusqu'à Moncoutant & Coulonges; l'Aunis; la Basse-Sain-

songe jusqu'au-dessus de Saintes, & les deux rives de la Gironde jusqu'à la hauteur de Saint-Palais.

Le Discours qui accompagne cette Carte est un abrégé des détails géographiques, historiques, & politiques de ces pays. Les Souscripteurs pourront envoyer retirer cette Carte chez l'Auteur, rue du Jardinier; elle est du prix de 3 liv. 12 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit.

La dernière Livraison, composée de six Estampes des *Vues du Jardin de Mousseau*, appartenant à S. A. S. Mgr le Duc de Chartres, est terminée. MM. les Souscripteurs n'auront que 6 livres à payer pour ce dernier Cahier.

Cette Collection, imprimée sur la demi-feuille de papier dit Columbier, est composée de dix-huit Estampes, compris le Plan, & précédée d'un Discours contenant quelques réflexions sur la construction des Jardins nouveaux, & sur les moyens que l'on peut employer pour les rendre plus agréables. Ces Estampes sont aussi très-bien dans les boîtes d'Optique. Prix, 30 livres reliées en carton. A Paris, chez de Lafosse, Graveur, rue du Carrousel, vis-à-vis les Ecuries du Roi.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**T**ABLEAU général de la Cavalerie grecque, par M. Joly de Maizeroy, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, de l'Académie Royale des Inscriptions. Vol. in-4<sup>o</sup>. Prix, 3 livres. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

*Mémoires concernant diverses questions d'Astronomie & de Physique lus & communiqués à l'Académie Royale des Sciences*, par M. Lemonnier, in-4<sup>o</sup>. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

*Les Effets-surprenans de la Sympathie, ou Aventures de...* 2 Volumes in-12. Prix, 4 livres 10<sup>1</sup> sols. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

*Histoire des Insectes nuisibles à l'homme, aux bestiaux, à l'agriculture & au jardinage, avec les moyens qu'on peut employer pour les détruire ou s'en garantir, ou remédier aux maux qu'ils ont pu occasionner*, Volume in-12. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

*L'Inconstant ramené*, Comédie en un Acte, in-8°. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez les Libraires, qui vendent les Nouveautés.

*Réflexions d'un Militaire sur la profession d'Avocat*, in-8°. Prix, 12 sols. A Paris, chez la Veuve Vallat-la-Chapelle, grande Salle du Palais, & Méquignon, Libraires, rue des Cordeliers.

## T A B L E

<i>VERS à Mistriss B***</i> , 145	<i>Dictionnaire raisonné de Physique</i> , 173
<i>Le Petit Chien &amp; sa Maitresse</i> , 146	<i>Comédie Italienne</i> , 178
<i>Fable</i> , 146	<i>Académie</i> , 184
<i>Enigme &amp; Logogryphe</i> , 148	<i>Gravures</i> , 190
<i>Mémoires de la Société Royale de Médecine</i> , 150	<i>Annonces Littéraires</i> , 191
<i>Panegyrique de S. Louis</i> , 160	

## A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur*e de France, pour le Samedi 28 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 27 Juillet 1781. DE SANCY,



# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

### TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 14 Mai.*

**I**L est arrivé dans cette Capitale des Députés d'un District de la Natolie qui venoient supplier la Porte de leur accorder des secours en grains, ou de leur permettre d'en aller chercher de l'autre côté du canal en Europe, pour faire cesser la disette qu'ils éprouvent, & qui forcera, si l'on n'y met fin, la plupart des habitans à abandonner le pays. Le Gouvernement ne leur a point accordé la permission qu'ils sollicitoient; il a au contraire défendu sévèrement le transport des grains des Provinces Européennes à moins que ce ne fût pour cette Capitale qui est elle-même menacée d'éprouver bientôt les besoins les plus pressans.

Le superbe Catafalque que la nation Allemande a fait élever dans son Eglise à l'honneur de l'Auguste Marie-Thérèse, n'a pas  
*7 Juillet 1780.*

encore été détruit ; un détachement de Jan-  
nissaires le garde encore. Les grands de la  
Porte, avec la permission du Mufti, se  
sont enapressés d'aller voir ce monument,  
& on a remarqué qu'ils ont observé dans  
l'Eglise la décence la plus scrupuleuse. Le  
Capitan Bacha l'avoit été visiter avant son  
départ.

M. de Stachieff, Envoyé de Ruffie, n'a  
point encore reçu de réponse de la Porte  
sur l'affaire des Consulats de Moldavie &  
de Walachie.

### D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 14 Juin.*

LE 7 de ce mois le Chevalier de Corral ;  
nouveau Ministre d'Espagne, a eu sa pre-  
mière audience du Roi & de la Famille  
Royale à Friedensbourg.

La flotte Suédoise composée de 8 vaisseaux  
de ligne & deux frégates, commandée par  
l'Amiral Grubbe, a mouillé le 11 de ce mois  
dans cette rade, & aujourd'hui elle a mis à  
la voile pour le Sund.

Il vient de partir aussi d'Elseneur une  
flotte de 30 navires marchands Anglois des-  
tinés pour les ports d'Angleterre & qui n'ont  
aucun convoi.

L'affaire du Capitaine Schionning n'est  
pas encore décidée ; on a lieu de pen-  
ser cependant qu'elle ne tardera pas à l'être ;

puisque ses Officiers & son équipage ont été entendus.

Le 7 de ce mois on a conduit sur le soir à la Citadelle de cette Capitale , & sous une forte escorte , le Chambellan Beringschiold. On dit qu'on lui a mis les fers aux pieds & qu'on l'a enfermé dans la même chambre qu'occupa le malheureux Comte de Brandt. On assure qu'on prépare encore dans la Citadelle 3 ou 4 autres appartemens destinés à des prisonniers d'Etat. Cet événement fixe la curiosité publique sur le crime de M. de Beringschiold; mais il est encore un mystère pour le public. Plusieurs prétendent qu'il avoit entretenu une correspondance illicite avec une Cour voisine; mais tout ce qu'on débite sur ce sujet est encore très-vague. Ceux qui trouvent que les malheureux sont tousjours coupables assurent que son dessein avoit été de rendre le Ministère actuel odieux aux Paysans , pour fomenter une sédition parmi ces derniers. On se rappelle qu'il eut beaucoup de part à la fameuse révolution du 17 Janvier 1772 , & qu'il reçut alors l'ordre de s'éloigner de cette Capitale avec défense d'y revenir sans une permission expresse sous peine de désobéissance.

A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 16 Juin.*

QUOIQUE Madame l'Archiduchesse Marie

Christine, Gouvernante générale des Pays-Bas, & le Duc Albert de Saxe-Teschén son époux, soient partis d'ici le 5 de ce mois, on ne croit pas qu'ils arrivent à Bruxelles avant le commencement du mois prochain; leur dessein qui est de s'arrêter dans différentes Cours d'Allemagne qui se trouvent sur leur chemin, doit prolonger leur voyage.

Il a été publié un ordre aux Etats de la Basse-Autriche, de faire un tableau exact de la manière dont les payfans sont traités dans ce pays; ces instructions doivent servir à améliorer leur sort, comme l'a été celui des payfans de la Bohême, qui ont été affranchis de l'ancienne servitude.

Avant le départ de l'Empereur, on publia dans cette capitale un Règlement qu'on peut regarder comme un Code de Jurisprudence pour tous les Etats héréditaires; ce Règlement, conçu en 437 articles, a pour objet d'écartier les longueurs des procédures & de circonscire les écritures dans des bornes qui ne lassent point la patience des Juges & qui leur permettent d'expédier plus promptement les affaires. Les premiers Magistrats de chaque Tribunal seront tenus de remettre tous les ans au chef du Dicastère, un état sommaire des causes qui ne seront pas terminées dans le délai prescrit. Ce Règlement ne conserve des formalités de Justice, que celles qui sont utiles aux plaideurs, sans avoir égard aux besoins intéressés des défenseurs

& du fisc, qui s'opposent en d'autres endroits à la réforme des loix civiles.

*De FRANCFORT, le 18 Juin.*

S. A R. Madame l'Archiduchesse Marie-Christine & le Duc de Saxe-Teschén son époux, sont arrivés hier ici à onze heures du soir; l'Archiduc Maximilien les accompagnoit; ils sont descendus à la Commanderie; aujourd'hui ils ont vu tout ce que cette ville offre de remarquable, & demain ils se proposent de continuer leur voyage.

On apprend de Graudentz que le Roi de Prusse y arriva le 6 de ce mois pour y faire la revue de tous les régimens de la Prusse orientale & occidentale qui forment une armée de 50,000 hommes. S. M. n'étoit accompagnée que du Général Pritnitz; elle a été très-contente des manœuvres de ses troupes, & elle est repartie le 12 pour retourner à Potzdam.

Selon les lettres de Berlin, l'indemnification que le Roi avoit accordée en faveur des payfans à qui le froid avoit causé des dommages, ayant été trouvée trop forte, on parle d'examiner de nouveau cette affaire; mais on pense cependant que pour une fois, ils toucheront tout ce qui leur a d'abord été assigné, parce qu'il convient à la dignité royale de remplir ses promesses.

« Notre commerce, écrit-on de Dantzick, est dans un état fort languissant; la navigation vers

la Hollande est entièrement suspendue ; celle pour l'Angleterre se soutient encore , & quantité de nos navires chargés de bois de construction , continuent de partir pour les chantiers de la marine Royale en Angleterre. — La sécheresse que l'on éprouve ici depuis long-tems , ne nous promet rien de favorable pour la récolte prochaine. Depuis Pâques , il n'a plu qu'une seule fois ; de sorte que les terres des environs sont entièrement desséchées. On écrit aussi de la Casubie , où le terrain est fort sabionneux , que tout ce qu'on y avoit semé est perdu , & qu'on y aura une grande disette de foin. — L'importation des bleds n'est pas forte cette année ; elle est beaucoup plus considérable à Elbing , où le commerce devient très-florissant , pendant que le nôtre diminue chaque année. Les bois , les toiles de Pologne & les bleds sont les seuls articles qui soutiennent encore notre commerce ; celui des bleds souffre beaucoup par la suspension de la navigation Hollandoise , & le manque des navires neutres. Le last de seigle coûte 200 florins , & celui du meilleur bled , 380 à 400. — Il n'est encore arrivé ici cette année que 130 navires.

## I T A L I E.

*De LIVOURNE , le 10 Juin.*

LES corsaires Anglois ne respectent pas plus le droit des gens sur la Méditerranée qu'ils le font sur l'Océan ; l'un d'eux nommé l'*Anne* vient encore de s'emparer d'un bâtiment Danois venant de Smyrne & de Salonique avec un chargement de diverses marchandises destinées pour Ostende.

Les tremblemens de terre continuent d'être fré-

quens dans quelques endroits de l'Italie ; on en a éprouvé un le 3 de ce mois à 11 heures du matin dans toute la Romagne ; le Duché d'Urbino l'a aussi éprouvé ; plusieurs personnes ont perdu la vie à cette occasion. Mais aucun lieu n'a été plus maltraité que la ville de Cagli , qui presque toute entière a été renversée de fond en comble , & où plus de 800 personnes ont été , dit-on , ensevelies sous les ruines ; on compte parmi les malheureuses victimes de ce fléau , M. Bertozzy , Evêque de Cagli , qui a été écrasé pendant qu'il officioit. — On mande de Faenza que les habitans effrayés de la continuation de ce terrible phénomène , ne tournent plus leur espérance que du côté du Ciel , qu'ils tentent de fléchir par des exercices de religion ; leur évêque , Joseph Buoi , précédé de tous les ordres de Citoyens , a assisté à une procession , qui s'est rendue de la Cathédrale dans l'Eglise des Dominicains. Il l'a suivie pieds nus , un Crucifix à la main , & une corde passée à son cou.

Nous apprenons que le bâtiment courier parti de Smyrne avec diverses marchandises destinées pour ce port , a fait naufrage sur le cap blanc dans la partie méridionale de l'isle de Corse ; heureusement tout l'équipage s'est sauvé à l'exception d'un seul marinier.

Le 30 du mois dernier , à huit heures du matin , écrit-on de Mantoue , le feu a pris avec tant de violence à la Salle du grand Opéra , qu'elle a été réduite en cendres en moins de 2 heures. C'est tôt ou tard le sort de presque toutes les Salles de Spectacle , qui pour être sonores , doivent n'avoir en construction solide que les murs extérieurs ; les villes ont le plus grand intérêt de les faire isoler au milieu d'une place

d'où elles menacent moins les habitations des citoyens. Graces aux soins de la Pôlice , on a prévenu la ruine des maisons voisines qui ont été plus ou moins endommagées. L'Archiduc Ferdinand informé de ce triste accident par plusieurs estafettes , arriva le lendemain , & sa présence ne contribua pas peu à rassurer les habitans consternés. Il a fait publier que non-seulement la Foire , mais les Redoutes & les Opéras ne seroient point discontinués ; & dès le 3 de ce mois , on a joué sur le vieux Théâtre Ducal «.

Le 5 de ce mois Jean-Octave Manciforte Sperelli , Cardinal-Prêtre de la création du 23 Juin 1777 , & déclaré le 11 Décembre 1780 , est mort âgé de 51 ans d'une fluxion de poitrine ; il a peu joui des honneurs de la pourpre.

» Un paysan cru mort dans un lieu appelé Gorgenzola , écrit-on de Milan , fut porté le soir même à l'Eglise Paroissiale. Le lendemain matin , comme on procédoit à l'enterrement , on vit tout à coup le prétendu mort lever la tête hors de sa biere ; toute l'assistance épouvantée prit la fuite à cet aspect ; le paysan lui-même s'échappant , courut à une fontaine où il se désaltéra. Il a été conduit ensuite dans un Hopital , où il a reçu tous les secours dont il avoit besoin. Cet événement , qui est moins rare peut-être qu'on ne le croit , est un nouvel avertissement contre les enterremens précipités «.

## E S P A G N E.

*De CADIX , le 8 Juin.*

L'ARMÉE de D. Louis de Cordoya est rentrée dans cette baie , devant laquelle

elle a paru hier , & où elle achève de mouiller entièrement aujourd'hui. Elle a amené 5 navires Hollandois de la Compagnie des Indes , qu'elle a rencontrés. Ils avoient été instruits par un bâtiment Portugais de la déclaration de guerre de la part de l'Angleterre. A deux journées de ce port , ils furent rencontrés par un corsaire Anglois qui parlementa avec eux ; ils étoient alors au nombre de 6 ; le corsaire leur offrit de leur donner un passe-port , s'ils vouloient lui permettre d'emmener un navire ; les Hollandois lui ayant répondu par quelques volées , il courut sur le vaisseau le plus éloigné , & avant qu'on pût le défendre , il le maltraita assez pour qu'on ait été contraint de le couler bas , après en avoir tiré l'équipage & la meilleure partie de la cargaison.

Notre armée ne restera dans le port que le tems nécessaire pour faire de l'eau & renouveler ses provisions ; elle remettra en mer le 25 au plus tard ; c'est du moins le sentiment des principaux Officiers.

La frégate Hollandoise la *Brielli* , Capitaine Orthuysen , entrée le 4 de ce mois dans ce port , nous met en état par son rapport de rectifier ce que nous avons dit l'Ordinaire dernier , de la rencontre de 2 frégates de cette nation & de 2 Angloises.

Le 30 du mois dernier , étant de conserve avec une autre frégate Hollandoise , le *Castor* , comme elle de 36 canons , elle furent attaquées non loin du Cap Spar-

tel, par deux frégates Angloises de la même force ; le combat fut long & opiniâtre ; il ne dura pas moins de quatre heures. Le Capitaine Orthyfen eut la douleur de voir sa compagnie amener son pavillon ; il reconnut par ses signaux que le Capitaine Melvill qui la commandoit avoit été tué , ainsi que les principaux Officiers , & il pense que c'est la seule raison qui a pu la décider à se rendre. Il fut plus heureux ; il fit un feu si vif & si soutenu , qu'il abattit les trois mâts de la frégate qu'il avoit en tête , & la força d'amener ; mais sa chaloupe ayant été criblée par les boulets , sa mâture étant fort endommagée , il ne lui fut pas possible de l'amariner ; il fut contraint de l'abandonner & de se réfugier dans le port. Il a eu 17 hommes tués & 51 blessés. — L'équipage se plaint que les Anglois ont poussé la barbarie jusqu'à mettre des morceaux de verre dans leurs canons , ce qui rend incurables la plupart des blessures. Si cela est , comme il paroît qu'on n'en peut douter , il faut avouer que ces insulaires méprisent bien souverainement les conventions des peuples policés , qui laissent aux sauvages l'art détestable d'empoisonner les plaies. Il semble que les égards & la pitié qu'on leur témoigne , les rendent encore plus insolens & plus féroces.

On a reçu à Madrid des nouvelles de Pensacola par un paquebot de la Havanne arrivé à St-Sébastien. Le Journal que l'on a des opérations de l'armée de D. Bernard Galvez , va jusqu'au 4 Avril.

La garnison a fait une sortie qui ne lui a pas réussi ; elle a été repoussée avec une très-grande perte ; & nous n'avons perdu à cette occasion que trois hommes & le Colonel du Régiment du Roi. D. Bernard Galvez , sur les vives instances de l'Officier qui commande les bâtimens armés ,

lui ayant permis de s'avancer pendant la nuit dans la Baie, cet Officier est parvenu à enlever une frégate de 26 canons & trois autres navires. Les canons de la frégate avoient été enlevés la veille & portés à terre. — Quelques déserteurs ont appris au Général que le Gouverneur est décidé à brûler tous les autres bâtimens & la seconde frégate qui sont dans ce port, lorsque le Fort Saint-George sera pris, parce qu'alors il perdra tout espoir de pouvoir se défendre long-tems. Cependant le siège n'étoit pas encore fort avancé le 4 Avril, quoiqu'on battît le Fort Saint-George qui commande la Baie; les approches de la ville & du fort étant d'un assez difficile accès, à cause des mares d'eau dont ils sont environnés, il faut que l'attaque soit faite en règle, & on manquoit de beaucoup d'objets propres à en accélérer les dispositions. L'arrivée de M. de Solano, en ôtant au Commandant Anglois tout espoir d'être secouru, rendra le siège moins long & moins meurtrier.

Notre feu s'est fort rallenti devant Gibraltar; en revanche celui des Anglois a redoublé d'activité, sur-tout le jour de l'anniversaire du Roi d'Angleterre qu'ils firent un feu d'enfer; mais tout ce fracas fut en pure perte; nos lignes n'ont aucunement souffert.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 25 Juin.*

LA joie qu'a causée l'arrivée de la flotte attendue d'Antigoa & de St-Eustache, a été bien modérée par le bruit qui s'est répandu aussi-tôt d'un combat entre M. de Graffe &

( 12 )  
l'Amiral Hood, dans lequel nous avons eu un désavantage marqué, & dont les suites doivent être encore plus à craindre. La célérité avec laquelle l'escadre Française est arrivée, a déconcerté tous les projets que pouvoient avoir l'Amiral Rodney & le Général Vaughan. Le premier avoit laissé la flotte sous les ordres de l'Amiral Hood, & n'attendant pas sitôt les François, étoit resté à St-Eustache pour terminer la vente de ses prises. L'Amiral François a paru à l'improviste, s'est hâté de mettre ses vaisseaux en sûreté à la Martinique, & renforcé des 4 vaisseaux de ligne qui s'y trouvoient, a cherché Hood, l'a battu, & le poursuivoit encore au départ de la flotte de St-Eustache; on ne sauroit avoir plus de raison d'être inquiet en nous représentant une escadre déjà victorieuse, poursuivant la nôtre maltraitée, affoiblie, battue & prête à l'être encore, ou à se disperser, s'éloigner, & laisser nos ennemis maîtres de la mer dans ces parages, & en état de tenter les entreprises qu'ils jugeront à propos. On s'attendoit que la Gazette de la Cour auroit parlé de cet événement le 23 de ce mois; mais son usage n'est pas de rendre compte de ceux de cette espèce; c'eût été en effet ajouter à l'effroi de la nation sur les suites funestes d'une action dont on ne connoît en effet que le commencement. D'ailleurs elle ne paroît pas avoir reçu des dépêches officielles, & elle

les attend vraisemblablement ; nous craignons bien que les premières ne confirment toutes les inquiétudes que nous éprouvons aujourd'hui.

La Gazette du 23, qui a gardé le silence sur ce combat naval, a essayé de faire une diversion dans les esprits en leur offrant un extrait d'une lettre du Brigadier Arnold, adressée au Général Clinton, en date de Pétersburgh dans la Virginie le 16 Mai.

Le Major-Général Phillips est si abattu par une fièvre dont il a été attaqué le 2 courant, qu'il est hors d'état de vaquer au service, & ses Médecins ne sont pas sans appréhensions. Dans cette circonstance, je crois qu'il est de mon devoir de vous transmettre, par un exprès, le détail des opérations de l'armée à ses ordres, depuis qu'elle a quitté Portsmouth. — Le 18 Avril, l'infanterie légère, partie des 76<sup>e</sup>. & 80<sup>e</sup>. régimens, les chasseurs de la Reine, les Yagers, & la légion Américaine, s'embarquèrent à Portsmouth, & descendirent jusqu'à Hampton Road; le 19, ils remontèrent la rivière James jusqu'au bac de Burwell; le 20, le Lieutenant-Colonel Abercrombie, avec l'infanterie légère, remonta la Chickahomany en bateaux; le Lieutenant-Colonel Simcoe, avec un détachement se porta à York; le Lieutenant-Colonel Dundas, avec un autre, débarqua à l'embouchure de la Chickahomany; le Major-Général Phillips & moi nous débarquâmes avec partie de l'armée à Williamsburgh, où étoient environ 500 hommes de milice, qui se retirèrent à notre approche. Celle postée à York avoit passé la rivière avant l'arrivée de M. Simcoe, qui fit quelques prisonniers, encloua quelques canons, & retourna le lendemain à Williamsburgh. — Le 22, nous marchâmes vers Chickahomany, & fûmes joints à 5

milles de l'embouchure de la rivière, par le Lieutenant-Colonel Dundas & son détachement ; dans la soirée, les troupes furent rembarquées. Le lendemain matin, le Lieutenant-Colonel Abercrombie nous joignit avec l'infanterie légère, qui avoit remonté la Chickahomany l'espace de 10 ou 12 milles & détruit plusieurs bâtimens armés, l'arsenal de la marine de l'Etat, les magasins, &c. — A 10 heures, la flotte leva l'ancre & remonta la rivière James, jusqu'à 4 milles de Westover. — Le 24, nous nous portâmes à City-Point, où les troupes furent débarquées à 6 heures du soir. — Le 25, nous marchâmes vers Petersburg, où nous arrivâmes à environ 5 heures après midi ; à un mille de la ville, un corps de milice, qu'on croit de 1000 hommes aux ordres du Brigadier-Général Muhleberg, s'opposa à notre marche ; nous l'obligeâmes bientôt de se retirer de l'autre côté du pont, avec perte de près de 100 hommes tués ou blessés, ainsi que nous en avons été informés depuis ; nous n'eûmes qu'un mort & 10 blessés. L'ennemi, en levant le pont, nous empêcha de le poursuivre. — Le 26, nous détrusîmes, à Petersburg, 4000 barriques de tabac, un vaisseau & nombre de petits bâtimens sur les chantiers & dans la rivière. — Le 27, le Major-Général Phillips, avec l'infanterie légère, partie de la cavalerie, des chasseurs de la Reine & des Yagers, marcha vers Chesterfield-Court-House, où il brûla des casernes capables de contenir 2000 hommes, & 300 barils de farine. Le même jour, je marchai vers Osborn's avec les 76e & 80e régimens, les chasseurs de la Reine, partie des Yagers, & une légion Américaine ; arrivé à midi, & ayant découvert, à 4 milles au-dessus d'Osborn's, un nombre considérable de vaisseaux ennemis formés en ligne & disposés à nous disputer le passage, j'envoyai un pavillon Parlementaire au Commodore, avec la proposition de traiter avec lui pour la ré-

dition de la flotte, ce qu'il refusa. J'ordonnai qu'on fit descendre deux canons de 6 livres & deux pièces de campagne de trois, sur un banc de la rivière, presque au niveau de l'eau, & à 50 toises de la *Tempest*, vaisseau ennemi montant 20 canons, qui commença sur-le-champ à faire feu sur nous, ainsi que le *Renown*, de 26, le *Jefferson*, brigantin de 14 canons, & plusieurs autres bâtimens & brigantins armés; près de 2 à 300 hommes de milice de l'autre côté de la rivière faisoient en même-tems sur nous un feu de mousqueterie très-vif & bien soutenu; mais le feu bien dirigé de notre artillerie, força bientôt les vaisseaux à amener leurs pavillons, & la milice à se disperser. Le manque de bateaux & la violence du vent nous empêchèrent de prendre plusieurs matelots, qui au moyen de leurs chaloupes gagnèrent la rive opposée, après avoir ouvert de grands sabords dans les côtés de quelques vaisseaux & mis le feu à d'autres qu'on n'a pu sauver. Deux vaisseaux, 3 brigantins, 5 sloop & 2 goëlettes, chargés de tabac, cordages, farine, &c. sont tombés entre nos mains. Quatre vaisseaux, 5 brigantins & nombre de petits bâtimens, ont été coulés bas ou brûlés. A bord de toute cette flotte (dont aucun bâtiment n'a échappé); on a pris environ 2000 barriques de tabac, & nous n'avons pas eu un homme tué ou blessé; nous avons lieu de croire que l'ennemi a souffert considérablement. Vers les 5 heures après midi, le Major-Général Phillips nous joignit avec l'infanterie légère. — Le 28, les troupes restèrent à Osborn's, attendant des bateaux de la flotte, dont une partie étoit employée à mettre en sûreté les prises. — Le 29, les bateaux étant arrivés, les troupes se mirent en mouvement. Le Major-Général Phillips marcha avec le corps principal; en même tems, je remontai la rivière en bateaux, avec un détachement, & je le rencontrai entre Cary's Mills & Warwick.

Le 30 les troupes détruisirent à Manchester 1200 barriques de tabac. Le Marquis de la Fayette arrivé la veille avec son armée à Richmond, vis-à-vis de Manchester, ayant été joint par la milice chassée de Petersburg & de Williamsburg, fut spectateur de cette opération, sans tenter de nous molester. Le même soir nous retournâmes à Warwick, où nous détruisîmes 500 barils de farine, les beaux moulins du Colonel Cary. Nous avons aussi brûlé plusieurs magasins, avec 150 barriques de tabac, un gros vaisseau, & un brigantin à flot & 3 bâtimens sur les chantiers, une longue enfilade de corderies & magasins, & quelques tanneries pleines de peaux, de tan & d'écorce. — Le 1 Mai, nous marchâmes vers Osborn's, nos bateaux & nos prises descendirent la rivière: dans la soirée même nous nous portâmes à Bermuda Hundreds, vis-à-vis City-Point. — Le 2 nous embarquâmes les troupes; le 3 nous descendîmes la rivière jusqu'à Westover; le 4 jusqu'à Tappahannock; les 5 & 6 une partie de la flotte descendit jusqu'à Hog-Island. Le 7 le Major-Général Phillips reçut du Lord Cornwallis un lettre en conséquence de laquelle, la flotte remonta encore la rivière. Nous arrivâmes à Brandon vers les cinq heures; & la majeure partie des troupes fut débarquée dans la soirée, quoiqu'il ventât grand frais. Le 8 nous restâmes à Brandon. Le Major-Général Phillips étant très-mal & hors d'état de monter à cheval, on lui procura une chaise de poste. Le 9 l'infanterie légère & partie des chasseurs de la Reine, se rendirent en bateaux, avec le *Formidable* & le *Spitfire*, à City-Point, où ils débarquèrent; le reste de l'armée se mit en mouvement pour se rendre à Petersburg, où l'on arriva tard dans la nuit, après une marche de près de 30 milles. — Lorsque nous eûmes quitté Bermuda Hundreds & descendu la rivière, le Marquis de la Fayette avec son

armée se porta vers Williamsburgh , & par des marches forcées , il avoit traversé la Chickahomany à Long-Bridge , mais notre flotte retourna à Brandon : ce mouvement retrograde de notre part le fit retourner rapidement par des marches forcées à Osborn's , où il arriva le 8 , & se préparoit à traverser la rivière pour passer à Petersburg lorsque nous arrivâmes ; nous étions si peu attendus que nous surprîmes & fîmes prisonniers 2 Majors, l'un Aide-de-Camp du Baron Stuben, & l'autre du Général Smallwood , un Capitaine & 3 Lieutenans de Dragons , 2 Lieutenans d'Infanterie , un Commissaire & un Chirurgien : quelques-uns de ces MM. n'étoient arrivés que deux heures avant nous , dans le dessein de rassembler des bateaux pour faire passer l'armée du Marquis de la Fayette, — Le 10 le Marquis de la Fayette parut sur la rive opposée de la rivière avec une forte escorte ; & ayant employé quelque - temps à reconnoître notre armée , retourna à son camp d'Osborn's ; nous apprenons aujourd'hui , qu'il s'est porté sur Richmond , où , dit-on , Wayne est arrivé avec le corps de Pensylvanie ; ceci est cependant incertain , mais ce qu'il y a de positif c'est qu'il y est attendu. — La veille de notre arrivée ici on avoit vu passer un exprès venant d'Hallifax dont il étoit parti le 7 : on a su de lui que la garde avancée du Lord Cornwallis y étoit arrivée dans la matinée. Ce rapport nous est parvenu de différens côtés , & j'ai des raisons de le croire vrai. Plusieurs exprès lui ont été expédiés pour l'informer que nous sommes prêts à coopérer avec ses forces. Nous attendons de ses nouvelles à chaque minute. Aussi-tôt que l'on sera certain qu'il a passé la Roanoake & qu'il est en marche pour nous joindre , l'armée partira d'ici pour aller au-devant & porter des provisions à son armée. — Un magasin considérable de farine & de pain nous

est tombé entre les mains près d'ici , & le pays abonde en bétail. — Le Major Phillips est si foible & si abattu que de quelque - temps il ne sera en état de supporter les fatigues du service. Dans cette circonstance critique je suis très-heureux d'avoir l'assistance de tant d'Officiers aussi habiles qu'expérimentés , & commandans des corps ; si nous sommes joints par le lord Cornwallis ou par le renfort qu'on dit venir de New-York , nous serons en force & en état d'opérer , comme il nous plaira , dans la Virginie & le Maryland.

Cette relation confirme l'opinion que l'on avoit déjà des prétendues victoires du Lord Cornwallis sur le Général Gréen ; c'est par leurs suites qu'on juge de leur importance ; après ces triomphes si vantés , il a été hors d'état de se rendre maître de la Province où il a vaincu ; il n'a pu continuer sa route par terre pour se rendre dans la Virginie ; il n'étoit pas prudent à lui de retourner sur ses pas , & le 4 Mai il s'est embarqué avec son armée au Cap Féar pour se joindre par mer au Général Phillips. Par ce mouvement , il porte le principal théâtre de la guerre dans la Virginie , mais il abandonne les deux Carolines ; d'après quelques lettres d'Edington en date du 26 Mai , voici , selon les Américains , ce qui s'est passé dans la Caroline après le départ du Lord Cornwallis.

» Le Général Gréen a enveloppé , au commencement de Mai , un corps de troupes Britanniques d'environ 900 hommes qui étoit en marche pour joindre le Lord Rawdon , & il en a taillé en pièces la plus grande partie. Il compte se rendre maître sans peine de Cambden , &

poursuivre ensuite sa route vers Charles-Town ; cependant comme l'été est très mal-sain dans les environs de cette ville , on doute qu'il prenne ce chemin , parce que ses troupes pourroient y souffrir beaucoup , & s'affoiblir par les maladies. — Arnold , ajoutent d'autres lettres , après son débarquement , a cherché , comme on devoit s'y attendre , à faire le plus de mal possible à ses compatriotes. Il a brûlé plusieurs magasins & habitations , & il se préparoit à incendier la ville de Richmond , lorsqu'il apprit qu'il couroit lui-même de grands risques , le Marquis de la Fayette & le Général Wayne étant à peu de distance avec quelques troupes Françaises , dit-on , 2 à 3000 hommes de troupes continentales & autant de milices. Arnold en conséquence a dirigé ses pas d'un autre côté , & s'est joint au Lord Cornwallis. Ce dernier a mis à contribution tout le pays par lequel il a passé. On dit même qu'il a payé en fausse monnoie ce qu'il a pris des Royalistes ; il s'est procuré des chevaux pour monter 1500 de ses meilleures troupes &c.

La Gazette de la Cour contient deux autres extraits de lettres du Vice-Amiral Arbuthnot , qui annoncent la prise de la frégate Américaine le *Protector* de 26 canons & de 250 hommes d'équipage. Ce bâtiment appartenant à la colonie de Massachusetts , est un très-beau vaisseau presque neuf , dont les échantillons & la longueur sont de la dimension de nos frégates de 28 ; outre cette prise , on a fait celle de la *Confederary* , qui alloit du Cap François à Philadelphie ; elle avoit 300 hommes à bord ; elle portoit une quantité considérable d'habillemens pour l'usage de l'ar-

mée Américaine ; sa longueur est égale à celle de nos vieux vaisseaux de 70 , & peut monter sur son grand pont 28 canons de 18.

Un particulier intéressé dans le commerce de New-Yorck , dit un de nos papiers , a appris par des lettres particulières que le Chevalier Clinton , excité sans doute par la satisfaction qu'il ressent d'avoir actuellement dans sa poche la permission de se retirer quand il lui plaira , a résolu de sortir de l'inaction dans laquelle on l'a vu jusqu'ici ; & qu'il se prépare à partir pour une expédition qu'il veut commander en personne. L'objet de cette entreprise n'a point encore transpiré , mais on croit que ce sera contre l'armée qui est sous les ordres du Général Washington. — Le 17 , le Major Saint-George , Aide-de Camp de ce Général , est parti pour Portsmouth , où il a dû sur le champ s'embarquer pour l'Amérique. Il est chargé de dépêches importantes du Gouvernement , relativement à l'expédition projetée par le Général Clinton. Il n'est point parlé , dit on , de sa retraite dans les dépêches. Le Gouvernement suspend ses résolutions définitives sur ce point important , jusqu'à ce que l'issue de sa nouvelle entreprise soit connue. Ce sera l'évènement qui réglera la conduite du Ministère. L'Amirauté a donné ordre à une frégate de conduire le plutôt possible le Major Saint-George à New-Yorck , où il est de la plus grande importance qu'il arrive promptement. Cela est d'autant plus instant que l'on a su , vers la fin d'Avril à New-Yorck , que l'escadre François de Rhode-Island étoit réparée , & les bâtimens de transport en état , ce qui faisoit présumer qu'avant peu il seroit fait un embarquement de troupes pour quelque expédition. L'Amiral Arbuthnot étoit à New-Yorck faisant

les préparatifs pour se porter à Shandy-Hook & y observer les mouvemens des François. On chargeoit un grand nombre de bâtimens de transport pour une expédition vers le Sud.

On embarque actuellement un nouveau détachement du régiment des Gardes pour l'Amérique. L'*Océan*, le *Namur* & le *Formidable* prennent à Plimouth des vivres pour 9 mois. On croit qu'ils seront du nombre des 6 vaisseaux qui partiront incessamment avec l'Amiral Digby pour relever l'Amiral Arbuthnot. On dit qu'à son arrivée à New-Yorck, l'Amiral Grave qui y est actuellement ira prendre le commandement de la station de la Jamaïque.

Il paroît décidé que le Prince Henri s'embarquera avec l'Amiral Digby pour l'Amérique; mais le tems du départ de l'escadre est encore incertain. On ne veut pas dégarnir tout-à-fait la rade de Ste-Hélène; & on attendra qu'on ait équipé un nombre suffisant de vaisseaux pour remplacer ceux qui partiront & faire face aux Hollandois qui pourroient tenter quelque chose contre cette côte pendant l'absence de nos forces navales.

On lit dans un de nos papiers ministériels les observations suivantes sur la communication faite par la Cour de Pétersbourg à celle de Londres, sur sa réponse aux Hollandois.

» On a dit que l'Impératrice de Russie s'étoit excusée sous prétexte que l'adhésion des Etats-Généraux à la Neutralité-Armée, n'étant pas la cause de notre déclaration de guerre, le *Casus fœderis*

n'existoit pas : on a prétendu avec plus d'inconscience que les Hollandois ayant été embarqués dans cette neutralité par le Comte de Painn , l'Impératrice avoit désapprouvé cette mesure , avoit témoigné son mécontentement en éloignant ce Ministre , & pour prouver à l'Angleterre qu'elle n'y avoit aucune part , avoit promis d'abandonner les Hollandois à eux-mêmes , &c. &c. il n'y a pas un mot de tout cela ; le fait est que tous les voyages qu'ont fait successivement à Petersbourg le Roi de Suède , l'Empereur & le Prince de Prusse ont eu le même objet ; celui d'une pacification générale sous la médiation de l'Empire & de la Russie : au moment où les Puissances belligérantes ont été informées de cette résolution , approuvée de toutes les Puissances neutres , elles ont senti que la guerre ne pouvoit être de longue durée , & lorsque la Russie a fait faire à notre Cour des propositions séparées en faveur de la Hollande , notre Gouvernement a répondu que la paix générale étant probablement très-prochaine , il n'étoit pas naturel d'entrer dans des arrangemens partiels avec telle ou telle Puissance : c'est de cette réponse de notre Cour que celle de Russie a fait part aux Etats-Généraux par le Courier arrivé à la Haye le 11 du courant ; leur donnant à entendre qu'elle ne pouvoit se dispenser de la trouver juste & raisonnable , & leur promettant de saisir le moment où les négociations seront entamées pour veiller aux intérêts de la République , lui marquer toute sa bienveillance & la mettre dans le cas de jouir à l'avenir , *inter pares* , des avantages qu'elle a dû attendre de son accession à la Confédération connue sous le nom de *Neutralité-Armée* ; ajoutant au surplus que pour hâter le moment désiré , S. M. I. alloit , de concert avec les Rois de Danemarck & de Suède , faire auprès de notre Cour une seconde tentative appuyée par la médiation pressante de l'Empereur : c'est ce

25  
dont S. M. I. & Royale a fait part à notre Cour avant de quitter Vienne ; & c'est à cette occasion que le Duc de Gloucester s'est rendu à Bruges pour assurer à l'Auguste Médiateur que la G. B. ne craignant ni ne desirant la continuation de la guerre, mais flattée de donner des marques de déférence aux Puissances médiatrices, & de contribuer autant qu'il est en son pouvoir au rétablissement de la paix générale, se prêtera à tout ce qui pourra lui être proposé de compatible avec sa sûreté, son honneur, ses droits & ses intérêts essentiels. Voilà où en sont actuellement les choses : si on vouloit réfléchir sur ces faits, on se convaincroit bientôt qu'il n'y a point de fondement dans tout ce qui s'est débité sur les voyages & les démarches des Puissances neutres. La paix est certaine, mais on ne peut pas dire très-prochaine, parce que, lorsqu'on en viendra à la rédaction des articles, il est à craindre que les Puissances en guerre ne soient pas les plus difficiles à mettre à la raison ; que celles qui se disent neutres, & même médiatrices, n'aient des prétentions incompatibles avec nos intérêts essentiels, & que les choses ne s'embrouillent davantage, ou du moins ne traînent en longueur. La communication que l'Impératrice de Russie vient de faire à notre Cour de la conduite qu'elle se propose de tenir avec la Hollande, est très-amicale ; mais lorsqu'il est question dans cette pièce des négociations à entamer, relativement à une pacification générale, on ne peut s'empêcher de remarquer que si les circonstances ont fait renoncer les Puissances neutres au projet de nous assujettir aux articles d'un Code maritime, elles cherchent, sous d'autres formes, à donner à leur commerce un essor qu'il ne peut prendre qu'au détriment du nôtre : la guerre d'ailleurs est si peu décisive qu'à moins que les Etats qui la font à grands frais ne s'en ennuiant, elle ne peut guère avoir d'influence

sur la paix ; là , nous chantons victoire autour d'une pyramide de tabac brûlée ; ici , nous déplorons le sort de nos vaisseaux criblés : à deux mille lieues de cette double scène , les Espagnols se consument devant un rocher aride , dont la défense nous coûte des flots de sang & des trésors immenses ; le même entêtement les épuise contre Pensacola. Nous leur en donnons l'exemple devant les forts d'Omoa & St.-Juan : depuis l'affaire d'Ouesfant jusqu'à celle de la Martinique , huit combats livrés entre nous & les François sans qu'il y ait un seul vaisseau pris ou coulé bas ! N'en doutons pas , c'est à l'ennui que nous serons redevables de la paix.

On ne parle plus du combat du Commodore Johnstone , parce que nous craignons bien que les plaintes de la Cour de Lisbonne ne nous apprennent qu'il a été l'agresseur. On sait que sa destination étoit pour le cap de Bonne-Espérance , & que son ordre de bataille étoit fixé comme il suit : le Colonel Fullarton devoit commander l'aîle droite , le Général Huberston la gauche , & M. M'Leod le centre. Mais on croit à présent cette expédition manquée ; Johnstone pour réussir devoit précéder les François , auxquels , quoi qu'il dit les avoir battus , il a laissé prendre une terrible avance.

En attendant des nouvelles de nos établissemens dans l'Inde , on remarque ici que le Lord North & la Compagnie commencent enfin à s'accorder ; la résistance des Directeurs de cette dernière a déterminé le premier à diminuer la somme qu'il en exigeoit

exigeoit de plus , de 100,000 liv. sterl. On se flatte que l'affaire de la Chartre s'arrangera à l'amiable avant la prorogation du Parlement.

La Banque est bien mieux traitée par le Ministre. Le 6 de ce mois il fut question de ses propositions à la Chambre des Communes.

La Chambre s'étant formée en comité de subside , M. Robinson , Président , on lut la proposition des Gouverneur & Compagnie de la Banque d'Angleterre , portant l'offre de prêter au Gouvernement la somme de deux millions à trois pour cent , moyennant le renouvellement de sa Chartre actuelle pour le terme de 21 ans , dont le premier million sera avancé le 15 du mois de Novembre prochain , & l'autre million le 15 Février suivant , avec cette proposition , que si les deux millions ainsi avancés n'étoient pas remboursés au 5 Avril 1784 , cette nouvelle créance de la Banque seroit hypothéquée sur le fond d'amortissement. — Le Lord North dit que ces deux millions seroient employés à retirer pour autant de billets de marine. M. Hussey observa que le Lord North pouvoit faire un meilleur marché avec la Banque , & s'opposa aux conditions auxquelles on parloit de lui accorder le renouvellement de sa Chartre. — » Je suis bien étonné , dit M. Pultenay , que le Lord North cherche à se procurer deux nouveaux millions cette année , après avoir surchargé la nation de l'emprunt de 12 millions. Lorsque je considère que la Chambre est sur le point de terminer sa session , il me paroît bien étrange qu'il mette sur le tapis une affaire de cette importance. Feu M. Grenville ne traita avec la Banque qu'au tems où sa Chartre étoit prête d'expirer , & il fit un marché beaucoup plus avantageux pour le Pu-

b

♦ *Juillet 1781.*

blic que celui dont il est question aujourd'hui. Alors la Compagnie prêta au Gouvernement la somme de 3 millions à trois pour cent, & donna 110,000 liv. pour le renouvellement de la Chartre pour 21 ans. Le Ministre actuel n'a pas suivi cet exemple. Il a eu assez de confiance en lui-même pour traiter avec la Banque cinq années avant l'expiration de la Chartre, de sorte que si la Compagnie n'accepte pas les conditions qu'on lui propose, elle aura tout le tems de faire résistance & de faire des efforts pour obtenir un marché bien plus avantageux pour elle. M. Grenville avoit tout prévu. Il attendit que la Chartre de la Compagnie touchât presque à sa fin pour l'obliger à prendre sur le champ des arrangements. Le Lord North nous déclare que son intention est d'appliquer les deux millions au remboursement des billets de marine; mais je ne puis me défendre du soupçon que forment bien des personnes, que la Banque instruite d'avance de ses intentions, a déjà acheté pour cette somme des billets de marine dans le discrédit où ils étoient. Enfin la saison est fort avancée, & il ne convient pas de charger cette année le public d'un nouvel impôt de deux millions: ainsi je m'oppose à cette motion. Il fut secondé par le Chevalier George Yonge, & le Lord North répliqua: Pour pouvoir juger si l'offre de la Compagnie de la Banque est bonne ou mauvaise, il s'agit moins de communiquer quelques papiers à la Chambre que de raisonner. A l'égard de l'octroi du renouvellement de la Chartre de la Compagnie avant son expiration, je remarquerai seulement que les Directeurs sont venus d'eux-mêmes présenter au Parlement leurs propositions, & que la Chambre peut les rejeter si elle ne les approuve pas. Tout ce que la Chambre fait de leurs affaires, c'est que leur dividende est de

huit pour cent ; mais quant à leurs profits , la Chambre n'a nul droit de s'en informer. — L'état de la question prit alors la forme suivante : le Comité s'ajournera-t-il pour que le Président fasse le rapport de son procédé ? On alla aux voix , & la question passa à la pluralité de 56 contre 27.

Le 18 , la Chambre s'étant formée en Comité de voies & moyens , le Lord North termina l'affaire des finances de cette session en annonçant que les sommes suivantes avoient été votées pour les services de la présente année.

Pour la Marine. . . . .	8,936,277 l. 5 s. 8 d.
Pour l'artillerie , y compris le service de terre & de mer les estimations. . . . .	1,316,484 7 1
Pour l'armée ordinaire & extraordinaire. . . . .	7,816,540 11 3
Pour le remboursement des billets de l'Echiquier laissés à la charge du subside de la présente année. . . . .	3,400,000 0 0
Pour remboursement de billets de l'Echiquier, octroyés par un vote de crédit . . . . .	1,000,000 0 0
Pour les établissemens civils de plantations. . . . .	19,000 0 0
Pour services divers , & les déficit des précédens octrois , en tout . . . . .	1,288,790 16 0 $\frac{1}{2}$
	<hr/>
	23,776,093 0 11 $\frac{1}{2}$
	<hr/>

Le Lord North dit ensuite que pour lever ce subside, les voies & les moyens déjà votés montoient à 21,423,651 liv. 2 s. 5 d. ;

mais qu'il restoit encore  
diverses sommes à voter,  
& il proposa d'appliquer  
les suivantes au service de  
l'année, surplus qui pro-  
viendra du fonds d'amor-  
tissement. . . . .

1,742,912 2 2

Balance entre les mains  
des Comptables publics,  
rapportés par les Commis-  
saires des Comptes. . . . .

400,000 0 0

Balance, non dans le rap-  
port, mais examinée &  
passée, quoique non encore  
payée à l'Echiquier. . . . .

29,701 17 9 $\frac{1}{2}$ 

Balance due par la Com-  
pagnie des Indes. . . . .

402,000 0 0

Somme provenant de la  
vente des Isles cédées, des  
prises Françaises, &c. . . . .

14,000 0 0

Tous ces nouveaux arti-  
cles montent ensemble à

2,588,613 12 11 $\frac{1}{4}$ 

Ce qui ajouté aux pre-  
miers octrois, porte le to-  
tal des voies & moyens à

24,012,265 2 4 $\frac{1}{4}$ 

Le subsidè ne montant  
qu'à . . . . .

23,766,093 0 11 $\frac{1}{2}$ 

Il y a encore un surplus  
d'octroi de . . . . .

146,172 1 5 $\frac{1}{4}$ 

Les diverses motions du Lord North, ayant passé  
sans opposition, la Chambre s'ajourna aussi-tôt.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES, le 3 Juillet.*

LE Comte de la Touche de Tréville, an-

cien Inspecteur-Général des Classes que le Roi avoit nommé Lieutenant-Général des Armées navales & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis, auquel S. M. a donné le commandement de la Marine à Rochefort, vacant par la mort du Comte de la Touche son frere, eut le 14 du mois dernier l'honneur d'être présenté au Roi par le Marquis de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine, & de prendre congé de S. M. pour se rendre à son commandement.

Le 24 la Comtesse de Bianchi & la Comtesse Julie de Serant, eurent l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la Famille Royale, la premiere par la Marquise de Clermont Gallerand, & la seconde par la Baronne de Serant.

S. M. ayant accordé à M. de Boulongne, Conseiller d'Etat & au Conseil Royal, une place de Surnuméraire au Conseil de Commerce, il fut présenté le même jour à S. M. par M. Joly de Fleury, Ministre des Finances.

Le même jour les Cautions du dernier bail des Fermes-Générales, ayant prié M. Joly de Fleury d'offrir de leur part à S. M. un prêt de 30 millions sans intérêts, S. M. a reçu avec satisfaction cette nouvelle preuve de leur zèle, & elle a fixé les époques de leur remboursement pendant les cinq dernières années du bail actuel.

*De PARIS, le 3 Juillet.*

SELON les nouvelles de Brest, l'escadre de M. de Guichen qui avoit déjà appareillé & qui le 19 avoit été forcée par les vents contraires de venir dans la rade, a remis à la voile le 23 du mois dernier. Voici l'ordre de bataille de cette escadre.

Escadre bleue & blanche. Le *Magnifique*, de 74, Capitaine, M. de Nieuil; l'*Invincible*, de 110, M. de Cherissey; le *Dauphin Royal*, de 70, M. de Peymier; le *Terrible*, de 110, M. de la Motte-Piquet, Chef-d'escadre, M. de la Vayrie, Capitaine de pavillon; l'*Actif*, de 74, M. de Boades l'aîné; le *Lion*, de 64, M. de Fournoué.

Escadre Blanche. Le *Protecteur*, de 74, M. de Mithon; le *Hardi*, de 64, M. de Sillan; le *Fendant*, de 74, M. le Comte de Dampierre; la *Bretagne*, de 110, M. le Comte de Guichen, Lieutenant-Général, M. de Soulanges, Capitaine de pavillon; le *Robuste*, de 74, M. Beauffier de Châteauvert; l'*Indien*, de 64, M. de Senneville, Escadre Bleue. Le *Guerrier*, de 74, M. de Laurencie; l'*Alexandre*, de 64, M. Dufrétay; le *Bien-Aimé*, de 74, M. Huon de Kermadec; le *Royal-Louis*, de 110, M. de Beauffet, Chef d'escadre, M. Verdun de la Crenne, Capitaine de pavillon; le *Zodiaque*, de 74, M. de Retz; le *Triomphant*, de 80, M. du Pavillon.

Frégates. L'*Émeraude*, de 32, de Sufannet l'aîné; la *Sybille*, de 32, M. de Vintimille; la *Néréïde*, de 32, M. de Quency; la *Levrette*, cutter, M. de Lostange; le *Chasseur*, lougre, M. de Maurville de Beauvais; l'*Espiègle*, lougre, M. de Gaston. Total, 18 vaisseaux de ligne, 3 frégates, un cutter & 2 lougres.

La destination de l'Amiral Digby pour

New-York, où il va prendre le commandement d'Arbuthnot, & conduire 5 à 6 vaisseaux de ligne pour remplacer ceux que ce dernier ramenera en Europe, où ils ont besoin d'être réparés; celle de 4 ou 5 autres vaisseaux que les Anglois ont dans la mer du nord, où il paroît qu'ils resteront toute la campagne, réduisent la flotte de l'Amiral Darby à 21 ou 22 vaisseaux de ligne; ainsi quand il n'y auroit point de jonction de quelques vaisseaux Espagnols avec M. le Comte de Guichen, il a des forces suffisantes pour se mesurer avec les Anglois s'il les rencontre.

Nous attendons avec impatience des nouvelles directes de M. le Comte de Grasse; elles ne peuvent tarder après celles que nous avons reçues de ce Général par la voie de Londres, de son arrivée à la Martinique, & de son combat; il a fait la traversée la plus heureuse & la plus prompte dont l'histoire de la navigation puisse offrir des exemples. Parti du port de Brest le 22 Mars avec 26 vaisseaux, dont 5 se sont détachés aux ordres de M. de Suffren, il a continué sa route avec 21 & un convoi considérable qui n'a point ralenti sa marche, puisqu'après avoir mis ce convoi intéressant en sûreté dans le port du Fort-Royal de la Martinique, il en est sorti le 29 Avril pour chercher l'escadre Angloise qu'il a atteint le même jour sous le vent de la Martinique. Elle étoit sous les or-

dres de l'Amiral Hood ; l'Amiral Rodney étoit encore à St-Eustache avec le *Sandwich*. Il l'a mise en fuite & a maltraité considérablement plusieurs de ses vaisseaux , entr'autres le *Ruffel* de 74 , qui , le 3 Mai se réfugia à St-Eustache avec 7 pieds & demi d'eau dans sa cale. L'escadre qu'il avoit quittée se dirigeoit sur Saint-Vincent , toujours poursuivie par M. de Grasse , qui , ayant le Vent , la forcera sans doute à un nouveau combat , ou bien à tomber tout-à-fait sous le vent , ce qui mettroit les possessions Angloises des Antilles dans le plus grand danger. Les premières nouvelles que l'on recevra ne peuvent qu'être très-intéressantes ; elles nous fourniront des détails du combat du 29 , que les Anglois ne manqueront pas d'altérer pour affoiblir notre avantage & rassurer la nation sur la position de leurs forces aux Antilles ; elles nous apprendront en même-tems les évènements peut-être plus importans encore qui auront suivi ce combat.

En attendant on lit dans une lettre de Brest du 25 :

» Une prise Angloise faite par un corsaire Américain entrée dans ce port & venant d'Antigoa , rapporte qu'il y a eu un combat entre les escadres Française & Angloise. Elle ajoute que le même corsaire a pris une corvette Angloise dépêchée en Angleterre pour y porter la nouvelle de la défaite de l'escadre Angloise , & qu'à bord de cette corvette se trouvoit le Capitaine d'un vaisseau Anglois coulé bas dans le combat , ou péri à la côte.

On a reçu des nouvelles de New-Port dans Rhode Island; M. Destouche y étoit occupé à se réparer, & il comptoit sortir bientôt pour prendre sa revanche. On ne parle pas de l'Amiral Arbuthnot; il paroît qu'il est revenu de la Chesapéak, où il lui étoit bien difficile de trouver dans ces parages les bois propres à radouber ses vaisseaux. Notre armée étoit constamment dans ses quartiers. C'est un Officier de l'armée de M. le Comte de Rochambeau qui, dit-on, a apporté les dépêches de ce Général. Il s'étoit répandu divers bruits qu'on disoit fondés sur des lettres particulières qui présenteroient, s'ils étoient confirmés, un exemple bien cruel & bien fâcheux d'insubordination; mais il a si peu de vraisemblance, & paroît si absolument faux, que nous nous abstiendrons d'entrer dans aucun détail.

Le convoi de St-Domingue qui avoit relâché au Ferrol, est entré heureusement le 19 dans la rivière de Bordeaux. Les frégates qui l'escortoient ont été désarmées à Rochefort.

On dit que M. de Bellegarde est parti pour Brest il y a quelques jours; le départ de cet Officier d'Artillerie, & les canons que l'on a envoyés dernièrement dans ce port, ont fait penser à nos spéculatifs qu'il alloit à Gibraltar ou dans l'Inde.

» Le lougre corsaire, l'*Union Américaine*, écrit on de Dunkerque, est rentré dans ce port

b j

avec 1050 guinées de rançon ; il a de plus envoyé en Hollande un bâtiment de 200 tonneaux chargé de charbon de Sunderland. Il a chassé jusques dans la rivière Téés, deux brigantins qu'il a forcé de s'échouer, & qu'il eut brûlés, si un corps de troupes accouru sur le rivage ne l'eût empêché par son feu de s'en approcher autant qu'il eût fallu. — On apprend de la Rochelle que la frégate du Roi l'*Engageante* y a conduit un corsaire Anglois de 26 canons, qui passe pour le meilleur voilier de l'Angleterre, il avoit été chassé infructueusement par 4 ou 5 de nos corsaires. L'*Engageante* s'étoit emparée auparavant d'un autre corsaire ennemi qu'elle avoit envoyé à la Corogne «.

M. de Macnemara, écrit-on de l'Orient, Capitaine de vaisseau, commandant la *Friponne*, sorti de Brest au commencement de Mars avec la *Gloire*, commandée par M. de Blachon, Lieutenant, vient de mouiller au-dehors du Port-Louis. Il s'est emparé, dans sa croisière sur les Açores, de quatre corsaires Anglois, & il a ramené, le 28 Avril, à Cadix, le premier bâtiment de la Compagnie des Indes Hollandoises, qui ignoroit la déclaration de guerre de l'Angleterre à la Hollande. A son retour il a rencontré la *Flora* & le *Croissant*, frégates Angloises qui ont combattu, le 30 Mai, les frégates Hollandoises la *Brille* & le *Castor*, près le cap Spartel. Il a pris le *Croissant*, & repris le *Castor*, le 20 Juin, sans que la *Flora*, de 44 canons, dont 26 de 18, ait voulu le combattre, & le surlendemain 22, il a pris le corsaire de Bristol

de 14 canons. Il a fait dans cette heureuse croisière plus de 700 prisonniers, & pris 168 canons. Il fait beaucoup d'éloges de M. de Blachon, des deux Etats-majors des frégates, & des Equipages. Il a appris d'un bâtiment neutre, que la nouvelle de la déclaration de guerre à la Hollande est parvenue au cap de Bonne-Espérance, par la corvette Françoisse la *Sylphide*.

Des lettres de Hambourg & d'Amsterdam, viennent de nous apprendre la faillite de la maison de commerce la plus opulente du Nord. M. His, qui a acquis une si grande consistence dans l'Europe, par la réputation dont son père jouissoit, & qu'il avoit encore étendue, vient d'être forcé de suspendre ses paiemens. On attribue ce malheur a des retards qu'il a éprouvés pour des sommes considérables qui lui sont dues par différentes parties de l'Europe, & sur-tout à la fatalité qui a fait tomber dans les mains de l'Amiral anglais deux vaisseaux richement chargés de marchandises. Ce Négociant avant la déclaration de guerre contre les Hollandois. Les témoignages d'estime & de sensibilité que lui ont donné ses concitoyens depuis son infortune, prouvent que l'on fait distinguer les effets des malheurs imprévus & accumulés, d'avec ceux de la témérité ou de la mauvaise foi. Tous les Négocians s'accordent à penser qu'il n'y a que la délicatesse & la probité qui aient pu déter-

miner M. His à suspendre ses paiemens ; plutôt que d'abuser du crédit immense dont il jouissoit. On espère que cette maison ne tardera pas à se relever , à l'aide des secours qu'on lui offre de toutes parts , & de la rentrée d'une partie de ses fonds qu'elle a trop long-tems attendus.

Le 22 Mai dernier entre 5 à 6 heures du soir , on ressentit à l'occident de Roanne , à trois lieues de cette ville , un orage très - violent , dont les effets ont sur-tout été funestes à la parcelle des Forges , annexes de Noés , paroisse de Renaison ; la grêle qui l'accompagnoit a considérablement endommagé les blés & avoines , seule production de ce pays , situé dans la montagne , & la chute des eaux a dégradé les terres & ensablé les prairies. Dans la plus grande fureur de l'ouragan , le tonnerre est tombé sur le clocher , dont il a détruit la couverture en partie , & comme anéanti les bœufs ; il s'est introduit dans l'Eglise par l'arc doubleau qui sépare le chœur d'avec la nef , a détaché les clés des cintres , & les a transportées sur le maître-autel. Deux murs sont lézardés à jour , un autel latéral est réduit en pièces , le Christ & plusieurs statues ont été jetées hors de leur place , & quelques-unes sont bisarrement mutilées. Le pupitre , la chaire , le confessionnal & les fonts baptismaux portent chacun diversement l'empreinte des jeux terribles de la foudre. Il paroît que le globe de feu s'est enfin perdu dans un trou ressemblant à la bouche d'une mine , qu'on apperçoit au niveau du carrelage. Lorsqu'après la disparution de la lumière produite par la présence du tonnerre , on a osé entrer dans l'Eglise , on y a trouvé neuf personnes que la dévotion & l'effroi y avoient conduites , étendues sans mouvement , la face contre terre ; de

ce nombre étoit un enfant qui avoit été arraché des bras de sa mère & emporté assez loin d'elle ; il n'est pas blessé ; les huit autres le sont sans danger pour leur vie ; mais elles ont été affectées d'une surdité qui dure encore , & aucune ne se rappelle la moindre circonstance de ce funeste événement.

M. le Marquis de Casteja, Seigneur de Treverai, nous a fait passer la lettre suivante, qui lui a été adressée par M. Goin, Maître de Forges & Procureur Fiscal de la Terre & Prévôté de Treveray, près Ligny en Barrois.

Le jour de la Pentecôte dernière, nous avons eu en ce canton un orage terrible à l'heure des Vêpres ; les habitans du village de Longeville, près de Bar, y affissoient en assez grand nombre dans l'Eglise du lieu ; ils se mirent sur le champ, selon la louable coutume des payfans, à mettre toutes leurs cloches en branle ; le Curé & le Vicaire, gens raisonnables, leur représentèrent que cela étoit au moins inutile, peut-être même dangereux, que d'ailleurs cela troubloit l'Office divin, au point de les mettre dans l'impossibilité de le continuer ; qu'il seroit plus sage & plus religieux de continuer à prier le Ciel, & de chercher à détourner par-là les effets terribles de l'orage qui foudroie sur le village. Malgré leurs remontrances, on voulut toujours sonner ; trois fois ils firent cesser, trois fois les plus entêtés des braillards qui conduisent ordinairement les Communautés villageoises, firent recommencer avec un murmure presque général, appuyé du Syndic, qui se leva insolemment, dit au Vicaire que les cloches n'étoient pas à lui, qu'il vouloit qu'on sonnât, &c. A peine exécutoit-on de nouveau cet ordre, que la foudre tomba sur le clocher, entra dans l'Eglise par un trou qu'elle

fit à la voûte, passa entre les jambes des cent assistans à l'Office, sans d'abord faire de mal, remonta le long d'un pilier, redescendit, & tua trois personnes roides, & deux autres qui expirèrent un instant après, en blessa au moins soixante, dont vingt si dangereusement, qu'on désespère de les sauver; plusieurs ont les jambes & les cuisses brûlées & noires, leurs bas & culottes restans intacts; un des morts laisse onze orphelins. Le Syndic, cité à la Police de Bar, a été amendé & puni, mais personne n'ose prendre sur lui d'interdire la sonnerie quand l'orage est sur le clocher. Nous étions aussi à Vêpres à Treveray, où on voulut également sonner; heureusement voyant l'orage si près, & me rappelant les exemples que vous m'aviez cités, & ceux que j'avois lu dans les papiers publics, du danger de sonner en pareil cas, je pris sur moi, en ma qualité de Procureur Fiscal, le Juge étant absent, & comme votre représentant, Monsieur, de le défendre & de l'empêcher, même d'autorité, malgré le murmure général qui s'éleva contre moi, les menaces, injures, &c., réitérées après l'Office & depuis. On croiroit que l'évènement de Longeville, arrivé si près d'eux, auroit ouvert tous les yeux. Point du tout, la majeure partie déclame encore, & soutient qu'ils m'auroient rendu responsable si le tonnerre étoit tombé; que leurs cloches ont la vertu de les en préserver, &c. Voilà l'usage que les Pays ont fait de cette liberté que les Rhéteurs des villes exaltent si fort, ignorant quelle est trop souvent pour lui un moyen de se nuire à lui-même par le mauvais usage que ses préjugés & sa déraison lui en font faire, & qu'il seroit à souhaiter que les Seigneurs, les Juges & les Pasteurs, naturellement intéressés au bien de la chose, & plus éclairés, fussent autorisés à les empêcher. Ne pourriez-vous pas, M., faire à cet égard des représentations au Gouvernement ou aux magistrats (car l'autorité seule peut

obvier à ces abus ), ou au moins les mettre à portée , en publiant ce fait , de prendre des mesures relatives «.

Le vœu que forme ici M. Goin , a été réalisé par le Procureur-Général du Parlement de Nancy , qui a adressé sur ce sujet à ses Substituts du ressort la lettre suivante , à laquelle on ne sauroit donner trop de probabilité.

« Depuis long-tems l'expérience atteste que le moyen d'essuyer les funestes effets de la foudre , est de sonner quand l'orage est au-dessus de la tour , ou qu'il va y arriver. Il n'est pas d'année qui n'offre des exemples de cette vérité Physique. Le peuple , sur-tout dans les campagnes , est si attaché à l'idée que le son des cloches écarte la nuée , que quoique les Sonneurs trouvent souvent la mort au clocher , ils y montent , comme par une espèce d'émulation , dans les plus dangereux instans. — Les premières notions de la Physique suffisent pour convaincre que , si quelquefois on peut faire changer de direction aux nuées qui portent la foudre , lorsqu'elles sont encore éloignées , & que les cloches sont grosses , il est bien plus certain encore que dès que la nuée est au-dessus de l'endroit où l'on sonne , c'est un moyen de faire tomber le tonnerre , & que les sonneurs qui tiennent à la main les cordes par lesquelles la commotion électrique peut aisément se communiquer jusqu'à eux , sont en danger d'en être frappés. D'après cela , il est clair que le mieux est de laisser les cloches en repos , de ne pas même trop s'approcher du clocher , attendu que , par son élévation & par le poids du métal qu'il contient , il est plus exposé qu'aucune autre partie de l'Eglise. — Les mémoires des Académies sont pleins d'exemples effrayans sur cet objet. On y

trouve qu'en 1718, pendant la nuit du 14 au 15 Avril, le tonnerre tomba sur vingt-quatre Eglises, depuis Landernau jusqu'à Saint-Paul de Léon en Bretagne, que c'étoit précisément celles où l'on sonnoit, & que la foudre avoit épargné les seules Eglises dont les cloches étoient restées immobiles. — Le 31 Mars 1778, le tonnerre tomba à deux lieues de Valence en Dauphiné, sur le clocher, tua deux jeunes gens qui sonnoient, & en blessa neuf autres. Des évènements à peu près semblables se sont présentés plus d'une fois en Lorraine, & le 10 Avril dernier, le tonnerre est tombé sur la Tour de Puttelange, a tué un des Sonneurs & blessé les deux autres; de manière que s'ils avoient été en plus grand nombre, il n'est que trop à croire que tous auroient essuyé le même sort; & depuis cette époque on continue à sonner comme on le faisoit auparavant, ce qui prouve qu'il est des préjugés que rien n'effraie, & qui tiennent même contre le danger évident de la mort. — Il seroit très-intéressant que MM. les Curés des villes & des campagnes voulussent bien concourir avec le Ministère public, à persuader à leurs paroissiens que rien n'est plus dangereux que le son des cloches, lorsque la nuée est perpendiculaire sur le clocher, qu'ils les invitassent à en suspendre le son, dans les momens où le coup suit de très-près l'éclair; ce qui annonce la présence du tonnerre. — Ce seroit là un soin bien digne de tous les Pasteurs; ils seroient sagement d'observer à leur Troupeau que si, dans l'esprit de l'Eglise, les cloches, en vertu de leur bénédiction, peuvent écarter les orages, le choix des instans où il convient d'user de cette ressource, est entièrement laissé à la prudence humaine. — Il est assez vraisemblable que dans l'institution primitive on sonnoit pendant les orages, pour que le peuple vint

se rassembler dans l'Eglise, pour implorer la clémence de l'Etre Suprême, & le supplier de ne pas laisser détruire en un jour l'ouvrage & l'espoir de l'année. Il est encore beaucoup de villages où l'on sonne pendant la nuit, & où tous les habitans se rendent à l'Eglise lorsque l'on est menacé, sur la fin d'Avril, ou dans les premiers jours de Mai, de quelque forte gelée. — C'est singulièrement sous ce rapport que l'usage des cloches pendant les nuées, doit être considéré comme un usage pieux. Il peut être utile de les sonner lorsque la nuée marche vers la ville, le bourg ou le village, souvent cela la divise ou la disperse, sur-tout lorsque les cloches sont d'une certaine grosseur; mais dès que l'orage se trouve tout à coup imminent, ou que le son des cloches n'a pu l'écarter, il faut cesser, & en général n'agiter l'air que le moins qu'il est possible. — Vous voudrez bien faire passer copie de ma lettre à tous MM. les Curés & Vicaires desservant les Paroisses de votre ressort, avec invitation d'en donner lecture à leurs paroissiens, le premier Dimanche qui suivra sa réception. Je connois trop leur zèle, pour n'être pas persuadé qu'ils contribueront de tout leur pouvoir à remplir l'objet que je me propose. Ils se souviendront que leur ministère est essentiellement un ministère de persuasion; tous s'empresseront de persuader à leurs paroissiens qu'un usage qui expose inutilement la vie des hommes, & détermine la chute du tonnerre sur les Eglises, ne peut être aboli trop tôt. Plus l'empire du préjugé qu'ils attaqueront est grand, plus il sera consolant & honorable pour eux de l'avoir détruit. J'attends même de leur sagesse qu'ils veilleront à ce qu'on exécute ce qu'ils auront recommandé, & qu'ils empêcheront que leurs Paroissiens, que d'utiles pères de famille aillent inconsidérément chercher la mort au clocher.

» On mande de Gerberoi en Picardie , près Beauvais , que le 27 Mai dernier , le feu prit à dix heures du matin , vers le milieu de la ville par des couvertures de chaume , & qu'en très-peu de temps , quoiqu'il fût un grand calme , trois maisons couvertes en tuiles & plusieurs bâtimens de écharge des maisons voisines , furent consumés : les flammes se portèrent dans d'autres-endroits de la ville , mais on s'y prit heureusement à temps pour l'éteindre , malgré le défaut d'eau de cette petite ville , bâtie sur le sommet d'une montagne. On évalue la perte à 15,000 liv. somme considérable pour la petitesse & la pauvreté du lieu. On recommande à la charité des personnes bienfaisantes les victimes infortunées de cet incendie «.

On dit qu'au lieu de bâtir une salle provisoire pour l'Opéra , on s'est décidé à employer l'argent qu'elle coûteroit à la prompt construction de la Salle de la Comédie Française , près le Palais du Luxembourg , qui est déjà fort avancée , & qu'on promet de livrer le 1 Janvier 1782. Alors l'Opéra prendra la place des François , sur le théâtre des Tuileries , & en attendant on donnera de petits actes & des ballets pantomimes sur le théâtre des Menus.

Magdeleine Française de Meliand , veuve de René-Louis de Voyer de Paulmy-d'Argenson , Marquis d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères , Grand-Croix & Chancelier de l'Ordre royal & Militaire de St-Louis , Honoraire de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres , est morte en cette ville le 20 du mois dernier , dans la 78e. année de son âge.

Marie-Magdeleine Bart , épouse de M<sup>r</sup> le Baron de la Berthe de Thermes , & fille de Jean-Bart , Chef-d'escadre , mort en 1702 , est morte à Sarlat en Périgord le 18 Juin dernier , âgée de 84 ans. Elle étoit tante de M. Bart , Chef-d'escadre , ancien Gouverneur de St-Domingue , actuellement existant ; il y a encore une dernière fille de ce célèbre Jean-Bart , qui est la sœur de celle dont nous annonçons la mort.

*De BRUXELLES , le 22 Juin.*

LES lettres de Hollande portent que le 24 du mois dernier , la frégate de guerre la *Venus* , commandée par le Capitaine Comte de Rechteren , avoit conduit dans un endroit près du Texel , un navire Anglois monté de 8 pièces de canons. La nuit du 21 du même mois , un corsaire sortit de Fleissingue ; c'est le premier qui ait mis à la voile d'un des ports de la République depuis la rupture entre l'Angleterre & la Hollande.

On annonce enfin le départ prochain d'une escadre ; mais le tems où elle mettra en mer n'est pas encore fixé. Ce n'est que le 21 Juin que le Vice-Amiral Hartsink , ainsi que quelques autres Officiers , ont quitté la Haye pour se rendre à leurs bords ; M. Kingsberge partit le même jour pour Amsterdam avec ordre d'engager tous les départemens de la marine dans cette ville à une plus grande activité. Il semble que ce

n'étoit pas Amsterdam qu'il falloit y extor-  
 ter , c'est le Gouvernement qui n'en a peut-  
 être pas montré autant qu'il auroit pu. Lors-  
 que les députés des Négocians intéressés à  
 la colonie de Surinam , parmi les démar-  
 ches qu'ils ont faites avec plusieurs autres  
 pour effectuer la conservation des colonies  
 qui restent encore à la République , allè-  
 rent solliciter la protection du Stathouder, on  
 prétend qu'il leur fut répondu qu'on man-  
 quoit de canons ; ils promirent d'en pro-  
 curer en moins de six semaines dussent-ils  
 les faire venir d'Angleterre. Le premier  
 mémoire de l'Amirauté de la Meuse objecta  
 qu'on manquoit aussi de voiles , & ils pro-  
 mirent d'en fournir de même ; ce qui n'em-  
 pêche pas qu'on ne croie que le départ  
 de l'escadre ne soit encore retardé.

» Les Etats de cette Province , écrit-on de la  
 Gueldre Hollandoise , ont été assemblés extraor-  
 dinairement le 21 & le 22 Mai pour délibérer  
 sur le plan qui leur a été proposé concernant l'au-  
 gmentation des forces de terre de la République,  
 ainsi que pour consentir à l'augmentation de 100  
 florins en faveur des Ingénieurs , & de 6 tonnes  
 pour l'Amirauté de la Meuse. Tous les Membres  
 de notre Régence ont élevé la voix pour faire  
 sentir l'inconséquence & la déraison des délibéra-  
 tions réitérées qu'on pressoit si vivement pour  
 une augmentation de troupes de terre , tandis  
 qu'engagés dans une guerre de mer , on mettoit  
 tant de lenteur à construire & à équiper des vais-  
 seaux. Ils ont fait voir qu'il y a encore ici des  
 ames fermes , que n'a pas intimidé l'exemple de  
 M. Capellen d'Overyffel , qui vient d'être exclu  
 peut-être pour toujours des assemblées de la Pro-

vince. Parmi les Membres du quartier de Veluwe, qui se sont élevés avec le plus de force contre cette augmentation de troupes de terre, on distingue le Baron de Haarfolt, M. Van-Ysth, les Barons de Lynden, Van-Oldenaller, &c. mais leurs efforts ont été vains; le Grand-Baillif, Baron de Bentinck, qui présidoit l'Assemblée, a tranché net la question, & conclu en faveur de l'augmentation, en disant *qu'il ne falloit pas écouter les propos de ces jeunes gens.*

On assure que la Province de Frise a refusé de consentir à cette augmentation; on ne regarde pas celui de la Province de Gueldres comme légal, attendu les protestations de plusieurs Membres contre cette résolution.

» La République, lit-on dans une lettre de la Haye, n'a plus de secours à attendre de la neutralité armée. Après bien des longueurs & des délibérations dont les Anglois ont su profiter pour nous affoiblir en s'enrichissant & en se fortifiant à nos dépens, nous apprenons que nous sommes réduits à nous défendre par nous-mêmes, à moins que nous ne déférions aux sollicitations des autres ennemis de l'Angleterre, pour faire cause commune avec eux, combiner ensemble les opérations, & porter des coups sensibles à l'ennemi. Ce seroit notre intérêt; & il est bien singulier que nous soyons forcés de douter encore du parti que l'on prendra; nous touchons à l'époque où expirent les six mois stipulés par le traité de Breda. La conduite des Anglois auroit sans doute justifié des mesures offensives de notre part; mais on trouve vraisemblablement qu'il est plus noble & sur-tout plus chrétien de se laisser dépouiller par excès de justice, que de se défendre en violant les traités. — Il y a quelques jours

qu'au sortir de l'assemblée des Etats de Hollande ; deux Bourguemestres d'Amsterdam , & M. Visser , Pensionnaire de la Ville , demandèrent audience au Stadhouder , qui la leur accorda à la maison du Bois. Ils lurent à S. A. S. , au nom de leurs Commettans , un mémoire dans lequel , après avoir assuré ce Prince de la manière la plus forte de leur amour , de leur respect & de leur attachement pour sa personne & sa famille , il étoit instamment prié d'éloigner de ses Conseils les personnes que la Nation en général regardoit comme les causes de cette inaction dans laquelle on avoit tenu jusqu'à présent les forces navales de la République , & par conséquent les auteurs de la ruine de son commerce & de la perte de ses possessions. Le Prince leur répondit que la reconnaissance & plusieurs autres motifs lui faisoient une obligation indispensable de ne jamais se prêter à une pareille proposition. — Le 22 Juin , le Veld Maréchal Duc de Brunswick Wolfenbuttel , eut une conférence avec le Président de semaine , auquel il remit un mémoire , qu'il le pria de mettre sous les yeux de L. H. P. Ce Prince se plaint d'une adresse très-offensante de la ville d'Amsterdam au Stadhouder ; il ne doute point que , dans une affaire aussi importante pour sa personne & son honneur , ils ne prennent une résolution par laquelle il sera pleinement justifié d'une accusation d'être coupable de corruption , & la cause de l'inactivité qu'on remarque dans les affaires de l'Etat , & qu'elles ne lui donnent une satisfaction convenable. Le Stadhouder , qui fut présent à la lecture de ce mémoire dans l'assemblée des Etats-Généraux , fut d'avis qu'on ne pouvoit se dispenser d'examiner ces plaintes injurieuses au Duc , qu'elles fussent fondées ou ne le fussent pas , parce qu'il n'est pas indifférent à L. H. P. de savoir si quelqu'un qui se trouve à leur service , revêtu d'un caractère aussi distingué , s'est en effet

rendu coupable de ce qu'on lui impute , &c. Ce mémoire a été remis en conséquence aux Députés de chaque Province , & rendu commissorial pour être examiné & le rapport fait ensuite à L. H. P. — On ne parle plus ici que de cette démarche de la ville d'Amsterdam , & des suites qui peuvent en résulter , si elle persiste dans sa demande. Des personnes accoutumées à juger des convenances d'après le calcul des probabilités , aidées de la connoissance des caractères des principaux personnages , de leurs vues & de leurs intérêts , craignent que les deux partis ne s'aigrissent davantage l'un contre l'autre , & que la désunion n'augmente au détriment de la chose publique. — Les Etats-Généraux ont envoyé ordre à leur Ministre à Bruxelles , de demander à l'Empereur s'il veut permettre qu'on lui envoie une députation de leur part : on doute que cette proposition soit acceptée , S. M. ne se soucie guère de complimens , & la République a sans doute bien d'autres objets qui exigent toute son attention «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. , du 26 Juin.

Hier au soir le sieur Hoppe , Capitaine du *Vigilant* , qui a escorté la flotte des Isles , est arrivé à Londres , avec des dépêches de l'Amiral Rodney , qu'on n'a pas encore jugé à propos de rendre publiques. Voici ce qui se débite de nouveau sur le combat du 29 Avril , depuis l'arrivée de ce Capitaine il s'est livré au vent de la Martinique ; quoiqu'il ait duré trois heures il n'a point été général , plusieurs vaisseaux , particulièrement du côté des Anglois , n'ayant pu y prendre part. Le sieur Nott , Capitaine du *Centaure* a été tué dans le combat , ainsi que deux Lieutenans sur d'autres vaisseaux. Le *Russel* fut forcé trois ou quatre fois de quitter la ligne. Lorsque l'Amiral Rodney apprit à St-Eustache , du sieur Sutherland , Capitaine du *Russel* , que le Comte de Grasse , non-seulement avoit eu une affaire avec une partie de l'escadre Angloise , mais

qu'il avoit fait entrer heureusement sa flotte au Fort Royal, il parut extrêmement fâché, sur-tout de ce dernier événement; & il fit aussi-tôt ses dispositions pour partir lui-même & aller renforcer l'Amiral Hood à Ste-Lucie, où il jugeoit qu'il auroit fait entrer son escadre.

On voit dans une lettre du Chevalier Rodney, écrite de St-Eustache le 12 Février à un de ses amis à la Jamaïque, les motifs du choix qu'il avoit fait des vaisseaux propres à croiser devant le Fort-Royal. — « Le Chevalier Hood, dit-il, lève l'ancre pour aller joindre l'Amiral Drake à Ste-Lucie; ils croiseront ensemble devant la Martinique. Je donne à l'Amiral Hood les vaisseaux que je juge pouvoit prendre le dessus du vent avec le plus de vitesse. Je garde ici le vieux *Sandwich* & quelques autres, avec lesquels j'attends de jour en jour 5 vaisseaux de ligne Hollandois ». — Les vaisseaux qu'il gardoit étoient le vieux *Sandwich*, le *Triumph*, l'*Ajax* & le *Vigilant*. Ce dernier seul a fait jusqu'en Angleterre la conduite de la flotte. L'*Ajax*, parti avec elle, est sans doute retourné à l'escadre, après l'avoir accompagné jusqu'à une certaine hauteur; en effet, quoiqu'il soit dit qu'elle est partie avec le *Vigilant*, on ne voit point qu'elle soit arrivée avec lui. Comme la flotte qui vient d'arriver n'a pas pu attendre celle de la Barbade, de Ste-Lucie & de Tabago, il faudra que le Chevalier Rodney détache encore au moins un vaisseau de ligne pour l'escorter. — Voici l'état de l'escadre qui reste à l'Amiral Rodney. Le *Sandwich* & le *Barfleur*, de 98; le *Gibraltar* de 80; l'*Ajax*, le *Centaure*, l'*Alfred*, la *Résolution*, le *Monarque*, l'*Alcide*, le *Triumph*, le *Torbay*, le *Montague*, le *Shrewsbury*, l'*Invincible*, le *Russel*, de 74; la *Princesse*, de 70; le *Belliqueux*, l'*Intrépide*, de 64; le *Panther*, de 60. Total 20 vaisseaux de ligne; il n'en a point de 50 canons; mais il a une douzaine de fortes frégates & beaucoup de corvettes.



**JOURNAL POLITIQUE**  
**DE BRUXELLES.**

---

**R U S S I E.**

*De PÉTERSBOURG, le 8 Juin*

**M.** DE BULGAKOW désigné pour aller remplacer à Constantinople, en qualité d'Envoyé-extraordinaire, M. de Stachieff, prit congé de l'Impératrice le 31 du mois dernier, & se dispose à partir cette nuit ou demain, pour se rendre à sa destination; il passera par Cherson, ville récemment construite à l'embouchure du Mester dans la mer Noire.

On dit que le Feld-Maréchal, Prince de Gallitzin, & le Comte J. Czernicheff, Vice-Président de l'Amirauté, ont demandé & obtenu la permission de se démettre de leurs emplois.

Selon les lettres de Cronstadt, il y avoit dans ce port une escadre de six vaisseaux de guerre prête à mettre à la voile, & n'attendant qu'un vent favorable. Sa destination est pour la Méditerranée.

*14 Juillet 1781.*

¶

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 16 Juin.*

ON a reçu la réponse de la Cour de France à la Déclaration que la nôtre lui a faite relativement à la navigation de la Baltique. Elle est conforme au système constant que la France a suivi depuis le commencement des troubles, & conçue ainsi :

» Loin de vouloir étendre le théâtre de la guerre, le Roi a montré constamment le desir de le restreindre. L'attention de S. M. à faire fixer précisément l'espace des côtes neutres, dans lequel ses sujets ne pourroient pas attaquer l'ennemi, a déjà prouvé combien elle respectoit la souveraineté. Toutes les Puissances qui bordent la mer Baltique, ayant embrassé la neutralité, S. M. a regardé cette mer comme fermée, de l'aveu de ces Souverains ; elle continuera à en agir de même, & S. M. Danoise paroissant desirer que les ordres soient donnés pour qu'aucun vaisseau François ne commette des hostilités au-delà du Sund, M. l'Envoyé de Danemarck peut assurer ce monarque que le Roi se portera volontiers à cette démarche. S. M. n'a rien plus à cœur que de fixer ce qui est avantageux & agréable aux Puissances neutres, à celles sur-tout qui se montrent protectrices de la liberté des mers, & en particulier à S. M. Danoise, dont elle souhaite infiniment de conserver la confiance & l'amitié «.

Un navire Anglois arrivé ici en 12 jours de Pétersbourg nous a appris qu'il y avoit, dans la rade de Cronstadt, 6 vaisseaux de ligne Russes & une frégate prêts à faire voile pour le Sund.

## S U È D E.

*De STOCKHOLM, le 16 Juin.*

LE Roi est de retour de Carlsrone où, le 8 de ce mois, il a fait la revue de l'escadre qui étoit prête à appareiller & qu'il a vue mettre à la voile. Tous les jours on éprouve la nécessité d'employer des forces pour faire respecter le Pavillon neutre. Le Capitaine d'un de nos navires écrit d'Ostende, en date du 20 Avril, qu'à 60 milles ou environ du Cap Rœsaint, il a rencontré un corsaire Anglois qui, sans respect pour son Pavillon, l'a attaqué, lui a pris sa chaloupe avec 7 hommes; mais le lendemain il lui a envoyé les hommes seulement.

On a publié la notification suivante :

» Les Navigateurs sont avertis qu'il a été établi à Carlssten, tour du fort de Marstrand, un Fanal composé de 6 reverbères mis en mouvement par un rouage mécanique, de manière à faire le tour de leur axe dans l'espace de 5 minutes, & qui, dans le même espace de tems, donnent alternativement six lumières fortes & trois foibles, le centre des reverbères étant élevé au-dessus du niveau de la mer de  $133 \frac{1}{2}$  aunes de Suède (l'aune de Suède est à-peu-près la moitié de celle de Paris). Ce Fanal sera allumé le premier du mois d'Août, & le sera de même toutes les années à la même époque, jusqu'au premier Mai prochain, ainsi que les autres Fanaux du Cattégat. La direction du Fanal sera de l'est au sud, à la distance d'un demi-mille de Suède des Isles appellées *Pater-Noster-Kiær*, & à l'est-sud-est demi-nord, à la distance d'un petit

mille du banc, appelé *Krocke-Boden*. Quand on est à la distance d'un mille, directement à l'ouest du Faral, on a la dernière des Iles *Pater-Noster-Kiær*, à l'est quart-nord-est environ, à la distance d'un demi-mille, & le *Krocke-Boden* au sud-est, à la distance de trois quarts de milles α,

## P O L O G N E.

*De VARSOVIE, le 16 Juin.*

ON s'occupe dans ce Royaume à ranimer l'Agriculture & l'industrie trop long-tems négligées par l'Administration, que les gênes & les troubles que nous avons éprouvés avoient pour ainsi dire étouffées. Le Prince Stanislas Poniatowski, neveu du Roi, a déjà attiré sur sa terre de Nowodwor, une quantité de Laboureurs & d'Ouvriers auxquels il a fait les avances dont ils avoient besoin pour la culture des terres ou l'exercice de leurs professions. Un Marchand de la Basse-Saxe, par les mêmes secours, vient d'y ériger une Imprimerie en caractères Hébraïques, & dès cette année on compte qu'il y aura une chaire Grecque établie à Cracovie.

Cette ardeur de former des établissemens utiles semble gagner par degrés plusieurs de nos Magnats. Le Comte de Wielohorski a formé sur sa terre d'Orschewa, près de Chelm, un Haras considérable. Si cet exemple étoit suivi, & que d'autres Magnats se décidassent à employer ainsi leur fortune, ce Royaume seroit bientôt en état de fournir

des chevaux à une partie de l'Europe & d'attirer beaucoup d'argent par cette branche de commerce.

## ALLEMAGNE.

[ *De VIENNE, le 20 Juin.*

PARMI les Rèlemens que la bienfaisance & la sagesse ont dictés à S. M. I. depuis son avènement au Trône, en voici deux qui méritent sur-tout d'être remarqués. Par le premier, il a été déclaré à tous les Tribunaux du Royaume de Hongrie, qu'à l'avenir aucune Cour de Justice, tant séculière que régulière, ne prononcera de peines ni de châtimens contre les filles enceintes, à moins qu'il ne soit prouvé, de la manière la plus évidente & la plus certaine, qu'elles auront cherché à faire avorter leur fruit. Dans ce cas seul, il sera procédé avec toute la rigueur des Loix.

Voici l'objet du Second Règlement.

« S. M. I. n'a pu voir sans surprise que parmi les choses dites *faculté de dispenser & d'absoudre*, accordées par le Saint-Siège aux Ordinaires, celle d'absoudre des cas réservés, exprimée dans la Bulle *in Cœna Domini*, y soit notamment mentionnée. Comme une semblable faculté d'absoudre présuppose l'obligation de la demander, comme si cette Bulle eût été reçue & acceptée dans tous les points; S. M. I., qui ne peut & ne veut admettre une telle supposition, ordonne, de la manière la plus précise, que les Ordinaires aient à considérer dorénavant comme nulle celle d'absoudre, fondée

sur une supposition absolument fautive , & qu'ils aient immédiatement à donner au Clergé & à tous leurs dépendans , les instructions nécessaires & relatives , pour se conformer à cette volonté. — La Régence Souveraine a eu ordre de notifier aux Ordinaires des Etats d'Autriche cette résolution pour la faire observer. Il a été de plus ordonné par un second Décret , en date du 19 Avril , de déchirer de tous les Rituels les feuillets qui contiennent tant la Bulle *in Cœna Domini* , que la Bulle *Unigenitus* &c.

*De HAMBOURG , le 24 Juin.*

L'ESCADRE Russe arrivée à Cronstadt , forte de 6 vaisseaux de ligne , est arrivée dans le Sund où se trouvoient déjà celles de Suède & de Danemarck , où réunies elles présentent un spectacle imposant ; elles se sépareront en entrant dans l'Océan pour se rendre à leurs destinations respectives , & protéger le commerce des neutres , toujours violé par les Anglois. Les sujets Danois qui se trouvent à Altona & dans d'autres endroits voisins de l'Elbe , se plaignent amèrement des corsaires Britanniques qui troublent leur navigation & gênent excessivement leur commerce. La neutralité armée semble n'avoir pas encore réprimé leur audace. Il seroit plus sûr d'employer la violence contre la violence , au lieu des négociations qui sont toujours lentes , qui arrêtent rarement le mal , & plus rarement encore amènent les réparations de celui qui a été fait. Il ne suffit pas de dire : je veux être respecté ; il faut agir encore & forcer

au respect ceux qui y manquent sans cesse jusqu'à ce qu'ils y soient contraints. C'est par-là que l'on s'assurera des effets qu'on se promettoit de la neutralité armée. Dès l'année dernière les Anglois ont annoncé que ce n'étoit qu'un épouvantail dont il ne seroit plus question au mois de Juin de celle-ci ; ils ne manquent pas de publier aujourd'hui qu'elle sera pacifique, que l'idée d'un code maritime est déjà morte de vieillesse , & que les Puissances qui ont pris les armes pour l'établir , lassées de la guerre & sur-tout d'être si mal secondées , laisseront les choses reprendre leur cours. C'est le tems seul qui peut apprendre ce qu'il en sera de ces prédictions. L'intérêt général est qu'elles ne se réalisent pas , & les événemens qui fixent l'attention de l'Europe influent sur le parti qui sera enfin pris , & qu'on se hâte peut-être trop de prévoir d'après la réponse qu'ont reçue les Hollandois. Devenus partie active dans cette guerre , ils ont mis dans leurs opérations une lenteur qui n'a pas dû disposer les Puissances dont ils attendoient & sollicitoient les secours à mettre plus d'activité de leur côté. Leur conduite peut-être trop molle , sembloit avertir leurs alliés en les invitant à se battre pour eux , qu'ils ne seroient pas prêts aussi-tôt qu'il eût été nécessaire pour les seconder.

La feuille périodique qui se publie en Hollande sous le titre de *Politique Hollan-*

« *Hois*, s'élève fortement contre cette espèce d'inertie; elle en attribue la cause aux divisions de la République. En effet, elle n'a pas agi avec unanimité, & elle ne seroit pas réduite à ces embarras, si toutes les provinces avoient suivi l'exemple d'Amsterdam.

« Cette ville vouloit qu'on éloignât la guerre, en se mettant dans un état respectable de défense qui imposât aux Anglois; suivant cette maxime, dont elle éprouvoit déjà la vérité, que les foibles sont toujours la victime des plus forts. Elle savoit que les Anglois, peuple fier, parce qu'il est marin, & intéressé, parce qu'il est commerçant, n'ont jamais suivi que ce droit avec la République. Le parti opposé, disoit au contraire que les Anglois exigeant certaines condescendances, il falloit les leur accorder, pour gagner & conserver leur amitié. Il soutenoit qu'il y avoit plus de fonds à faire sur la reconnoissance & la générosité Britannique, que de craintes à concevoir des nouveaux moyens que cette condescendance lui fourniroit pour abuser de sa puissance. Il s'embarrassoit peu que la France, vivement intéressée à cette démarche, la regardât comme une dérogation au système de neutralité que la République étoit tenue d'observer entre deux puissances belligérantes. On s'apperçut même qu'il auroit désiré, dans ce conflit, entraîner la République dans la querelle de l'Angleterre, c'est-à-dire, fournir des armes à son plus dangereux ennemi, assurer à jamais son despotisme sur les mers, & exposer la République aux attaques de la France. Alors il auroit fallu lever de grandes armées de terre. Le chef de la République auroit goûté le singulier plaisir de paroître à la tête de nombreuses armées, & peut-être de jouer un rôle brillant dans les affai-

tes de l'Europe. Telle paroît avoir été leur politique. Il est fort douteux si elle auroit eu le succès désiré. Les annales des évènements passés nous prouvent, au contraire, que dans toutes nos guerres avec la France, elle a presque toujours été en état d'envahir nos frontières, & quelquefois de pénétrer jusques dans le cœur de l'Etat. Une telle politique seroit des plus funestes : aussi faut-il bien se garder d'en attribuer l'idée au Prince qui est à la tête de notre République. On assure, & il est bien plus probable que la racine de ce système vient du terroir Britannique. Jamais, peut-être, la Cour de Londres n'imagina un projet plus adroit & plus fécond. Il importe d'en dévoiler l'esprit dans toutes ses profondeurs. — L'objet ostensible des munitions navales portées librement en France, ne peut avoir été la cause de ses insultes & de ses clameurs. Quel ressentiment pouvoit-elle en éprouver, puisqu'elle en interceptoit impunément tous les navires, sans s'embarasser des réclamations des Etats, sans respecter les prérogatives sacrées du pavillon d'une puissance indépendante ? Mais elle espéroit qu'en forçant la République à certaines condescendances & à la levée de troupes de terre, elle pourroit l'entraîner dans une guerre avec la France. Les François, dans ce cas, n'auroient pas manqué d'attaquer ses frontières : cette démarche eût naturellement alarmé les puissances voisines : l'Empereur, & d'autres Etats de l'Empire, n'auroient pas resté spectateurs indifférens de la querelle : avec de gros subsides, l'Angleterre eût tiré de son côté de puissans alliés : l'embrasement seroit devenu général dans toute l'Europe. La France, embarrassée dans une guerre de terre, n'auroit pu déployer que de foibles efforts sur mer, & se seroit vu obligée d'abandonner à l'Angleterre le sceptre de Neptune & l'empire de

l'Amérique. Voilà sans doute le secret de la politique Angloise relativement à la République. Voilà le projet pour le succès duquel les partisans nombreux qu'ils ont dans ce pays, devoient leur servir d'instrumens. Voilà pour quel dessein ils ont cherché à éblouir les sots par les grands mots d'alliés naturels, comme si la liberté politique ne devoit plus exister, dès qu'on est engagé dans une alliance; comme si l'un des contractans pouvoit manquer à ses obligations sans que l'autre fût délié des siennes; comme si les cas de ces sortes d'alliances n'étoient pas toujours bien & dument stipulés, &c.

## E S P A G N E.

*De MADRID, le 22 Juin.*

QUOIQ'IL paroisse que l'armement projeté dans le port de Cadix, ne soit pas poussé avec beaucoup d'activité, on n'a pas laissé de donner un Général au corps de troupes que l'on dit devoir s'embarquer; la Cour a nommé le Duc de Crillon Lieutenant-Général des Armées de S. M. C. Il quitta Aranjués le 16 de ce mois après avoir reçu ses dernières instructions, & il est parti hier pour se rendre à Cadix, où se trouvent les troupes qu'on doit embarquer; la Cour l'a fort bien traité; il a le double des appointemens affectés à un Commandant, & le Roi lui a fait donner outre cela 100,000 francs pour ses équipages. Le remerciement qu'il a fait à cette occasion mérite d'être cité. *Sire*, lui a-t-il dit,

*vous agissez en Roi ; je me conduirai en Crillon.* La destination de sa petite armée est encore un mystère ; on l'a d'abord envoyée à Buénos-Ayres , ensuite à la Jamaïque , aujourd'hui on la croit destinée pour Gibraltar ou pour Minorque. Toutes ces versions différentes prouvent que l'on ne fait rien de positif. Les spéculatifs qui penchent pour la dernière , trouvent qu'il seroit facile de s'emparer de l'isle , qu'il seroit avantageux d'occuper quoique l'on n'eût point le fort St-Philippe , parce que l'on seroit maître de ces parages sur lesquels on seroit croiser quelques frégates , ce qui délivreroit la Méditerranée des corsaires qui l'infestent. Quand le sort de Gibraltar seroit décidé , on pourroit alors tenter de s'emparer aussi du fort qu'il seroit difficile aux Anglois de défendre lorsqu'on fermeroit le chemin du détroit à leurs escadres.

Les nouvelles de Cadix du 15 nous apprennent que le même jour on a fait sortir 2 vaisseaux de ligne pour croiser entre les caps ; on dit ici que leur destination est pour le cap Cantin , où ils vont attendre la riche flotte sortie au mois de Février dernier de Montevideo , & qui a ordre de prendre cette route.

Le convoi qui a relâché à Cadix en venant de la Méditerranée ne partit que le 25 ; quelques-uns de nos navires destinés pour les isles sous le Vent se joindront à lui. Celui qui se trouve à Marseille auroit mis

à la voile s'il n'avoit eu avis qu'il y a à Gibraltar quelques frégates Angloises qui pourroient les inquiéter au passage du détroit. On presse le ravitaillement de notre flotte & l'armement projeté, de manière qu'on croit que tout pourra être prêt vers la fin du mois.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 3 Juillet.*

Nous n'avons point ici d'autres nouvelles de l'arrivée de M. de Grasse à la Martinique & de sa rencontre avec l'Amiral Hood, que celles qui ont fourni, le 27 du mois dernier, une Gazette en effet très-extraordinaire de la Cour. Comme il n'est point arrivé de dépêches postérieures à celles que le Capitaine Smith a été forcé de jeter à la mer, on a raison de craindre que cette action dont, quoiqu'on en dise, on ne nous annonce que le commencement n'ait eu des suites fâcheuses. Si l'Amiral Hood étoit rentré à Ste-Lucie, il y seroit en sûreté & tout seroit dit pour ce combat inquiétant que l'on ne pourroit plus le forcer à recommencer, & il n'auroit pas manqué d'expédier un nouvel exprès pour nous rassurer sur sa position; il est vraisemblable qu'il n'a pu regagner ce port, qu'il essaye de se rendre dans un autre, & que l'Amiral François le poursuit. Dans cette position, il a autre chose à faire que de nous écrire.

Ce qui contribue à augmenter nos inquiétudes, c'est la manière dont est conçue la relation que le Capitaine Smith a donnée de mémoire. Il est bien singulier qu'il ne se soit pas souvenu d'une circonstance intéressante sans doute, celle d'expliquer quand & comment 4 vaisseaux ont quitté la ligne & ont été forcés d'aller se réparer à Saint-Eustache ou à St-Christophe? Comment l'avant-garde ennemie en faisant voile au plus près a fait cesser ainsi le combat? Comment le Chevalier Hood, qui avoit 18 vaisseaux pendant le combat, après en avoir renvoyé 4 se réparer, a pu avec les 14 qui lui restoient, garder à vue un ennemi qui en avoit 24 ou 25? Pour éclaircir toutes ces assertions, & pour en appuyer plusieurs, il eût fallu des détails, qu'on auroit eu sans doute si l'on eût un peu aidé la mémoire du Capitaine Smith, qui s'est souvenu du nombre des morts & des blessés de chaque vaisseau, & qui a oublié tant d'autres articles plus faciles à savoir & à retenir; sa relation nous apprend que M. de Grasse est arrivé le 28 Avril, que le 29, malgré les efforts de Hood il a fait entrer son convoi, qu'il a été joint par les vaisseaux qui étoient à la Martinique, qu'il nous a combattus, & que l'avantage n'a pas été pour nous. Les François donneront sans doute les détails qui nous manquent; & s'ils se font attendre encore quelques jours nous aurons raison d'en inférer, que les

suites de l'action qui seules peuvent retarder la relation, nous ont été encore plus funestes.

Nos nouvelles de l'Amérique-Septentrionale ne sont pas consolantes. On a su que le Major-Général Phillips étoit mort d'une fièvre intermittente, le 16 Mai, c'est-à-dire, quatre jours après la date de la lettre du Général Arnold. Ce dernier est devenu par-là le Commandant en chef de l'armée de Virginie; on conçoit qu'il ne doit pas régner une grande confiance entre lui & ses troupes; le Chevalier Clinton s'est aussi décidé à envoyer le Général Robertson, ce qui ne peut guère que mécontenter Arnold qui verra dans cette attention une marque de défiance, & qui doit sentir intérieurement qu'il n'est pas fait pour inspirer un autre sentiment. Il est important que le Lord Cornwallis arrive promptement pour mettre fin aux divisions & aux mécontentemens qu'on prévoit, parce que le commandement en chef lui sera dévolu de droit.

» Le Général Werbster, dit un de nos papiers, au moment de mourir, après la bataille de Guildford, observoit que ce Lord l'avoit déjà deux fois échappé belle; mais qu'il lui faudroit un singulier bonheur pour se tirer d'une troisième. — C'est un fait incontestable que le Chevalier James Wright, Gouverneur de la Colonie soi-disant reconquise de la Géorgie, s'est vu obligé d'en sortir faute d'un nombre de troupes suffisant pour s'y maintenir, & qu'il s'est retiré à Charles-Town. C'est le même que le Lord North avoit envoyé dans cette pro-

vince, avec un Sénat & des bills dressés en Angleterre, pour y jouer une farce de restauration qui n'a duré qu'un moment. C'est de lui que fut rapportée il y a quelques semaines dans la Gazette de la Cour, une lettre où il écrivoit au Lord Germaine que le 6 Mars, il avoit eu la satisfaction de donner le consentement royal à cinq bills, l'un desquels octroyoit au roi  $2\frac{1}{2}$  pour 100 à la sortie de toutes les productions de la Géorgie, comme la contribution de la Colonie aux charges générales de l'Empire; que les sujets loyaux de cette province, avoient passé ce bill en pleine liberté, & avec non moins d'empressement, & qu'ils supplioient très-humblement Sa Majesté de l'accepter comme une marque encore trop foible de leur attachement pour la mère-patrie. Il s'est écoulé à peine un mois, lorsque le Gouverneur de ces bons & loyaux sujets s'est cru en danger au milieu d'eux, & s'est sauvé. — On avoit nommé le Lord Dunmore, Gouverneur de la Virginie; on disoit qu'en mettant pied à terre dans cette province, il verroit tous les habitans empressez de le recevoir. Cependant son départ est différé. Le Ministère a appris, dit-on, que les choses ne sont pas tout-à-fait aussi heureusement disposées; & on attend pour le faire embarquer des nouvelles ultérieures du Lord Cornwallis.

L'extrait suivant d'une lettre de Georgetown, par un de nos Officiers à son ami à Londres, donne une idée de l'état réel de la guerre actuelle.

« Que l'homme qui a un cœur sensible & ouvert à la pitié, vienne visiter nos Hopitaux, qu'il aille à Charles-Town, à Vilmington & dans d'autres villes. Ce pays n'est qu'un vaste tombeau pour les soldats Anglois. Ce carnage n'aura-t-il point de fin? Quoique je sois ici pour tuer mes semblables, je suis las du métier. Nous donnons dans l'excès

que nous reprochons aux Catholiques Romains ; en ne gardant point de foi aux Rebelles ; vous ne sauriez croire combien notre cause a souffert en mille occasions de ce manque de foi. Ces Puissances , qui se font la guerre avec tant de férocité , ne seront-elles jamais réconciliées ? Cela me paroît presque impossible. — On amena ici l'autre jour quelques prisonniers. — Parbleu , dit Cornwallis , pourquoi ne les a-t-on pas tués à coups de bayonnettes ? Pourquoi nous a-t-on amené ici cette peste ? Je hais leur vue. Cela fut dit si haut , qu'un des prisonniers l'entendit. Faites ce qu'il vous plaira , dit-il , mais comptez qu'on vous servira de même. Nous ne faisons que d'entamer la partie. Si jamais vous subjuguez notre pays , vous en aurez , croyez-moi , un beaucoup plus grand nombre à tuer à coups de bayonnettes. — Pauvre Lord ! il ne sait pas tous les obstacles qui lui resteront à surmonter , ni comment il les surmontera ! S'il n'eût pas eu quelquefois le bonheur du Duc d'Albe , son sort eût été déplorable. — Gréen , semblable à Guillaume , Prince d'Orange , peut supporter un grand nombre de défaites. — Il ne se laisse jamais abattre ; c'est un des plus vigilans & des plus infatigables Généraux qui aient jamais existé. — Je vais vous citer un fait qui vous prouvera que nous avons peu d'espoir de subjuguier l'Amérique. J'allai il y a quelque tems avec un détachement chercher des provisions pour l'armée , à un endroit appartenant aux Rebelles. Ils avoient eux-mêmes détruit toutes les provisions , quoiqu'ils en eussent besoin , plutôt que de les laisser tomber entre nos mains. — Leur animosité ne peut se décrire. Les femmes semblent , par les regards qu'elles nous jettent , vouloir nous poignarder. Elles nous appellent brigands , débauchés , assassins. — Un de nos Sergens tua l'autre jour une femme qui lui donnoit ces noms. — Les enfans des Rebelles semblent adopter , en croissant , les principes de leurs pères.

Je demande pardon à Dieu du rôle que j'ai joué !  
 Mon devoir envers mon Roi & ma patrie me l'ont  
 imposé. — Vous me demandez mon opinion ; je  
 n'en ai aucune. Nous devons , en braves Anglois ,  
 faire de nouveaux efforts. Peut être que les Amé-  
 ricains se laisseront de massacrer , & alors nous au-  
 rons la paix «.

S'il faut en croire quelques-uns de nos  
 papiers , un bâtiment arrivé de Terre-Neuve  
 à Waterford , en 19 jours de traversée , a  
 apporté la nouvelle d'une bataille sanglante  
 entre les Généraux Clinton & Washington ;  
 mais selon les mêmes bruits elle n'a pas été  
 plus décisive que les précédentes , puisqu'on  
 dit que Clinton est retourné à New-York ,  
 & Washington dans son ancienne position.  
 Ce qui seroit peut-être plus fâcheux si cela  
 se confirmoit , c'est qu'il est parti de Rhode-  
 Island un certain nombre de troupes pour  
 tenter une expédition dont on ignore le but ,  
 & qu'un autre corps de François a joint le  
 Général Washington pour agir de concert  
 avec lui. Cela forceroit le Chevalier Clinton  
 à conserver ses forces , & à ne pas envoyer  
 des renforts dans tous les autres endroits où  
 ils seroient nécessaires.

D'autres bruits non moins alarmans se  
 répandent sur notre situation dans l'Inde.  
 La Compagnie a , dit-on , reçu hier des dé-  
 pêches en date du 23 Février. Ce sont les  
 Officiers supérieurs qui les adressent. Ils se  
 plaignent également de Sir Edouard Hughes  
 & du Conseil de Madras. Un excès de hau-  
 teur de part & d'autre a privé la côte de

Coromandel des secours qu'elle devoit attendre des vaisseaux du Roi ; l'Amiral pour se rendre important & se faire prier, feignit d'être nécessaire à Bombai où l'on n'avoit pas besoin de lui ; & le Conseil pour ne pas lui donner la satisfaction de le prier le laissa partir. Il résulte de cette pique que les François n'ayant plus d'opposition à rencontrer sur mer , & ayant à l'Isle Maurice des forces suffisantes pour seconder les plus grandes entreprises , débarqueront sans obstacles les troupes destinées à coopérer avec celles d'Hider-Ali , & acheveront de détruire la Compagnie de ce côté.

Tous ces détails prouvent la nécessité d'augmenter nos forces navales dans l'Inde ; & nous avons le chagrin de savoir que celles qu'y conduisoit le Commodore Johnstone ont été fort retardées ; quelques lettres particulières attestent qu'il étoit encore à San-Jago le 10 Mai dernier ; & malgré sa prétendue victoire , il n'étoit pas encore réparé ; les François vaincus poursuivoient leur route ; leurs vaisseaux étoient dans un meilleur état qu'il ne l'a peint ; il y a plus ; ce qu'il a dit de l'*Annibal* doit s'entendre de l'*Isis* qui a été totalement désemparé , tandis que l'*Annibal* réparé à la mer avec autant de facilité que de promptitude , n'a pas retardé la marche des autres vaisseaux François avec lesquels on l'a vu prendre le chemin des Indes.

La grande affaire du renouvellement de

la Charte de la Compagnie des Indes est enfin terminée. Le Lord North, au lieu de 600,000 liv. sterl. qu'il demandoit, s'est contenté de 402,000. Ce ne seroit peut-être pas le moment d'en exiger de l'argent; elle a besoin de tant de sommes pour faire face aux dépenses de la guerre actuelle, qu'elle est plus dans le cas d'en emprunter que d'en donner.

Ayant été informé, dit un de nos papiers, par quelques personnes versées dans les loix, qu'on étoit fort embarrassé pour faire un préambule au Bill concernant la Compagnie des Indes Orientales, je prens la liberté de vous proposer de choisir l'un des deux modèles suivans quoique persuadé qu'on n'acceptera ni l'un ni l'autre. — » Comme il a été statué par un acte de la dix-neuvieme année de George III que pour l'emploi des profits additionnels des Revenus Territoriaux, on attendroit qu'il fût fait une convention entre le Public & la Compagnie, ce qui a été confirmé dans les mêmes termes par un autre Acte de la vingtieme année de George III; comme cette convention n'a pas eu lieu, & qu'il y a encore deux années à courir avant l'expiration de la Charte qui donne à la Compagnie le commerce exclusif, pendant lesquelles deux années, on pourroit faire cette convention entre le Public & la Compagnie; en conséquence il est statué par le présent Acte que les 600,000 liv. considérées comme le surplus de ce revenu, qui est actuellement dans le trésor de la Compagnie, appartient dès-à-présent au Public en vertu de cette convention qui n'a point été faite, & conséquemment sera payé aussi-tôt, sans autre formalité au trésor public. — » Comme la Compagnie des Indes doit dans ses différentes Présidences de Bengale, Madras & Bombay,

plus de 1,600,000 livres sterl., & comme cette Compagnie a actuellement dans son trésor à Londres, 600,000 liv. qui sont sans doute la balance de ses comptes en Angleterre, & comme il est raisonnable & conforme à l'usage des Marchands de déterminer leurs profits sur une balance locale de leurs comptes, toutes les fois qu'ils ont intérêt de faire paroître leur fortune meilleure qu'elle ne l'est en effet, & comme il est hors de doute que les différentes Présidences des Indes doivent tirer cette année, & tireront l'année prochaine des Lettres de change pour des sommes considérables sur la Compagnie des Indes en Angleterre, qui n'aura pas assez de fonds pour les payer. En conséquence il est statué d'après ces raisons puissantes, que ladite somme de 600,000 liv., pour l'emploi de laquelle il a été réglé par Acte du Parlement qu'on attendroit une convention entre le Public & la Compagnie, appartenoit de droit à l'Etat, avant cette convention ; & en considération de cette douce & équitable décision du pouvoir législatif, il sera permis à la Compagnie des Indes de lever par des obligations la somme d'un demi-million pour faire face à ses payemens & particulièrement à ceux des Lettres de change qui seront tirées de l'Inde sur elle jusqu'à la concurrence de ce qu'elle pourra se procurer de la sorte.

La Gazette de la Cour du 30 du mois dernier a publié la dépêche suivante du Capitaine Williams, Commandant de la *Flora*, rentrée à Spithéad le 27.

Le 3 Mai, je fis voile du Port-Mahon, avec le vaisseau de S. M. le *Crescent*. Le 23, dans la matinée, nous découvrîmes au vent 2 vaisseaux mâtés à carré. Vers les 7 heures, nous les reconnûmes Espagnols, consistant en un vaisseau de 74 canons, 4 chébecs, un bâtiment armé & 2 galiotes à bombes, destinés pour Gibraltar. Le Commo-

dore Espagnol fit le signal de donner la chasse , & porta sur nous : à 9 heures , sur un autre signal , 5 vaisseaux de son escadre serrèrent le vent , gouvernant vers la côte d'Espagne , tandis que lui , à bord du vaisseau de 74 canons , avec deux chébecs de 36 chacun , continuoit de nous poursuivre. Vers les 11 heures , un des chébecs se trouvant à la portée du canon du *Crescent* , il s'ensuivit une canonnade de plus de 3 heures , dans laquelle le *Crescent* ne reçut aucun dommage ; entre deux & trois heures de l'après-midi , m'apercevant que le chébec poursuivoit de près le *Crescent* , & craignant qu'il ne tombât entre les mains de l'ennemi je vins au lof , diminuai de voiles , & me portai avec la *Flora* entre les deux vaisseaux , tirant sur l'ennemi tous les canons que l'on pouvoit pointer contre lui ; & lorsque je jugeai que le *Crescent* étoit hors de sa portée , je fis voile pour le joindre. Je perdis en cette occasion un homme , & un autre eut le bras emporté. Entre 4 & 5 heures , le chébec mit en panne pour réparer quelques dommages dans ses mâts & ses agrêts , & pour donner au Commodore , qui étoit à quelque distance en arrière , le temps de le joindre : à 6 heures , la chasse recommença ; mais nous changâmes de route pendant la nuit , & nous ne les vîmes pas le lendemain. Nous rebroussâmes chemin jusqu'au Cap Palos , à la hauteur duquel nous croisâmes pendant deux jours. Ne rencontrant que des bâtimens neutres , nous nous portâmes sur la côte de Barbarie , & prenant tous les avantages du vent , nous arrivâmes à la hauteur de Gibraltar le 29 ; à 5 heures du matin , nous mîmes en panne à quelque distance du rocher , pour donner avis au Général Elliot de la rencontre que nous avions faite de l'escadre Espagnole. Nous allâmes ensuite vers Ceuta , pour reconnoître deux gros vaisseaux : c'étoit deux frégates Hollandoises ; nous nous dispo-

sâmes à les attaquer, mais le vent s'étant élevé dans le canal, nous attendîmes une occasion plus favorable. Le lendemain matin, la mer étoit calmée; au point du jour, nous portâmes sur le canal, & à 5 heures s'engagea le combat, vaisseau contre vaisseau, à la distance d'une encablure. Il continua pendant deux heures & un quart, au bout desquelles mon antagoniste amena son pavillon: c'étoit le *Castor*, frégate de Rotterdam, commandée par le Capitaine Pieter Melwill, montant 26 canons de 12 livres, & 10 de 6: le complet de son équipage consiste en 230 hommes. — L'action entre le *Crescent* & la *Brille*, frégate de même force que le *Castor*, montant 26 canons de 12 livres, 2 de 6 & 8 de 4, se soutint quelques minutes de plus: un malheureux boulet emporta le grand mât & le mât d'artimon du *Crescent*, & leurs débris en tombant, rendant les canons inutiles, & toute manœuvre impossible, le Capitaine Pakenham se trouva dans la nécessité désagréable d'amener le pavillon du Roi. Nous parvîmes, avec beaucoup de difficulté, à porter de son côté l'avant de notre vaisseau, & nous empêchâmes l'ennemi d'en prendre possession; il gagna le large, & l'état de délabrement où nous étions, ne nous permit pas de le poursuivre: le *Crescent* & le *Castor* faisoient 4 à 5 pieds d'eau par heure. — Il y eut à bord de la *Flora*, 9 hommes tués 32 blessés; parmi ces derniers sont le Lieutenant Possell, des troupes de la Marine; M. Stewart, Maître Canonier, qui, à ce que je crains, ne survivra pas à cet accident, & M. Hutchenon, Contre Maître; 8 hommes sont morts depuis des suites de leurs blessures. A bord du *Crescent*, 16 tués & 67 blessés; parmi les premiers est le Capitaine Hayward, des troupes de la Marine, & parmi les derniers, le Lieutenant Ellery, second du *Crescent*, mort quelques jours après le combat, ainsi qu'un Mate-

lot. A bord du *Castor*, 22 tués & 41 blessés, dont plusieurs sont morts depuis. — C'est avec regret que j'ajoute à cette lettre une circonstance qui me cause un chagrin infini. — Les réparations des 3 vaisseaux tinrent 5 jours; nous marchâmes sans interruption jusqu'au 19, que de bonne heure dans la matinée, par lat. 47. N. long. 6 30. O. donnant chasse à un brigantin corsaire, qui nous avoit suivi toute la nuit, & partie du jour précédent, je découvris, au moment où une rafale venoit de s'éclaircir, deux vaisseaux au vent qui s'approchoient: je virai vent arrière, & me portai vers le *Crescent* & le *Castor*, me flattant que l'apparence de notre force unie ralentiroit l'ardeur de leur poursuite; je me trompai, ils continuèrent la chasse, encouragés, sans doute, par l'apparence de l'état délabré de mes conserves, & gagnaient à force sur nous. Convaincu de notre foiblesse trop réelle, je ne crus pas prudent de hasarder une nouvelle action, & mes Officiers furent de la même opinion; chaque vaisseau prit donc une direction différente, & vers une heure après midi, j'eus la mortification de voir le *Castor* repris par une des frégates qui tira un coup de canon & arbora pavillon François. L'autre ne put point joindre la *Flora*, poursuivant le *Crescent*; & comme la nuit étoit claire, je crains beaucoup qu'il n'ait partagé le sort du *Castor*. Si l'on réfléchit sur la diminution causée dans les équipages des frégates par le nombre des tués & blessés & des hommes mis à bord de la prise, consistant en 38 de la *Flora*, & presque autant du *Crescent*, j'ose me flatter qu'on ne m'accusera pas de mauvaise conduite.

N. B. La *Flora* montoit 36 canons & 270 hommes; le *Crescent*, 28 canons & 200 hommes.

S'il faut en croire la plupart de nos papiers publics, on a commis des bévues bien singulières dans le ravitaillement de Gibralt-

tar. On peut juger de l'espèce de ces bévues, par les questions suivantes.

» 1°. N'a-t-on pas envoyé à Gibraltar un vaisseau chargé de munitions navales & sur-tout de mâts pour les vaisseaux désarmés qui relâcheroient dans ce port ? 2°. N'a-t-on pas frété à Londres un bâtiment pour transporter ces munitions. Lorsque ce bâtiment est arrivé à Portsmouth & qu'on a voulu arrimer les mâts, n'a-t-on pas trouvé que le bâtiment étoit trop court d'un quart pour ces pièces de bois ? 3°. Au lieu de prendre un bâtiment plus long, n'a-t-on pas coupé tous les mâts, & n'ont-ils pas été gâtés par cette ingénieuse ressource ? 4°. Ne destina-t-on pas un autre bâtiment à porter des blocs & poulies. Arrivé à Gibraltar ne s'aperçut-on pas qu'on avoit oublié toutes les poulies ? 5°. Les poulies sans les blocs peuvent elles être de quelque usage ? 6°. Quelques jours après avoir secouru Gibraltar ne s'aperçut-on pas qu'il y avoit un bâtiment chargé de boulets, & qu'on n'avoit pas embarqué la poudre ? 7°. Cette découverte ne jeta-t-elle pas la plus grande consternation dans la garnison & dans l'escadre ? 8°. La poudre n'étoit-elle pas l'objet dont la garnison avoit le plus besoin ? 9°. Chaque vaisseau ne céda-t-il pas une si grande quantité de la sienne qu'on avoit lieu de desirer de ne point rencontrer l'ennemi au retour ? 10°. Si notre escadre eût rencontré l'ennemi, quelle en auroit été probablement la conséquence ? 11°. N'y a-t-il pas eu une sédition à Gibraltar & cette place ne court-elle pas grand risque de tomber entre les mains des Espagnols ? 12°. L'Angleterre n'est-elle pas dans un état désespéré, & la convulsion de son corps politique n'annonce-t-elle pas sa fin prochaine ? On desire des réponses non équivoques à ces questions<sup>cc.</sup>

On

On s'attend à voir bientôt le Parlement se séparer. Le Lord North a fermé son Budget ; c'est-à-dire que l'Assemblée nationale lui a accordé toutes les sommes qu'il a demandées , & a consenti aux moyens qu'il a proposés pour les trouver. Elles montent à 23,766,093 liv. sterl. Un de nos papiers publics en parlant de cette somme énorme , ajoute cette réflexion. » Voilà donc le Budget fermé. Mais qu'il est inquiétant ! 24 millions accordés & empruntés de la manière dont on l'a fait ! La dette de la nation pour cette année est augmentée de 33 millions sterl. ; & comme si cela n'étoit pas assez , on a accordé encore un million au Roi pour des dépenses extraordinaires ». La demande de ce million fut faite le 19 Juin , & accordée le lendemain.

Dans la même séance M. Fox remit à la Chambre des Communes une requête des prisonniers de guerre Américains , qui demandent à être traités comme ceux des autres nations , qu'on leur accorde les mêmes vivres , les mêmes vêtemens , &c. Les Pairs avoient reçu une pareille requête la veille , & en avoient renvoyé la délibération à aujourd'hui ; les Communes doivent s'en occuper demain.

On lit dans un de nos papiers l'anecdote suivante.

Les motifs de l'aversion héréditaire de M. Charles Fox , pour l'acte concernant la police des mariages , n'étant point connus généralement , le

14 Juillet 1781.

d

public sera sans doute bien-aise de les connoître. Le grand-père de M. Fox étant Secrétaire du feu Duc de Richmond, son fils fut élevé & traité comme s'il eût été parent de ce Seigneur. Il devint amoureux d'une des filles du Duc; on découvrit le projet qu'il avoit formé d'enlever cette Demoiselle, & on lui défendit en conséquence de mettre les pieds dans la maison. Les amans se trouvèrent quelque-tems après au Théâtre de Drurylane, & M. Fox emmena sa prise avec sa suivante dans une voiture à six chevaux, à une campagne convenable à ses projets, où le mariage fut aussi-tôt consommé. Si l'acte de mariage eût alors été en vigueur, ses clauses étant contraires à une semblable union, M. Fox, ainsi qu'il en convient lui-même, n'auroit peut-être jamais existé.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES, le 10 Juillet.*

LE premier de ce mois la Comtesse Julie de Seran, a eu l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale, par la Duchesse de Bourbon, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

*De PARIS, le 10 Juillet.*

IL paroît que l'escadre aux ordres de M. le Comte de Guichen, partie le 23 du mois dernier à 3 heures & demie du soir, va à Cadix se réunir à la flotte Espagnole pour croiser de conserve pendant l'été, & in-

tercepter les flottes & les convois ennemis.

On apprend de Rochefort que l'*Illustre* & le *St-Michel* ont appareillé également le 23 pour se joindre à la grande escadre; le *St-Michel* s'en séparera & accompagnera jusqu'à St-Domingue tous les navires rassemblés à l'isle d'Aix.

Le départ du convoi de l'Inde est retardé; en conséquence on a retiré les troupes qui étoient à bord des vaisseaux à l'ancre sous Groix. La saison étant trop avancée pour faire courir les risques d'une traversée laborieuse à ce riche convoi, il profitera d'une autre mousson, & ne partira d'Europe que vers la fin du mois de Septembre.

Le *Sagittaire* & le *Fier* n'ont pas tardé à paroître à Rhode-Island après l'arrivée de la *Concorde*. Tous ces vaisseaux sont arrivés en bon état; & dans les premiers jours du mois de Mai, l'escadre a dû appareiller une seconde fois pour une expédition particulière; elle a, dit-on, 2000 hommes de troupes à bord, sous les ordres de M. le Chevalier de Chatellux.

Nous attendons toujours avec l'impatience la plus vive, les dépêches de M. de Grasse; on ne doute pas que ce Général n'ait acculé l'escadre Angloise de manière à lui interdire tout retour à Sainte-Lucie; ou même à la faire tomber tout-à-fait sous le

vent , ce qui le rendra maître d'entreprendre tout ce qu'il voudra aux Antilles. La relation qu'on a donnée à Londres de cette rencontre des deux escadres , que nous regardons comme une première action , est si extravagante , qu'on n'est pas peu étonné qu'elle ait donné lieu à une Gazette extraordinaire de la Cour. Nous sommes persuadés ici qu'il y a eu une autre action ; & ce qui prouve que les deux flottes ne sont pas rentrées dans leurs ports respectifs , c'est qu'il n'est point arrivé d'avis de l'Amiral Hood , ni de M. de Grasse , ils ont donc tenu la mer encore long tems après le 29 , époque du combat, Peut-être sont-elles tombées toutes deux sous le vent ; & nous ignorions encore l'arrivée de M. de Grasse dans ces parages , si le sort des armes n'avoit conduit le *Ruffel* & les autres vaisseaux maltraités auprès de Rodney , à l'isle de St-Eustache ou à St-Christophe.

» Le corsaire Américain le *Pilgrim* , écrit-on de Brest , qui a pris la corvette qui portoit en Angleterre la nouvelle du combat du 29 Avril , est entrée ici le 27 Juin ; il a effectivement à bord un Officier de la marine Angloise , qu'on dit avoir commandé un vaisseau de ligne ; mais il n'a jamais voulu répondre aux questions qu'on lui a faites ; son devoir , dit-il , ne le lui permettant pas. Au reste , jamais campagne ne s'est présentée avec un aspect plus favorable que celle-ci ; une remarque que tout le monde peut faire , & qui constate la prévoyance , l'intelligence & l'ac-

sivité qui en ont dirigé le plan , c'est que ceux de nos vaisseaux de ligne en état de tenir la mer, au nombre de 71 ; sont tous en ce moment sous voiles ».

Des lettres de ce port en date du 4 Mars , donnent les détails suivans.

» On ne doute point ici que M. de Grasse n'ait remporté un avantage considérable ; & il passe pour certain que M. de Suffren n'a point , à beaucoup près , été maltraité au point que le dit Johnstone , & que ce n'est point lui qui a violé le territoire Portugais. — On a trouvé à bord de l'*Aviso* , pris par le corsaire Américain , le *Pilgrim* , une feuille d'une lettre écrite par un Officier de l'escadre de Hood , & qui contenoit deux feuilles ; elle commence par un détail du combat , ou plutôt des deux combats de M. de Grasse , & finit par dire que les secours sont ou ne peut plus nécessaires , & plus urgents ; suivant cette lettre , le premier combat n'a été qu'une chasse , parce que les Anglois ont fui , très-surpris de voir à M. de Grasse 24 vaisseaux , au lieu de 12 qu'ils attendoient ; mais pour ne pas tomber sous le vent , ils ont été obligés de changer de route & de combattre. Cette lettre porte en substance : — nous avons eu connoissance le 29 Avril , de l'armée de M. de Grasse , qui fit entrer son convoi à la Martinique le 30 ; il attaqua notre escadre sans avoir mis à terre , & il nous a battus au vent & sous le vent. Sept de nos vaisseaux ont été mis dans l'état le plus déplorable ; un entr'autres , s'il n'a pas coulé bas , doit être tombé au pouvoir de l'ennemi. M. de Grasse faisoit route pour Saint-Eustache , où étoit Rodney , avec deux vaisseaux. — On ajoute que les possessions Angloises dans les Antilles sont,

par ce malheureux événement, exposées à tout ce que les François voudront entreprendre.

Selon des lettres de Constantinople on y a reçu de Bassora des avis certains qu'Hyder-Aly assiégeoit Madras, & que les Marattes d'un autre côté bloquent Surate; les uns & les autres égorgent tous les Anglois qui leur tombent sous la main, & ne font quartier à aucun. Plusieurs particuliers effrayés ont abandonné l'Inde avec une partie de leurs richesses, & on en a vu arriver un grand nombre au Caire. Ils confirment les avis venus des places voisines de l'Inde, & ils sont persuadés que si l'escadre en station à l'isle de Bourbon, se présente devant Madras, cette importante place ne pourra pas faire une longue résistance à cause de l'indiscipline des Sipayes chargés de la défendre; ils sont déjà fort indisposés contre le Gouvernement Anglois, & Hyder-Aly pourra aisément les corrompre & se faire ouvrir les portes de la ville.

On a reçu de l'Orient les détails suivans de la croisière des frégates du Roi la *Friponne* & la *Gloire*, commandées par M. de Macnemara, Capitaine, & M. de Blachon, Lieutenant de Vaisseaux. Ils méritent d'être joints à ceux que nous avons déjà donnés.

» Le 25 Mars, prise d'un brick corsaire de 16 canons, à 60 lieues ouest de l'Isle Tercere.—  
Le 17 Avril, rencontre d'un vaisseau de la Com-

pagnie Hollandoise des Indes , qui ignoroit la déclaration de guerre , escorté jusqu'à Cadix ; il y avoit sur le vaisseau 1400,000 florins pour le compte des passagers Anglois. — Le 3 Mai, prise de deux gros corsaires , de 28 canons, la *Royale Charlotte* & le *Phénix* , après un léger combat , envoyés tous deux à Cadix. — Le 31 , la *Fripponne* , séparée de la *Gloire* , s'est emparée , sous l'Isle Flore , du corsaire le *Betsy* , de 24 canons en batterie , après demi-heure de combat , dans lequel le Capitaine Dowling & 18 hommes de son équipage ont été tués. — Le 19 Juin , la *Fripponne* & la *Gloire* ont rencontré à 60 lieues O. S. O. de l'Isle d'Ouessant , 2 frégates Angloises , la *Flore* , 40 canons , dont 26 de 18 , & le *Crescent* , de 36 de 12 , qui s'étoient emparé , après un rude combat , de la frégate Hollandoise le *Castor* , de 36. — Le Capitaine William , commandant la *Flore* , ne se croyant pas assez fort avec ses 3 frégates , pour combattre les deux Françaises , a abandonné le *Crescent* & le *Castor* , qui ont été conduits à l'Orient. — Le 22 Juin , étant à 30 lieues dans l'Ouest de Peunemare , elles ont pris le corsaire l'*Aventure* , de 14 canons , conduit à l'Orient. En tout 182 canons & 760 prisonniers. — On raconte que le Capitaine Prescott , commandant la frégate Angloise le *Mercury* , de 36 canons , mouillé à Fayal , avec deux corsaires de 14 canons , s'étant vanté de s'emparer d'une frégate Française , lui fût-elle supérieure , & cette bravade ayant été rapportée à M. de Macnemara par les Portugais , il envoya sur le champ à bord de l'Anglois , un Officier , pour prier le Capitaine de se rendre au large , en lui disant qu'il pouvoit prendre avec lui les deux corsaires , & qu'il l'attendroit d'un soleil à l'autre. L'Anglois ne sortit point , ce qui

l'exposa aux plaisanteries des Portugais ; il ne mit à la voile que quatre jours après qu'il fut assuré du départ de la *Fripponne*. La *Gloire* arrivée 8 jours après à Fayal, a été instruite de cette dernière circonstance. — Cette croisière ne pouvoit être plus heureuse ; elle couvre de gloire M. de Macnemara. On remarque ici qu'il auroit droit de réclamer les 1400,000 florins appartenans aux ennemis à bord du vaisseau Hollandois de la Compagnie des Indes, qu'il a escorté jusqu'à Cadix. Il semble en effet qu'il conviendrait de suivre l'exemple des Anglois, qui confisquent toutes les propriétés ennemies qui sont à bord des vaisseaux neutres dont ils s'emparent. — Le Capitaine du *Crescent* ne fit aucune résistance, lorsqu'il se vit abandonné par la *Flore* ; il est furieux contre le Capitaine William, & veut, dit-il, le faire pendre, à son retour en Angleterre.

M. Chardon, Procureur Général du Conseil de l'Amirauté, est arrivé à Brest portant un Arrêt du Conseil concernant la vente des prises de M. de la Motte-Piquet. On a procédé tout de suite à leur déchargement en faveur de M. Borel & Compagnie, Négocians à Bordeaux, à qui elles ont été vendues en gros & en totalité par le Conseil de Marine & par MM. les Capitaines des bâtimens de l'escadre.

» Le courier d'Espagne, écrit-on de Bayonne, nous apprend l'arrivée à la Corogne d'un corsaire Anglois de 24 canons, pris par la frégate du roi l'*Engageante*. Le 12 Juin, le convoi de Marseille se préparoit à appareiller de la baie de Cadix, sous l'escorte des frégates l'*Alceste*, la *Sérieuse*, & de la corvette la *Budine*. Un second convoi de

11 navires alloit en même-tems mettre à la voile pour retourner à Marseille , sous l'escorte des frégates la *Montréal* & la *Blonde* ; ce dernier ramène dans les ports de la Méditerranée les malades & les effets que les escadres sorties de Toulon avoient laissées à Cadix «.

» Suivant les lettres de Madrid , M. le Duc Crillon , Lieutenant-Général , a dû arriver à Cadix le premier de ce mois , où les 8000 hommes qu'il doit commander doivent être arrivés en même-tems. M. de Boux , Suisse , Lieutenant - Général , commande en second. On soupçonne que cet embarquement a l'Isle de Minorque pour objet. Cependant 6 vaisseaux qu'on matelasse à Cadix , pourroient faire croire qu'on veut entreprendre sur Gibraltar par la pointe d'Europe , suivant le projet de M. Gautier , qu'on ajoute devoir commander les forces de mer. — Un des corsaires Américains à la solde du Roi d'Espagne , qui croisent depuis le Cap Ortegale jusqu'au Cap Finistère , a pris & conduit à Bilbao un corsaire Anglois de 16 canons , qui , pendant quelque tems , a infesté les côtes d'Espagne , & a eu l'audace de pousser sa croisière jusques par le travers de Saint-Sébastien «.

Le Gouvernement de St - Domingue & des Isles sous le vent est donné à M. de Bellecombe qui en reçoit les complimens.

» Depuis la nuit du 19 jusqu'au 21 Juin , écrit-on de Toulouse , il tomba ici beaucoup de pluie ; on suppose qu'elle n'a pas été moins considérable dans les environs & les Pyrenées , puisque la Garonne grossit si prodigieusement , que le 21 , à huit heures & demie du soir , elle étoit à 13 pieds au-dessus de son niveau ordinaire. L'Isle de Tounis & le quartier Saint-Cyprien furent inondés ; les caves se remplirent d'eau ; les Dames

Maltoises & les Feuillantines furent forcées d'abandonner leur Cloître, crainte d'être submergées. Plusieurs Officiers du Parlement, des Dames qui ont des parentes ou des amies dans ces Couvens, s'empressèrent de voler à leur secours. Les Magistrats s'y transportèrent avec le guet; leur premier soin fut de contraindre les propriétaires des maisons à déloger, pour les empêcher d'être les victimes de leur confiance ou de leur caprice, comme cela arriva dans l'inondation du 15 Septembre 1772, qui renversa près de cent maisons, sous les ruines desquelles plusieurs familles furent écrasées. Celle-ci n'a causé aucun de ces désastres. Il n'y a eu que quelques murs de terre abattus sur la promenade du Quai, & plus de 360 toises de pavé du trottoir entre les deux ponts, qui ont été emportés. Les dégâts de la campagne ont été très-sensibles; les Riverains ont perdu les foins & les récoltes coupées, dont on voyoit flotter les gerbes. Celles qui restent encore sur pied, sont, pour la plupart, couchées ou brisées par le vent, & laissent peu d'espoir.

Un orage affreux qui s'est fait sentir à la même époque à Puiseau, ville du Gâtinois Orléanois, a causé beaucoup de dégats.

Le 21, entre trois & quatre heures après-midi, un gros coup de tonnerre a été suivi d'une grosse pluie, qui a duré près de deux heures, & qui est tombée avec la même force jusqu'à plus d'une lieue aux environs, à l'Est de la Ville; on a vu venir de ce côté plusieurs torrens de 20 à 25 toises de large, croissant de moment en moment; à sept heures du soir, leur hauteur étoit montée jusqu'à 25 pieds. Le Fauxbourg St-Pere, composé de cent maisons, celui de Gassen, & partie de celui de Saint-Mathurin, ont été submergés; quoique les fossés qui entourent la ville

aient vingt pieds de profondeur sur 50 de large ; & soient à sec pour l'ordinaire, ils ont été remplis en peu de tems, & l'eau passant par-dessus les ponts, entroit dans la ville à plein canal par la porte Saint-Jacques, & celle du pavé, pour se répandre dans les rues adjacentes. Elle a rempli toutes les caves, dont les voûtes de plusieurs sont tombées ; plusieurs maisons se sont écroulées. On ne sauroit peindre la confusion des premiers momens ; l'alarme étoit générale, le danger pressant. Plusieurs personnes auroient été noyées sans la présence d'esprit, la force & le courage de quelques autres, même des principaux de la Ville, qui sont montés à cheval pour aller tirer du milieu des eaux des enfans, des femmes & des malades. Une femme sur le point d'accoucher a été portée au-dessus des eaux par les mains de plusieurs hommes qui avoient de l'eau au-dessus de la ceinture, & elle a accouché heureusement quelques heures après. On remarque que cette Ville a essuyé trois inondations depuis un siècle. La première eut lieu le 19 Juin 1698, & plus de cent personnes y perdirent la vie ; la seconde, dans la même saison en 1727 ; & celle-ci, qui est la troisième, qui auroit été aussi funeste que celle de 1698, si elle fût arrivée pendant la nuit. On lit dans le procès-verbal de 1698, que cent ans avant la même époque, il y en avoit eu une pareille ; elles arrivent toujours pendant le solstice d'été «.

Les Lettres-Patentes obtenues par M. le Duc de Chartres, ayant été présentées au Parlement, & différentes oppositions ayant été formées à leur enregistrement, on s'attendoit que cette grande affaire commenceroit à être plaidée cette semaine ; mais les assignations, les arrêts par défauts, &c.

éloigneront cette plaidoierie jusqu'à la St-Martin. C'est M. de Bonniere qui est chargé de la cause de M. le Duc de Chartres ; MM. Gerbier & Treilhard défendent les Propriétaires. L'Avocat-Général qui résumera le tout est M. Seguier.

Le Roi de Pologne a bien voulu agréer la dédicace d'un Exercice public de Physique Expérimentale qui aura lieu le 16 de ce mois au Collège de Mazarin. M. Botteman son sujet, né à Varsovie & élevé en France, lui devoit naturellement cet hommage qui est le premier que l'Université de Paris ait présenté à un Souverain. Nous nous empressons d'observer ici à l'honneur de ce jeune Polonois & de son Instituteur, qu'il est un élève de M. Hurtaut, Maître ès-Arts de l'Université, ancien Professeur de l'Ecole Royale Militaire, & Pensionnaire de S. M. M. Hurtaut est un homme de lettres qui s'est voué à l'instruction de la jeunesse, & dont les succès n'ont pas moins prouvé les talens, que les ouvrages également utiles & intéressans qu'il a publiés ; on a de lui un *Dictionnaire des mots Homonymes de la langue Française*, si négligée dans l'éducation publique (1) ; un Manuel de Rhétorique où il a réuni d'une manière neuve les principes les plus lumineux, & des exemples choisis avec beaucoup de goût dans

---

(1) Il vient d'être réimprimé, & se trouve à Paris, chez l'Anglois, Libraire, rue du Petit-Pont, près la rue St-Severin.

les Auteurs Latins & François, &c. Nous pourrions en rappeler beaucoup d'autres ; nous nous bornerons au *Dictionnaire Historique de la ville de Paris & de ses environs*, (1) ouvrage rempli de recherches curieuses, que les étrangers & les nationaux consulteront toujours avec fruit.

Parmi les productions intéressantes des arts dont il appartient à notre Journal de rendre compte, nous ne devons pas oublier un portrait gravé du Général Washington, qui vient de paroître. Il forme un tableau piquant, dans lequel l'Artiste, en rendant les traits du Général, a exprimé, de la manière la plus ingénieuse, l'esprit qui règne parmi les peuples dont il défend la cause. Il est représenté debout à l'entrée de sa tente ; des cartes déployées sur une table à côté de lui offrent les Colonies Unies ; des plans d'attaque & de défense, &c. Sous ses pieds, sont les Bills du Parlement Britannique, pour offrir la paix à l'Amérique, à condition qu'elle se soumettra à toutes les propositions qui lui ont été faites, & qui ne renferment pas celle de reconnoître son indépendance, &c. (2) A l'annonce de cette Estampe, nous nous empresserons d'en joindre une d'un autre genre, pleine de graces, de fraîcheur & d'esprit ; c'est le *Jaloux endormi*, d'après le tableau de Moitte, gravée avec beaucoup de goût, par M. Vidal, rue des Noyers, la première porte cochère à droite ; par la rue Saint Jacques, chez qui elle se trouve.

Ordonnance en date du 3 Mars, concernant l'établissement à Marseille, d'un Dépôt des Actes

(1) A Paris, chez Moutard, Imprimeur Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

(2) Elle se trouve à Paris, chez Lemire, Graveur, rue St-Jacques.

passés par les Sujets du Roi dans les Echelles du Levant & de Barbarie.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi de la même date, concernant les droits & émolumens attribués par S. M. aux Chanceliers des Consulats des Echelles du Levant & de Barbarie.

Lettres-Patentes du Roi, données à Marly au mois de Mai dernier, & enregistrées au Parlement le 25 du même mois, portant union des biens de l'Hopital Saint-Jacques à celui des Enfans-Trouvés; & permission aux Administrateurs de cette Maison d'acquérir un terrain & bâtiment pour y élever les enfans nouveaux, nés atteints de maladies communicables.

Autres, données à Versailles le 27 Novembre, & enregistrées au Parlement d'Aix, le 15 Décembre suivant, concernant la Chambre du Commerce de Marseille. L'accroissement de cette Ville a tellement multiplié les affaires de son administration Municipale, qu'il n'est plus possible que les Officiers Municipaux puissent partager leur attention entre les soins qu'ils doivent à la Municipalité & ceux qu'exige le Commerce, sur-tout depuis que la nouvelle forme donnée, en 1766, à l'Administration Municipale, y a introduit des citoyens de différens ordres, dont le plus grand nombre n'a pas été à portée d'acquérir les connoissances nécessaires pour conduire les opérations du Commerce. S. M. a cru ne devoir confier ces soins intéressans qu'à des personnes dont les talens connus pour le commerce eussent d'ailleurs été fortifiés par une longue expérience. Son intention n'est cependant pas d'ôter aux Officiers Municipaux l'entrée & l'influence qu'ils doivent avoir à la Chambre, ni de détruire les rapports qui ont toujours existé à Marseille entre la Municipalité & le Commerce, mais de les conserver en les soumettant seulement à un nouveau régime qui leur sera plus avantageux à l'un & à l'autre.

Gaspard de Vichy, Comte de Chamron, Maréchal des Camps & Armées du Roi, de la promotion de 1743, est mort en son Château de Chamron en Mâconnois, le 16 Juin dernier dans la 82e année de son âge.

Les Numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France, le 2 de ce mois, sont 31, 13, 11, 88 & 69.

*De BRUXELLES, le 10 Juillet.*

ON lit dans la Gazette des Pays-Bas du 25 Juin dernier, l'article suivant, sous la date d'Ostende le 23.

» Parmi les instructions que le Roi d'Angleterre a données récemment aux Commandans de ses navires, ainsi qu'à ceux des Armateurs pourvus de lettres de marque, il leur est défendu d'insulter ni d'enlever des navires ennemis à la portée du canon des places neutres; mais on croit que cette disposition ne sera pas jugée suffisante par aucune des Puissances neutres; car suivant le droit des gens & les loix de toutes les nations policées, ce n'est pas la distance de la portée du canon, mais la rade, qui fixe l'étendue du territoire d'un Souverain en mer. Ce principe est incontestable, & les diverses Puissances de l'Europe, nommément l'Angleterre, ont toujours reconnu que les rades des ports neutres doivent être respectées comme les ports mêmes. Il est donc probable que si la Cour de Londres venoit, contre toute attente, à persister dans cette partie d'instruction, elle pourroit se trouver dans des embarras considérables, sur-tout relativement aux rades des ports Autrichiens sur la côte de Flandres, qui, à cause de leur proximité de l'Angleterre seroient exposés plus que d'autres à

ces violations de territoire de la part des navires Anglois armés en guerre «.

Le Mémoire de la ville d'Amsterdam au Stathouder, & la Lettre du Duc de Brunswick de Wolfenbittel aux Etats-Généraux, font beaucoup de bruit en Hollande. On étoit fort curieux d'apprendre comment se termineroit cette grande discussion & voici ce qui a été décidé.

Le 2 de ce mois L. H. P. ont déclaré par une Résolution, qu'elles regardoient tout ce qui a été répandu à la charge du Prince Louis de Brunswick dans des écrits anonymes, dans des libelles diffamatoires, & par des bruits injurieux, comme des faussetés & des calomnies inventées pour flétrir son honneur & ternir sa réputation; L. H. P. le tenant pour pleinement justifié & purgé de l'injure que de semblables écrits & bruits offensans auroient pu faire à ce Prince.

En attendant que les Bourg-Mestres d'Amsterdam répondent au Duc, & fournissent les preuves de leurs assertions, le Stathouder a cru devoir opposer aux bruits répandus depuis quelque tems dans les Provinces, sur les causes de la lenteur des armemens de la République, un tableau de sa conduite qui prouve qu'elles ne viennent pas de lui. Le 28 du mois dernier il parut à l'Assemblée des Etats-Généraux auxquels il remit le Mémoire suivant qui a été inféré dans le registre de leurs Résolutions.

H. & P. S., j'ai jugé nécessaire de représenter à V. H. P. d'examiner avec toute exactitude, si, depuis que les troubles actuels sont survenus, l'on a convenablement pris soin de mettre la marine en état d'agir contre un ennemi si fort armé par mer que la Grande-Bretagne, ou s'il y a eu de la négligence ou de la nonchalance à cet égard; & dans ce cas, à quoi on doit l'attribuer; & pour recevoir les informations nécessaires, de savoir des Collèges respectifs d'Amirauté combien ils avoient de vaisseaux en 1776, en quel état ils se sont trouvés, combien il y en avoit alors d'équipés, & avec combien d'hommes? Ce qu'ils ont fait depuis que les Anglois ont commencé à molester les navires de ce Pays employés au commerce des Indes Occidentales, sous prétexte des troubles survenus avec leurs Colonies dans l'Amérique Septentrionale, & par conséquent depuis la fin de l'année 1776, & le commencement de 1777, pour se mettre en état, autant qu'il étoit en leur pouvoir, de protéger le commerce? Ce qu'ils ont fait depuis que les troubles ont commencé en Europe, & qu'il étoit à craindre que la République y prît part, pour la mettre en état de protéger leur commerce, de défendre leur patrie & d'attaquer l'ennemi? S'ils ont été actifs pour effectuer ce qui a été résolu pour cet objet par V. H. P., ou s'il y a eu de la négligence, & en ce cas, pourquoi ils n'ont point exécuté ces résolutions? S'ils ont eu le pouvoir de fournir les navires mis en commission & de les équiper, d'où vient que cette République se trouve dans un état si déplorable de défense par mer, ce qui est certainement le point le plus intéressant dans cette guerre, & sur lequel tous les habitans de cette République ont l'œil? Quoique je parle seulement de la défense par mer, je n'entends pas moins devoir représenter à V. H. P. que les forces de terre de cet Etat sont insuffisantes,

pour pouvoit compter ce Pays dans un état respectable de défense par terre. — Je ne pense pas devoir justifier ma conduite; V. H. P. n'ignorent pas les efforts que j'ai faits depuis ma majorité pour faire mettre cette République dans un état respectable de défense; mais je crois pouvoir leur rappeler que dans plus d'une occasion, j'ai été d'avis que l'on mît cette République dans un état de défense convenable, par mer comme par terre, pour qu'elle pût maintenir sa liberté & son indépendance, & n'être point obligée de prendre des mesures contraires aux vrais intérêts de la chère patrie, mais conformes à ceux d'une telle Puissance, dont les menaces sont d'autant plus à craindre, que l'on se trouve hors d'état de lui résister. Au commencement de 1771, il fut proposé à la Généralité par MM. les Députés de la Province de Hollande & de West-Frise, par ordre exprès de MM. les Etats leurs Commettans à l'assemblée de V. H. P. de faire former une pétition pour la construction de 24 vaisseaux de guerre; je n'ai pas négligé d'insister dans toutes les occasions, autant sur le rétablissement de la marine, que sur l'augmentation des forces de terre, & en particulier plus d'une fois sur la conclusion de la pétition pour la construction des navires. Au commencement de 1775, à l'occasion du travail fait par MM. du Comité de V. H. P., pour les affaires militaires, avec quelques MM. du Conseil d'Etat, pour concilier les différens sentimens des Confédérés respectifs à l'égard du plan d'augmentation des forces de terre proposé par le Conseil d'Etat, le 19 Juillet 1773, j'ai fait une proposition conciliatoire portant en substance, de mettre un poste fixe sur l'état de guerre, du montant de 600,000 fl. pour la marine, à diminuer sur la somme de 1,500,000 fl. demandée en 1773, pour une augmentation à faire des forces de terre; cette proposition fut embrassée dans ce tems par MM. les Etats de Gueldre, Frise,

Overyffel & Groningue, mais n'a pas eu de suite ultérieure. — Je n'alléguerai pas ici les instances annuelles que j'ai faites avec le Conseil d'Etat par la pétition générale ; mais je communiquerai seulement encore à V. H. P. la proposition que je fis à l'assemblée de M. M. les Etats de Hollande & de West-Frise, le 10 Mars 1779 ; elle est de la même teneur que la lettre que j'écrivis ce même jour à M. M. les Etats de Gueldre, Zélande, Utrecht, Frise, Overyffel & Groningue, dont j'ai l'honneur de remettre une copie à V. H. P. Mon sentiment est, qu'il auroit été à souhaiter que ce que j'ai proposé eût été alors goûté ; j'ose croire que si la République avoit trouvé bon en ce tems de faire préparer 50 à 60 vaisseaux bien équipés, & pourvus du nécessaire, dont 20 à 30 de ligne, & d'augmenter les forces de terre jusqu'à 50 à 60 mille hommes en pied, elle ne se seroit pas trouvée dans ces tristes circonstances ; elle seroit restée comme Etat indépendant, respectée par toutes les Puissances, & auroit pu même garder le système de neutralité qu'elle avoit adopté ; elle se seroit vue en état de donner beaucoup de poids au parti auquel elle se seroit jointe ; il n'auroit pas été à craindre qu'aucune Puissance l'eût surprise ; elle auroit été ménagée par toutes, qui auroient recherché son amitié ; & ne donnant à aucune des raisons légitimes de plaintes, elle auroit obtenu l'estime & la confiance de toutes ; ce qui auroit produit les meilleurs effets pour les vrais intérêts de cet Etat ; certainement elle n'auroit pas été attaquée par une guerre injuste, à laquelle l'on est toujours exposé, lorsqu'on n'est pas en état de faire face avec espérance de succès, & d'obliger l'ennemi à rechercher l'amitié de cet Etat, à des conditions honorables pour cette République «.

La lettre annoncée dans le mémoire précédent étoit conçue ainsi.

« Nous nous croyons obligés de communiquer

à V. N. P. nos sentimens touchant un des plus importans objets de vos délibérations ; nous sommes très-éloignés de juger qu'il conviendrait que cette République renonçât aux droits légitimes qui appartiennent à ses habitans, en vertu des Traités solennels ; nous pensons , au contraire , qu'ils doivent être maintenus par tous les moyens que la Providence a mis entre les mains de cette République , mais qu'il n'appartient à personne qu'à V. N. P. & aux N. P. S. Etats des autres Provinces de décider , quand il est tems , que L. H. P. doivent prendre la résolution d'accorder une protection illimitée à leurs habitans commerçans ; & que L. H. P. ne s'étant engagées par aucun traité quelconque avec une Puissance étrangère , à protéger toutes les branches de commerce sans distinction , personne n'a droit d'exiger d'elles qu'en accordant protection , elles l'accordent à tous navires sans distinction , & doit laisser à leur prudence à décider si elles sont en état de protéger toutes les branches de commerce , & si elles peuvent le faire dans ce moment-ci sans hasarder des intérêts importans , & s'exposer au plus grand danger. Nous pensons donc que dans ce cas , il conviendrait de n'avoir égard à rien qu'aux vrais intérêts de la République , & qu'avant de prendre une résolution finale pour convoier les navires chargés de bois , il faudroit examiner l'état où se trouve la République , tant par terre que par mer. Suivant nous , rien ne convient plus à cette République qu'une exacte & ponctuelle neutralité , sans préjudice aux Traités qu'elle a avec les Puissances étrangères ; mais nous pensons que pour la maintenir & soutenir efficacement & non uniquement aussi long-tems qu'il plaît à une des Puissances belligérantes d'exiger de la République , d'une manière forcée & menaçante qu'elle prenne parti , il conviendrait que la République fût mise dans un état armé. Pour cela , il seroit nécessaire d'équiper

pour le moins 50 à 60 vaisseaux, dont pas moins de 20 à 30 de ligne, & d'augmenter les forces de terre jusqu'au nombre de 50 à 60 mille hommes; que les places frontières fussent mises dans un état convenable de défense, & les magasins pourvus des munitions de guerre requises. En quel cas nous sommes d'opinion que la République seroit respectée de toutes les Puissances, & seroit, sans obstacle, ce qui lui est permis suivant les Traités, ou ne seroit point empêchée de faire & d'agir comme elle le jugeroit convenable à ses vrais intérêts. A ces causes, nous jugeons que la fidélité que nous devons à la chère patrie, exige que nous mettions cette considération sous les yeux éclairés de V. N. P., afin qu'après l'avoir mise en délibération, elles prennent une résolution pour renforcer la marine par la construction d'un nombre considérable de vaisseaux, particulièrement de ligne, pour trouver les matelots nécessaires par l'augmentation de la solde par mois, ou primes ou par tel autre arrangement que V. N. P. & les Seigneurs Etats des autres provinces le jugeront convenable, & qu'en même-tems V. N. P. accordent les fournissimens pour l'augmentation nécessaire, afin de porter les forces de terre à 50 ou 60 mille hommes, & pour les pétitions touchant les fortifications & les magasins. Lorsque V. N. P. & les Seigneurs Etats des autres provinces auront exécuté ce renfort tant par mer que par terre, nous pensons qu'alors la République pourra, avec fruit & comme un Etat indépendant, maintenir les droits qui appartiennent à ses habitans, suivant les Traités, & nommément celui de Marine de 1674. Mais avant que la République soit mise dans un état respectable de défense, nous craindrons qu'une résolution, pour prendre sous convoi tous les navires indistinctement, suivant la lettre du susdit Traité, & nommément les navires chargés de bois de construction, pourroit avoir de très-mauvaises suites

pour les vrais intérêts de cet Etat , & exposer l'honneur de son pavillon à un affront. C'est pourquoi nous sommes d'opinion qu'il conviendrait que par résolution ultérieure, il fût résolu que les navires chargés de mâts, de courbes, de poutres & d'autres sortes de bois nécessaires à la construction de navires de guerre, ne seront pas pris sous convoi avant d'avoir prêt un équipement de 50 à 60 vaisseaux, dont pas moins de 20 à 30 de ligne, & d'avoir augmenté les forces de terre jusqu'à 50 à 60 mille hommes sur pied ; mais qu'en attendant, pour protéger, autant que faire se pourra, le commerce général de ce pays, sans exposer les importants intérêts de l'Etat, les convois nécessaires, ainsi qu'ils étoient annoncés, seront accordés à tous autres navires n'étant pas chargés d'effets de contrebande, afin que toutes les branches ne soient point suspendues & laissées sans protection, durant le tems qu'on délibérerait sur la protection d'une unique branche. Quand la République sera mise dans cet état armé, toutes les Puissances lui laisseront le droit qui lui appartient, selon les Traités, de garder une exacte neutralité, & d'observer aussi de leur côté ce que les Traités qu'elle a faits peuvent exiger d'elle, &c.

Les Etats-Généraux ont remercié le Prince Stathouder de son zèle, & ils ont résolu d'envoyer son mémoire aux Colléges d'Amirauté, & de leur demander les éclaircissements proposés par le Prince.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 3 Juillet.

Le premier de ce mois, les vaisseaux suivans ont appareillé de Portsmouth par un vent du sud. L'*Alexandre*, le *Courageux*, de 74 ; la *Prudente*, de 32 ; & les brûlots la *Furnace*, *Firebrand*, *Lightning*. On juge de la destination de ces vaisseaux, par les circonstances suivantes. — On a jugé trop foible

le convoi de la flotte de l'Inde, partie de Portsmouth depuis le 11 Juin; il consiste dans le *Sultan* & le *Magnanime*, de 74. Elle est rentrée en conséquence avec ces vaisseaux à Plimouth. Les nouvelles de ce port, du 29, disoient qu'elle se préparoit avec toute la diligence possible à remettre en mer, & qu'au premier vent de l'est, elle partiroit. Il est donc vraisemblable qu'on renforcera son escorte de ces deux vaisseaux. — On a reçu, depuis quelques jours, la nouvelle que 5 vaisseaux de la Compagnie attendent un convoi à Sainte-Hélène. L'*Alexandre* & le *Courageux* sont sans doute destinés à les ramener & à se joindre ensuite à l'escadre de l'Amiral Darby.

Il semble que l'Amiral Digby ne partira pas aussi promptement qu'on le desire, puisque le *Centurion*, de 50, & le *Camel*, de 28, escortant une flotte considérable pour New-Yorck, sont sur le point d'appareiller de Portsmouth.

Le Gouvernement est informé que la Cour de France vient de donner des ordres pour que les propriétés Angloises de la Grenade soient traitées de la même manière que l'ont été les propriétés Hollandoises de St-Eustache par l'Amiral Rodney. En conséquence, les intéressés se sont rendus chez M. Walpole, Banquier, qui a lui-même des propriétés considérables à la Grenade, & après avoir conféré avec eux, il est parti pour Paris; on espère qu'il obtiendra quelque adoucissement à la rigueur de cette résolution.

L'Amiral Hyde Parker est parti, le 28 Juin, avec toute son escadre pour escorter la flotte jusqu'au Sund de la Baltique. Le 29, le convoi & la flotte de la Jamaïque ont dû appareiller de Leith pour l'Angleterre. Il y a juste cent jours qu'elle est en route.

On craint fort que le vaisseau la *Panther*, de 60 canons, n'ait été pris par M. de Grasse. Il croisoit au Vent pour attendre l'escadre Française & avertir l'Amiral Hood de son approche. Elle est arrivée sans qu'il en ait eu connoissance, ce qui fait craindre qu'en cherchant à joindre Hood, il n'ait été pris.

Si le bruit arrivé ici de Waterford en Irlande, d'une action entre Clinton & Washington étoit vrai, comme on le croyoit à Terre-Neuve le 8 Juin, époque du départ du bâtiment, l'évènement pourroit être de la fin de Mai. Cependant nous avons, dans les Gazettes Ministérielles, une lettre de New-York du 24 Mai. On y voit que le 13, il est parti un renfort de 2000 hommes pour la Chesapeak. Il est douteux que Clinton ait voulu engager une affaire, après avoir diminué ses forces, à moins qu'il n'ait hasardé une attaque avec les renforts qui ont dû lui arriver, vers le 30 Mai, sous le convoi du *Warwick*.

On apprend que nous avons offert aux Marattes des conditions très-humiliantes pour nous, & entr'autres de leur livrer le Fort de Bassem, que nous venons de prendre sur Hyder; mais les Marattes ont reçu ces offres avec hauteur, & ont pris du tems pour répondre. — Le fils d'Hyder est en possession de Pondichéri, & y a élevé l'érendart de son père. — On se plaint d'une grande disette d'argent dans les trois provinces de Bengale, Madras & Bombay; & il eût manqué absolument à Madras, si le Chevalier Coote n'y avoit apporté 115 lacs de roupies.

Le Général Américain, Waine, est en marche avec 1200 hommes & 6 pièces de canons pour joindre l'armée employée dans les provinces méridionales.

Point de changement dans l'état des fonds. L'*Omnia* 8  $\frac{1}{2}$ .



# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

DANEMARCK.

*De COPENHAGUE, le 24 Juin.*

**L'**ESCADRE Russe, arrivée le 22 de ce mois dans cette rade, composée de 7 vaisseaux de ligne, doit être renforcée par un huitième qui est en route pour la joindre; elle est commandée par le Chef-d'escadre Suchotin.

Le dernier vaisseau de guerre Russe qui a passé par le Sund, étoit numéroté 65, & portoit 66 canons, sous les ordres du Capitaine Grigorioff; ce vaisseau, venu d'Archangel, a dû hiverner à Bergen, parce qu'il avoit perdu son grand mât: il va directement à Pétersbourg.

Le Capitaine d'un bâtiment de Dantzick, qui a mouillé ici le 22, a déclaré qu'il est  
*21 Juillet 1781.*

parti des côtes d'Angleterre en même-tems qu'un convoi de 200 navires de cette nation destinés pour la mer Baltique, & que ce convoi est escorté par 4 vaisseaux de ligne, 4 frégates & 6 cutters; s'il faut en croire les Négocians établis ici, une escadre de 10 à 12 vaisseaux de ligne de leur nation viendra croiser cet été dans la mer du Nord.

Des lettres de Londres, plus exactes, nous apprennent qu'il en est parti seulement 4 vaisseaux de ligne, 4 frégates & 6 cutters, ayant sous leur convoi plus de 200 navires marchands, destinés pour la mer Baltique.

Le campement des troupes devant Copenhague étant fini, la Cour est retournée avant-hier à Friedensbourg.

Le Baron de Lynden, désigné Ministre de la République de Hollande à la Cour de Vienne, est arrivé ici de Stockolm, pour se rendre à la Haye.

Quelques corsaires Anglois, descendus à terre dans l'isle de Faroë, ont eu l'audace de maltraiter divers habitans, de tuer des bestiaux & d'enlever quelques femmes.

Notre Compagnie Asiatique vient d'être informée que son vaisseau le *Tranquebar*, commandé par le Capitaine Olisarius, est arrivé le 7 de ce mois des Indes à Falmouth en Angleterre.

» Plusieurs de nos Négocians , écrit - on de Drammen dans la Norwège , ayant pris en considération les grosses sommes qui se paient annuellement aux Etrangers pour le transport des productions du pays , & ayant compris qu'il étoit possible de construire des navires de bois de sapin , tels qu'en bâtissent les Russes & les Suédois , puisque le District de Drammen fournit en abondance des matériaux propres à la construction , ont formé une association pour cet effet. Suivant le plan de cet établissement , le fonds sera de 100,000 rixdahlers , partagés en 1000 actions de 100 chacune. La Direction de cette association sera confiée à 3 des principaux Bourgeois de cette Ville ; l'un d'eux sortira annuellement de charge , pour être remplacé par un nouveau Directeur , choisi parmi les intéressés. Les bâtimens qui seront construits porteront pavillon. — Drammen est le nom d'une rivière qui va tomber dans le golfe de Christiania en Norwège , après avoir servi dans son cours au flottage & au transport d'une immense quantité de bois & de fer , qui viennent du district de Bragnes , & passe par le grand Péage de Drammen , l'un des plus considérables du Royaume. C'est ainsi que la contestation des Anglois avec leur Colonies facilite aux Nations du Nord les moyens de se procurer une marine marchande ; elles s'approprient par là un commerce qu'elles laissoient faire aux autres ; elles en retiendront les profits ; & ce qui ne nuira pas peu aux peuples dont elles parviendront à se passer , c'est qu'elles retiendront chez elles , en les employant , les hommes qui s'expatrioient auparavant pour aller chercher , sur des navires étrangers , un service qu'ils ne trouvoient pas dans leur propre pays ».

## A L L E M A G N E.

*De FRANCFORT, le 28 Juin*

LES armemens des Puissances du Nord sont actuellement prêts & rassemblés dans le Sund, où ils n'attendent plus qu'un vent favorable pour mettre à la voile, & se répandre sur les mers où leur pavillon & leur commerce ont besoin d'une protection qui les fasse respecter. L'escadre Suédoise avoit appareillé le 23, & avoit salué l'escadre Danoise, lorsque le vent a changé & l'a contrainte de mouiller encore dans le détroit. On croit qu'il n'aura pas tardé à lui permettre de sortir. Le fait suivant peut se joindre à la suite de ceux qui prouvent aux Puissances neutres la nécessité de faire respecter leur pavillon.

« Le Patron Christian Klebs, écrit-on d'Hel-singor, rapporte qu'une frégate Angloise, un brigantin & un cutter de la même Nation, ayant rencontré, à deux milles sous Schagen, une frégate de guerre Suédoise, partie d'ici cinq jours auparavant, avec neuf bâtimens de sa Nation, qu'elle escortoit, le cutter Anglois a attaqué ces bâtimens, mais a été bientôt forcé de s'éloigner par le feu de la frégate Suédoise. Il se passe peu de jours que l'on ne voie de pareils excès se renouveler dans les mers du Nord. Dès que les représentations les plus sérieuses n'y remédient pas, il est tems, sans doute, d'employer la force ».

Selon quelques lettres de Vienne, il a été expédié à tous les Couvents des Etats

de la Maison d'Autriche , l'ordre de ne point recevoir de novices pendant l'espace de 10 ans ; on dit que l'Electeur Palatin doit donner aussi de pareils ordres aux Couvents de ses Etats.

Le Roi de Prusse a fait donner 300,000 écus au département militaire ; ils sont destinés à acheter la même quantité de blés que S. M. a fait tirer de ses magasins , pour le soulagement de celles de ses provinces qui ont souffert par la dernière gelée.

L'Académie Royale des Science & Belles-Lettres de Berlin a publié le Programme suivant.

La Classe de Philosophie spéculative propose , pour le prix de 1783 : *Quelle est la meilleure manière de rappeler à la raison les nations , tant sauvages que policées , qui sont livrées à l'erreur & aux superstitions de tout genre ?* — Celle de Mathématiques , pour le Prix de 1782 : *De déterminer la Courbe décrite par les boulets & les bombes , en ayant égard à la résistance de l'air , & de donner des règles pour connoître les portées qui répondent à différentes vitesses initiales , & à différens angles de projection ?* L'Académie exige de plus , que ces règles soient confirmées par des expériences & faciles à réduire en table , & des essais de ces tables. — Le Prix fondé par M. Eller , sera donné , en 1783 , à celui qui résoudra ces questions. 1°. *Quelles espèces d'herbes ou de plantes en général à destiner au bétail , fraîches ou sechées , sont les plus profitables dans chaque espèce de fonds ?* 2°. *Quelles d'entre ces espèces peuvent être facilement cultivées & le plus abondamment recueillies , sans que ces herbes ou plantes perdent rien de leur qualité nutritive .*

& en s'assurant d'un profit réel ? 3°. Quelles sont les règles à observer dans la culture de ces herbes ou plantes , relativement à la différence de leur nature & la différence du sol ?

### I T A L I E.

De *LIVOURNE*, le 25 Juin.

UN Courrier venant de Naples & qui a passé à Florence le 22 de ce mois , nous a appris que la Reine des Deux-Sicules est heureusement accouchée, le 18, d'un Prince, qui a reçu sur les fonds de baptême les noms de Joseph-Charles-Janvier.

Le 11 de ce mois on a encore effuyé pendant la nuit une secousse de tremblement de terre , mais elle a été moins violente que celles qui l'avoient précédée dans une partie de l'Italie. S. A. R. le Grand-Duc, a fait passer des sommes considérables dans les divers endroits qui ont souffert de ce fléau ; elles sont destinées au soulagement des Communautés qui ont été ruinées.

» On apprend du Duché d'Urbin , écrit-on de Florence , que dans la montagne nommée *Monte-Néro*, près de Cagli , il s'est fait , après un bruit épouvantable , une ouverture très-large , d'où s'est élevée une fumée qui a l'odeur du soufre. On ne peut attribuer ce phénomène qu'aux tremblemens de terre qui ont eu lieu depuis quelque tems , & qui se sont étendus jusqu'à Ancône , Sinigaglia , Rimini & autres places de l'Etat Ecclésiastique , le long de la mer Adriatique. Les mêmes secousses n'ont pas encore cessé à Cagli , & les habitans qui craignent d'être ensevelis sous les

ruines de leurs maisons, font obligés de tester dans la campagne sous des baraques. L'Eglise Cathédrale de cette Ville est tout-à-fait ruinée. Un Prêtre qui disoit la Messe, celui qui la servoit, deux autres Ecclésiastiques, & 23 personnes y ont malheureusement perdu la vie. Dans plusieurs autres endroits des districts de Pobiaco & d'Appecchio, on a éprouvé les plus grands dommages; on croit même que quelques places ont été englouties avec tous leurs habitans.

## ESPAGNE.

*De CADIX, le 20 Juin.*

On a fait sortir le 15 de ce mois les vaisseaux le *St-Pierre* & le *St-Jean-Baptiste* pour protéger la rentrée de la riche flotte de Buénos-Ayres. Le même jour le convoi pour Marseille appareilla; le *St-Damase*, vaisseau de ligne de ce port, l'a accompagné jusqu'à Malaga, à cause des risques qu'il eût pu courir au détroit, où l'on fait que des frégates ennemies sont en station à la pointe d'Europe.

On attend ici le Duc de Crillon, & M. Bux, Officier Suisse qui lui a été donné pour second. L'ordre qu'on a reçu de tenir prêts 7 vaisseaux de ligne, nous annonce qu'ils sont destinés à convoier les troupes qu'on embarquera au moment de leur arrivée, tout étant préparé pour les recevoir.

Le Conseil de Guerre chargé d'examiner la conduite de M. de Casatilly, lors de son

expédition à Buénos-Ayres , vient enfin de terminer ses séances ; & son jugement est à la décharge de cet Officier , qui reprenant son rang dans la marine , commandera ce port dans l'absence de D. Louis de Cordova.

Le convoi François pour les Antilles ne partira que vers la fin de la semaine prochaine. Quelques vaisseaux de registre destinés pour la Havanne & la Vera-Cruz , profiteront de son escorte & feront route avec lui.

Nous attendons à chaque instant des nouvelles de Pensacola ; l'arrivée de M. de Solano & des renforts qu'il conduisoit , ont dû accélérer la reddition de cette place.

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES , le 7 Juillet.*

LA dernière Gazette extraordinaire de la Cour n'avoit fait qu'ajouter à notre impatience de recevoir des nouvelles de l'Amiral Rodney , & à nos inquiétudes sur la nature de ces nouvelles ; depuis le 3 de ce mois , ces inquiétudes se sont confirmées par les avis divers que l'on a reçus , & par le silence du Ministère qui n'a pas entrepris de les détruire ; ceux qui se sont empressés de publier *extraordinairement* , que l'Amiral Hood , avec 14 vaisseaux qui lui restoit après son combat avec M. de Grasse , avoit fait tous ses efforts pour engager le Com-

( 40 )  
mandant François , qui en avoit 24 , à tenter de nouveau la fortune de la guerre , n'osent pas s'exposer à démentir aujourd'hui le bruit généralement répandu , que ces 24 vaisseaux qui ont fui devant 18 , & qui n'ont pas voulu se mesurer avec 14 , ont entrepris de nous enlever une de nos conquêtes & en sont sans doute maîtres actuellement. C'est ainsi que nos papiers du 5 & du 6 s'expriment sur cet événement.

» L'Amirauté a reçu le 3 de ce mois , à 3 heures du matin , des dépêches de l'Amiral Rodney , sur lesquelles , pendant tout le jour , elle a gardé le silence le plus absolu ; voici ce qu'on a pu en apprendre des amis du ministre. — Les François aux ordres de M. de Grasse , maîtres de la mer , depuis leur combat avec Sir Samuel Hood , ont attaqué Sainte-Lucie , où ils avoient débarqué mille hommes , qui furent repoussés avant que le reste des troupes pût mettre pied à terre. Après cette première tentative , ils en firent une nouvelle dans une autre partie de l'Isle , où ils débarquèrent 2000 hommes ; mais on se flatte que le Colonel Saint-Leger , qui commande dans l'Isle , où il y a plus de mille hommes de vieilles troupes , tiendra ferme , parce qu'immédiatement après le combat naval , Sir George Rodney lui avoit fait dire de ne point rendre l'Isle en cas d'attaque , attendu qu'il iroit à son secours pour le dégager. — Voilà tout ce que l'on fait de ces dépêches ; mais comme le Gouvernement a cherché avec tant de soin à dérober la connoissance de la vérité , qu'on ne remarque pas dans ses créatures & ses émissaires cet air d'empressement & de joie qui étincelle dans leurs yeux , lorsqu'ils ont à publier l'apparence d'une nouvelle qui n'est pas très-mauvaise ,

on craint sérieusement que les choses ne soient pires qu'on ne l'a dit ; & le soir même du 3 , on se disoit confidemment à l'oreille , que Sainte-Lucie étoit prise. Cet événement prouve la supériorité des François aux Indes Occidentales , & confirme trop malheureusement la réflexion qu'avoit suggérée la lecture de la dernière gazette extraordinaire ; que l'ennemi n'avoit pas fui , comme on cherchoit à le faire croire.

On ne voit dans la promesse que Rodney a faite au Colonel Saint-Léger de venir le délivrer , qu'une fanfaronade qui ne peut en imposer. Après l'échec qu'a reçu l'Amiral Hood , dont plusieurs vaisseaux désarmés n'ont pu être assez tôt ni assez bien réparés pour les exposer à un nouveau combat , peut-il , doit-il tenter de chercher un ennemi victorieux ? il est vraisemblable que M. de Grasse ne demande pas mieux que de renouveler le combat ; que l'attaque de Sainte-Lucie a été entreprise pour engager Rodney à sortir des ports où son escadre est réfugiée ; si elle y est restée , Sainte Lucie est perdue pour nous ; si elle ose paroître , il est douteux qu'elle sauve cette Ile , & très à craindre qu'elle soit détruite.

Dans l'incertitude alarmante où nous sommes , on regrette amèrement qu'on n'ait pas envoyé à l'Amiral Rodney des renforts dont il a un si grand besoin.

» Si l'avis du Lord Germaine eût été suivi ; dit un de nos papiers , l'Amiral Digby auroit été détaché de la grande flotte avec 7 ou 8 vaisseaux de ligne aussi-tôt après le ravitaillement de Gibral-

tar, & il auroit été renforcer l'escadre de la station des Isles. Les vaisseaux auroient pu être aisément approvisionnés en mer; & il étoit si avantageux de prévenir les François dans cette partie du monde, que le Lord Germaine ne doutoit pas que son projet ne fût adopté sur le champ. Cependant le Lord Sandwich s'y est formellement opposé, & Digby est encore en Angleterre. Nous ne nous étendrons point sur ce qui peut en résulter; mais nous pouvons annoncer que quand même le Lord Germaine vivroit comme Parr jusqu'à 150 ans, il auroit beau prendre les mesures les plus efficaces pour terminer la guerre Américaine, il n'y parviendra jamais tant que la Marine ne le secondera pas comme il convient. Cette opposition de sentiment a fait naître de la froideur entre lui & le Lord Sandwich, & il y a toute apparence qu'elle durera long-tems.

L'état des affaires aux Isles exige de prompts renforts; mais quoi qu'on fasse ils n'arriveront jamais à tems; M. de Grasse a eu devant lui les mois de Mai & de Juin pour faire une campagne très-active; elle est finie actuellement, & les renforts dont on a besoin aux Antilles sont encore en Europe; lorsqu'ils partiront, les François peuvent en envoyer de leur côté pour maintenir leur supériorité, & ils arriveront toujours à tems pourvu qu'ils arrivent à la fin de l'hivernage, c'est-à-dire, au commencement d'Octobre. Mais quels sont les vaisseaux que nous enverrons? La destination de Digby sera peut-être changée, & comme son escadre est prête, on la fera partir pour les Isles; mais dans ce cas que deviendront

nos plans pour la campagne sur le Continent.

« On est d'autant plus impatient de voir partir pour l'Amérique l'escadre de Digby, lit-on dans nos papiers d'hier, que l'on est informé qu'il règne d'inquiétantes divisions dans celle d'Arbutnot depuis le combat du 16 Mars. Les matelots de différens vaisseaux s'accablent d'injures & en viennent aux coups par-tout où ils se rencontrent. La chaloupe du *Robuste* a livré combat à celle du vaisseau Amiral, dans une distribution de charbon, sous le prétexte que les plus braves doivent être servis les premiers. On sait aussi que le Capitaine du *Robuste* avoit de rage déchiré sa commission, & qu'on n'avoit pas obtenu sans peine qu'il reprendroit son service. Cette escadre a appareillé de New-Yorck le 12 Mai, pour aller reprendre sa croisière devant Rhode Island. Le même jour, il est parti un renfort de troupes aux ordres du Colonel Robertson, pour l'armée d'Arnold, qui sera bientôt, à ce qu'on espère, l'armée de Cornwallis en Virginie ».

On assure que les Lords Cornwallis & Rawdon ont écrit au Gouvernement & à leurs amis particuliers, des lettres qui présentent le tableau le plus fidèle de la situation des affaires dans les deux Carolines; ils déclarent l'un & l'autre de la manière la plus précise, qu'ils ont été grossièrement trompés. On leur a toujours voulu persuader qu'ils trouveroient un plus grand nombre d'amis dans cette partie de l'Amérique, que dans toute autre province; mais à leur grande surprise, ils n'y ont trouvé que des ennemis ou des indifférens dont ils

n'ont pu tirer la moindre information. Il est vrai que Cornwallis est parvenu à se faire un passage dans l'intérieur des terres ; mais cela n'empêche point que les Américains ne soient toujours les maîtres du pays , à l'exception du terrain qui est occupé par les troupes du Roi.

Dans cet état des choses , les renforts en vaisseaux ne sont pas moins nécessaires dans l'Amérique septentrionale que dans les isles ; on ignore s'il sera changé quelque chose aux premières dispositions faites pour la destination de Digby ; le Lord North a fait payer le premier de ce mois à la trésorerie le reste des sommes octroyées pour la Barbade ; cet argent doit partir avec la flotte pour les isles qui sera sous le convoi de l'Amiral Digby & qui s'en séparera à une certaine hauteur ; s'il n'a pas ordre de l'accompagner. S'il va dans l'Amérique Septentrionale , il y portera une amnistie générale qui y sera publiée à son arrivée à New-Yorck , pour tous les Américains qui cesseront de porter les armes contre leur Souverain , & d'être engagés dans la rébellion. On ne prévoit pas que cette amnistie fasse plus d'effet que les précédentes qu'on a trop multipliées pour ne pas juger qu'elles sont inutiles. On n'en publie ailleurs que lorsqu'on voit les sujets disposés à en profiter ; les nôtres n'ont pour objet que celui de les tenter , & elles ne le remplissent pas. Les proclamations sans nombre de Clinton & de Cornwallis ont

prouvé que nous avons peu de partisans en Amérique ; & celle que le premier publia le 10 Avril dernier pour ramener les déserteurs sous leurs drapeaux, annonce combien la désertion est fréquente parmi nos troupes.

Quoiqu'il en soit de la destination de l'Amiral Digby, ce n'est qu'avant-hier qu'il a pris congé du Roi, & ce n'est qu'aujourd'hui qu'on croit qu'il part enfin pour Portsmouth ; le Prince William Henri doit toujours s'embarquer sur son escadre. S'il va dans l'Amérique septentrionale, il est à présumer qu'il n'y conduira pas tous les vaisseaux qu'il prend avec lui, & qu'il s'en séparera une partie qui iront joindre l'Amiral Rodney qui en a besoin, & à qui on n'en peut fournir qu'en affoiblissant le renfort destiné à New-Yorck, où l'on conservera ceux qui y sont déjà, quoique plusieurs aient grand besoin de revenir en Europe pour s'y réparer.

Toutes les nouvelles préparent à apprendre bien-tôt celle de la perte de Pensacola. Les lettres de la Caroline portent que tous les habitans de Mobile & de Pensacola se sont réfugiés à St-Augustin dans la Floride.

Nos affaires dans l'Inde paroissent dans l'état le plus désespéré, & la méfintelligence qui règne parmi les Chefs de nos établissemens & les Commandans de nos troupes, n'est pas propre à les raccommoder. Nous avons déjà dit un mot de ce qui se passe

dans ces contrées ; nous y joindrons les détails suivans.

Le 2 Juillet il est arrivé un Exprès de l'Inde, dont les dépêches sont datées du mois de Février. Elles n'apprennent rien de nouveau, quant aux opérations d'Hyder Aly, mais il s'en faut qu'elles dissipent nos inquiétudes sur ce qu'il faut en attendre, & sur le danger où est le Carnate. Elles nous expliquent le motif qui a déterminé le Chevalier Edouard Hughes à partir de Madras le 17 Octobre pour aller à Bombay, motif que nous ne pouvons point comprendre vu la situation critique où étoit alors la côte de Coromandel. Il y est dit que les vaisseaux n'étoient pas en assez mauvais état pour avoir un besoin immédiat de carène, & qu'aucun intérêt ne l'appelloit à Bombay qui pût être mis en comparaison avec celui de la défense de la côte de Coromandel. Mais le vrai motif de ce départ a été une petite pique entre l'Amiral & le Conseil de Madras, à laquelle les deux parties sont également blâmables de s'être tenues, au préjudice des vrais intérêts de la Compagnie. Le Chevalier Hughes vouloit qu'on le priât de rester, & le Conseil n'entendoit point devoir lui faire cet honneur. — Il peut résulter de ce départ que les François exécutent sans opposition un débarquement en faveur d'Hyder Aly, & cela est d'autant plus à craindre qu'ils ont à l'Isle de France les forces suffisantes ; nous n'avons donc plus d'espoir que dans la vigilance & dans les ressources du Chevalier Coote, tant contre les François que contre Hyder Aly. Mais si les François débarquent & se joignent à Hyder, nous serons chassés inévitablement du Carnate. — On apprend aussi que pour détourner ce coup, nous avons offert aux Marattes des conditions très-humiliantes pour nous, & entr'autres de leur livrer le fort de Bassem que nous venons de prendre sur Hyder. Mais les Ma-

rattres ont reçu ces offres avec hauteur, & ont pris du tems pour répondre. — Les mêmes dépêches nous apprennent que le fils d'Hyder est en possession de Pondichery, & qu'il y a élevé l'étendard de son pere. On se plaint d'une grande disette d'argent dans les trois Présidences, de Bengale, Madras & Bombay, & il eût manqué absolument à Madras, si le Chevalier Coote n'y avoit point apporté cent quinze lacs de roupies de Bengale.

On parle toujours de paix, & on assure que des politiques du plus haut rang iront pendant la vacance du Parlement passer quelques mois à la Haye, à Paris & à Madrid, pour s'occuper de cet objet important; il seroit bien intéressant pour nous de réussir dans cette négociation importante. On fait ce que nous coûte cette campagne; la peine avec laquelle nous avons trouvé les fonds nécessaires, nous doit faire craindre de nous procurer difficilement ceux de l'année prochaine. Le Lord North n'aura point de Chartres à renouveler. Celle de la Compagnie des Indes & celle de la Banque sont une affaire finie. La dernière n'a pas eu le suffrage général. M. Hartley dans l'ouvrage qu'il a publié sur le renouvellement de cette Chartre, a prouvé que l'on avoit fait un marché défavorable à l'Etat. Nos Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici le *P. S.* de cet ouvrage.

« Dans le cours de cet ouvrage, dit-il, j'ai évité tous les calculs compliqués & me bornant à évaluer en gros l'estimation du renouvellement de la Chartre de la Banque, je ne suis entré dans aucuns détails spécifiques. Après avoir ainsi fait

connoître l'objet principal de la question d'une manière suffisante pour être également entendu de toutes les classes des lecteurs, j'ai cru devoir ajouter ce postscriptum pour vérifier l'évaluation générale par des calculs détaillés. Ce travail ainsi détaché du corps de l'ouvrage servira de preuves aux faits qui y sont énoncés sans en embarrasser la marche. — J'ai dit en premier lieu que les Actions de la Banque étoient à 50 pour cent au-dessus des 3 pour cent ordinaires, & dans la supposition que la Chartre ne fût pas renouvelée, je n'ai porté la baisse qu'à 30 pour cent au lieu de 50 pour cent, qui est la baisse qu'elles devroient naturellement essayer si le capital entier de la Banque n'étoit plus que sur le pied des 3 pour cent ordinaires. Mais il y a une portion de la propriété de la Banque dans les fonds, consistante dans les sommes de 3,200,000 liv. & de 500,000 liv. faisant ensemble 3,700,000 liv., laquelle, en vertu des conditions des renouvellemens en 1742 & en en 1764, doit être remboursée au pair lorsque le Parlement jugera à propos de retirer la Chartre. Cette portion de propriété ne peut donc point souffrir une plus grande perte que la différence qui est entre la prime qu'elle porte à présent & le pair de 100 livres, puisqu'elle ne peut pas tomber au-dessous de ce pair. Mais la portion restante des propriétés de la Banque dans les fonds nationaux laquelle monte à 7,986,000 liv. (car la dette totale de l'Etat à la Banque se monte à 11 686,000 liv.) peut souffrir une perte beaucoup plus considérable. Or, cette dernière somme étant sujette au même discrédit que les 3 pour cent ordinaires, elle peut, à la cessation de la Chartre, tomber au niveau des 3 pour cent, c'est-à-dire, que de la prime qu'elle porte à présent au-dessus du pair, elle peut tomber à 58 liv. ce qui fait 42 pour cent au-dessous du pair. Ces pertes combinées ensemble

font un objet de plus de 30 pour cent sur le capital. — On pourroit dire ( & cela est en effet très-vrai ) qu'en vertu de l'obligation où est le Gouvernement de rembourser au pair à la Banque la susdite somme de 3,700,000 liv. tandis que les 3 pour cent ne font qu'à 58 liv. le Gouvernement feroit , en passant le marché à une autre Compagnie , une perte de 1,556,000 liv. Mais j'ai déjà pourvu à cette perte , en ne portant la baisse supposée qu'à 30 , au-lieu de 50 pour cent , à quoi il auroit fallu la porter , si la totalité des propriétés de la Banque dans les fonds eût été sur le même pied que les 3 pour cent ordinaires. En conséquence , en mettant un million & demi pour le prix du nouveau marché , j'entends que cette somme seroit donnée à l'Etat , outre & par-dessus la somme de 1,556,000 liv. nécessaire pour remonter au pair de 100 liv. les susdites 3,700,000 liv. réduites dans l'état actuel du crédit à 58 liv. — Cette considération est un argument de plus contre la précipitation avec laquelle on vient de refaire le renouvellement de la Charte de la Compagnie subsistante , c'est-à-dire six ans avant son expiration , & dans un moment où les fonds publics sont tombés si bas. S'il arrivoit , en quelque moment , d'ici à l'année 1786 , temps où devoit expirer la Charte de la Banque , que les fonds publics remontassent au même point où ils étoient avant la guerre , cette somme de 1,556,000 liv. que l'Etat commenceroit par perdre en donnant le marché à une autre Compagnie , se trouveroit , vû la baisse faite des 3 pour cent , n'être plus que d'environ 450,000 liv. ce qui n'est pas , à beaucoup près , le tiers de 1,556,000 liv. Cependant , dans l'estimation actuelle , cet article est compris dans la réserve susdite de 20 pour cent , qui reste en retirant seulement la baisse supposée de 30 pour cent , d'une différence totale de plus de 50 pour cent.

entre le prix des actions de la Banque & celui des 3 pour cent. — On peut, pour rendre la chose encore plus claire, faire la supposition suivante : si l'on proposoit dans l'état actuel des fonds de transporter la Chartre de la Banque à quelque nouvelle Compagnie propriétaire de 11,686,000 liv. dans les 3 pour cent, somme à laquelle se monte la propriété actuelle de la Banque dans les fonds publics, on demanderoit à ces nouveaux Actionnaires : Combien votre capital de 11,686,000 liv. dans les 3 pour cent, vaut-il actuellement, l'action de 100 liv. étant à 58 livres ? — La réponse seroit que ce capital ne vaut pas plus de 6,777,000 liv. — Si cette nouvelle Compagnie en prenant le marché, obtenoit tous les privilèges de la Banque actuelle, combien vaudroit alors ce capital ? — La réponse seroit : — Précisément ce que vaut le capital actuel de la Banque ; savoir, 10,780,000 liv. portant une prime de 110 liv. pour chaque cent livres, ce qui feroit monter ledit capital à 11,858,000 liv. Il est donc très constant qu'une propriété dans nos fonds n'excedant pas actuellement 6,777,000 liv. seroit convertie en une valeur de 11,858,000 liv. au moyen de l'obtention de la Chartre de la Banque. Or quel seroit le profit de cette Compagnie par ce marché ? Il seroit de 5,080,000 liv. La division de ce profit pourroit se faire de la manière suivante.

Pour rendre à l'ancienne Banque,  
sur le pied de 100 liv. l'action, un  
capital de 3,700,000 liv. l'action étant  
à 58 liv.

1,556,000 l.

Deduez cette somme du profit  
ci-dessus porté à 5,080,000 livres, il  
restera une valeur de

3,524,000

Sur ce profit, le Gouvernement  
prendroit moitié comme le prix du

marché ; ce qui feroit pour l'Etat un gain de

1,762,000

Et il resteroit à la nouvelle Compagnie un profit de

1,762,000

La différence entre le prix résultant de ce calcul comparé avec le prix de 1,617,000 liv. provient de cette circonstance ; savoir que, dans le premier calcul, j'ai porté la baisse supposée à une somme ronde de 30 pour cent, pour ne point renfler les objets. Mais, d'après un calcul très-exact, il paroît que cette baisse est d'un peu plus que de 30 pour cent. Enfin, la réserve ci-dessus de 20 pour cent, sur 50 pour cent, est plus que suffisante pour balancer la perte entre 3,700,000 liv. à 58 pour cent, & la même somme au pair de 100 livres.

Nous avons parlé de la requête des prisonniers de guerre Américains, présentée à la Chambre haute & basse les 18 & 19 du mois dernier ; elle donna lieu à une discussion assez singulière dans la première. Le Duc de Richmond se plaignit de ce qu'on distribuoit moins de pain aux Américains qu'aux François, aux Hollandois & aux Espagnols. Le Lord Sandwich répondit que les Américains *mangeant moins de pain que les François & les autres, il étoit inutile de leur donner la même ration.* On croiroit que cette observation n'est qu'une plaisanterie, elle fut faite sérieusement ; & c'est une attention qui a échappé jusqu'ici dans les comptes de la dépense des prisonniers, de les distinguer en carnivores & en frugivores.

On assure qu'à l'exemple de M. Fullarton, ci devant Secrétaire de l'Ambassade de France à Paris, M. Thompson, Secrétaire du Lord Germaine, va lever un régiment, dont il sera Colonel, & qui ne sera pas plutôt complet qu'il se rendra en Amérique pour y défendre tout-à-la-fois par sa plume & par son épée, les possessions que notre Cour a intention d'y conserver.

Le navire le *Five-Friends*, Capitaine Floyd, est parti de Plymouth le 3 de ce mois, avec des dépêches pour l'Amiral Darby, dont la croisière nous inquiète depuis que nous savons les François sortis de Brest & supérieurs en nombre.

Hier il est arrivé chez M. de Simolin des dépêches de l'Ambassadeur de Russie à la Haye, & peu après ce Ministre a eu un entretien avec le Lord Hilsborough; la veille, on avoit expédié pour la Russie, le Portugal & la Hollande, des dépêches qui avoient passé au grand sceau.

« Notre commerce, écrit-on de London Derry, est presque anéanti; un essaim de corsaires François moleste notre côte; & nos navires ne peuvent mettre à la mer sans le plus grand danger d'être pris. Nous n'avons point de vaisseaux pour les protéger. — L'équipage d'un corsaire ayant débarqué dernièrement près de Carrig-Feigus, a pillé les habitans, & enlevé beaucoup de bétail. Nos Négocians viennent de prendre la résolution d'équiper quelques corsaires pour protéger leur commerce & balayer la côte. Il est à souhaiter qu'ils se hâtent de la mettre à exécu-

tion , & sur-tout qu'ils ne perdent pas de tems , sans quci cette protection deviendra nulle , faute de bâtimens à protéger «.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES , le 17 Juillet.*

LL. MM. & la Famille Royale signèrent le premier de ce mois le contrat de mariage du Marquis de Gaulaine , avec Mademoiselle de Maleiffye , & le 3 celui du Prince de Tarente , avec Mademoiselle de Châtillon.

Monsieur a été indisposé & est parfaitement rétabli aujourd'hui ; deux saignées ont calmé les douleurs qu'il avoit éprouvées & qui avoient alarmé toute la Cour.

*De PARIS , le 17 Juillet.*

EN attendant les dépêches de M. de Grasse, toutes les nouvelles reçues de divers côtés confirment les avantages remportés par ce Général à son arrivée à la Martinique. C'est par l'Angleterre que nous en avons eu le premier avis; c'est delà que nous en tenons une confirmation. La Cour de Londres a reçu des lettres de ces parages , & le bruit général , à leur arrivée , étoit qu'elles annonçoient le débarquement de 2000 hommes de nos troupes à Sainte-Lucie. L'Amiral Rodney prévoyant que les premiers coups que nous porterions tomberoient sur cette Isle , avoit envoyé un

message au Colonel Saint-Léger, qui y commandoit, avec injonction de tenir bon, & de ne pas se laisser intimider par nos grandes forces, parce que dans quelques jours il seroit en état d'aller à son secours & de le dégager. Nous nous attendions en Europe à cette attaque de Sainte-Lucie; c'étoit la première opération que M. de Bouillé se proposoit d'entreprendre. Cinq à 600 hommes ne pourroient être forcés sur le Morne de la Vigie, fussent-ils attaqués par 5 à 6000, si l'on n'avoit pas des mortiers pour les foudroyer; il est vraisemblable que M. de Bouillé en est pourvu, & qu'à cette heure Sainte-Lucie est à nous; car la fanfaronade de Rodney n'est faite que pour le peuple Anglois; loin qu'il puisse chercher à secourir le Colonel St-Léger, il doit être occupé lui-même à trouver un asyle où il puisse mettre les restes de sa foible escadre en sûreté. Elle a été très-maltraitée, malgré la relation de *mémoire* donnée dans la Gazette extraordinaire de Londres; & les nouvelles entreprises de M. de Grasse annoncent une victoire antérieure, qui le met en état de ne pas craindre d'opposition par mer. Le rapport des vaisseaux Hollandois arrivés à Flessingue sur un navire Parlementaire; la déposition d'un nouveau corsaire Américain entré à Brest, sont conformes; il s'agit toujours de vaisseaux pris, d'autres coulés bas ou totalement désemparés; mais ces détails, tous satisfaisans qu'ils sont, ne sont

point encore ministériels ; les dépêches de M. de Grasse ou de l'Amiral Hood nous en fournissent de plus authentiques ; on ne pense pas que le premier écrive en France avant d'avoir achevé ses opérations. Arrivé le 28 Avril , il a eu jusqu'au mois de Juillet pour les continuer. A cette époque l'hivernage commence aux Antilles , & force toutes les flottes à rentrer dans leurs ports jusqu'à la fin de Septembre. M. de Grasse nous enverra sans doute le détail de toute sa campagne ; ce détail est vraisemblablement parti actuellement , & nous le recevrons dans le mois prochain. En attendant qu'il arrive , on ne sera pas fâché de trouver ici une lettre particulière sur son combat près de la Martinique ; c'est le Capitaine du corsaire Américain arrivé à Brest le 27 du mois dernier , qui l'a remise à M. Hector. On la croit du Maître de l'équipage du vaisseau de l'Amiral Hood ; elle est adressée à un nommé François-David Plumb , de Darmouth ; sa naïveté la rend précieuse.

» Je vous écris avec la plus grande douleur ; parce que tout est perdu. Il n'est pas possible de s'imaginer qu'on pût faire croiser une flotte de 18 vaisseaux pour en intercepter une de 24 , escortant 2 ou 300 voiles. Notre premier Père Adam lui-même n'auroit jamais pu avoir ce projet ; comment se peut-il qu'un Amiral Anglois l'ait eu seulement pendant une demi-heure dans la tête. M. de Grasse arriva le 28 Avril au Fort-Royal ; le 29 , il fit sortir quatre vaisseaux pour nous reconnoître ; & le 31 , il vint , au point du jour ,  
avec

avec 24 vaisseaux & l'avantage du vent, nous attaquer. Nous avons soutenu le combat pendant trois heures trois quarts. J'ai vu six de nos vaisseaux très-désembarés qui tombèrent sous le vent. Le *Centaure*, de 74 canons, s'est battu pendant trois heures contre trois vaisseaux François, qui l'ont si fort maltraité, que je doute qu'il puisse rentrer. Toute la flotte étoit perdue, si nous n'avions pas fait vent arrière pour gagner Saint-Cristophe, où nous sommes arrivés avec 7 vaisseaux. Je ne sais pas ce qu'est devenu le reste. Pour finir, nous sommes complètement battus, notre pauvre vieille Angleterre touche à sa fin, & je ne doute pas qu'une grande partie de nos Isles tombe au pouvoir de l'ennemi.

Le Capitaine Américain qui avoit pris l'avis Anglois, a déclaré qu'il avoit mis l'Officier Anglois à bord d'un navire neutre, & expédié le bâtiment pris à Boston. On n'a pas généralement approuvé sa conduite. Il n'a fait au reste que son métier de Corsaire, dont la devise est; *l'argent d'abord & la gloire après*. Le Capitaine Smith pressé de donner à la Cour de Londres les nouvelles dont il étoit porteur, lui aura promis tout ce qu'il aura demandé, & il n'est pas étonnant qu'il ait été rançonné.

» On mande de Portugal, écrit-on de Bayonne, que le 19 Juin dernier, la *Minerve*, frégate Angloise, mouilla dans le Tage. Elle avoit touché aux Isles du Cap Verd, où elle avoit été instruite de la rencontre & du choc des deux escadres destinées pour l'Inde. Elle n'a pas donné sur cette affaire des détails plus instructifs, que ceux qui sont venus d'Angleterre, si ce n'est que Jonhstone

21 Juillet 1781.

f

attaqua le premier ; & fut si maltraité qu'il fut obligé de se réfugier sous le canon du Fort. Toutes les lettres écrites au Commerce , conviennent de ces faits ; & nous avons été étrangement surpris de lire le contraire à l'article de *Lisbonne*, dans la gazette de Madrid , que nous recevons aujourd'hui ( 3 Juillet ), il faut que cette note ait été fournie au Gazetier par des personnes prévenues ou mal instruites. Le rapport des Négocians qui ont interrogé l'équipage de la *Minerve*, est moins suspect & plus véridique. — L'armement de Cadix doit être sous voile cette semaine. Quelques personnes le croient destiné pour Gibraltar , parce qu'elles s'imaginent que s'il doit tomber sur Minorque, il étoit plus naturel de le faire sortir de Barcelone ; cette raison seroit bonne si la Cour d'Espagne n'avoit pas cru devoir donner le change à l'ennemi ; & en général bien des gens croient ici, comme à Madrid , que c'est Mahon qu'on va attaquer «.

Il se confirme de toutes parts que sur la côte de Coromandel , sur celle de Malabar , les Indiens font une guerre implacable aux Anglois qu'ils égorgent impitoyablement. Toutes les lettres de Constantinople portent qu'Hyder-Aly s'est emparé de Madras , & que cette conquête importante lui a été facilitée par de bons Artilleurs François & par 3000 Européens qu'il a dans son armée. Si cela est , il est à présumer que le détachement de l'isle de Bourbon s'est joint à Hyder-Aly , & que M. d'Orves a battu la place par mer. Ces nouvelles arrivent de tous les côtés à Constantinople , où l'on paroît ne pas la révoquer en doute.

« Depuis le 18 Juin jusqu'au 24, écrit-on de Marseille, il est entré dans ce port 11 bâtimens, au nombre desquels sont les corvettes du Roi la *Fleche* & la *Sardine*. On nous écrit de Cadix que notre dernier convoi destiné pour les Isles de l'Amérique, est arrivé dans ce port après avoir passé le Détroit, à l'exception de quatre ou cinq navires, qu'on assure avoir fait voile pour leur destination. Nous apprenons aussi de Malte qu'il y est arrivé 26 voiles de notre convoi, venant de Syrie, & qu'on y en attend encore trois ou quatre, qui compléteront le nombre de navires dont il doit être composé ».

Nos Lecteurs n'ont sans doute pu lire sans attendrissement les détails de l'incendie qui a réduit en cendres la petite ville de Lucé dans le Maine (Voyez le *Journal du 23 Juin*). Plus de 150 familles plongées dans la plus affreuse misère forment un spectacle bien touchant pour les âmes sensibles; les personnes charitables qui voudront leur procurer quelques secours, sont priées de les faire remettre à M. Paumier, Notaire à Paris, rue St-Victor.

Parmi les inventions utiles faites depuis quelque tems, nous nous empressons d'annoncer celle de nouveaux fourneaux économiques & portatifs pour la cuisson des alimens, & dont l'usage réunit l'économie à la plus grande commodité.

« Le sieur Nivert, d'une santé délicate, & cuisinier, pour se mettre à l'abri des accidens auxquels l'expose fréquemment la vapeur du charbon, a imaginé un Fourneau portatif, composé

d'un foyer , avec un tuyau de cheminée , pour donner issue à la fumée , & d'une cuvette ou bassin de cuivre étamé , surmonté d'un couvercle de fer ou de cuivre , qui s'adapte juste à cette cuvette. On y place des bocaux ou vaisseaux de verre , dans lesquels on met les alimens qu'on veut faire cuire , & on enferme le tout. On allume une lampe dans le foyer ; l'effet de la chaleur qui en résulte , & dont le degré est celui de l'eau bouillante , est tel , qu'au bout du temps ordinaire pour la cuisson , les alimens s'y trouvent parfaitement cuits dans leur propre jus , sans aucune addition d'eau ou de bouillon , à moins qu'on ne veuille y faire le pot-au-feu , ou y cuire des substances sèches & farineuses , telles que du riz. On conçoit de quelle utilité , de quelle commodité peut être un pareil fourneau , pour l'apprêt des alimens , dont la cuisson n'exige ni entretien de feu , ni soin , ni dépenses , ni attention , & qu'on peut abandonner , soit dans unâtre de cheminée , soit dans une cour , toujours avec la certitude qu'ils seront cuits au point convenable. En général , il faut une heure ou une heure & demie pour la volaille , le veau , le gibier , &c. , embarras dont on est encore dispensé par les lampes que l'auteur fournit. On doit ajouter que ce Fourneau est construit de manière qu'il est fermé avec une clef qu'on emporte avec soi. ~~Il~~ satisfait au goût & à l'économie du public , on les fait faire de différentes matières , de différentes formes & de différentes grandeurs. Les plus ordinaires ont un pied carré & pèsent dix à douze livres au plus. Par leur moyen , on peut faire servir , en quelque endroit que ce soit , sans être auprès & sans embarras , avec des vases convenables , trois entrées , ou bien soupe & bouilli , & deux entrées en même-tems , pour quatre ou cinq

personnes au moins. Le prix des Fourneaux & des Vases est proportionné à leur matière. M. Niverny demeure *rue & vis-à-vis le Cherche-midi, Fauxbourg Saint-Germain, Maison de M. Dumas, à Paris.*

Les médailles d'or que distribue chaque année l'Académie Royale de Chirurgie aux élèves de l'Ecole-pratique, ont été remportées le 7 Mai dernier, par MM. Alexis Boyer, d'Uzerches, Diocèse de Limoges; J. Jossain de Saint-Hilaire, de Talmond, Diocèse de Luçon; Louis-Antoine Follet, de Fresnoy, Diocèse de Beauvais; Barthélemy d'Arimajou, de Benquet, Diocèse d'Aire. Les médailles d'argent ont été obtenues par MM. Jean-François de Misit, de Quimper; Victor Dumas, de Séfnette, Diocèse de Grenoble, & Jean-Baptiste Freson, de Digne.

» Le 20 Juin, à deux heures après-midi, écrit-on de St-Amour en Franche-Comté, il s'est élevé un orage violent sur une haute montagne au couchant du village de Vesoles, Balliage d'Orgelet; la grêle, qui est tombée sur le territoire de Vesoles l'a couvert à la hauteur de 4 à 5 pieds; une pluie considérable l'a accompagnée; le vent du midi qui la pouffoit étoit si impétueux, qu'en moins de demi-heure les quatre hameaux dépendant de cette Paroisse ont été inondés, leurs territoires chargés de cailloux, sables & ravins, qui ont entièrement ruiné les récoltes, creusé les terres jusqu'au roc vif, & détruit les chemins. Ceux de Vesoles & Chenilla sont si dégradés, que de plusieurs années les habitans ne pourront réparer

leurs pertes ; la plupart sont sans subsistance pour eux & pour leurs bestiaux. Deux petits ruisseaux en pente sont devenus en un instant des torrens de 20 pieds de large , & ont porté leurs eaux à une semblable hauteur ; elles ont entraîné des pierres & des rochers d'une grosseur si énorme , qu'ils ont renversé à Vesoles 3 maisons , un moulin de 900 liv. de revenus , bestiaux , meubles , grains , nipes , &c. Deux autres maisons ont été renversées à moitié , & les matériaux en maçonnerie , les pierres de taille ont été entraînés avec plus de 200 pieds d'arbres ; 7 personnes ont été noyées ; on compte au nombre de ces infortunées victimes deux jeunes femmes enceintes ; l'une avoit pris dans ses bras son premier enfant , âgé de 7 mois , pour se sauver avec lui , lorsque sa maison s'est écroulée. Le Subdélégué de St-Amour s'est transporté aussi-tôt dans les villages maltraités pour constater la perte de leurs habitans & les secourir. Si des âmes sensibles vouloient faire quelques aumônes à tant de malheureux , elles sont priées de les adresser à M. Fluchon , Curé de Vesoles par Lons-le-Saunier & Moirans en Franche-Comté «.

On vient de nous faire passer de Strasbourg un avis bien intéressant pour les Médecins & les Chirgiens-Accoucheurs , s'il remplit en effet tout ce qu'il promet. Nous devons nous borner à l'annoncer , parce qu'il intéresse l'humanité ; c'est aux gens de l'art à l'apprécier.

« Le sieur Adorne , Marchand Physicien & Mécanicien à Strasbourg , fait des Mannequins pour les Démonstrateurs des Accouchemens , suivant les corrections indiquées par M. le-Professeur Sil-

( 127 )  
berling ; on n'y trouve pas seulement le diaphragme , les gros vaisseaux , l'aorte & la veine cave , les reins , les urtères , le rectum , la matrice , les ovaires & le vagin avec la vessie dans l'état de virginité , mais on peut encore ôter cette matrice , en mettre à la place une autre dans laquelle des cordes cachées , démontrent les diverses fibres de l'utérus , leurs mouvemens dans les douleurs de l'enfantement , avec un petit enfant à ressort qui expose tous les mouvemens naturels. Le corps du Mannequin est de bois , ou un véritable squelette , suivant qu'on le préfère. Le prix est de 20 à 25 louis. M. Adorne change ou répare les vieux Mannequins auxquels il fait les augmentations nécessaires. Il s'annonce aussi comme possesseur d'un secret bien important pour l'humanité ; c'est celui de guérir infailliblement toutes sortes d'hidropisies d'eau , pourvu que le malade n'ait point souffert déjà l'opération ; son secret agit sur les personnes de tout âge , en modérant la dose selon les tempéramens. Il a , dit-il , opéré la guérison de plusieurs personnes , depuis l'âge de 6 jusqu'à 60 ans , qu'il a traitées gratuitement à Strasbourg. Il offre de donner son secret pour cent louis , & pour constater son efficacité , il traitera un malade sous les yeux de celui qui voudra l'acheter ».

La lettre suivante ne peut qu'intéresser nos Lecteurs.

M. , votre Journal étant consacré à publier les actions de bravoure & de bienfaisance qui honorent l'humanité ; je erois devoir vous en présenter une , qui peut être mise en parallèle avec celle du brave Broussard de Dieppe , rapportée dans un de vos Numéros. Voici l'évènement malheureux qui y a donné lieu. — M. & M<sup>me</sup> de Montcamp ( M. de Montcamp est Lieutenant des Maréchaux de France ) s'embar-

quèrent à Lyon, sur le Rhône, le 15 Juin dernier, avec leur voiture. Vers les 10 heures du soir, en passant devant Vienne, le Patron qui les conduisoit n'apperçut pas un radeau qui flottoit, & que les conducteurs avoient négligé d'amarer. Par le choc du radeau, le bateau de M. & de M<sup>me</sup> de Montcamp fut mis en pièce, & leur voiture submergée. Ils y étoient renfermés. En 2 ou 3 minutes ils y furent entraînés entre deux eaux à plus de 40 toises du lieu de leur échouement. Leur perte étoit certaine, sans un Patron appelé Bonardel. Il arrivoit de Lyon. Il avoit reconnu le radeau; il l'avoit abordé. La légèreté de son batelet, & son adresse l'avoient sauvé. Il alloit l'attacher au port, & s'occuper de faire mettre en règle les Radiers, quand il entendit le bruit du bateau qui venoit de se rompre, & les cris des naufragés. Il vole à leur secours. Il rencontre d'abord le Patron, il le sauve sans retarder sa marche. Il arrive à l'instant où la voiture est ramenée sur l'eau par un effet qui tient du prodige. M. & M<sup>me</sup> de Montcamp en sortent en rompant les glaces, & restent suspendus aux portières. Bonardel avec un sang-froid admirable, conduit son batelet entre les deux brancards. Par cette manœuvre décisive, il soutient la voiture, il l'empêche de s'engloutir de nouveau. Les brancards deviennent, d'un autre côté pour son bateau, un point d'appui, qui doit l'empêcher de couler bas, si les trois personnes qu'il doit encore recevoir, se précipitent dedans sans précaution. Le succès répond à sa prudence. Il sauve l'un après l'autre, M., M<sup>me</sup> de Montcamp, & leur domestique. A peine s'est il dégagé des brancards, que la voiture disparoit. Il regagne ensuite heureusement le rivage, malgré la rapidité, les tourbillons de l'eau, & le poids de cinq personnes que son batelet contenoit avec peine. Il est reçu aux acclamations de cette Ville. On confond, dans

les témoignages de la joie générale, M. & M<sup>me</sup> de Montcamp avec leur libérateur, On les regarde com-  
 des êtres chéris du ciel. On procure aux premiers  
 les secours les plus prompts, & on les débarrasse  
 du volume d'eau qui les étouffoit. — J'ai eu l'hon-  
 neur, M. de dîner, à mon passage à Montelimart,  
 avec M. & M<sup>me</sup> de Montcamp. Je tiens d'eux ces  
 détails. J'ai vu à Vienne le Patron Bonardel; je  
 ne connois pas d'homme de sa profession plus inté-  
 ressant. Sa modestie, son désintéressement relèvent  
 encore son action. Cet honnête Patron est chargé  
 d'une nombreuse famille. Il a éprouvé plusieurs  
 malheurs qui l'ont ruiné. Il y a peu de tems que  
 sa maison fut entièrement brûlée. Je desire, M.,  
 que cette lettre parvienne, par votre Journal,  
 entre les mains des personnes bienfaisantes qui ont  
 fait récompenser le *brave homme*. Les Romains  
 accordoient une couronne civique à quiconque  
 sauvoit un citoyen. Bonardel a conservé à l'Etat  
 deux hommes de sa classe, un Officier de S. M.,  
 & sur-tout une belle Dame de vingt ans! . . . . Il  
 a plus fait qu'aucun Romain de ma connoissance.  
 Sous un règne heureux, sous des Ministres qui  
 distinguent les belles actions, il peut espérer une  
 récompense. La Renommée la publiera. Elle en-  
 couragera les Bateliers, sur nos rivières, à donner  
 des secours aux personnes qui pourroient se trouver  
 dans le même cas que M. & M<sup>me</sup> de Montcamp.  
 J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, CHASLON.

P. S. Dans cet événement, il n'a péri qu'un  
 Batelier.

La grossesse de la Reine, cet événement  
 si intéressant pour la Nation, a été annoncé  
 au Public. Le Roi a écrit, le 29 du mois  
 dernier, la Lettre suivante à l'Archevêque  
 de Paris.

« Mon Cousin , c'est avec une satisfaction infinie que je puis annoncer à mes Peuples l'heureuse grossesse de la Reine , ma très-chère épouse & compagne , parce que je la regarde comme une nouvelle preuve de la bénédiction que Dieu répand sur mon Royaume. La loi que je me suis faite de soumettre à sa providence tous les évènements qui peuvent m'intéresser , m'engage à vous faire cette lettre pour vous dire qu'il me sera très-agréable que vous ordonniez une *Collette* ou prière particulière pour la conservation de sa personne. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde ».

Le 15 de ce mois , l'Archevêque a donné un Mandement dans la forme suivante , qui a été publié le 15.

« Le Roi , mes très-chers frères , vient d'annoncer à ses Peuples l'heureuse grossesse de la Reine , & pénétré de reconnaissance pour cette nouvelle preuve des bénédictions que le Ciel répand sur son Royaume , il a recours aux prières de l'Eglise , afin d'obtenir la conservation des précieux jours de son auguste épouse. Empressons-nous de nous conformer à des intentions si pieuses & si respectables. De tout tems la nation Française s'est distinguée par-dessus tous les autres Peuples de la terre , par son attachement pour ses Souverains. Que ce sentiment doit nous paroître doux , & que nous devons aimer à le faire éclater dans une circonstance où il s'agit de demander au Ciel la conservation d'une Reine que ses grandes qualités nous rendent si chère , & qui fait le bonheur d'un Roi dont toute l'ambition est de rendre son peuple heureux & triomphant ? — A ces causes , nous ordonnons que dans toutes les Eglises de ce Diocèse , exemptes & non exemptes , il se dira tous les jours , aux Messes hautes &

basses , jusqu'à ce que la Reine soit accouchée, la *Collecte*, la *Secrette* & la *Post-communion*, prescrites dans le Missel & intitulées *pro muliere gravidâ*, y insérant suivant la rubrique, *Maria-Antonia-Josepha-Joanna, Regina nostra*; & nous exhortons les Fidèles de notre Diocèse à faire à cette même intention de ferventes prières, qu'ils accompagneront d'aumônes & de toutes sortes de bonnes œuvres «.

François-César le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Duc de Dondeauville, Comte de Tonnerre, Baron d'Ancy-le-Franc & de Montmirail, &c. Grand-d'Espagne de la première Classe, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du Corps de S. M., est mort le 7 de ce mois.

Charles-Philibert-Louis de Cardeval, Comte d'Havrincourt, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, est mort le 15 du mois dernier à Briare-sur-Loire.

Frère Jean de Badillac, connu sous le nom de *Frère Côme*, Feuillant, qui a si bien mérité de son siècle, par l'invention de son Lythotôme, & par tous les secours désintéressés qu'il a apportés pendant le cours d'une longue vie, aux personnes attaquées d'une des plus cruelles maladies qui affligent l'humanité, est mort le 8 de ce mois, chez les R. R. P. P. Feuillans de cette ville, dans la 79<sup>e</sup>. année de son âge.

On lit dans un Ouvrage réprouvé par le Gouvernement, page 222, » que M. le Comte de Jonfac, » Maréchal de Camp, commandoit à Lauterbourg, » lors du passage du Rhin par le Prince Charles, » qu'il n'avoit pas tenu plus d'un heure dans ce » poste essentiel, & qu'il avoit été mis au Conseil de » guerre, &c. « Il est absolument faux que M. le Comte de Jonfac, ni personne de son nom, ait jamais commandé à Lauterbourg. M. le Comte de Jonfac servoit alors dans la Gendarmerie & n'étoit pas même encore Brigadier.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui défend les ventes & marchés faits avec des gens de mer, pour des parts de prises, du 12 Juin 1781. Extrait des Registres du Conseil d'Etat. — » Le Roi étant informé qu'il se fait journellement dans les Ports des marchés usuraires pour les parts des Prises faites par les vaisseaux de Sa Majesté; que des Agioteurs, profitant de l'empressement que les gens de mer ont de recevoir de l'argent comptant, achettent à l'avance leurs parts des prises à des prix fort au-dessous de ce qu'elles auroient produit par le résultat de la liquidation: Et S. M. voulant faire cesser un abus aussi préjudiciable pour les équipages de ses vaisseaux, & même pour leurs familles qui sont frustrées par cet agiotage du bien-être que leur auroient procuré leurs parts de prises, si elles avoient reçu la totalité de leur montant. A quoi voulant pourvoir: OÙ le rapport, & tout considéré; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Officiers-mariniers & Matelots des équipages de ses vaisseaux, de vendre à l'avance leurs parts des prises; & à toutes personnes de les acheter ou de faire aucun marché qui y soit relatif, pour quelque cause ni sous quelque prétexte que ce puisse être; à peine d'être

tre punis sévèrement : Déclare S. M. de nul effet tous les marchés ou autres actes de ventes & cessions desdites parts de prises faits jusqu'au jour de la publication du présent Arrêt, sauf à ceux qui auroient quelques répétitions à former contre lesdits Officiers-mariniers ou Matelots, à se pourvoir par-devant l'Intendant de la Marine ou Ordonnateur du Département, pour y être par lui statué conformément aux Ordonnances. — Mande & ordonne S. M. à Monf. le Duc de Penthièvre, Amiral de France, aux Intendans de la Marine, Commissaires généraux des Ports & Arsenaux, Ordonnateurs, aux Intendans & Ordonnateurs dans les Colonies, aux Officiers des Amirautés & à tous autres qu'il appartiendra, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent Arrêt, qui sera enregistré au Greffe des Amirautés «.

Les numéros fortis au tirage de la Loterie Royale de France du 16 de ce mois, sont : 22 , 17 , 9 , 49 & 51.

*De BRUXELLES , le 17 Juillet.*

SELON les lettres de la Haye, la résolution prise le 2 de ce mois par les Etats-Généraux, au sujet du Prince Louis de Brunswick, n'a pas entièrement satisfait ce Prince, dont la délicatesse l'a fait insister sur la demande qu'il avoit déjà exigée de L. H. P., d'une recherche exacte & rigoureuse, d'après laquelle seule, il pouvoit se regarder comme lavé de toutes les imputations dont on l'avoit chargé. Les Etats-Généraux en conséquence ont arrêté le 4

de ce mois que cette réquisition seroit envoyée par les députés des provinces respectives, aux Etats leurs principaux, pour qu'ils fassent sur ce sujet les réflexions qu'ils jugeront convenables.

Ils avoient demandé dans leur Résolution du 2, si chaque province ne trouveroit pas à propos de faire chacune chez elle des réglemens pour réprimer les Auteurs, Imprimeurs & Distributeurs de libelles, semblables à ceux dont le Duc a eu lieu de se plaindre. La province de Gueldres est la première qui a jugé ces réglemens nécessaires; elle en a fait publier un en date du 4 de ce mois, portant amende de 1000 florins contre les Auteurs, Imprimeurs, Distributeurs ou Introduceurs d'écrits calomnieux contre le haut Souverain ou le Duc, ou autres personnes d'un moindre rang, & d'être punis arbitrairement suivant l'exigence des cas.

» L'ardeur & la promptitude avec lesquelles L. H. P. ont répondu au Duc de Brunswick, l'on dans une lettre d'Amsterdam, montrent que dans toutes les occasions elles ne mettent pas la même lenteur dans leurs délibérations. Nous désirerions qu'il y eût eu la même activité dans celles qui avoient pour objet nos armemens de mer. On assure que l'escadre du Texel ne tardera pas à mettre à la voile; le Vice-Amiral Hartzink est du moins parti le 30 du mois dernier de la Haye; mais il n'avoit pas emporté ses instructions puisqu'elles lui ont été envoyées à Haerlem où il les a reçues. Il faut

espérer que nos flottes se remonteront enfin sur les mers avec la distinction qu'elles avoient autrefois. La belle défense de la frégate la *Brielle*, prouve que la Nation n'a pas perdu son ancienne bravoure. Le Collège d'Amirauté de la Meuse a récompensé les Officiers & l'équipage de cette frégate ; les deux Lieutenans, MM. J. F. Van de Capelle, Otter-Guillaume Gaubens, ont obtenu une pension de 300 florins, & tous les autres Officiers, Soldats & Matelots ont reçu une gratification de 25 ; le Capitaine sera sans doute récompensé aussi d'une manière distinguée. On apprend de Flessingue que le corsaire le *Niet-Verwagt*, Capitaine Brown est rentré avec 15 rançons de 15 navires pêcheurs, dont il s'est emparé le 1er de ce mois, & qu'il a rançonnés pour 200 guinées chacun, à l'exception d'un seul qui se trouvoit un vieux navire appartenant à un pauvre homme, & pour lequel il s'est contenté de 100 guinées. Il auroit fait encore d'autres prises, si un vaisseau de guerre Anglois, qui venoit à lui sous pavillon Danois, ne l'eût obligé de se retirer.

Le Capitaine H. de Rook, commandant la frégate la *Concorde*, expédiée le 29 Janvier dernier de Lisbonne par le Comte de Byland, pour porter aux Indes occidentales la nouvelle de la rupture avec l'Angleterre, de retour le 24 Juin, a fait le rapport suivant de sa mission.

Le 7 Mars, il donna l'avis dont il étoit porteur à la Colonie de Surinam ; le 17, il arriva à la rivière de Berbice, & le lendemain il détacha le Lieutenant Zeegers avec une chaloupe à terre, pour porter le même avis au Gouvernement. Le Lieutenant revint avec la fâcheuse nouvelle que depuis huit jours cet Etablissement s'étoit rendu aux Anglois. Ayant remonté la Berbice & mis

pied à terre , M. Zeegers avoit trouvé la forteresse brûlée , ainsi que les maisons voisines , & tout ruiné de telle sorte , qu'il n'y avoit plus pierre sur pierre ; personne ne paroissant , il remonta encore la rivière pendant deux milles , & débarqua à la Plantation Ithaca , le Docteur Hobus lui apprit que le 7 ou le 8 , le Gouverneur avoit reçu des lettres d'Essequibo & de Demeray , qui lui annonçoient la prise de ces Etablissmens , ainsi que celle de Saint - Eustache & de Curaçao. ( Cette dernière heureusement ne s'est pas confirmée ) Le lendemain , il fit marcher 40 hommes vers la Forteresse qui est au bas de la rivière , pour en soutenir la garnison , qui ne consistoit qu'en un Lieutenant & douze soldats ; mais avant l'arrivée de ce détachement , un vaisseau de 36 canons avoit mis à terre à la pointe orientale , 40 hommes bien armés , qui avoient pris poste derrière le bois ; ensuite ce vaisseau , accompagné d'un cutter corsaire de 20 canons , s'étoit avancé & avoit battu la Forteresse pendant qu'on l'attaquoit par terre , & l'avoit forcée de se rendre. Après cela les Anglois remontèrent la rivière , ravagèrent , brûlèrent & détruisirent la plupart des Plantations. Ce vaisseau de 36 canons étoit encore dans la rivière , & à peu de distance. Le Lieutenant Zeegers ne voulant risquer ni sa chaloupe ni son équipage , regagna la *Concorde* , qui n'ayant pas de forces suffisantes pour reconquérir l'établissement , le quitta & alla mouiller à la Grenade le 23 Mars. Le Comte de Durat l'informa de l'état des affaires aux Isles ; il lui apprit que le Gouverneur de la Martinique , immédiatement après la prise de Saint-Eustache , avoit envoyé avis de la déclaration de guerre à Curaçao. Pendant que la *Concorde* mouilloit à la Grenade , elle y vit arriver une goëlette avec 100

hommes, pour renforcer la garnison de l'Isle. Le Capitaine Roock y répara sa frégate, fit de l'eau & revint en Europe «.

La lettre suivante de Saint-Christophe, en date du 6 Avril, contient les détails suivans de la prise des Berbices.

« Avant-hier après-midi, l'Armateur particulier, le *Regulator*, Capitaine James Walcost, arriva ici avec deux gros vaisseaux Hollandois, qu'il avoit pris à l'Établissement des Berbices, ainsi qu'un 3e. qu'il avoit envoyé à Montserrat. L'Établissement Hollandois s'étoit rendu peu après son arrivée dans la rivière; il y avoit pris & détruit la première Plantation qui s'étoit trouvée sous sa main, ce qui avoit fait une telle impression sur le reste, qu'il capitula sur le champ. Un des premiers articles de la capitulation fut que le premier Planteur ruiné seroit dédommagé par la Communauté en général. Le Capitaine Walcost emmena avec lui les soldats Hollandois qu'il trouva, & entr'autres, toute leur musique, de manière que le vingt-huitième régiment pourra s'en procurer une. Les prises, peuvent valoir 70,000 liv. sterl. Il s'est rendu hier auprès de l'Amiral, à qui il a présenté la capitulation qu'il a faite avec le Gouverneur des Berbices. Il a laissé dans la rivière un navire qui étoit chargé de provisions qu'il a vendu aux habitans, parce qu'ils se trouvoient dans la disette; ils les chargeront de leurs productions en retour des provisions qui leur ont été accordées, & la chaloupe le *Trimmer* l'amenera ici «.

Voici la copie de la capitulation accordée par l'Admiral Rodney & le Général Vaughan, aux habitans de Demerary & d'Essequibo; elle est du 14 Mars dernier.

Les habitans de Demerary & ceux des bancs de la rivière d'Essequibo & dépendances, s'étant rendus à discrétion aux armes de S. M. B. il leur est accordé par les présentes de rester en pleine possession de leur propriété, & d'être gouvernés par leurs loix actuelles, jusqu'à ce que le plaisir de S. M. soit connu. — Toute la propriété, les magasins, les provisions, &c. appartenant à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, seront délivrés aux Officiers de S. M. B. Les habitans prêteront serment d'allégeance & seront reçus sous la domination de la Grande-Bretagne. Il leur sera permis d'exporter leurs productions dans la Grande-Bretagne ou dans les Isles Angloises de Tobago & de Barbade, en employant des bâtimens Anglois, & ils seront traités à tous égards comme des sujets Britanniques, jusqu'à ce que S. M. ait fait connoître son plaisir. — Le Commandant & les autres Officiers ont la permission de passer en Hollande sur des vaisseaux Parlementaires, emportant avec eux leurs effets de toute espèce quelconque. Les troupes jouiront de la même indulgence.

Les habitans de ces deux établissemens ont été comme l'on voit bien mieux traités que ceux de St-Eustache, ces derniers qui n'ont pas fait plus de défense, parce qu'ils n'étoient pas même en état de résister à des forces aussi supérieures, qui s'étoient rendus à discrétion & confié à l'honneur, à l'humanité & à la justice des Commandans Anglois, avoient sans doute droit à être traités de même; on a su comment ils l'ont été; aussi ne doit-on pas être étonné de la haine qu'il a inspirée aux habitans infortunés de

cette île ; elle est si vive , & ils la manifestent avec tant d'éclat , que l'Amiral pendant le long séjour qu'il y a fait , n'osoit plus coucher à terre , & que tous les soirs il se retiroit sur le *Sandwich*. Dès qu'il revenoit à terre , il n'entendoit de toutes parts que des insultes & des propos menaçans.

Nous recevons de Cadix une lettre qui contient les détails suivans :

« M. le Duc Crillon est arrivé aujourd'hui 26 ; les troupes ne vont pas tarder à s'embarquer , & l'activité du Chef nous répond qu'elles ne resteront pas long tems en rade. — Le convoi de Marseille pourroit sortir s'il n'étoit pas retenu par le vent. Six gros vaisseaux de registre partent avec lui. Cette flotte , outre l'escorte qu'elle a déjà , sera convoyée par deux de nos vaisseaux de ligne , qui ne la quitteront qu'à une hauteur où la navigation ne pourra pas être troublée. — Un corsaire de 24 canons , prise de la *Friponne* , est entré dans cette baie , il y a 3 ou 4 jours ; l'Officier qui l'a amarré s'étoit trouvé avec M. de Macnemara , son Commandant à la rade de Fayal , lorsque le Capitaine Prescott de la frégate le *Mercury* , qui y étoit mouillée , tint des propos un peu légers sur le traitement qu'il feroit à la *Friponne* , s'il la trouvoit en mer ; ce qui lui attira la lettre suivante du Capitaine François. — M. , dans toute autre circonstance que celle où nous nous trouvons , j'aurois recherché l'occasion de faire connoissance avec vous , & avec d'autant plus d'empressement , qu'on ne m'a point laissé ignorer les qualités intéressantes que vous possédez , j'ai d'ailleurs été très-sensible aux offres de service que vous m'avez fait faire. L'intérêt de nos Souverains nous éloigne de société , & dès-lors nous ne

pouvons être rapprochés que par le fort des armes. Un tems plus heureux viendra, j'espère, où l'épée remise dans le fourreau, nous pourrons nous connoître, & peut-être nous plaire; mais quant à présent, je fais que je ne dois être animé que du desir de bien servir mon Roi & ma patrie. Je borne donc aujourd'hui ma prétention à votre estime, & je crois, sans présomption, avoir tout ce qu'il me faut pour la mériter. Vous connoissez la force de la frégate que je commande; je connois aussi celle de la frégate que vous commandez; la différence est en ma faveur; d'après cela, je ne puis vous proposer de sortir; ce seroit une bravade dont les Officiers ne sont point susceptibles. Les Gazettes Angloises me tombent quelquefois sous la main; j'y ai vu souvent la vérité altérée dans les évènements qui intéressent ma Nation; heureusement que cela ne fait rien contre le Droit Canon. Je ne crains point cette altération dans l'article qui fait mention de notre rencontre en cette rade, s'il est établi, d'après le compte que vous en rendrez, parce que j'espère, M., que vous n'y ferez paroître mon nom que comme il mérite d'y être, d'après la conduite que je tiens vis-à-vis de vous. Mes affaires étant finies, je vais mettre à la voile, & ne quitterai de vue cette rade qu'au soleil couchant: je ne puis pas actuellement vous souhaiter des succès militaires; à cela près, je vous desire tout ce qui peut vous être personnellement agréable. Je suis, &c.

— Le Capitaine Prescott ne jugea pas à propos de porter lui-même la réponse à la *Friponne*, qui l'attendoit; quoiqu'il pût se faire suivre par une corvette & un cutter Anglois qui étoient en rade avec lui. Les Portugais le couvrirent de brocards jusqu'au moment de son départ, qui n'eut lieu que lorsqu'il fut sûr que la *Friponne* n'y étoit plus.

— P. S. Le vent étant devenu favorable , le convoi de Saint-Domingue se met en mouvement , & dans quelques heures , nous le verrons s'éloigner .

Quelques personnes , écrit-on de Paris , ont reçu , du Havre , copie d'une lettre écrite par un Matelot de l'escadre de M. de Suffren , en date du 28 Mai , à bord du *Romney* , dans la baie de Praya. On en conclut que Johnstone y étoit encore à cette époque , ou que s'il a continué sa route , il y a laissé le *Romney* & l'*Isis* , trop maltraités pour le suivre.

Le 23 Mai , écrit-on de Livourne , on a vu entrer dans ce port un navire Danois qui naviguant de Smyrne à Ostende avec différentes marchandises non-prohibées , avoit été pris par un corsaire Mahonois. Ce nouvel attentat Anglois contre la liberté des mers , paroîtra d'autant plus étonnant , que Smyrne , Ostende , le navire & son chargement , tout étoit dans le cas de la neutralité la plus parfaite.

Le mariage du Prince Antoine de Saxe avec la Princesse Antoinette de Sardaigne , a été déclaré le 24 Juin à Dresde. Il y eut à cette occasion gala à la Cour.

Le Comte de Fontana , Envoyé extraordinaire du Roi de Sardaigne à Berlin , est arrivé à Dresde , revêtu du même caractère à cette Cour ; il a eu ses premières audiences le 23 de ce mois.

ON continue d'assurer que l'Isle de Ste-Lucie est en la possession des François ; il se débite aussi qu'il y a eu un second combat dans lequel l'Amiral Rodney a été fait prisonnier ; mais cette dernière nouvelle est généralement révoquée en doute.

Il est arrivé hier à l'Amirauté un Exprès avec des dépêches de l'Amiral Darby , datées de Torbay le 7 , par lesquelles il annonce qu'il est entré le matin avec l'escadre à ses ordres , pour recevoir les provisions & les munitions qui y avoient été apportées auparavant pour son usage par des bâtimens vivriers & munitionnaires. Il ajoute qu'il s'attend à être joint incessamment par plusieurs vaisseaux de Portsmouth & de Plymouth , appartenant à l'escadre de l'ouest , & qu'ensuite il ne perdra pas un moment à remettre en mer pour aller à la recherche de l'escadre Française , sortie depuis peu de Brest sous le commandement de M. de Guichen. — Les vaisseaux l'*Alexandre* & le *Courageux* , de 74 , que l'on supposoit partis pour les Indes ont paru aux Dunes , où ils ont pris avec eux quelques frégates & des pilotes. On les dit actuellement devant les côtes de Hollande. Un bâtiment arrivé à Ostende , le jour que le paquebot en apparella , dit que cette petite escadre étoit à la hauteur de Flessingue le 6 , & que le Lord Mulgrave faisoit les préparatifs nécessaires pour attaquer sans délai cette place. On forme diverses conjectures sur l'objet de cette expédition.

Les bagages & les munitions de mer , &c. de l'Amiral Digby , ont été envoyés hier , à Plymouth , & le soir le Prince Guillaume-Henri a dû prendre congé avec lui de la Famille Royale à Windsor. On dit que cet Amiral appareillera le 12 pour l'Amérique ; il y a long-tems qu'il devoit être parti , mais le Gouver-

nement voudroit avoir auparavant, s'il étoit possible, des nouvelles des Isles. — Le vent a toujours été très-contraire depuis le départ de la flotte pour New-York, ce qui, selon toute les apparences, l'obligera de rentrer. On est surpris qu'une flotte aussi précieuse se soit mise en mer avec un si foible convoi, tandis que l'Amiral Digby doit sortir avec son escadre sous peu de jours.

Le 4 après-midi, écrit-on d'Edimbourg, la flotte de la Jamaïque est sortie de la rade de Leith pour les Dunes. Au moment où elle partoit est arrivé un Exprès avec des dépêches de l'Amirauté, & aussitôt on a envoyé une chaloupe à cette flotte; mais un vent frais qui s'est élevé tout-à-coup a empêché cette chaloupe d'approcher de la flotte pour lui faire voir son signal.

On dit que le 5 il a été ordonné dans un Conseil-Privé que le Lord Dunmore retourneroit immédiatement à son Gouvernement de Virginie, avec les Officiers Civils appartenans à cette Province. A leur arrivée ils doivent travailler à rétablir l'ancienne Jurisprudence Municipale. Ces dispositions font voir que le Gouvernement regarde cette Colonie comme annexée de nouveau à la Couronne de la Grande-Bretagne.

Ce matin, on a reçu des dépêches venant de Quebec, apportées par le *Terrible*, arrivé aux Dunes après une traversée de 20 jours. Elles annoncent que les 20 bâtimens partis de nos ports, & dont quelques-uns sont chargés richement, y sont arrivés en bon état.

Le *Sultan* & le *Magnanime*, formant l'escorte de la flotte pour l'Inde, étoient partis de Plymouth le 1 de ce mois; le 2, la flotte a été dispersée par un coup de vent; le *Nassau*, l'un des bâtimens qui la composent, est rentré. La Com-

pagne a reçu de très-mauvaises nouvelles de ces Contrées ; nos Etablissmens y sont, dit-on ; dans la situation la plus critique ; les forces d'Hider Ali s'y sont prodigieusement augmentées , & les Naturels du pays irrités des innovations que la Compagnie a faites dans leurs loix , & sur-tout de la hauteur de ses Employés , sont prêts à prendre les armes. Quoiqu'elle cache avec soin les détails , les actions ont considérablement baissé depuis trois jours ; & s'il faut en croire ce qu'on débite , les alarmes sont très-fondées. Le 6 de ce mois , les Directeurs s'assemblèrent pour prendre en considération les dernières dépêches apportées de l'Inde , par terre , par M. Shakespeare. Il a été expédié de Bengale , & a passé par Bombay ; il a lui-même rendu compte aux Directeurs de l'état actuel des affaires. Ses réponses sur cet objet ont occupé presque toute la séance , qui a duré toute la journée. On garde le plus profond silence sur les détails de cet examen.

La Cour de France a demandé , dit-on , formellement , au Secrétaire d'Etat du Département du Sud , qu'on lui remit le fameux Luc Ryan , actuellement dans les prisons d'Angleterre , comme rebelle , étant Irlandois , & ayant précédemment été employé au service Britannique. Les François allèguent , dit-on , pour raison de cette réquisition , que lorsqu'il a fait tant de prises sur le commerce d'Angleterre , il étoit muni d'une commission du Roi de France , & qu'en conséquence il doit être regardé comme Officier François , & susceptible d'être échangé par le cartel. S. M. a renvoyé le jugement de cette affaire au Procureur & à l'Avocat-Général , dont on attend la décision , pour donner une réponse à la Cour de Versailles.



# JOURNAL POLITIQUE

## DE BRUXELLES.

---

### R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 20 Juin.*

**L**A Cour continue son séjour à Czarsko-Zelo, d'où le Grand-Duc & la Grande-Duchesse viennent quelquefois faire un tour dans cette Capitale, & retournent le même jour à ce Château. Au commencement de ce mois la Grande-Duchesse posa la première pierre d'une Eglise qu'elle fait bâtir à Pawlowski près de Czarsko-Zelo.

S. M. I. se propose d'établir une nouvelle Académie qui ne sera pas un des moindres monumens de sa munificence, & de la faveur qu'elle accorde aux arts utiles. Les revenus qui seront assignés à cet établissement seront de 240,000 roubles; on n'y admettra que des Russes; ils ne pourront se présenter pour y être admis, sans prouver qu'ils auront passé sept ans chez l'étranger, & sans subir ensuite un examen

*28 Juillet 1781.*

g

rigoureux. Ses travaux la partageront en 6 classes. La première sera consacrée à l'Agriculture; il y aura 6 Professeurs de cet art qui resteront dans l'Empire, & 6 autres qui voyageront chez l'étranger pour y recueillir toutes les connoissances sur cet objet important. La seconde consacrée aux Manufactures occupera 4 Professeurs qui feront leur résidence dans cette Capitale, & 3 qui voyageront chez l'étranger. La troisième aura pour objet le Commerce, & occupera 12 Professeurs, dont 6 dans l'Empire, & 6 qui voyageront. La quatrième sera destinée à la perfection de la Géographie; elle sera remplie par 4 Professeurs, 36 Arpenteurs, & 136 Aides-Arpenteurs qui seront chargés de fournir un Atlas complet & exact de tout l'Empire. La cinquième consacrée à l'Histoire Naturelle, aura 20 Professeurs, & il y en aura 40 pour la sixième, dont l'objet sera les Beaux-Arts.

## D A N E M A R C K.

*De COPENHAGUE, le 5 Juillet.*

L'ESCADRE Russe qui mouilloit dans cette rade est partie hier pour la mer du Nord. Le 2, l'escadre Suédoise & plusieurs navires de différentes nations au nombre de 94, avoient également fait voile du Sund. On y a vu entrer aujourd'hui 382 bâtimens Anglois sous le convoi d'une frégate de 48 canons, une de 32, une de 20, &

un cutter de 16. Le reste du convoi consistant en 5 vaisseaux de ligne, 3 frégates & 5 cutters sous les ordres de l'Amiral Parker, s'en étoit séparé près de Schagen.

» Le Lieutenant Lutker, écrit on de Saint-Thomas, depuis quelques années croise avec un sénégal de 18 canons le long des côtes des colonies Danoises, pour tenir en respect les corsaires Anglois; malgré sa vigilance, trois ont encore eu l'audace de chasser un bâtiment Espagnol jusques sous le canon de Saint-Thomas; ils ont non-seulement continué à le canonner, mais ils ont encore tenté, au nombre de 38 hommes, de s'en emparer, ce qui ne leur a pas réussi. Onze de ces détachés ont été arrêtés & sont détenus ici; les autres ont été assez heureux pour s'échapper. Le Lieutenant Lutker, aussi-tôt qu'il a été instruit de cette affaire, a donné la chasse à ces pirates; deux, dont l'un est fort endommagé, lui ont échappé; mais il a pris le troisième, dont les canons & l'équipage ont été mis à terre.

On apprend qu'un corsaire Anglois qui avoit fait une descente à l'isle Ferroë, a été pris par une frégate de cette nation qui l'a conduit à Londres où il sera jugé comme forban.

On dit que le Chambellan Berringschiold, dont on a annoncé il y a quelque tems la détention, est condamné par S. M. à demeurer enfermé le reste de ses jours dans la forteresse de Friderichshaven; on l'accuse d'avoir entretenu des correspondances illicites.

Les navires de la Compagnie Asiatique le *Riguerues-Encke* & le *Tranquebar*, arri-

vés ici le 26 & le 29 du mois dernier ; ne nous ont apporté aucune nouvelle de l'état de la guerre que fait Hyder-Aly à la Compagnie Angloise dans l'Inde ; mais ils nous ont appris que nous avons perdu deux de nos Missionnaires ; que 158 enfans , 29 Payens & 21 Indiens Catholiques , ont embrassé le Luthéranisme ; le nombre des personnes qui ont été reçus à cette profession de foi , monte suivant les registres , à 16,556 personnes.

## P O L O G N E.

*De VARSOVIE , le 9 Juillet.*

DES gens arrivés ici nouvellement de la Moldavie , ont apporté la nouvelle suivante : les Turcs avoient voulu construire auprès de Bender une nouvelle forteresse ; ils avoient même déjà rassemblé 12,000 ouvriers ; le Khan des Tartares s'est non-seulement opposé à cette entreprise , mais il a encore chassé les ouvriers qui étoient déjà occupés à cette construction. Si ce fait est vrai , on est fort curieux de savoir de quelle manière la Porte recevra cette nouvelle.

La ville de Brody , située dans le Royaume de Gallicie , sur les frontières de la Pologne , a reçu de l'Empereur des privilèges considérables pour l'avancement de son commerce ; cette ville se trouve par ce moyen aussi avantagée que Trieste. Tout son territoire qui

s'étend jusqu'à 4 milles dans son circuit ; jouit des mêmes privilèges.

On apprend que Czernowicz , Capitale de la Buckowine , a été menacée du danger le plus imminent. 16 bandits avoient formé le projet de mettre le feu aux quatre coins de cette ville , & de profiter de la confusion qu'un pareil malheur devoit occasionner , pour voler & piller avec sûreté ; ce complot abominable a été heureusement découvert , & 5 de ces scélérats sont arrêtés.

## A L L E M A G N E .

*De V I E N N E , le 6 Juillet.*

L'ARCHIDUC Maximilien est arrivé ici le 2 de ce mois , de retour du voyage qu'il a fait dans l'Empire. Comme l'Empereur lui avoit laissé le choix d'occuper le Château d'Hertzendorf ou celui de Schonbrun , ce Prince s'est déterminé pour ce dernier , où tout étoit prêt pour le recevoir. On assure que l'Empereur sera de retour dans cette Capitale vers le milieu du mois d'Août prochain.

On apprend de Constantinople , que le 9 du mois dernier , le Baron de Herbert-Rath-Kheal , Internonce de cette Cour auprès de la Porte , fit sa première visite solennelle au nouveau Grand-Visir , dont il reçut les plus grands témoignages de dévouement pour son Souverain , & d'estime pour sa Personne. Les mêmes lettres ajoutent qu'on y a

publié un firman de S. H. , portant en substance , que » sa chère amie Marie-Thérèse , Impératrice & Reine de Hongrie , étant morte , & son fils l'Empereur Joseph II lui ayant succédé , & souhaitant d'entretenir une amitié indissoluble avec ce Prince , Elle ordonne expressément à tous ses Gouverneurs , & à tous les Musulmans , d'en user envers les Sujets de l'Empereur Joseph II , comme de bons amis & voisins , sous peine à tout Musulman ou Sujet de S. H. d'être puni de mort «.

*De HAMBOURG , le 10 Juillet.*

Tous les Cabinets de l'Europe paroissent aujourd'hui dans un mouvement général & continu ; le secret de leurs opérations éveille la curiosité qui tente vainement de les pénétrer , & se repaît de mille nouvelles vagues & souvent très-contradictoires. Le Courier que le Ministre de Vienne à la Cour de Russie attendoit depuis long-tems , arriva enfin à Pétersbourg le 3 du mois dernier ; le Ministre se rendit sur-le-champ à Czarsko-Zelo ; depuis ce tems , on a remarqué qu'il a eu plusieurs conférences avec le Vice-Chancelier Comte d'Osternann , & qu'il renvoya son Courier à Vienne le 9. L'objet de ces dépêches & de ces entretiens n'en est pas mieux connu ; on suppose qu'il est relatif aux ouvertures de paix à faire aux Puissances belligérantes , de la part de l'Empereur , de l'Impératrice de Russie , & vrai-

semblablement du Roi de Prusse ; car on ne doute point que ce dernier n'entre pour quelque chose dans ces négociations importantes. On suppose du moins que ce n'est pas sans motif que le Comte de Nugent, Lieutenant-Général au service de la Maison d'Autriche, ci-devant Envoyé de la Cour de Vienne à celle de Prusse, s'est rendu à Berlin, où l'on a vu aussi le Comte de Bruce & le Comte de Romanzow, qui s'y sont arrêtés en allant à Spa, & qui ont eu quelques entretiens avec S. M. à Postdam.

Les Hollandois, dont les armemens sont lents, & dans lesquels on n'a vu encore aucune activité depuis la déclaration de guerre qui les a séparés de la confédération des Puissances neutres, paroissent ne les avoir suspendus que parce qu'ils comptoient sur les secours de leurs alliés ; depuis qu'ils sont déçus de cet espoir, ils n'ont pas fait de plus grands efforts, & ils ont encore sollicité, mais vainement, une protection qu'il seroit tems qu'ils songeassent à se donner à eux-mêmes.

» Le Consul de la République ici, écrit-on de Cadix, instruit que l'escadre Russe qui mouille dans notre Baie sous les ordres du Vice-Amiral Borissow, alloit mettre à la voile pour la Baltique, écrivit le 1 Juin au Consul de Russie, pour le prier de proposer à M. Borissow, d'escorter jusqu'à la hauteur du Texel plusieurs navires Hollandois prêts à faire voile de Cadix, & de transporter en Hollande l'équipage du vaisseau de guerre

Hollandois la *Princesse Marie-Louise*, qui ne pouvant plus tenir la mer, a été vendu dans ce port. Le Consul Russe ayant communiqué cette demande au Vice-Amiral, celui-ci y a fait la réponse suivante le 9 du même mois. — « Je ne puis convoyer les navires Hollandois sans un ordre positif de l'Impératrice notre Souveraine. Quant au transport en Hollande de l'équipage Hollandois du vaisseau la *Princesse Marie-Louise*, il m'est impossible de m'en charger, parce que je n'ai pas de place, & que mes équipages sont complets ».

## E S P A G N E.

*De CADIX, le 30 Juin.*

LES Généraux & partie des troupes qui doivent s'embarquer sont arrivés ici, & l'on n'attend plus que 2 régimens. Il y a eu ordre de fréter encore plusieurs petits bâtimens qu'on charge de toutes sortes de provisions & de munitions de guerre. Ces nouveaux préparatifs semblent indiquer qu'on veut attaquer une place forte; & nous sommes ici absolument déroutés sur l'objet de cette expédition; aujourd'hui il passe pour constant qu'elle menace la pointe d'Europe; demain peut-être on en reviendra à l'attaque de Minorque. Quoiqu'il en soit cet armement peut être dirigé contre toute possession qu'on voudra désigner; & l'ardeur des Chefs, celle des troupes promettent du succès.

Les dispositions devant Gibraltar sont

toujours les mêmes ; nos lignes & nos chaloupes continuent leur feu ; celui des ennemis n'a abouti qu'à blesser légèrement quelques-uns de nos soldats ; au lieu qu'à en croire le rapport de plusieurs déser-teurs , plus de 800 personnes ont été tuées dans la place , depuis qu'on s'est décidé à la bombarder toutes les nuits.

Le convoi des Antilles a disparu le 28 ; il sera assez bien escorté jusqu'aux Açores pour ne rien craindre des frégates & des corsaires ennemis.

Les nouvelles de Buenos-Ayres sont très-fatisfaisantes ; la rébellion a été étouffée dans sa naissance ; le chef principal a été pris & puni de mort ; on étoit à la poursuite de son second qui ne pouvoit échapper.

» Il doit partir incessamment de ce Port , écrit-on de Lisbonne , une escadre qui est composée d'un vaisseau de 74 canons , & 650 hommes d'équipage ; un de 64 , & 600 hommes d'équipage ; un de 30 & 250 hommes. La véritable destination de ces trois vaisseaux n'est pas encore connue ; mais on présume qu'ils doivent veiller sur les démarches des Anglois dans l'Amérique Méridionale. — Le navire qui étoit en croisière à la hauteur des Açores , pour prévenir les vaisseaux de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales , de la rupture avec la Grande-Bretagne , a été pris par un corsaire Anglois , qui , après avoir transporté l'équipage à son bord , a brûlé le bâtiment «.



## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES, le 17 Juillet.*

LE 14 de ce mois la Gazette ordinaire de la Cour a publié les extraits de quelques dépêches apportées par le paquebot le *Sandwich*, parti de New-Yorck le 14 Juin.

La première est du Général Clinton, qui apprend au Ministère, que sur la nouvelle qu'il avoit reçue du Général Philips, il se proposoit d'envoyer le Général Robertson pour prendre le commandement de l'armée en Virginie; mais qu'instruit ensuite de l'arrivée du Lord Cornwallis dans cette Province, il a retenu M. Robertson. Il est porté à croire que le Lord ne pouvant marquer d'être bientôt informé de l'arrivée du dernier renfort envoyé de New-Yorck dans la Chésapeak, & devant savoir que l'Amiral Arburhnot étoit en mer, il marchera contre le Marquis de la Fayette, qu'il pense ne pouvoir lui échapper.

A la suite de cette lettre, se trouvent les extraits de plusieurs qu'il dit avoir été interceptées. Les deux premières sont du Général Washington au Marquis de la Fayette, datées toutes deux de New-Vindfor le 31 Mai. Par l'une, il lui confirme l'avis qu'il lui a déjà donné du départ d'un corps de 1500 à 2000 hommes sortis de New-Yorck, & alors arrivés ou dans la Chésapeak, ou un peu plus avant vers le Sud. Il approuve la résolution qu'il a prise d'éviter un engagement avec ses forces actuelles, & lui annonce l'espoir qu'il a, quoiqu'il n'en ait pas encore la certitude, que les Pennsylvaniens sont en marche. — L'autre lettre est confidentielle. Le Général a eu à Waterfield un entretien avec le Comte de Rochambeau, qui n'a-

voit avec lui que le chevalier de Chatelux ; après avoir mûrement considéré nos affaires sous tous les points de vue , ajoute-t-il , nous avons regardé une tentative sur New - York , dont nous croyons que la garnison actuelle ne consiste qu'en 4500 hommes de troupes réglées , & environ 3400 de non - réglées , comme préférable à une expédition du côté du Sud , parce que nous ne sommes pas maîtres de la mer. Les dangers des chaleurs prochaines , la dispersion & la perte inévitable d'hommes pendant une si longue marche , la difficulté des transports , & sur-tout la perspective apparente de déloger l'ennemi , ou de rappeler une partie de ses forces des parties méridionales , ce qui seroit d'un secours effectif à ces Etats , ont appuyé cette détermination. Les troupes Françoises se porteront ici aussi tôt que certaines circonstances le permettront ; elles laisseront environ 200 hommes à Providence , avec les grosses munitions , & environ 1000 hommes de milice à Rhode-Island , pour la garde des ouvrages , &c. L'attente des hommes , des secours & des provisions doit retarder l'exécution de ce plan , dont il est encore question dans une troisième lettre du Général Washington au Général Sullivan ; & dans une autre du Comte de Barras , commandant l'escadre Françoisse , au Chevalier de la Luzerne , à Philadelphie.

Cette collection de lettres est terminée par une copie d'une du Marquis de la Fayette au Général Washington , datée de Wilton sur la rive Septentrionale de la rivière James , le 18 Mai. Chargé par le Général Gréen du commandement des troupes dans la Virginie , il rend compte des mouvemens de cette armée & de celle des ennemis. — Lorsque le Général Philips se retira de Richmond , son projet étoit de s'arrêter à Williambourg pour y lever les contributions qu'il avoit imposées , ce

qui me fit prendre le parti de me poster entre les rivières de Pamuki & de Chickahomani, qui couvrent également Richmond & quelques autres parties intéressantes de l'Etat, & d'où je détachai le Général Nelson avec quelques milices vers Williamsbourg. Le Général Philips descendu jusqu'à cette place, parut déceler l'intention de débarquer. Sur des avis reçus de Portsmouth, il remonta la rivière; je conçus que son projet étoit de m'éloigner de Richmond, où je retournai & rassemblai ma petite force. Informé le même jour que le Lord Cornwallis, qu'on m'avoit assuré s'être embarqué à Wilmington, étoit en marche dans la Caroline Septentrionale, imaginant que les deux armées chercheroient à s'y joindre à un point central, je marchai à Petersburgh, dans le dessein d'établir une communication par les rivières Appamatox & James; mais le Général Philips prit possession de Petersburg, où son flanc étoit couvert par la rivière James, son flanc par l'Appamatox, sa gauche ne pouvant être attaquée qu'au moyen d'un long circuit entre-coupé de gués, dont le passage est très-incertain dans cette saison, je n'aurois pu, même à forces égales, en venir aux mains avec lui sans abandonner ce côté de la rivière & le pays d'où les renforts sont attendus. L'ennemi étant à l'abri de toute entreprise de notre côté, & maître de nous forcer au combat, je changeai de situation, & fis prendre à la majeure partie des troupes le chemin de cet endroit-ci à environ dix mille au-dessus de Richmond. Les lettres des Généraux Nash, Sumner & Jones, affirment positivement l'arrivée du Colonel Tarleton, & annoncent celle du Lord Cornwallis à Halifax. La Caroline Septentrionale m'ayant demandé des munitions, le Général Mulhenbourg avec 500 hommes, escorte 2000 cartouches au-delà de l'Appamatox. Le Général Philips est mort

le 13. Arnold commande à sa place. On n'a point de nouvelles du Général Wayne ; il seroit dangereux de risquer une action avant son retour , &c. <sup>cc</sup>

On a remarqué que la dépêche du Général Clinton qui a envoyé ces lettres , est du 9 Juin , & que ce n'est que 5 jours après que le paquebot est parti de New-Yorck ; on suppose avec assez de vraisemblance qu'il a pu apprendre quelque chose dans cet intervalle , & que le Gouvernement n'a pas jugé à propos de le publier. La réunion de l'armée du Lord Cornwallis à celle du Général Arnold a été effectuée ; le dernier est revenu aussi-tôt à New-Yorck où on le disoit très-mécontent du projet qu'on avoit eu de lui envoyer le Général Robertson. Le bruit couroit que pour l'appaiser , on alloit le charger d'une nouvelle expédition sur la côte de Connecticut ou dans la Delaware , d'autres nouvelles plus graves & sur lesquelles le Ministère garde le silence , donnent beaucoup d'inquiétudes sur le Lord Rawdon ; s'il faut en croire quelques papiers , ce Lord , immédiatement après l'affaire de Guildford , fut envoyé dans les Provinces orientales pour y défendre nos petites conquêtes ; mais à peine y avoit-il établi quelques postes , que le Général Gréen ou un détachement de son armée s'avança ; le Lord Rawdon se trouva dans l'impossibilité de hasarder un combat ; on lui envoya un renfort de 500 hommes , sous les ordres du Colonel Watson qui établit son quartier à Camden ; mais celui-ci

s'y voyant pressé , & ne pouvant se flatter de défendre cette ville , prit le parti cruel de la réduire en cendre.

A ces nouvelles on en ajoute d'autres qui annoncent les Généraux Gréen , W. yne & la Fayette , réunis en un seul corps sur l'autre bord de la rivière James ; & le Lord Cornwallis n'attendoit pour les attaquer que le moment où ses troupes seroient un peu reposées , & qu'il auroit ramassé quelques provisions dont il avoit besoin. Dans la Caroline méridionale , les peuples sont toujours soulevés , & il se formoit rapidement de nouveaux corps d'Américains dans la Caroline septentrionale.

Telles sont les nouvelles sur lesquelles la Cour garde le silence , & qui ne laissent pas d'inquiéter jusqu'à ce qu'on en ait reçu d'ultérieures. On n'est pas plus tranquille sur ce qui se passe à New-Yorck. On a été surpris de trouver dans la malle Américaine interceptée , tant de lettres & leurs réponses ; mais si comme on le dit , il est vrai que les renforts destinés pour le Sud ont été retenus à New-Yorck pour défendre cette ville en conséquence des avis interceptés , ces avis n'auroient-ils pas été exposés à être surpris pour donner le change au Général Clinton & l'engager à garder auprès de lui des troupes dont on a besoin dans les Etats méridionaux ? Cette petite politique du Général Washington , a dû opérer une diversion puissante en faveur des Etats menacés , & ne peut que faciliter

les opérations des Généraux Gréen , Wayne & la Fayette qui auront moins de forces à combattre.

A ces détails , nos papiers ajoutent les suivans :

» Le Lord Germaine a reçu des dépêches de Québec , apportées par le paquebot le *Terrible* , parti le 18 Juin ; tout ce qui perce de leur contenu , c'est que la flotte de vivriers , partis de Corke , est heureusement arrivée , malgré les bruits qui avoient couru qu'elle avoit été prise. — L'Amiral Edwards , qui commande à Terre-Neuve , a informé l'Amirauté , que le 18 Juin , il a rencontré la flotte du Canada , Halifax , Terre Neuve , faisant bonne route par 43-42 de latitude , 28-40 de longitude. Cette flotte étoit de 107 voiles & marchoit sous le convoi des frégates le *Dedalus* & la *Brune*. Sa lettre est du 23 Juin. Il mande que son projet est de faire entrer cette flotte à St-Jean , d'envoyer sous convoi à Halifax la division destinée pour ce port , & de conduire lui-même , jusqu'à l'entrée du fleuve Saint-Laurent , celle qui est pour Québec , parce qu'il a appris qu'il y a une flotte de corsaires Américains dans ces parages pour l'intercepter «.

On lit dans les papiers Américains arrivés par le *Sandwich* , que l'Etat de Pensylvanie a passé un acte portant création de 500,000 liv. sterl. en papier monnoie pour le soutien de l'armée , & à l'établissement d'un fonds pour le rachat de cette somme & pour d'autres objets y mentionnés.

» Il a été porté en outre que le papier monnoie créé , aura un cours légal , & qu'il sera reçu en paiement dans tous les marchés , contrats , pour la valeur de 15 schellings les deux dollars & ainsi en proportion pour une somme plus ou moins forte ,

& qu'il aura la même valeur dans le paiement résultant de tel marché, contrat, acquisition, accord, dette & répétitions quelconques, que 2 piaftres d'Espagne au moulinet, pesant chacune 17 *penny-which* & 6 grains. Soixante schellings du susdit papier seront reçus pour la valeur d'un demi-johannes d'or de Portugal, pesant 9 *penny-which*. Et dans la même proportion pour toute les monnoies d'or & d'argent. Cette Ordonnance aura force, nonobstant tout contrat, accord ou marché entre parties à ce contraires. — L'acte porte encore qu'au cas où des individus des corps politiques ou des associations refuseroient leur papier en paiement, ces individus ou corps seront privés à jamais de tout recours devant un Siège ou Cour quelconque pour se faire adjuger leurs répétitions.

Il ne se débite rien de nouveau des isles du Vent. On attend toujours avec la même anxiété des dépêches assurément trop tardives si elles doivent détruire les bruits fâcheux qui se sont répandus.

L'Amiral Darby dont on n'a point jugé ici les forces suffisantes, dès qu'on a su que le Comte de Guichen avoit mis à la mer, est rentré dans nos ports avec son escadre, soit qu'on l'ait appelé, soit qu'il ait craint lui-même de rencontrer l'ennemi. On assure que c'est sur un ordre de l'Amirauté déterminé par le même motif, que le Lord Mulgrave a abandonné la tentative qu'il devoit faire sur le port de Flessingue, & que les deux vaisseaux de ligne qui lui avoient été donnés, vont se rejoindre au plutôt à la grande escadre.

Hier l'Amiral Digby n'étoit point encore parti ; ce n'est que ce jour que le Prince William y est arrivé, & a passé sur le champ à bord du *Prince-George*. On dit que l'escadre doit appareiller au premier vent favorable, mais cela est encore incertain. On craint que ces 6 vaisseaux n'aient attiré l'attention de la France, & qu'elle n'ait formé le dessein de les intercepter ; en ce cas ils n'entreprendront leur voyage que sous la protection de la grande escadre qui mettra elle-même à la voile quand elle le pourra.

» Aux détails déjà donnés, dit un de nos papiers, de l'état de réduction du trésor du Bengale, au mois de Novembre dernier, on peut ajouter ceux-ci : M. Hastings a mandé aux Directeurs que l'expédition de Rohilla, & les secours envoyés à Madras l'ont tellement épuisé, qu'il n'y a plus les sommes nécessaires pour faire acheter les cargaisons de 1781. La Compagnie l'ayant empêché de tirer des lettres de change, il en a donné avis aux Négocians & Officiers particuliers, afin qu'ils puissent embarquer leurs effets sur les vaisseaux de la Compagnie. On soupçonne que c'est un plan arrêté pour envoyer en Angleterre ses effets & ceux de ses amis. Les Directeurs lui ordonneront sans doute de faire les emplettes pour la Compagnie & de tirer des lettres de change pour leur montant. En attendant, les Actionnaires seront sûrs de leur dividende, la Compagnie ayant en sa possession une épargne équivalente à 12 pour cent, ou à une année & demie d'un dividende de 8. M. Hastings voit si clairement les suites fatales de l'expédition de Rohilla & de la guerre des Marattes, qu'il en jette le blâme sur la Présidence de Bombay. Il déclare dans ses lettres particulières qu'il est

déterminé à faire immédiatement la paix & de conclure le traité avec les Marattes , sans être retenu par les objections que la Présidence pourroit former contre les clauses de ce traité. Le Chevalier Hugues est du même avis , & tous deux pensent que la paix doit se faire sur le champ , la négociation étant si avancée ; ils consentent à abandonner leurs conquêtes , & les Marattes se joindront aux forces de la Compagnie pour exterminer Hyder-Aly & les François. Les premières nouvelles annonceront probablement la conclusion de ce traité «.

Le 13 de ce mois le sieur Lamotte fut conduit de la Tour au Tribunal du *Old-Bailey* , où on lui dit pour la forme que les loix lui permettoient de choisir deux Conseils ; il prit M. Dunning & M. Peckham. Le lendemain 14 , il fut conduit à la Barre.

Les 12 Jurés ayant prêté serment , on lut les chefs d'accusation ; ils roulèrent sur les lumières qu'il avoit données à la France de l'état de nos forces navales , de leur destination , de l'état de nos ports , magasins , &c. Ces chefs ont donné lieu à l'accusation de haute trahison ; il fut déclaré coupable par le Juré , malgré un Plaidoyer éloquent de M. Peckham ; parmi les témoins qui l'accusent étoit un Lutterloh , homme vil qui l'avoit trahi , & qui par ses confessions encourut le mépris de tous les assistans qui plaignoient le sieur Lamotte , dont la conduite fut noble , décente & ferme. Cette séance dura 12 heures. Avant de lui prononcer la Sentence , on lui demanda ce qu'il avoit à objecter. — Lutterloh & Boare , ( qui avoient juré reconnoître son écriture ) , se sont parjurés , répondit-il ; le dernier ne m'a jamais vu écrire ; que mon sang jaillisse sur leurs têtes ; je n'ai pas autre chose à dire «. — Le Juge Buller prononça alors cette

Sentence. — « François-Henri de la Motte , on va vous transférer dans la prison dont on vous a amené ici ; de-là vous serez conduit sur un traîneau au lieu de l'exécution ; vous y serez pendu par le cou , mais non jusqu'à ce que mort s'ensuive , la corde sera coupée , on vous arrachera les entrailles ; on les brûlera devant votre visage ; on vous tranchera ensuite la tête , & votre corps sera coupé en quatre quartiers dont S. M. disposera ». — Il a été reconduit à la Tour ; les marques d'intérêt qu'on lui a montré , l'ont encouragé à témoigner qu'il mourroit pénétré de vénération & de reconnoissance , si S. M. daignoit commuer sa peine , & ordonner qu'on lui tranchât la tête. On ignore encore s'il obtiendra grace entière , ou la seule qu'il desire.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES , le 24 Juillet.*

LE Roi a nommé à l'Abbaye de Bonneval , Ordre de St-Benoît , Diocèse de Chartres , l'Evêque d'Avranches ; à l'Abbaye de Treport , Ordre de St-Benoît , Diocèse de Rouen , l'Abbé de Ligniville , Chanoine de Nancy ; à l'Abbaye de Valricher , Ordre de Citeaux , Diocèse de Bayeux , l'Abbé de Jaucourt , Grand Archidiacre & Vicaire-Général de Tours ; à l'Abbaye d'Aumale , Ordre de St-Benoît , Diocèse de Rouen , l'Abbé de Poix , Comte de Lyon ; Vicaire-Général de ce Diocèse ; à l'Abbaye de Royaumont , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Beauvais , l'Abbé le Cornu de Balivière , Aumônier ordinaire de S. M. ; à l'Abbaye de Pomponne ,

Ordre de St-Augustin , Diocèse de St-Malo , l'Abbé Morin du Marais , Chanoine de Notre-Dame de Paris & Syndic de ce Diocèse ; à l'Abbaye de St-Sever de Rustan , Ordre de St-Benoît , Diocèse de Tarbes , l'Abbé de Sahuguet d'Espagnac , Chanoine de Notre-Dame de Paris , & Vicaire-Général de Sens ; à l'Abbaye de Dilo , Ordre de Prémontré , Diocèse de Sens , l'Abbé Burnel de Baumais , Chapelain ordinaire de S. M. ; à l'Abbaye Royale de Paulangy , Ordre de St-Benoît , Diocèse de Langres , la Dame d'Austrade de Tourpes.

M. de Bellecombe , Maréchal de Camp , que le Roi a nommé Gouverneur Général de St-Domingue , sur la démission du Marquis de Vaudreuil , a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité par le Ministre de la Marine. L'Intendance de cette Colonie , vacante par la mort de M. Taffard , Maître des Requêtes a été donnée à M. de Bongars , Président honoraire au Parlement de Metz , qui a déjà rempli cette place.

M. Foulquier , Baron de la Bastide , de l'Académie des Sciences de Toulouse , Conseiller au Parlement de cette Ville , a été nommé à l'Intendance de la Guadeloupe , vacante par la nomination du Président de Peynier à celle de la Martinique.

*De P A R I S , le 24 Juillet.*

ON n'a point encore de nouvelles de M.

de Grasse. Comme il s'est écoulé près de 3 mois depuis son arrivée & son combat à la Martinique, on suppose que l'avis qu'il a envoyé a péri ou été pris dans la traversée; & cela est vraisemblable, si en effet il en a fait partir un, & s'il n'a pas attendu la fin de la campagne pour nous instruire de tout ce qu'il a fait; dans ce dernier cas, comme nous l'avons déjà observé, nous n'aurons ses dépêches que dans le mois prochain. Des lettres de Bordeaux arrivées le 19 ont apporté les détails suivans.

Le 10 de ce mois, un navire neutre mit à terre un Officier des vaisseaux du Roi, & un Négociant, qu'un corsaire Anglois avoit jettés sur son bord. L'Officier vit M. de Marchais, Intendant du Port de Rochefort; il eut ensuite une conférence de deux heures avec le Maréchal de Mouchy; & le lendemain 11, il se mit en route pour Paris. Son arrivée avoit excité la curiosité, & son silence; & celui des deux personnes qui l'avoient vu, la redoublèrent encore. On chercha le Négociant; celui-ci, que rien ne forçoit à la circonspection, a dit en assez mauvais François, car on le croit Hollandois ou Hambourgeois, qu'il s'étoit embarqué à Fort-Royal le 2 Juin, avec l'Officier François, sur un bâtiment de commerce de ce Port, appartenant à M. Texier. La traversée avoit été fort heureuse, lorsqu'à environ 15 lieues de l'entrée de la rivière, ils furent enlevés par un corsaire Anglois. L'Officier n'a dû sa prompte liberté qu'à sa présence d'esprit. Voyant que le navire ne pouvoit échapper au corsaire, il quitta son uniforme, endossa un habit ordinaire, &

se donna pour l'ami, l'associé du Négociant, avec lequel il n'eut pas de peine d'obtenir du Capitaine corsaire d'être mis sur le premier vaisseau neutre qu'ils rencontreroient; ils furent assez heureux que d'en rencontrer un; & deux jours après, ils rentrèrent dans la rivière. Tel est son exorde. — Quant aux Officiers des Antilles, il est dit qu'après le combat du 29, qui, selon lui, n'a été qu'une simple canonnade, l'escadre Françoisse n'ayant perdu tout au plus que 30 hommes, M. de Graffe vint mouiller le 2 Mai à Fort-Royal, où s'étant concerté avec M. de Bouillé, il en repartit le 10, amenant 4500 hommes, qui, le même jour, descendirent à Sainte-Lucie. Tout ce qu'il ajoute ensuite sur l'attaque qu'il dit avoir été fort meurtrière, est très-vague & très-peu vraisemblable; M. de Bouillé revint le 15 à Fort-Royal, où il rassembla encore 3000 soldats, avec une quantité considérable de munitions de toute espèce, & partit le 25 pour rejoindre les troupes qu'il avoit laissées à Sainte-Lucie. Depuis ce jour-là jusqu'au 2 Juin, que ce Négociant quitta Fort-Royal, on ignoroit dans ce port tout ce qui s'étoit passé dans l'Isle. L'Officier embasqué avec lui auroit pu l'en instruire, puisqu'il n'avoit quitté cette Isle que le 1 Juin, veille du jour qu'il vint à Fort-Royal, chercher ce bâtiment pour passer en France; mais il n'a pu rien apprendre de lui. M. de Graffe a laissé dans ce canal deux vaisseaux & quelques fré-gates: on croyoit qu'il avoit été avec le reste de la flotte devant St Christophe, pour bloquer Rodney & Hood, qu'on savoit s'y être réfugiés.

Ces avis faisoient attendre avec impatience le rapport de l'Officier arrivé à Versailles. On l'a eu ensuite, & il s'en faut

bien qu'il soit conforme à celui du Négociant étranger; en voici la substance.

La rencontre des deux escadres n'a coûté à la nôtre que 30 à 35 hommes, parmi lesquels est un Enseigne de vaisseau. On saura bientôt, par les dépêches de M. le Comte de Grasse, la raison qui a empêché qu'on ne poursuivît l'Amiral Hood. Notre escadre revenue à Fort Royal n'y resta pas long-tems mouillée; elle en appareilla le 10, & 1300 hommes descendirent à Sainte-Lucie; ils s'emparèrent d'un petit Fort défendu par 80 hommes, qu'ils firent prisonniers. Le seul coup de fusil tiré à cette occasion, coûta la vie à la sentinelle Angloise. Soit que le Morne fortuné, que l'on dit gardé par 1800 hommes, parût inattaquable, soit que l'on eût formé d'autres projets, M. de Bouillé, après s'être emparé de Gros-Islet, où il laissa les 1300 soldats, revint à la Martinique, & s'embarqua avec 3000 hommes à bord de la flotte qui s'éloigna le 15 Mai. Au départ de l'Officier, on ignoroit à Fort-Royal, si l'armée s'étoit portée à la Barbade ou à Saint-Christophe.

On doit ajouter ici que l'Officier venu sur le bâtiment de commerce, n'est point envoyé par M. de Grasse, ni par M. de Bouillé; il a été mandé en France par des ordres supérieurs de la Cour.

On a reçu aussi des détails sur l'affaire entre M. le Commandeur de Suffren & le Commodore Johnstone.

Le Commodore Johnstone se rafraîchissant dans la Baie de Praya, attendoit à tous momens les vaisseaux de la Compagnie des Indes Hollandoise; en conséquence, il avoit laissé au dehors de la Baie une frégate qui devoit l'avertir de l'approche

des vaisseaux dont il pourroit faire sa proie. M. de Suffren devina l'intention de cette vedette, & pour donner le change à l'ennemi, il ferma ses sabords, retarda sa marche, disposa ses voiles de manière que l'on ne ressembloit pas mal à de gros vaisseaux de l'Inde. La frégate Angloise fit sur le champ les signaux; & Johnstone d'accourir au-devant de l'escadre Françoise en forçant de voiles. Il n'eut pas plutôt reconnu son erreur qu'il revira de bord, mais il n'étoit pas encore rentré dans la Baye, qu'il essuya le feu de nos vaisseaux, & ne dut son salut qu'à la sauve-garde du Fort Portugais, sous lequel il fut se réfugier, & que M. de Suffren respecta. Il faut qu'il ait été chauffé d'une cruelle manière, puisqu'il étoit encore le 10 Mai dans ce port, & que la *Minerve* assure qu'il sera obligé d'aller à Rio Janeiro pour se radouber, ne pouvant pas entreprendre sa traversée, dans l'état où il étoit. Quant à M. de Suffren, il continua sa route, & les Portugais ne disent pas qu'il eût un vaisseau démâté : ainsi l'on peut être sans inquiétude sur le compte de l'*Annibal*; il aura été avec les autres au Cap de Bonne-Espérance, & on doit mettre la relation de Johnstone au rang de celles des Keppel, des Rodney & des autres Amiraux Anglois qui nous battent si bien la plume à la main.

Selon les lettres de l'Orient le départ du convoi de l'Inde qu'on croyoit retardé depuis qu'on avoit mis les troupes à terre, doit avoir lieu incessamment.

Le 8 de ce mois, écrit-on de ce port, les bâtimens armés ici & destinés pour l'Inde, ont reçu ordre de mettre à la voile, & de descendre à l'Isle de Rhé; ils sont escortés par la *Bellonne*,  
&

& deux vaisseaux de Rochefort , pourront bien les prendre au bas de la rivière & les conduire dans l'Inde. Les bâtimens chargés d'approvisionnement pour le Roi , sont : le *Pérou* , la *Philippine* , le *Marbourough* , le *Necker* , les deux *Hélènes*. Les navires particuliers sont : la *Louise* , l'*Eugénie* , la *Rosalie* , le *Baron de Montmorency* , le *Saint-Pierre* , le *Jean-Louis* , le *Chasseur* , la *Victoire* & la *Réserve*. — Il y aura dans ce Port un autre armement de cinq ou six vaisseaux destinés à porter à Ceylan un régiment Suisse que l'on forme actuellement pour le compte des Hollandois , qui doit s'assembler à Oleron , & dont le départ est fixé au mois de Novembre prochain «.

La lettre suivante & la pièce qui l'accompagne , méritent une place dans ce Journal ; ce n'est pas la première obligation que nous avons à la personne qui nous les adresse ; & nous saisissons avec empressement l'occasion de lui faire un hommage public de notre reconnoissance.

« Dans votre Journal du 5 Mai dernier , vous avez bien voulu insérer , Monsieur , une liste concernant les bâtimens de guerre Anglois ; cette liste formoit l'*errata* de l'Etat Civil , Nobiliaire & Maritime de la Grande-Bretagne pour 1781. L'accueil que vous avez fait à cette pièce , m'encourage à vous en offrir une autre plus intéressante encore , sur-tout dans les circonstances présentes. C'est le tableau détaillé des pertes de la marine Angloise depuis les hostilités. En le comparant avec certains articles des papiers de Londres , on verra l'énorme différence qu'il y a entre les deux états , & on sera à portée d'en apprécier l'exactitude. J'ose me flatter que vos lecteurs verront avec plaisir ce morceau intéressant , & sur la vérité duquel ils peuvent compter. Pour les mettre à portée de le

28 Juillet 1781.

h

comparer avec les notes Angloises , je les rapporterai ici.— On observe dans quelques-unes de nos feuilles publiques , que les pertes de la Marine Royale d'Angleterre , depuis le commencement de la guerre actuelle , égalent , si elles n'excèdent pas les prises qu'elle a faites ; suivant un état , sur l'exactitude duquel il paroît que l'on peut compter , il a été pris & détruit par l'ennemi , ou perdu 99 voiles , dont huit sont des vaisseaux de ligne , savoir : l'*Ardent* , l'*Auguste* , le *Culloden* , le *Cornwall* , la *Défiance* , le *Sommerfet* , le *Stirling-Castle* , le *Thunderer* deux vaisseaux de 50 canons , trois de 44 , & vingt-six frégates de 28 à 40 ; le reste , cutters , bâtimens armés , &c. «

Voici la nouvelle liste qu'annonçoit cette lettre.

#### *Vaisseaux.*

Le *Culloden* , de 74 canons , perdu en Amérique Septentrionale , le 28 Janvier 1781. Le *Cornwal* , de 74 , coulé bas à Sainte - Lucie en 1780. Le *Thunderer* , de 74 , péri à la Jamaïque en 1780. Le *Buckingham* , de 70 , péri , corps & biens , sur le banc de Terre-Neuve , en 1779. Le *Sommerfet* , de 70 , perdu près Boston en 1779. Le *Grampus* , de 70 , péri à Terre - Neuve en Octobre 1779. L'*Ardent* , de 64 , pris près de Plymouth , le 17 Août 1779 , par une frégate Française. La *Défiance* , de 64 , périt à New-Yorck , le 16 Février 1780. L'*Augusta* , de 64 , brûlée dans la Delawarre en 1778. Le *Stirling-Castle* , de 64 , perdu à la Jamaïque , le 9 Octobre 1780. Le *Leviathan* , de 50 , coulé bas en revenant de la Jamaïque , le 2 Mars 1780. L'*Expériment* , de 50 , pris en Géorgie , le 24 Septembre 1779 , par les François. Le *Sérapis* , de 50 , pris près de Hull , le 22 Septembre 1779 , par le Commodore Paul Jones.

#### *Frégates.*

Le *Phénix* , de 44 , péri sur la côte de Cuba , le 4 Octobre 1780. Le *Romulus* , de 44 , pris

en Amérique Septentrionale , en Février 1781 , par les François. L'*Aréthusa* , de 32 , perdu près de Brest , en Mars 1779. Le *Montréal* , de 32 , pris dans la Méditerranée , le premier Mai 1779 , par les François. Le *Diamond* , de 32 , perdu à la Jamaïque en 1780. Le *Huffar* , de 32 , péri entre l'Isle Longue & New-Yorck en 1780. La *Tortoise* , de 32 , périé à Terre-Neuve en 1779. Le *Congrès* , de 32 , repris en Amérique Septentrionale , par les Américains. Le *Sartine* , de 32 , perdu dans l'Inde , en Novembre 1780. La *Juno* , de 32 , brûlée & coulée bas à Rhode - Island en 1778 , par les François. La *Flora* , de 32 , échouée à Rhode - Island en 1778 , relevée par les François en 1780. Le *Fox* , de 32 , pris en Europe , le 11 Septembre 1778 , par les François. La *Lark* , de 32 , brûlée & coulée bas à Rhode - Island en 1778 , par les François. L'*Orpheus* , brûlé & coulé bas à Rhode-Island en 1778 , par *idem*. Le *Québec* , de 32 , sauté en l'air près d'Ouessant , le 7 Octobre 1779 , dans le combat contre la frégate Française la *Surveillante*. La *Répulse* , de 32 , perdue en Amérique. Le *Crescent* , de 28 , pris en Europe par les François , en Juin 1781. Le *Cerberus* , de 28 , brûlé & coulé bas à Rhode-Island en 1778 , par les François. L'*Androméda* , de 28 , périé près la Martinique , en Octobre 1780. Le *Laurel* , de 28 , péri près la Martinique , au mois d'Octobre 1780. L'*Unicorn* , de 28 , prise en Amérique , au mois de Septembre 1780 , par les François. La *Pénélope* , de 28 , prise en Amérique , en 1780 , par les Espagnols. L'*Athéon* , de 28 , brûlé près Charles-Town en 1778. L'*Aurore* , de 28 , périé. Le *Liverpool* , de 28 , perdu près de New-Yorck en 1779. La *Syrène* , de 28 , perdue près Rhode-Island en 1779. La *Mermaid* , de 28 , perdue près Philadelphie en 1779. La *Syrène* , de 28 , périé en Irlande en 1781. *Ariel* , de 26 , prise en Géorgie ,

le 24 Septembre 1779, par les François. La *Rose*, de 26, coulée bas dans la rivière de Savannah en 1779, par les François. Le *Supply*, de 26, brûlé en Amérique Septentrionale en 1779, par *idem*. Le *Winchorn*, de 26, prise par les Espagnols. L'*Active*, de 26, prise près la Jamaïque, en 1778, par les François. Le *Liveli*, de 24, prise en Europe, le 9 Juillet 1781, par les François. L'*Autruche*, de 24, prise en Amérique Septentrionale en 1779, par les Américains. Le *Device*, de 24, pris en Amérique Septentrionale en 1779, par *idem*. La *Vestale*, de 20, perdue, corps & biens, à Terre-Neuve en 1778. Le *Glasgow*, de 20, brûlé & coulé bas à la Jamaïque en 1779. La *Bellona*, de 20, perdu en 1779. Le *Mercuri*, de 20, perdu près New-Yorck en 1778.

*Corvettes, Sloops, Cutters, Lougres, &c.*

Le *Bouc*, de 23, coulé bas dans la Méditerranée, en Février 1780, par les François. Le *Harpooner*, de 20, pris en Europe, le 3 Janvier 1780, par un corsaire François. Le *Drak*, de 20, pris en Amérique en 1778, par le Commodore Paul Jones. Le *Zébra*, de 18, perdu sur la côte de la Nouvelle-Angleterre. La *Cérès*, de 18, prise en Amérique, en Décembre 1778, par les François. Le *Nonsuch*, de 18, pris en Europe, en Novembre 1779, par *idem*. Le *Racehorse*, de 18, péri en Irlande en 1781. Le *Falcon*, de 18, brûlé & coulé bas à Rhode-Island en 1778, par les François. Le *Milton*, de 18, *idem*, en 1768, par *idem*. Le *Beaver*, de 18, perdu en Amérique en 1780. Le *Fairi*, de 18, pris en Europe, le 9 Janvier 1781, par un corsaire François. L'*Echo*, de 18, perdue près Plymouth, le 11 Février 1781. Le *Kings-Fisher*, de 18, brûlé à Rhodes-Island en 1778. Le *St-Fermin*, de 16, pris dans la Méditerranée le 4 Avril 1781, par les Espagnols. La *Rose*, de 16, brûlée dans la Delaware, en 1778. L'*Yorck*, de

**18**, pris à la Grenade en 1779 par les François. Le *Merlin*, de 16, brûlé près Philadelphie en 1778. Le *Thorn*, de 16, pris en Amérique Septentrionale en 1779, par les Américains. Le *Pégasus*, de 16, perdu corps & biens à Terre-Neuve en 1778. La *Fortune*, de 16, prise en Amérique en Mai 1780, par les François. Le *Sénégal*, de 16, pris en Amérique en Octobre par les François. Le *Swallow*, de 16, péri en 1778. L'*Otter*, de 16, perdu près Saint-Augustin en 1778. Le *Trial*, de 16, pris en Europe en 1778, par les François. Le *Denial*, de 16, pris en Amérique Septentrionale, par les Américains. Le *Liveli*, de 16, pris par les François, en 1779. Le *True Britton*, de 16, pris en Europe en Décembre 1780, par un corsaire François. Le *Weazel*, de 16, pris près Saint-Eustache en 1779, par les François. Le *Zéphir*, de 16, pris dans la Méditerranée le 24 Juillet 1778, par *id.* L'*Elizea*, de 14, pris en Europe en 1778, par *id.* La *Pomona*, de 14, perdu corps & biens à Antiques. Le *Rover*, de 14, pris en Amérique en 1780, par les François. Le *Swift*, pris en Amérique Septentrionale. Le *Liveli*, de 14, pris en Europe par les François. L'*Alligator*, de 14, échoué sur la côte de Vannes, en Octobre 1780. Le *Beaver*, de 14, en Amérique en 1780. Le *Shark*, de 14, péri en Amérique en 1780. L'*Expédition*, de 14, prise en Europe en Juin 1778, par les François. Le *Hawk*, de 14, pris en Europe le 28 Août 1779, par *id.* La *Levrette*, de 14, prise en Amérique le 25 Septembre 1780, par *id.* Le *Gibraltar*, de 14, pris en Avril 1781, dans la Méditerranée, par les Espagnols. Le *Radger*, de 12, pris en Amérique par les Hollandois. Le *Port-Antonio*, de 12, pris en Amérique par *id.* Le *Kitti*, de 12, pris en 1780, par les Espagnols. L'*Allert*, de 12, pris en Europe en Juillet 1778, par les François. L'*Actif*, de 12, pris en Europe en Juin 1780, par

*id.* Le *Hawk*, de 12, pris en Amérique Septentrionale, par les Américains. Le *Folkstone*, de 10, pris en Europe en 1778, par les François. Le *Jackall*, de 10, repris en Europe le 20 Mai 1780, par un corsaire François. Le *Royal-Pêcheur*, de 10, péri en Amérique. Le *Henri*, de 10, pris en Amérique Septentrionale en 1779, par les Américains. La *Pomona*, de 10, prise en Amérique Septentrionale en 1779, par *id.* Le *Liveli*, de 10, pris en Amérique Septentrionale en 1779, par *id.* Le *Southampton*, de 10, péri en Irlande en 1781. Le *Pégase*, de 10, pris en Amérique Septentrionale, par les Américains. Le *Lynx*, de 10, pris en Amérique Septentrionale, par *id.* Le *Ranger*, de 10, pris en Europe en 1780, par les François. La *Guêpe*, de 10, prise en Europe par *id.* Le *Phéasant*, de 8, péri en Europe en Juin 1781. Le *Swallow*, de 8, pris en Europe par les François. Le *Snak*, de 8, pris en Juin 1781, par les Américains. Le *Coureur*, de 8, pris en Amérique Septentrionale en 1780, par les Américains. Le *Sprightly*, de 8, pris en Europe le 15 Août 1779, par les François. Le *Creuser*, de 8, brûlé à la côte de la Caroline, en 1778. Le *Savage*, de 8, perdu près de Louisbourg, en 1778. L'*Ostrich*, de 8, pris en Amérique Septentrionale, par les Américains. Le *Tapageur*, de 8, coulé bas à Ste-Lucie en 1780. Le *Fox*, de 8, pris en 1779, par les Espagnols. Le *Nimble*, de 8, perdu près de Penzance, le 11 Février 1781. Le *Lark*, de 8, péri près de Jersey, en Mars 1780. Le *Ranger*, de 4, pris en Europe le 28 Novembre 1780, par un corsaire François.

*Bâtimens armés, Flûtes, Sénauts, Goëlettes, Brigantins, Paquebots, &c.*

L'*Allouette*, prise en Europe, le 5 Mars 1779, par un corsaire François. L'*Amphitrite*, échouée sur la côte de Calais le 1 Janvier 1779. L'*Anna-Thérèse*,

prise en Europe, le 15 Mars 1781, par un corsaire François. L'*Argus*, pris en Amérique, en 1779, par les Américains. L'*Active*, prise en Amérique, en 1780, par les Espagnols. L'*Aigle*, pris par les François. L'*Aimable Betsy*, prise en Amérique, en 1779, par *idem*. L'*Alert*, pris en Europe, par *idem*. Le *Bennel*, pris en Europe, le 27 Mai 1781, par *idem*. Le *Beaver*, pris en Amérique Septentrionale, en 1779, par les Américains. La *Betsy*, prise le 19 Septembre 1778, par un corsaire François. Le *Besborough*, pris dans la Méditerranée, en 1780, par les François. Le *Britannia*, pris en Amérique, par *idem*. La *Belette*, prise en Amérique, par *idem*. Le *Chance*, pris en Europe, en 1778, par les François. La *Comtesse de Scarborough*, prise près de Hull, le 22 Septembre 1779, par le Commôdore Paul-Jones. Le *Cato*, péri près d'Antigues, en 1779. Le *Champion*, pris en Géorgie, le 24 Septembre 1779, par les François. Le *Comte de Besborough*, pris dans la Méditerranée, le 19 Juin 1779, par *idem*. Le *Cornet*, perdu en Amérique. Le *Colebrooke*, péri dans l'Inde, en 1778. La *Comette*, prise à Savanah en 1779, par les François. Le *Citizen*, pris en Amérique Septentrionale, en 1779. Le *Cato*, pris en Amérique Septentrionale, par les Américains. La *Chance*, prise en Amérique Sept. par *idem*. Le *Courier*, pris en Amérique Septentrionale, en 1780, par *idem*. Le *Cormorand*, pris en Europe, par les François. La *Défiance*, prise en Amérique Septentrionale, en 1779, par les Américains. La *Défiance*, prise en Europe, le 3<sup>r</sup> Mai 1780, par les François. Le *Dauphin*, pris en Afrique, en Mars 1779, par *idem*. Le *Daswood*, pris en Europe, en Octobre 1778, par *idem*. Le *Duke*, coulé bas. Le *Dantzick*, pris dans la Méditerranée, en 1780, par l'armée combinée. Le *Diligent*, pris en Amérique Sept., en 1779, par les Américains. Le *Duc de Leinster*, pris en Europe, en 1779, par les François. Le *Duc d'Yorck*, pris en Europe,

le 17 Août 1778, par *idem*. L'*Egmont*, pris en Amérique Sept., en 1779, par les Américains. L'*Enighed*, pris dans l'Inde, en 1779, par les François. L'*Elizabeth*, prise en Amérique Sept., en 1780, par les Américains. L'*Eagle*, pris en Amérique Sept. en 1779, par *idem*. Le *Fly*, pris en Amérique Sept. en 1779, par *idem*. Le *Fox*, pris en Europe, le 25 Mai 1780, par les François. Le *Ferrer*, (galère), perdue à la Jamaïque. La *Fanni*, prise en Europe, en Novembre en 1778, par les François. Le *Glasgow*, brûlé dans les Indes Occidentales, en 1779. Le *Gatton*, pris dans la Méditerranée, le 9 Août 1780, par l'armée combinée. Le *Godfrey*, pris dans la Méditerranée, le 9 Août 1780, par *idem*. Le *Général Barker*, échoué sur les côtes de Hollande, le 9 Février 1781. Le *Gayton*, pris en Amérique, en Septembre 1780, par les François. Le *Hope*, pris en Europe, le 25 Janvier 1780, par un corsaire François. Le *Halifax*, pris en Amérique Sept., en 1779, par les Américains. Le *Henri Ann*, pris en Europe, le 2 Fév. 1779, par un corsaire François. L'*Hillsborough*, pris dans la Méditerranée, en 1780, par l'armée combinée. Le *Harlem*, pris en Amérique Sept. par les Américains. Le *Hunter*, *idem. idem.* en 1779. L'*Hibernia*, *idem. idem.* L'*Hercule*, pris en Europe, en Octobre 1778, par les François. Le *Hyde*, pris en Amérique Septentrionale, en 1781, par les Américains. Le *Hunter*, pris en Europe par les François. Le *Jeune Henri*, pris *idem.* par *idem*. La *Jenni*, prise en Afrique le 13 Mars 1779, par *idem*. Le *Jason*, pris en Amérique Sept. en 1779, par les Américains. La *Junon*, prise en Afrique, le 13 Mars 1779, par les François. L'*Infernal*, (brûlot) perdu près Spitzhead, le 2 Janvier 1781. Le *James*, pris en Amérique, par les François. Le *Kingstown*, péri. Le *Lord Cornwallis*, pris en Amérique Septentrionale, en 1781, par les François. Le *London*, pris en Europe par *idem*. Le *Lord d'Armouth*, pris *idem* par *idem*.

Le *Liverpool*, pris en Amérique, par les François. Le *London*, coulé bas en Europe, en 1779. Le *Leaden*, pris en Amérique Sept. en 1779, par les Américains. Le *Lord Sandwich*, pris *idem*, en 1779, par *idem*. La *Molli*, incendiée à la hauteur de l'Isle de Man, en Juin 1781. Le *Mounstuart*, pris dans la Méditerranée, le 9 Août 1780, par l'armée combinée. Le *Mercuri*, pris dans l'Inde, en 1780. Le *Méridian*, pris en Europe, en 1779. Le *Myrtne*, pris en Géorgie; le 24 Septembre 1779, par les François. Le *Ménage*, pris en Europe, par *idem*. La *Nanci*, coulée bas en Géorgie, le 16 Septembre 1779, par *idem*. Le *Neptune*, coulé bas *idem*. le 16 Septembre 1779, par *idem*. L'*Osterley*, pris dans l'Inde, le 22 Février 1779, par *idem*. L'*Ontario*, perdu en Amérique-Septentrionale, en Octobre. 1780. L'*Otter*, *idem*. en Amérique-Septentrionale, en 1779. Le *Pilote des Indes*, pris en Europe, par les François. Le *Prince d'Orange*, pris en 1778, par Cuninghham. Le *Prince d'Orange*, pris en Europe, le 16 Avril 1779, par les François. Le *Prince Frederick*, pris à la vue de Dunkerque, le 13 Juillet 1779, par *idem*. Le *Postillon*, pris en Europe, par *idem*. Le *Port de Citadella*, pris dans la Méditerranée, le 22 Juin 1780, par *idem*. Le *Paquebot du Mississipi*, pris en Amérique, en 1780, par les Espagnols. Le *Royal Admiral*, coulé bas dans l'Inde, au mois de Septembre 1780. Le *Rubi*, (parache) pris en Amérique Septentrionale, en 1779, par les Américains. Le *Rodney*, pris dans la Méditerranée, en 1780, par les Espagnols. Le *Royal-George*, pris *idem*, en 1780, par l'armée combinée. Le *Refus*, pris en Amérique Sept. en 1779, par les Américains. Le *Recoveri*, pris *idem*, en 1779, par *idem*. Le *Richard*, pris *idem*, en 1779, par *idem*. La *Résolution*, prise *idem*. en 1779, par *idem*. Le *Represal*, pris en Amérique, en 1779, par les François. Le *Supply Storeship*,

brûlé dans les Indes Occidentales, en 1779. La *Suzannah*, prise en Amérique Septentrionale, en 1779, par les Américains. Le *Savannah*, coulé bas dans la rivière de Savannah, le 16 Septembre 1779, par les François. La *Sally*, prise en Amérique Septentrionale, en 1779, par les Américains. Le *Salé*, pris en Afrique, en Mats 1779, par les François. Le *Surey*, pris en Afrique, par *idem*. Le *Swift*, pris en Europe, en Mars 1781, par un corsaire François. Le *Tartare*, pris & coulé bas en Europe, en Mai 1779, par les François. Le *Thunderer*, brûlé près Rhode-Island, au mois d'Août 1778, par *idem*. La *Vénus*, coulée bas dans la rivière de Savannah, le 16 Septembre 1779, par *idem*. Le *Weymouth*, pris en Amérique Sept. par les Américains. Le *Valentine*, péri dans l'Inde, en 1779. Le *Vaillant*, pris en Europe, le 16 Février 1779, par les François. L'*Yorck*, pris à la Grenade, le 4 Juillet 1779, par *idem*. L'*Yorck*, pris en Amérique, en Juillet 1778, par *idem*.

### Récapitulation.

	<i>Pris.</i>	<i>Péris, brûlés ou coulés bas.</i>
Vaisseaux. . . . .	3	10
Frégates . . . . .	13	27
Corvettes. . . . .	47	25
Bâtimens armés, &c. 92		23
	<hr/>	<hr/>
	155	85

Un Courier d'Espagne a apporté la nouvelle de la prise de Pensacola, & de l'arrivée de M. de Guichen à Cadix, le 6 de ce mois. La gazette de Madrid du 13 contient l'article suivant sur Pensacola.

» Le Roi vient d'apprendre , par une lettre du Gouverneur de la Havane , du 29 Mai , reçue par la voie de Philadelphie , que le même jour l'escadre de D. Joseph Solano est entrée dans le port de la Havane , en conséquence de la prise de Pensacola , qui s'est rendu le 8 du même mois , & dont toute la garnison a été faite prisonnière de guerre. Le Gouverneur annonce une relation détaillée , qui sera donnée aussi-tôt au Public. Et attendant , on fait que les plus vastes possessions de la Floride occidentale sont actuellement sous la domination de S. M. , & que l'ennemi est entièrement expulsé du golfe du Mexique. — Une lettre du Président de Guatimala , en date du 5 Avril , adressée au Gouverneur de la Havane , nous apprend aussi que le détachement destiné à chasser les ennemis du fleuve & du port Saint-Juan , après avoir repris le Fort , a rempli complètement son objet ; les Anglois ont échoué , & laissé dans ce port une frégate , 8 pirogues & 1 chate ou chaloupe , avec 12 canons qu'ils avoient employés au siège de cette place ; ils y ont laissé pareillement une grande quantité de munitions en bon état & des boulets. Aussi-tôt qu'on aura reçu les relations détaillées qu'on attend de ce pays , elles seront rendues publiques «.

On s'est trompé , lorsque l'on a annoncé ( Journal du 14 Juillet , page 83 ) que M. de Bonnières devoit plaider la Cause de M. le Duc de Chartres ; c'est M. Target qui en est chargé.

Au Numéro dernier , page 132 , au lieu de Frère Jean de Badillac , connu sous le nom de *Frère Côme* , &c. lisez : Frère Jean de Baseilhac , &c.

*De BRUXELLES , le 24 Juillet.*

LA présence de l'Empereur dans cette

h 6

partie de ses Etats, a comblé de joie ses sujets. Il a signalé son arrivée par des bienfaits, par des arrangemens pour le bonheur de ses peuples. La ville d'Ostende sera agrandie, & on va commencer à démolir une partie des dehors pour les transporter plus loin & bâtir à la place des maisons qui serviront aux anciens & aux nouveaux habitans. Le 6 de ce mois il est parti pour faire un tour en Hollande; il doit ensuite aller en France, & l'on croit que le 28 il sera à Versailles; son intention est, dit-on, de passer 3 jours avec son auguste sœur, & d'en rester un quatrième à Paris chez le Comte de Mercy son Ambassadeur. Ces voyages rempliront le tems consacré ici aux fêtes occasionnées par l'arrivée de l'Archiduchesse Christine & du Duc de Saxe Teschen, & par la cérémonie de l'acte solennel de l'inauguration de S. M. I. fixé au 17 de ce mois. LL. AA. RR. ont fait leur entrée ici le 10. Elles ont été reçues avec la pompe d'usage en ces occasions, & les acclamations de l'amour & de la reconnoissance.

On lit dans la gazette de Madrid sous la date de Lisbonne, le 5 Juillet, l'article suivant :

« Le 26 Mai dernier, il a débarqué au Cap Saint-Vincent un Négociant Anglois venant de l'Inde, sur le vaisseau Impérial le *jeune Prince Kaunis*, sorti du Cap de Bonne-Espérance le 6 Avril dernier, & qui doit avoir continué sa route pour Livourne. Ce

Négociant s'est rendu ici, d'où il s'est embarqué sur le dernier paquebot qui a appareillé pour l'Angleterre. On a su par lui les nouvelles suivantes. — Hyder-Ali s'est emparé de Trichinapali, un des plus forts établissemens Anglois dans l'Inde. Trois corsaires de l'Isle de France ont pris 7 vaisseaux Anglois très-richeement chargés; l'un portoit, en argent du pays, la somme de 600,000 piastrres fortes; un autre, à son passage pour le Cap, avoit arboré pavillon Toscan, quoiqu'il fût sorti de l'Inde avec pavillon Anglois, sa cargaison & presque tout son équipage venant des Etablissemens Anglois. — Un paquebot François étant entré dans le port du Cap de Bonne-Espérance, avec la nouvelle de la rupture entre l'Angleterre & la Hollande, le Gouverneur de cette place n'y avoit ajouté aucune foi, & même ne la croyoit pas vraisemblable, parce qu'il ne la tenoit pas directement de ses Souverains. Peu de tems après, arriva un paquebot Anglois, passant dans l'Inde, & son Commandant, persuadé que le Gouverneur du Cap ne pouvoit pas encore savoir qu'on fût en guerre, demanda les rafraîchissemens dont il avoit besoin, quoiqu'il allât lui-même porter aux Commandans Anglois dans l'Inde, l'ordre de commencer les hostilités contre les Hollandois. Le Capitaine François, voyant que le Gouverneur ne se décidoit point à s'emparer du bâtiment, offrit de se charger de l'arrêter, pour le convaincre de l'avis qu'il lui donnoit. Ce paquebot fut en effet arrêté; on y trouva tous les paquets relatifs à ses ordres pour les Chefs de la Compagnie, avec injonction de s'y conformer, surtout aux instructions que leur portoit Johnstone; on trouva aussi le *duplicata* des signaux de ce Commandant. — Une frégate Angloise, arrivée depuis peu, a confirmé la nouvelle du combat entre l'escadre de Johnstone & une division Française; elle assure que ce Commodore projettoit de se rendre à Lisbonne,

pour réparer les dommages qu'il avoit reçus dans l'action «.

L'affaire du Duc de Brunswick fait toujours beaucoup de bruit en Hollande ; on vient d'y imprimer le mémoire que les députés d'Amsterdam présentèrent le 8 Juin dernier au Stathouder , & qui a excité les plaintes du Duc. Ce mémoire ne peut que piquer la curiosité dans les circonstances présentes , & c'est un titre pour le transcrire ici.

Très-Illustre & Sérénissime Prince & Seigneur. MM. les Députés de la ville d'Amsterdam ont l'honneur , au nom & par ordre de leurs Principaux , de représenter à V. A. S. que lesdits Principaux ont appris avec déplaisir que V. A. S. avoit conçu du mécontentement de la dernière Proposition faite dans l'Assemblée de L. N. & G. P. , quoiqu'il eût été contre leur pensée de donner la moindre offense à V. A. S. , de lui manquer ou de lui causer des désagrémens : c'est donc avec beaucoup de satisfaction qu'ils saisissent l'occasion de lui en donner l'assurance la plus vraie : se flattant que , d'après ce qu'ils auront l'honneur de lui représenter , elle pourra déduire elle-même les raisons pour lesquelles ils ne lui avoient pas pu faire de communication du contenu de ladite Proposition , avant de l'exposer dans l'Assemblée de L. N. & G. P. : ils éprouveroient la douleur la plus vive , si V. A. S. attribuoit ce silence à quelque défiance particulière envers sa Personne ; ils déclarent qu'ils n'en ont aucune , & qu'ils n'ont rien tant à cœur que d'exciter & de fomentier entre V. A. S. & leur Ville , la confiance nécessaire au bien de la chose publique : le but de leur représentation est d'imaginer & mettre en usage les mesures que la situation criti-

que des choses exigent pour le salut & la conservation de la chère Patrie. Quant à eux, comme ils sont placés à la tête du Gouvernement d'une Ville extrêmement peuplée, où le petit peuple commence à sentir les effets de la disette qui résulte du manque de travail, ils sont obligés de montrer en effet & de la meilleure manière possible, qu'ils ne veulent laisser échapper aucune occasion d'exciter & d'avancer le bien-être du Pays & de ses bons habitans, qu'ils ne veulent pas s'exposer à perdre entièrement l'autorité convenable & le bon ordre qui, dans un Gouvernement populaire, n'a d'autre base que la confiance de la Commune & de la Bourgeoisie envers les Régens qui gouvernent, & à voir en peu de tems les choses dans un bouleversement général. Ils avoient pensé que les affaires avoient, depuis assez long-tems, & sur-tout depuis la rupture avec l'Angleterre, paru aux yeux de toute la Nation, & non sans raison, être administrées d'une manière étrange & inconcevable; nonobstant l'extrême condescendance qu'on avoit eue pour les desirs de l'Angleterre, on n'avoit, chaque année, éprouvé de ce Royaume que du mépris, des outrages & des insultes, auxquels il venoit enfin de mettre le comble par une guerre ouverte, commencée par l'enlèvement d'une quantité considérable de nos vaisseaux, & par l'invasion de nos Possessions lointaines; on n'avoit pas laissé de rester dans un état d'indéfense, & on n'avoit pris aucunes mesures suffisantes pour mettre la République en état de maintenir sa liberté, ses droits bien acquis, sa navigation étendue & son commerce légitime. Cependant c'est une vérité incontestable, que les Membres du Gouvernement étoient depuis long-tems d'opinion que c'est principalement sur mer qu'il falloit se mettre sur un pied respectable, comme il paroît évidemment, d'après les différentes résolutions

prises dans l'année 1778 & les suivantes ; d'après les différens rapports , pétitions & consentemens , pour augmenter & renforcer les équipages des vaisseaux de guerre , & spécialement d'après le rapport du 30 Mars 1779. Nonobstant lesdites opinions & résolutions des Confédérés , pour équiper tous les vaisseaux de guerre de l'Etat , & en construire de nouveaux , actuellement , après tant de temps écoulé , & depuis que les choses ont pris une tournure si funeste , on n'a pas même mis en mer les 32 vaisseaux stipulés dès le mois d'Avril 1779 , bien moins encore de 52 , dont l'armement avoit été résolu l'année dernière ; de sorte que jusqu'à présent on n'a pris aucune des précautions proposées au mois de Mars 1779 à la généralité , pour la défense de nos côtes & de nos embouchures. — La Régence de notre Ville , & tous les bons habitans du Pays , qui se montrent disposés à fournir les impôts ordinaires & extraordinaires , sont , non sans raison , grandement surpris de la lenteur mise dans l'exécution des mesures si importantes pour le Souverain : car il est incroyable que la situation où les Amirautés respectives se trouvent , soit si mauvaise qu'en deux ans de tems elles n'aient pu effectuer les équipemens qu'elles avoient elles-mêmes proposés ; qu'ique les deniers ne leur aient pas manqué , & quoique la nécessité soit devenue tous les jours de plus en plus pressante. En conséquence , on ne pouvoit concevoir les obstacles & les difficultés inattendus qui avoient empêché la sortie du peu de vaisseaux qu'on avoit supposés absolument prêts à mettre en mer , même lorsque V. A. S. , après un examen convenable des choses , eut donné les ordres nécessaires. — Comme les malheurs & les calamités arrivés à la République & suspendus encore sur sa tête , sont attribués à cet état d'indolence & d'inaction , & qu'on n'a pas encore remarqué qu'on ait pris des

mesures vigoureuses pour prévenir des maux ultérieurs & réparer le passé, sans quoi il faut s'attendre à voir la ruine totale de la République ; on juge qu'il est du devoir indispensable de braves Régens, & qu'ils ne peuvent différer de rechercher : à quoi l'on doit attribuer cette négligence inexcusable ? Par quels moyens l'on peut y obvier, diriger & rétablir encore, autant qu'il est possible, les choses pour la conservation de l'Etat ? Cela ayant été tenté sous main & de tems en tems, & les affaires prenant tous les jours un aspect plus sinistre & plus dangereux, des résolutions vigoureuses & la combinaison des mesures convenables n'en sont que plus nécessaires & ne peuvent plus souffrir de délai. C'est d'un examen mûr & réfléchi qu'étoit résultée la proposition faite le 18 du mois de Mai passé, sur l'ordre de la Régence d'Amsterdam, à l'Assemblée des Etats de Hollande, & soumise au Jugement & aux Délibérations des autres Membres, pour que, desdites Délibérations, on vît sortir les résolutions les plus utiles & les plus salutaires pour le pays. — Ladite Régence est encore dans l'idée que ce qu'elle doit à la Patrie, aux bons Habitans, qui avoient long-tems attendu une pareille démarche de sa part, lui imposoit la nécessité d'ouvrir une pareille Proposition. Il n'est cependant aucunement dans leur intention de causer aucun déplaisir ou désagrément à V. A. S., ou d'introduire des innovations ou de diminuer & circonscire dans des bornes plus étroites l'autorité légitimement acquise du Seigneur Stathouder ; au contraire, ils peuvent assurer solennellement qu'ils aideront toujours, de tout leur pouvoir, à maintenir la constitution actuelle du Gouvernement, à laquelle ils pensent que le bien-être de la République est étroitement attaché ; mais ils considèrent en même-tems que, dans la situation actuelle des

affaires, rien ne seroit plus nécessaire & plus utile pour la direction & l'exécution des opérations de la guerre actuelle, & les combiner avec plus de secret & de célérité, que de former & nommer un petit Conseil ou Comité, composé des Régens des Provinces respectives pour assister V. A. S. de conseil & d'effet, & coopérer conjointement à la conservation de la Patrie. — Cette Proposition (fondée peut-être sur des exemples antérieurs) ne venoit d'aucun motif de défiance des bonnes intentions & desseins de V. A. S., dont on n'avoit aucune raison de soupçonner la pureté; quoique, selon les informations de la Régence de cette Ville, quelques gens mal-intentionnés aient tâché de le faire entendre à V. A. S. — Mais une telle défiance tomboit uniquement sur celui, dont l'influence sur l'esprit de V. A. S. est regardée comme la cause première de la lenteur & de l'indolence qui règnent dans les affaires. Et comme cela ne peut être que très-préjudiciable au bien-être général, on s'étoit vainement attendu depuis long-tems que les circonstances dangereuses où se trouve actuellement la République, auroient fait naître enfin des Délibérations sérieuses sur les mesures qu'il faudroit employer à l'avenir, & avec plus de vigueur que par le passé. Mais cette attente ayant été vaine jusqu'à présent, & s'agissant de la conservation de la Patrie, de sa liberté achetée à si haut prix, de V. A. S., de son illustre Maison, en un mot, de tout ce qui est cher & précieux aux habitans de la République, la Régence d'Amsterdam a jugé ne pas pouvoir plus long-tems, en se taisant, manquer à ses devoirs, mais se voit forcée, à la démarche présente. — C'est donc avec tout le respect qu'elle doit à V. A. S., mais en même-tems avec la candeur & l'honnête franchise qu'exige l'importance de la chose qu'elle

lui représente, & lui déclare expressément que, selon l'opinion générale, le Seigneur-Duc est regardé comme la première cause du déplorable état de foiblesse où la République se trouve aujourd'hui, de toute la négligence qui a eu lieu, de toutes les fausses mesures qu'on a prises depuis si long-tems, & de toutes les suites fatales qu'elles ont entraînées; que l'on peut assurer V. A. S. que l'aversion & la haine de la Nation contre la Personne & l'Administration du Duc, sont montées à un tel degré, que l'on doit en redouter l'évènement le plus fâcheux & le plus désagréable pour la tranquillité publique. — On ne doute point que V. A. S. n'ait été déjà informée par d'autres de toutes ces choses, ou que si elle les ignore, il faut l'attribuer uniquement à la crainte que l'on a eu des effets du mécontentement du Duc. On ose cependant en appeler avec confiance, sur tout ce qui vient d'être dit, au témoignage de tous les honnêtes & sincères Membres de la Régence, que V. A. S. daignera interroger, en leur accordant une pleine liberté de parler, & en les sommant de répondre selon leur devoir & conscience. — Ils avoient entendu plusieurs fois, avec beaucoup de déplaisir, M. le Conseiller-Pensionnaire se plaindre, en présence de divers Membres de la Province de Hollande, de la mésintelligence qui régnoit entre lui & le Seigneur-Duc, de l'ascendant que ledit Seigneur a sur l'esprit de V. A. S., ce qui faisoit échouer tous les efforts pour le bien de la patrie. — Cette désunion & cette diversité de sentimens & de vues entre votre principal Conseiller & le premier Ministre de cette Province, doit avoir non-seulement les suites les plus funestes, mais fournir encore un motif suffisant pour faire les plus fortes instances, afin de détruire la source de cette défiance & de cette

discorde ; puisqu'il n'y a que le rétablissement préalable de la confiance & de la concorde qui puisse sauver la République , & rien n'est aussi nécessaire pour le bonheur de Votre Sérénissime Maison , le maintien de votre autorité , la conservation de l'estime & de l'affection de la Nation , & de votre considération chez les Puissances voisines. Car l'on peut assurer V. A. S. , & l'on est obligé de l'avertir , qu'elle pourroit bien perdre un jour l'estime & la confiance du peuple , au lieu d'être & de demeurer toujours le digne chef de l'amour & de la vénération de ce peuple & de ces Régens. L'on souhaite ardemment que V. A. S. le soit toujours , puisque de-la dépend en grande partie la conservation & le bonheur de notre chère patrie & de la maison d'Orange. — Bien que l'on soit persuadé que les Membres de la Souveraineté ont toujours la liberté , qu'il est quelquefois même de leur devoir de communiquer à V. A. S. & aux autres Membres leurs pensées sur l'état & l'administration des affaires publiques , on eût préféré cependant de s'abstenir de la démarche présente , si l'on avoit pu concevoir quelque espoir d'amélioration & de changement. Mais , puisque l'on ne pouvoit plus s'en flatter pour les raisons ci-dessus énoncées , & que le danger étoit à son plus haut degré , qu'il ne restoit plus d'autre parti à prendre que celui de découvrir à V. A. S. le véritable état des choses ; de la prier de la manière la plus solennelle d'y réfléchir solennellement , & de ne plus écouter dorénavant les conseils & les insinuations d'un homme tellement surchargé de la haine des grands & des petits , regardé comme un étranger destiné d'une connoissance suffisante de la forme de notre Gouvernement , & qui ne porte point une véritable affection à notre pays. — Nous sommes bien éloignés de vouloir accuser ce Seigneur de ce :

dont on ne le charge que trop ouvertement, ou d'envisager comme fondés les soupçons qu'on répand contre lui, d'un attachement excessif & illicite pour la Cour d'Angleterre, ou de mauvaise foi & de corruption. Nous croyons qu'un Seigneur d'une si haute naissance & d'un rang si distingué, est incapable de pareilles bassesses; mais nous jugeons que les idées fâcheuses que l'on a prises malheureusement sur son compte, & qui ont causé une méfiance générale, le rendent totalement inutile & pernicieux, même pour le service de l'Etat & de V. A. S.; qu'il doit par conséquent être éloigné de la direction des affaires & de votre Cour, comme un obstacle perpétuel au rétablissement de la bonne intelligence, si nécessaire entre V. A. S. & les principaux Membres de l'Etat. Sa présence, au contraire, ne pourroit dorénavant que faire tomber sur Vous la défiance que l'on a conçue, soit avec raison, soit à tort, de ses conseils. — Ces représentations ne naissent pas d'un principe de haine ou de mauvaise volonté contre le Seigneur-Duc, qui a eu autrefois lieu de se louer même de la bienveillance & des marques réelles d'affection de la Régence d'Amsterdam; on proteste devant Dieu & l'univers entier, que les seuls motifs qui nous les ont dictés, sont la conservation de la patrie, & de votre Sérénissime Maison; la Régence de notre Ville s'y est vu obligée, tant en qualité d'habitans de ce pays, que comme Membre de son Assemblée souveraine; afin de faire par cette voie un dernier effort, & d'indiquer, peut-être à tems encore, un moyen de sauver, avec la bénédiction du Tout Puissant, le vaisseau de l'Etat du plus imminent danger, & de le conduire dans un port assuré, ou de s'acquitter au moins en tout cas de son devoir & de décharger sa conscience envers les habitans & la postérité.

— A la vérité , il ne faut pas désespérer de la conservation de la patrie ; mais les choses paroissant être venues à une telle extrémité , qu'à moins d'employer des moyens extraordinaires , il n'y a plus de remède ; & à cette fin , sous l'approbation de V. A. S. , on doit encore prendre la liberté de remettre à sa considération , si le meilleur moyen de traiter à l'avenir les choses avec un heureux succès , ne seroit point que S. A. S. s'adjoignît un petit nombre de personnes parmi les premiers , les plus respectables & les plus éclairés des Nationaux , afin de concerter , sans relâche , avec elles , ce qui , durant la guerre présente , pourroit être le plus nécessaire & le plus utile à la conservation & la prospérité de la République ; avec les limitations & le pouvoir qui seroient jugés convenables pour remplir efficacement le but de cette proposition : l'on s'attend aussi - tôt à ces deux conséquences , grandes & salutaires. » 1°. Que dans un tems semblable à celui - ci , où tous les momens sont précieux , aucun retard occasionné par des délibérations de longue durée n'auroit lieu , & la célérité requise seroit procurée à l'exécution de ce qui auroit été résolu. 2°. Que par-là la confiance de la Nation seroit rétablie ; une tranquillité , un contentement universel seroient excités , & chacun seroit animé & encouragé à faire l'impossible pour contribuer joyeusement à l'exécution des mesures du Souverain : tandis qu'actuellement tout le contraire a lieu , que l'on entend par - tout des plaintes générales sur la division & l'inactivité du Gouvernement «.

— Ce qui vient d'être proposé , ne paroît pas seulement très - urgent à la Régence d'Amsterdam ; mais l'on est fondé à croire que les principaux Membres du Gouvernement de cette Province & de toutes les autres , sont du même avis. Quant au reste , rien de plus nécessaire que d'adopter un sys-

tême, un plan de direction ferme, puisque la République doit opter entre deux partis. » Ou de faire » la paix avec l'Angleterre ? Ou de poursuivre vigoureuſement la guerre, afin d'accélérer par ce » moyen une paix honorable « ? Ce qui doit former le vœu ſincère de tout citoyen honnête, & à quoi, ſans autres vues ultérieures, ( ce dont on peut donner les aſſurances les plus ſérieuſes à V. A. S. ) a toujours uniquement tendu l'ouverture faite par notre propoſition, ſavoir, de concerter, pour cette campagne, les opérations avec la France. On ne deſire rien plus ardemment de notre côté, que de délibérer ſérieuſement avec V. A. S. ſur l'option entre ces deux partis allégués, & quels moyens pour parvenir au but choiſi, il faudra mettre en œuvre ; mais nous ſommes abſolument d'opinion qu'avant tout, il ne faut jamais perdre de vue, quoiqu'une réconciliation puiſſe être préférée, que rien ne doit être négligé ni omis, pour mettre de toute manière la République dans une telle poſition, qu'elle n'ait rien à craindre de ſes ennemis, mais ſe trouve, au contraire, en état de les forcer à deſirer le rétaſſement de cette paix que, ſans aucune cauſe légitime, ils ont auſſi injuſtement que méchamment rompue.

C'eſt la ville d'Amſterdam qui a fait elle-même imprimer ce Mémoire. Les Bourgmestres régnans, MM. E. de Vry-Temming J. Rendorp, & M. le Penſionnaire C. W. Wiſſcher, qui l'ont ſigné, ont certifié au bas que cette Pièce eſt la même à la lettre, ſans aucune addition ni retranchement, dont en leur préſence, & par ordre de MM. les Bourgmestres, lecture a été faite à S. A. S. par M. le Penſionnaire

Wisscher, le 8. Juin 1781, en présence de M. le Conseiller-Pensionnaire, & écrite verbalement par le susdit Pensionnaire. Ce qu'ils attestent.

On attend avec impatience les avis des Provinces, consultées sur les plaintes du Duc de Brunswick. On dit que quelques quartiers de la Frise (cette Province est divisée en trois, quant aux campagnes) pensent que ce Mémoire ne contient rien d'injurieux, que leurs Députés aux Etats-Généraux ne doivent se mêler en aucune manière de cette affaire dans les assemblées de la Généralité, & que les plaintes doivent être portées devant le Juge naturel, & compétent des Bourg-mestres d'Amsterdam.

» Nous ignorons, écrit-on d'un port de France, ce que sont devenus les Amiraux Hood & Rodney; nous le saurions actuellement par la voie de l'Angleterre s'il n'y avoit pas une fatalité attachée aux avisos; on diroit qu'il est décidé qu'ils doivent être pris. Une corvette sortie de St-Christophe, & dépêchée sans doute par Rodney, a été enlevée par un corsaire Américain, elle avoit ordre d'aborder au premier port d'Ecosse ou d'Irlande, & même de Portugal. Le Capitaine a jetté ses paquets à la mer, & nous voilà encore privés pour long-tems de nouvelles officielles ».













JUN 4 - 1937



